REVUE

DES

DEUX MONDES

XXIII[e] ANNÉE

SECONDE SÉRIE DE LA NOUVELLE PÉRIODE

PARIS. — IMPRIMERIE J. CLAYE ET Cᵉ
RUE SAINT-BENOÎT, 7

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXIIIe ANNÉE

SECONDE SÉRIE DE LA NOUVELLE PÉRIODE

TOME QUATRIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

—

1853

LE

THÉATRE EN FRANCE

EN 1853.

L'école dramatique de la restauration est demeurée bien loin de ses promesses. C'est un fait acquis désormais à la discussion, et que nous n'essaierons pas de démontrer, car l'évidence a dessillé les yeux des plus incrédules. Tout le monde sait maintenant à quoi s'en tenir sur la résurrection de Shakspeare, annoncée par les hérauts de l'école nouvelle; et quand je dis résurrection, j'attribue aux néophytes et aux hiérophantes une modestie qui n'était ni dans leur caractère ni dans leur langage. Les esprits familiarisés avec leurs prétentions n'ont pas oublié qu'ils nous annonçaient un poète qui serait à Shakspeare ce que Napoléon est à Charlemagne. Cette formule ingénieuse, bien que présentée à la foule sous la forme interrogative, était acceptée comme une affirmation par tous les initiés, et c'est au nom de cette formule que nous devons estimer les œuvres poétiques accomplies en France depuis vingt ans. A Dieu ne plaise que j'entreprenne de rabaisser le mérite des tentatives qui ont signalé la première partie de cette période : il n'est permis qu'à l'ignorance de nier tout ce qu'il y avait à la fois de légitime et de hardi dans les projets de la génération nouvelle. Malheureusement les faits sont restés bien au-dessous des paroles. Nous attendons encore, et sans doute nous attendrons longtemps le poète prédestiné qui devait rattacher la France au siècle d'Élisabeth.

L'Angleterre n'était pas le seul pays dont les enseignemens fussent invoqués comme un moyen de régénération; l'illustre Florentin qui a fondé tout à la fois la langue et la poésie de l'Italie figurait près de Shakspeare dans l'arbre généalogique de la *nouvelle école;* chacun

sait que l'école de la restauration aimait à se désigner sous ce dernier nom. L'Espagne et l'Allemagne n'étaient pas non plus oubliées, mais n'occupaient que des rameaux secondaires. Calderon et Lope de Vega, Goethe et Schiller étaient cités et appelés en témoignage, mais n'avaient que le rang de petits prophètes.

Nous pouvons aujourd'hui parler sans amertume et sans injustice, sans aveuglement et sans partialité, de cette époque déjà si loin de nous. A l'égard de ces tentatives, le dédain serait une preuve d'ineptie. Si nous comparons en effet les espérances qui animaient les poètes de cette période à l'anarchie intellectuelle du temps présent, la déférence est pour nous un devoir. C'était une période laborieuse, où l'amour de la gloire tenait plus de place que l'industrie : aujourd'hui l'industrie règne à peu près en souveraine; à peine quelques rares esprits essaient-ils encore de lutter au nom des idées préconisées sous la restauration comme les vrais principes de toute poésie. Ce qu'il m'importe de constater, c'est que la cause du drame, qui devait anéantir à jamais la tragédie et la comédie, est abandonnée par le public aussi bien que par les écrivains. Entendons-nous : je ne veux pas dire que l'alliance du rire et des larmes soit déclarée chimérique; je tiens seulement à rappeler que cette alliance n'est plus considérée comme nécessaire. Qu'il se rencontre aujourd'hui un homme capable de créer des types aussi profonds qu'Hamlet, aussi jeunes que Roméo, aussi émouvans que le roi Lear, et la foule ne manquera pas d'applaudir; mais dans l'opinion des lettrés, dans l'opinion de la multitude, Shakspeare n'exclut ni Corneille, ni Molière, ni Sophocle, ni Aristophane. Sur les débris du drame, improvisé pour le plaisir des yeux, infidèle aux promesses de la nouvelle école, puisqu'il ne s'adressait ni au cœur comme Roméo, ni à la pensée comme Hamlet, la tragédie et la comédie sont demeurées debout. Cependant ces deux formes de la pensée poétique n'ont pas échappé à l'action du temps. Si la tragédie et la comédie veulent garder la faveur publique, il faut qu'elles se résignent à tenter des voies nouvelles. Que le ridicule soit offert à nos yeux dans tout son éclat, que les vices et les infirmités de notre nature égaient la foule, rien de mieux; que la peinture des passions tire des larmes de ses yeux, rien de plus légitime. Toutefois il faut que la tragédie consente à nous montrer les plus illustres personnages de l'histoire sous un aspect plus familier que les poètes français du XVIIe siècle; il faut que, sans essayer un compromis impossible entre Sophocle et Shakspeare, elle se souvienne à la fois d'Antigone et de Cordelia, de Gertrude et de Clytemnestre. C'est à cette condition seulement qu'elle peut espérer de captiver l'attention et la sympathie de la foule. Si elle s'obstinait dans les traditions du siècle de Louis XIV, si elle continuait à refaire une Grèce, une Italie

antiques à l'image de la France, elle tomberait bientôt dans l'oubli. La tragédie, pour vivre, pour durer, pour attendrir, pour émouvoir la foule, doit absolument aborder la vie familière; sinon elle servira tout au plus d'aliment aux discussions des lettrés.

Quant à la comédie, bien que proscrite par les novateurs comme une création incomplète et boiteuse, elle n'a jamais été menacée aussi sérieusement que la tragédie. Il y a dans l'esprit français une prédilection marquée pour la raillerie; Rabelais, La Fontaine et Molière sont assurés de garder leur popularité parmi nous, quelles que soient les doctrines vaincues ou triomphantes. Que les régénérateurs littéraires parlent au nom de l'Italie, de l'Espagne ou de l'Angleterre, peu importe à la gloire de ces grands gausseurs : la raillerie est un élément de l'esprit national, et fût-il cent fois prouvé que la comédie est une création incomplète, la comédie ne périrait pas parmi nous. Ajoutons, pour être vrai, que la comédie, comme la tragédie, doit tenir compte du temps où elle se produit, des auditeurs à qui elle s'adresse. Pour ma part, je n'hésite pas à mettre *le Misanthrope* au-dessus d'*Athalie*. S'il y a en effet, dans la tragédie écrite pour Saint-Cyr, des passages empreints d'une incomparable beauté, il est certain pourtant que cette œuvre savante n'offre qu'une image assez infidèle des faits racontés dans le Livre des Rois. *Le Misanthrope* garde encore aujourd'hui toute la fraîcheur, toute la jeunesse des premiers jours. C'est une peinture de la faiblesse humaine tracée d'une main habile et sûre, qui sans doute ne vieillira jamais. Toutefois je pense que, si Molière renaissait de nos jours, il sentirait le besoin de plier son génie aux exigences de notre temps; tout en poursuivant l'analyse des caractères, il comprendrait la nécessité de donner aux incidens un peu plus de vraisemblance, à l'action un peu plus de mouvement. Voué par sa nature même à l'étude des passions et des vices, il n'oublierait jamais la mission capitale du poète comique; mais il comprendrait que le dialogue le plus ingénieux, les tirades les plus éloquentes, les plus fines reparties ne suffisent pas à soutenir l'intérêt d'une comédie.

Les pensées que j'exprime aujourd'hui sont communes à tous les esprits qui suivent avec attention le développement littéraire de notre pays; je ne parle pas en mon nom, je parle au nom de tous les hommes désintéressés qui voient dans le passé un sujet d'étude et non un sujet d'imitation, qui jugent le présent sans amertume et se confient dans l'avenir sans aveuglement. Je me propose aujourd'hui d'examiner l'état du théâtre en France.

Pourquoi le drame est-il aujourd'hui tombé dans le discrédit? Pourquoi les promesses faites au nom de Shakspeare et de Schiller sont-elles accueillies avec indifférence, parfois même avec ironie? La

raison n'est pas difficile à trouver. L'école dramatique de la restauration nous avait annoncé l'attendrissement et la terreur : que nous a-t-elle donné? Chacun le sait, et je n'ai pas besoin de le rappeler. Les yeux des enfans ont été pleinement satisfaits; quant au cœur des hommes, il est demeuré calme comme on devait s'y attendre. Les processions de moines défilant sur la scène le cierge à la main, le *De Profundis* chanté dans la coulisse, les caveaux d'Aix-la-Chapelle illuminés d'une clarté soudaine, une reine d'Angleterre offrant au bourreau la tête de son amant, la fille d'un pape projetant à son insu la mort de son fils pour venger un ridicule jeu de mots, — il y avait là sans doute de quoi effrayer les enfans et les nourrices. Les esprits familiarisés avec l'histoire ne pouvaient que sourire à cette tentative d'une imagination puérile. Shakspeare et Schiller, évoqués par la baguette magique d'un nouveau Merlin, écoutant les paroles placées dans la bouche de ces singuliers personnages, se seraient trouvés étrangement dépaysés; j'imagine même qu'ils n'auraient pas compris grand'chose aux applaudissemens prodigués par les amis du poète. Non pas que je songe à contester l'habileté empreinte dans tous ces enfantillages : il y a certainement un art consommé dans la combinaison des incidens, dans les occasions sans nombre offertes au talent du machiniste et du costumier; mais offrir un tel spectacle à des hommes déjà mûris par l'étude, à des femmes déjà éprouvées par les passions, c'est vraiment se moquer, et je ne m'étonne pas que la foule, un moment éblouie, ait bientôt désappris le chemin du théâtre. Il y avait entre les promesses et les faits accomplis une disparité trop frappante pour que l'auditoire ne témoignât pas son dépit. Le parterre et les loges n'étaient pas peuplés d'érudits : la multitude, étrangère à toutes les doctrines poétiques, ne demandait qu'à être émue; mais au lieu de l'émotion, le poète ne lui offrait que la surprise. Il ne faut donc pas gourmander la multitude et lui reprocher son apathie et son inintelligence, car elle a fait preuve en cette occasion d'un rare bon sens. Sans connaître ni l'Angleterre ni l'Allemagne, sans comparer les œuvres de l'école nouvelle au programme pompeux que ces œuvres devaient réaliser, elle s'est contentée de bâiller, et les esprits éclairés ne sauraient lui en vouloir. Son ennui n'était qu'un acte de justice, un arrêt sans appel.

Je comprends très bien la colère de l'école nouvelle, aujourd'hui délaissée; je comprends très bien qu'elle accuse de vieillesse et même de caducité les esprits rebelles qui enregistrent ses échecs comme des faits prévus depuis longtemps, et acceptent comme très légitime l'oubli où elle est tombée : la colère n'est pas un argument; il ne suffit pas d'injurier ses adversaires pour les convaincre d'ineptie. Le sarcasme, excellent dans une péroraison, quand la victoire est

déjà gagnée, n'est dans l'exorde qu'une pure imprudence, car il ne réussira jamais à captiver la bienveillance de l'auditoire. Les bons esprits ne s'émeuvent pas des attaques furibondes prodiguées à leur indifférence; ils ne pourraient s'en inquiéter sans renoncer au parti de la raison. Ils sont arrivés aux mêmes conclusions que la foule par une voie différente, mais non moins sûre. Ils n'ont pas invoqué comme elle la seule autorité du bon sens; préparés par des études laborieuses, ils ont pu appeler en témoignage l'histoire littéraire de l'Europe. L'histoire s'est trouvée d'accord avec le bon sens, c'est-à-dire que les lettrés ont ratifié l'arrêt prononcé par la foule.

L'école dramatique de la restauration peut s'indigner tout à son aise contre cet accord qu'elle n'avait pas prévu : elle ne réussira pas à le détruire. Ses plus fines railleries, ses plus ingénieux quolibets, viendront s'émousser contre l'évidence. Que signifie son indignation, sinon qu'elle s'avoue vaincue et que la défaite n'est pas de son goût? Si elle persévérait dans ses croyances, si elle n'était pas arrivée à douter d'elle-même, au lieu d'argumenter contre les esprits désintéressés qu'il lui plaît d'appeler ses ennemis, elle songerait à renouveler le combat, c'est-à-dire à réaliser son programme dans des œuvres nouvelles. Or elle s'abstient, donc elle se défie de ses propres espérances. Ce n'est pas moi qui blâmerai sa réserve et son inaction; je voudrais seulement qu'elle recueillît sans colère les fruits de sa prudence. Qu'elle ne tente pas une bataille nouvelle, je le conçois : le passé n'est qu'un présage trop certain de l'avenir qui l'attend; mais qu'elle demeure au moins silencieuse en même temps qu'inactive; qu'elle ne prenne pas en main la défense d'un passé condamné sans retour; qu'elle se résigne à l'oubli, au lieu de s'en affliger. Elle a cru que les jeux du bas-empire convenaient à notre génération et suffiraient pour l'occuper tout entière; elle s'est trompée : pourquoi ne pas l'avouer de bonne grâce? Espère-t-elle par sa colère désarmer la sévérité de ses juges? Il faut accepter sans réserve les faits accomplis dans l'ordre littéraire toutes les fois que ces faits ne blessent ni le bon sens, ni le goût, qui n'est que le bon sens agrandi, élevé par la réflexion, — ni l'érudition, qui prépare laborieusement les arrêts prononcés par le goût. Or ici le bon sens, le goût et l'érudition se réunissent pour déclarer puériles la plupart des œuvres dramatiques écrites depuis vingt ans. Ce qu'il y a d'ingénieux et d'élégant dans ces tentatives applaudies pendant quelques jours ne suffit pas à dissimuler l'intervalle qui sépare la promesse de la conception. Je ne dis pas que ces tentatives soient demeurées toutes sans profit. Si l'école dramatique de la restauration s'est adressée aux yeux plus souvent qu'au cœur, si elle a excité la curiosité plus souvent que l'attendrissement, il n'est pas permis de contester les services qu'elle a

rendus au maniement de la langue. Elle a prouvé aux plus incrédules que le style le plus familier peut très bien se concilier avec le style le plus élevé, et comme si elle eût tenu à rendre l'enseignement complet, elle a placé la trivialité près de la familiarité, nous signalant ainsi le danger des plus saines doctrines poussées à l'excès. Un tel service, auquel la nouvelle école n'avait sans doute pas songé, mérite la reconnaissance de tous les bons esprits; ce n'est pas d'ailleurs le seul qu'elle ait rendu à notre littérature. En exagérant l'importance de la vérité historique et locale, elle a remis en honneur, à son insu, la vérité humaine et permanente, qui domine tous les lieux et tous les temps. C'est un second service aussi digne de reconnaissance que le premier.

Que l'école dramatique de la restauration ne s'afflige donc pas sans mesure et n'accuse pas d'ingratitude et d'ignorance la génération qu'elle a voulu charmer, et qui la déclare aujourd'hui, non pas impuissante ou inhabile, mais tout simplement infidèle à son programme. Elle tiendra sa place dans l'histoire, sinon par l'éclat et la pureté de ses œuvres, du moins par le mouvement qu'elle a suscité. C'est à elle en effet que nous devons l'étude des nations voisines, et j'oserai dire l'étude de la France elle-même. Pour contrôler ses affirmations, nous avons promené nos regards autour de nous et reporté notre attention sur les différens âges de notre langue. Pour savoir si la prose nouvelle rappelait avec plus d'ampleur et d'éclat la manière du XVIe siècle, si le XVIIe siècle n'avait possédé la clarté qu'en sacrifiant la grâce, si le XVIIIe siècle n'avait jamais connu qu'une phrase écourtée, nous avons relu Montaigne, Pascal et Rousseau, et ce triple examen, loin de justifier les louanges que l'école nouvelle se décernait elle-même, a converti en certitude les doutes que nous avions conçus. La période souple et ondoyante de Montaigne ne se retrouve pas tout entière dans la prose de la nouvelle école. Le style sobre et contenu de Pascal ne fait pas trop mauvaise figure près des livres écrits depuis vingt ans. Quant au style de Rousseau, s'il n'est pas toujours exempt d'emphase, il a toujours du moins un accent de sincérité, et, pour ma part, je ne trouve pas la phrase de Rousseau trop écourtée. Nous pouvons donc nous montrer justes envers l'école dramatique de la restauration sans faire violence à nos instincts. Nous lui devons une leçon qu'elle ne prétendait pas nous donner : la pleine connaissance de nos richesses. Songerait-elle à nous reprocher une largesse qui ne lui a rien coûté?

La forme tragique est aujourd'hui discréditée, c'est un fait que je ne songe pas à contester. Cependant, quel que soit l'état de l'opinion, le bon sens ne perd pas ses droits, et je crois que le bon sens n'a pas condamné et ne peut pas condamner la forme tragique. Il est très

vrai que les tragédies écrites depuis vingt ans ne sont guère que des calques plus ou moins ingénieux des tragédies écrites au XVIIe siècle, et l'opinion n'est pas précisément coupable en déclarant morte cette forme de la pensée dramatique. A quoi se réduit, en effet, le rajeunissement de la forme tragique, tel qu'il a été conçu de nos jours? Parlons sans amertume et sans indulgence. Nous avons vu tout à l'heure le drame, qui prétendait régénérer le théâtre, préférer à l'histoire l'anecdote et le pamphlet, préférer la splendeur du costume et de la décoration à l'étude des sentimens humains : la tragédie, il faut bien le dire, a suivi une méthode pareille. Les archéologues avaient signalé depuis longtemps l'intervalle qui sépare l'antiquité interprétée par le XVIIe siècle de l'antiquité vraie. La découverte était facile. Il suffisait de relire Sophocle et Euripide pour voir que Racine s'était trompé en nous présentant Oreste et Pyrrhus, Hermione et Andromaque. Ces quatre personnages, très vrais, si l'on veut se contenter de les étudier au point de vue purement humain, n'ont pas une couleur antique. Les poètes tragiques de nos jours ont emprunté les lumières de l'érudition pour donner à leurs œuvres un accent de vérité. L'intention était bonne, je me plais à le reconnaître, mais comment s'est réalisée cette intention? C'est là ce qu'il s'agit d'examiner. Le XVIIe siècle avait façonné la Grèce et l'Italie antiques à l'image de la cour de Louis XIV; Racine, qui avait le malheur de préférer Euripide à Sophocle, et il ne l'a que trop prouvé, Racine, qui avait appris par cœur le roman d'Héliodore, dessinait ses héroïnes d'après Mme de Montespan et Mlle de La Vallière; mais il gardait du moins, dans ses aberrations les plus singulières, un respect profond pour la nature humaine. Les poètes de nos jours, qui ne savent guère distinguer Sophocle d'Euripide, qui ne vivent pas dans un commerce familier avec les lettres grecques, ont imaginé un moyen très puéril de renouveler la forme tragique : ils ont interrogé l'érudition sans se donner la peine de vérifier les conclusions auxquelles l'érudition était arrivée. Témoins des succès éphémères obtenus par le drame qui se disait historique, ils ont cru que l'archéologie suffisait à renouveler une forme que l'opinion avait condamnée : ils ont nommé par leur nom tous les vêtemens, toutes les agrafes, tous les détails de la chaussure; ils se sont réjouis de cette innovation, comme s'ils eussent découvert un continent nouveau. Si les esprits frivoles, qui sont malheureusement, qui seront toujours en trop grand nombre, ont accepté avec joie cette prétendue rénovation, la critique ne peut s'associer à cet aveuglement. La connaissance la plus complète de tous les détails du costume grec ou romain ne peut suffire à renouveler la forme tragique. Pour prétendre au titre de créateur, il faut quelque chose de plus. Je reconnais volontiers que le XVIIe siècle a travesti

l'antiquité, c'est une vérité qui n'a pas besoin d'être démontrée; je reconnais, sans me faire prier, que Pierre Corneille, malgré la fierté des sentimens qui l'animaient, n'a pas toujours respecté le texte des historiens dont il a emprunté le secours. Si l'on compare les pages de Tite-Live à la tragédie d'*Horace*, l'infidélité est flagrante; le poète normand, qui occupe dans l'histoire de notre littérature un rang si élevé, a négligé tout le côté religieux du sujet qu'il avait choisi. C'est une erreur très grave, et qui ne peut être passée sous silence; mais si Pierre Corneille a omis les suffètes, qui auraient donné à sa tragédie un caractère plus majestueux et plus grave, il s'est du moins associé à l'austérité des mœurs romaines par l'analyse des sentimens, et, placé sur ce terrain, il ne craint pas de rival.

Les poètes tragiques de nos jours ont suivi une méthode bien différente. Résolus en toute sincérité à dépasser Corneille et Racine, ils ont étudié l'histoire pendant quelques matinées; une fois nantis de cette cargaison rapidement acquise, ils se sont mis à l'œuvre; enivrés par leur érudition de fraîche date, ils ont tenu à montrer tout ce qu'ils savaient, et je dois reconnaître qu'ils ont fait preuve d'une excellente mémoire. Par malheur ils sont tombés dans un piége facile à prévoir; pour me servir d'une expression toute scolastique, ils ont sacrifié l'éternel au contingent, c'est-à-dire, et je redescends à la langue vulgaire, qu'ils ont mis la vérité historique et locale au-dessus de la vérité humaine. La puérilité que je reprochais tout à l'heure à l'école dramatique de la restauration s'est retrouvée tout entière dans les œuvres tragiques de nos jours. Au lieu des anecdotes du moyen âge, nous avons eu les anecdotes de l'antiquité; au lieu des ogives et des bahuts, nous avons eu la toge et la prétexte; la date seule des personnages était changée, la puérilité demeurait la même. Je ne voudrais pas laisser croire que je ne comprends pas ce qu'il y avait de sincère et de sérieux dans cette tentative : c'était une réaction contre le travestissement de l'antiquité. L'intention était à coup sûr excellente, et je m'y associe de tout cœur; seulement cette intention n'a pas été menée à bonne fin, par une raison très simple : c'est que les novateurs se sont mis en route sachant où ils voulaient aller, n'oubliant qu'une chose, le chemin par lequel ils devaient passer. Ils ont voulu, et je les en remercie, rendre à l'antiquité la physionomie qui lui appartient; mais ils ont négligé une condition élémentaire, une condition qui domine toutes les œuvres de la pensée, — la nature humaine. Ils ont cru que le costume grec et romain suffisait pour constituer la vérité sous la forme tragique : la méprise est grossière, mais facile à concevoir, car ce n'est à tout prendre que la répétition de la méprise que nous avons constatée tout à l'heure en parlant du drame. Pour la juger, il suffit de rappeler les vers at-

tribués à Solon : c'est le sacrifice de *l'être* au *paraître*. La tragédie en effet, jalouse peut-être des applaudissemens que la foule prodiguait au drame moderne, qui se disait fils de Shakspeare et de Schiller, s'est mise à son tour à cultiver la vérité historique et locale; elle a cru que ces deux élémens résumaient la vérité tout entière : erreur trop facile à concevoir, mais que la raison ne saurait amnistier. La tragédie est devenue, à son insu, aussi puérile que le drame moderne. Elle a mis, comme les disciples infidèles de Shakspeare et de Schiller, le machiniste et le costumier bien au-dessus de cette banalité qui s'appelle la nature humaine. Nous avions vu se promener sur la scène des cuirasses et des hauberts qui réjouissaient les yeux des antiquaires; nous avons vu la poussière des planches balayée par des toges : qu'y a-t-il de changé? C'est toujours le distique de Solon.

Je ne crois pas que la tragédie soit une forme condamnée sans retour; mais la rénovation tentée de nos jours ne saurait être acceptée comme un rajeunissement. L'antiquité, comme le moyen âge, peut être interprétée de deux manières : les esprits frivoles s'attachent dans la vie antique au costume et à la décoration. Aussi arrive-t-il à la tragédie renouvelée ce qui est arrivé au drame moderne : la foule, qui applaudit les chapiteaux doriques, comme elle avait applaudi les ogives, s'étonne, en quittant le théâtre, de n'emporter aucun souvenir. Elle se demande ce qu'elle a entendu, et, ne trouvant dans sa mémoire aucun sentiment élevé, aucune idée généreuse, elle recueille avec déférence l'avis des esprits éclairés. Elle s'aperçoit qu'elle a été trompée, elle comprend que les héros affublés de la toge romaine ne sont ni plus vrais ni plus vivans que tous les héros bardés de fer qui lui avaient été présentés comme l'image fidèle du moyen âge; elle s'éloigne avec dépit et oublie le chemin du théâtre. Il y a certainement beaucoup d'esprit et d'érudition dans la rénovation dont je parle; seulement je crois que cet esprit est mal dépensé et que cette érudition est gaspillée. Qu'il s'agisse de l'antiquité ou du moyen âge, de l'ogive ou du chapiteau corinthien, la décoration ne sera jamais qu'une partie accessoire de l'art dramatique; que les passions s'agitent sous la pierre d'une cathédrale ou sous le marbre d'un temple païen, les passions seront toujours l'éternel, l'inévitable aliment de la poésie. Or les poètes tragiques de notre temps me paraissent avoir méconnu cette condition élémentaire. Qu'ils ne se plaignent pas, car leurs plaintes ne seraient pas écoutées; ils recueillent le fruit de la semence qu'ils ont livrée à la terre. La foule ne connaît pas le passé et n'aura jamais des loisirs suffisans pour l'étudier, mais elle possède dans sa conscience une pierre de touche dont le témoignage ne peut être contesté par personne. Lettrée ou illettrée, elle a souffert, elle a pleuré, elle connaît la haine et l'amour, et toutes les fois qu'on

lui offre des personnages taillés sur un modèle imaginaire, elle s'étonne à bon droit. Étrangère à toutes les poétiques, sans tenir compte du costume ou de la décoration, dès qu'elle ne retrouve pas dans les acteurs les sentimens qui lui sont familiers, elle condamne la pièce récitée devant elle.

La comédie jouit aujourd'hui d'une plus grande faveur que le drame et la tragédie; c'est maintenant la forme la plus populaire de la poésie dramatique. *L'Honneur et l'Argent*, *Philiberte*, sont des ouvrages dont le succès éclatant doit être pris en considération, car il serait difficile d'admettre que le public tout entier se fût trompé en applaudissant MM. Ponsard et Augier. Il y a dans chacune de ces comédies plus d'une page très digne d'éloges. Malheureusement l'œuvre de M. Ponsard n'est pas vivante, et l'œuvre de M. Augier appartient plutôt à la fantaisie qu'à la réalité. A proprement parler, je ne vois dans *l'Honneur et l'Argent* qu'une argumentation dialoguée. Plus d'une fois, je le reconnais volontiers, l'auteur s'est élevé jusqu'à des mouvemens d'une véritable éloquence; il a trouvé, pour flétrir la corruption, la bassesse, la lâcheté, des accens d'une poignante vérité, et l'auditoire a eu raison de battre des mains; mais il n'en est pas moins vrai que George et Rodolphe sont deux argumens et non deux personnages. Aussitôt que la crédulité, qui s'appelle George, et la raison, qui s'appelle Rodolphe, ont expliqué le caractère qui leur appartient, le spectateur devine sans peine toute la fable qui va se dérouler sous ses yeux, ou plutôt il devine toutes les idées, tous les sentimens qui vont se produire dans une langue tantôt enrichie d'images très vraies, tantôt terne et décolorée. Le premier acte est plutôt un programme qu'une exposition, tant est pauvre la part laissée à l'incertitude, à la curiosité. Laure et Lucile ne sont guère plus animées que George et Rodolphe. Lucile, qui parle souvent à sa sœur comme Dorine à Marianne, ne réussit pourtant pas à prendre les proportions d'un personnage. M. Mercier, le père des deux jeunes filles, est d'une banalité qui ne soutient pas la discussion. Depuis trente ans, ce type de bourgeois naïvement égoïste a défrayé tous les théâtres de boulevards. Quant aux créanciers numérotés que l'auteur n'a pas même pris la peine de baptiser, ils paraissent et disparaissent à point nommé pour les besoins de la thèse, et si quelque chose m'étonne, c'est que le poète n'ait pas terminé sa comédie comme Planude termine ses fables. Je m'attendais à voir Rodolphe venir au dénoûment nous dire: « Cette comédie prouve qu'il faut toujours préférer l'honneur à l'argent. » Je n'ai pas à relever les hyperboles entassées par une amitié trop complaisante. Chacun sait aujourd'hui que M. Ponsard, tout en imitant parfois avec bonheur la période poétique de Molière, n'a pas fait une comédie, mais un plaidoyer. Or *Tartufe* et *le Misanthrope*,

l'Ecole des femmes et *les Femmes savantes,* sont conçus et composés d'après une tout autre méthode. Si Orgon et Clitandre, Alceste et Philinte, Arnolphe et Horace, Armande et Chrysalde, aiment à discourir, ils parlent comme des créatures mêlées à la vie commune, et ne procèdent jamais par syllogismes. C'est ce que M. Ponsard paraît avoir oublié. Il a cru ressusciter Molière en lui empruntant les formes de son langage, et n'a omis qu'un seul point, assez important, selon moi, l'invention poétique. Aussi son œuvre, dont plusieurs passages ont été très justement applaudis, n'est qu'une œuvre inanimée, et ne prendra pas rang dans l'histoire de la comédie. En présence de l'engouement public, nous avons gardé le silence; nous n'avons pas voulu troubler la joie du poète. Aujourd'hui le jour de la justice est venu; nos paroles, qui auraient semblé trop sévères il y a quelques mois, ne sont maintenant que l'écho de l'opinion générale. Si l'auteur de *l'Honneur et l'Argent* était assez imprudent, assez malavisé pour écrire une seconde comédie sans changer le moule de sa pensée, il saurait bientôt à quoi s'en tenir sur la portée réelle de ce premier succès.

Si la fable imaginée par M. Augier n'est pas précisément nouvelle, si elle rappelle tour à tour Florian et Marivaux, il faut avouer que l'auteur a su donner une sorte de jeunesse à des personnages connus depuis longtemps. Il a dépensé beaucoup d'esprit pour dire en vers souvent très bien tournés ce que nous avons déjà entendu mainte et mainte fois. Je rends pleine justice au talent vif et pimpant qu'il nous a montré dans *Philiberte,* mais la sympathie même que son talent m'inspire m'oblige à lui dire qu'il a complétement négligé le côté sérieux du sujet qu'il avait choisi. L'analyse du cœur tient trop peu de place dans sa comédie; n'était l'éclat, le charme du langage, on croirait assister à la représentation d'un proverbe de Carmontelle. Je veux bien saluer comme de vieilles connaissances le duc et le chevalier, je consens de grand cœur à leur serrer la main; pourquoi Philiberte a-t-elle déçu mes espérances? Le spirituel babil de sa sœur ne m'empêche pas de remarquer combien l'auteur est demeuré loin de ce qu'il nous avait promis. J'attendais une étude tout à la fois délicate et profonde; comment pourrais-je me contenter d'une esquisse tracée à la hâte? La comédie de M. Augier, qui se passe à peu près tout entière dans le royaume de la fantaisie, qui ne peint ni les mœurs d'aujourd'hui, ni les mœurs d'aucune époque déterminée, soulève d'ailleurs une autre objection : le style manque absolument d'unité. Jamais l'auteur n'avait révélé aussi pleinement les qualités et les défauts de son esprit. Après avoir parlé le langage de la plus tendre élégie, il revient tout à coup à la vie familière par l'expression la plus crue. Ce mépris constant pour les nuances et les transi-

tions étonne quelques esprits sans les charmer, mais blesse tous les hommes de goût; cette perpétuelle opposition des images les plus poétiques et des termes les plus vulgaires n'est pas plus acceptable que les tons criards dans un tableau. Vouloir associer la langue de *la Jeune Captive* et la langue de Macette sera toujours un dessein chimérique, un dessein condamné par le bon sens. J'aime à croire que M. Augier comprendra le danger de cette folle tentative, s'efforcera d'atteindre à l'unité de style, qu'il a trop négligée jusqu'ici, et abandonnera le champ de la fantaisie pure pour l'étude et la peinture de son temps. La comédie vit tout à la fois d'observation et de fantaisie; sacrifier l'une à l'autre, c'est méconnaître la moitié de sa mission. C'est pourquoi *Philiberte* n'est, à tout prendre, qu'une très ingénieuse espièglerie.

L'auteur de *Claudie*, enhardi par les applaudissemens, poursuit la tâche qu'il s'est proposée, la réhabilitation de la simplicité au théâtre. *Le Pressoir*, son dernier ouvrage, n'a pas été moins heureux que *le Mariage de Victorine* et *François le Champi*. Confié à des interprètes très habiles et parfaitement disciplinés, il a réuni de nombreux suffrages. J'espère pourtant que l'auteur ne se laissera pas abuser par le succès, et comprendra que cette veine est maintenant épuisée. Signé d'un nom inconnu, *le Pressoir* n'aurait certainement pas rencontré une si vive sympathie. Le talent incontestable qui recommande plusieurs scènes de cette comédie n'aurait pas suffi pour déguiser l'absence complète de mouvement. Les personnages sont vrais, je le veux bien, mais ils n'agissent pas, et le théâtre ne peut se passer d'action. Pierre Bienvenu, Valentin, Noël Plantier, sont des figures dessinées avec finesse; mais, pour les rendre intéressantes, il fallait imaginer une fable rapide et vivante, et c'est ce que l'auteur a cru pouvoir négliger. Se fiant à ses forces, se fiant surtout à la popularité qui environne son nom et qui accueille ses moindres ébauches, il s'est contenté d'écrire un dialogue tantôt naïf, tantôt spirituel, et n'a pas pris la peine de construire une œuvre dont les diverses parties ne pussent être déplacées. Le public s'est montré plus qu'indulgent. Cependant je ne conseille pas à l'auteur de renouveler l'épreuve, car il pourrait se trouver fort désappointé. Une rapide analyse démontrera, je l'espère, la justesse de mon sentiment.

Maître Bienvenu et maître Valentin sont rivaux de gloire et de talent dans un petit village du Berry. Maître Bienvenu, menuisier, est chargé par la commune de la construction d'un pressoir. Maître Valentin, charpentier, voit avec jalousie, avec colère, lui échapper une tâche qui lui revenait de droit. Cependant le jour de l'inauguration approche, et maître Bienvenu n'achèverait pas son pressoir, si maître

Valentin ne venait à son aide avec son fils. Reine, filleule de maître Bienvenu, aimée du fils de son parrain, se sent entraînée par une passion irrésistible vers le fils de maître Valentin. Voilà toute la donnée. Rien au monde ne serait plus facile que de dénouer la difficulté, si Reine consentait à parler; mais elle craint d'affliger Pierre, le fils de son parrain, et se prête avec une étrange docilité à tous les mensonges imaginés pour abuser ce pauvre garçon. Suzanne Bienvenu, dont je n'ai pas encore parlé, doit épouser Noël Plantier. Comme Pierre et Valentin se sont juré une éternelle amitié, comme ils se sont engagés par serment à ne jamais laisser une femme prévaloir sur leur mutuelle affection, comme Pierre ne pourrait accepter sans désespoir la préférence accordée à son ami, la famille de l'amant dédaigné invente une ruse digne de Berquin et laisse croire à Pierre que Reine est éprise de Noël Plantier. Ce stratagème, plus ingénu qu'ingénieux, ne peut tarder à se découvrir, et c'est en effet ce qui arrive. Pierre, en apprenant qu'il est supplanté dans le cœur de Reine par Valentin, devient furieux et veut le tuer. Trop généreux pour persévérer dans ses projets de vengeance et pourtant exaspéré par le désespoir, il s'enivre afin de réduire à néant les bons sentimens qui arrêtent son bras. Il va frapper Valentin et l'étendre à ses pieds d'un coup de hache, lorsque son ami le désarme par une allocution dont je ne veux pas contester l'éloquence, mais qui étonne à bon droit dans la bouche d'un paysan. Et quand je parle d'étonnement, je n'entends pas discuter la nature même des sentimens exprimés par Valentin, mais la forme qu'il leur donne. Le langage qu'il a tenu pendant toute la pièce ne nous a pas préparés à cette explosion de rhétorique. Après une lutte de générosité qui rappelle Damon et Pythias, Valentin épouse Reine, et Pierre comprend, sans que nous sachions comment, qu'il n'est pas digne d'elle; Noël Plantier épouse Suzanne, et maître Valentin consent à vivre en bonne intelligence avec son rival maître Bienvenu.

A quoi se réduit l'action? Je serais vraiment fort embarrassé de le dire. Elle est d'une simplicité tellement enfantine, qu'elle échappe à toute définition. Le dénoûment est prévu dès la première scène, et la curiosité n'a pas le temps de s'éveiller. Que Reine parle, et la comédie à peine commencée finit brusquement. Pourquoi Reine ne parle-t-elle pas? C'est ce que l'auteur a négligé de nous expliquer, ou du moins ce qu'il indique trop vaguement. Elle craint d'affliger son parrain, à la bonne heure; mais elle connaît l'amitié mutuelle de Pierre et de Valentin, et ne peut espérer que son secret demeure éternellement caché. Cependant elle laisse croire qu'elle aime Noël Plantier. A parler franchement, cette pauvre Reine joue un rôle par trop passif. Elle ne vit pas, elle se prête, comme une poupée, à tous les caprices des personnages qui l'entourent. Douce et bonne,

elle pousse la douceur et la bonté jusqu'à la nullité. La vertu ainsi comprise n'est pas moins dangereuse que le vice. Suzanne Bienvenu, qui n'est plus une jeune fille, qui devrait deviner le péril, partage l'aveuglement de Valentin et s'associe, comme un enfant, au complot formé pour abuser Pierre. Quant à Noël Plantier, c'est le seul dont la conduite soit facile à justifier. Crédule et vain, comme tous les coqs de village, je comprends très bien qu'il accepte sans hésitation le rôle qui lui est donné par Suzanne et par Valentin, qu'il se croie aimé de Reine, tout en respectant le serment qu'il a fait à Suzanne. Il y a dans l'expression de sa vanité plusieurs traits que le public a justement applaudis. La réception du pressoir par maître Valentin, expert nommé par le bailli, n'est qu'un enfantillage digne tout au plus de l'Opéra-Comique. De pareilles plaisanteries ne sauraient se passer d'orchestre. C'est le cas de se rappeler le mot de Beaumarchais : « Ce qui ne vaut pas la peine d'être récité vaut encore la peine d'être chanté. » Je m'étonne qu'un esprit aussi fin, aussi délicat que l'auteur de *Claudie*, ait pu commettre une pareille méprise. Maître Valentin, avide, intéressé, naïf jusqu'à la crudité dans l'expression de son avarice, me paraît dessiné d'après nature. Malheureusement il ne prend pas une part assez vive à l'action, si toutefois il y a une action. Tous les personnages de cette comédie font la navette; cette locution vulgaire est la seule qui puisse rendre ma pensée : aussi je ne crains pas de l'employer. Quand la toile tombe pour ne plus se relever, la comédie est finie depuis si longtemps, qu'on se demande pourquoi elle ne continue pas, car il n'y a pas de raison pour qu'elle s'arrête. Après avoir marché au hasard pendant deux heures, sans prévoyance, sans dessein déterminé, elle pourrait poursuivre longtemps encore cette route aventureuse. L'indécision et le silence de Reine, la complaisance de Suzanne, la crédulité de Noël Plantier, l'abnégation de Valentin, l'aveuglement de Pierre, fourniraient sans peine la matière de trois actes nouveaux.

Comment donc expliquer le succès du *Pressoir*, contre lequel je ne veux pas protester? Par une raison très simple, par le charme et la vérité des détails. Le public, justement fatigué des sentimens exagérés qui ont envahi la scène depuis vingt ans, s'est montré plein de bon vouloir pour les sentimens vrais que l'auteur a placés dans la bouche de ses personnages. Cependant je peux affirmer que, malgré sa bienveillance, qui ne s'est pas démentie un seul instant, il s'est plus d'une fois étonné de l'immobilité des personnages, ou, pour parler plus nettement, de leurs mouvemens sans but, ce qui est la même chose dans l'ordre poétique : s'agiter n'est pas marcher. L'abnégation héroïque de Valentin a contenté les amis du beau langage sans être approuvée par le bon sens : la majorité de l'auditoire eût

souhaité un peu plus de simplicité dans la grandeur. Pour ma part, je m'associe au sentiment de la majorité.

Le Pressoir rappelle tout à la fois *Claudie* et *le Champi;* mais, à mon avis, il vaut moins que ces deux ouvrages. Inférieur au *Champi* dans sa partie naïve, il n'a pas l'austérité de *Claudie.* Ce n'est pas un progrès, quoi que puissent dire les flatteurs, qui ne manquent jamais à la célébrité. Si, au lieu de m'en tenir à *Claudie* et au *Champi,* j'évoquais le souvenir de *la Mare-au-Diable,* je serais forcé d'être encore plus sévère. L'auteur de cet admirable récit nous a donné le droit de le juger sans indulgence, et c'est lui témoigner une sympathie sincère que d'user de ce droit sans réserve et sans restriction. Eh bien! vingt pages de *la Mare-au-Diable* valent mieux que *le Pressoir* tout entier : à moins de fermer les yeux à l'évidence, il faut le reconnaître. Je ne pense pas que les facultés de l'auteur soient affaiblies par un excès de production, je ne lui dirai pas ce que disait Gil Blas à l'archevêque de Grenade, car ce serait parler contre ma pensée; mais je crois tout simplement qu'il se laisse égarer par la louange, et qu'il ne prend pas la peine de réfléchir. Spirituel, ingénieux, éloquent, il abuse des dons qu'il a reçus et se confie à l'improvisation. Or l'improvisation, qui ne suffit pas toujours au récit, ne suffit jamais à la poésie dramatique. Le défaut d'enchaînement, qui se pardonne quelquefois dans une narration, ne peut se pardonner dans une comédie. Il faut que toutes les scènes aient une place nécessaire. Si elles peuvent être dérangées impunément, fussent-elles cent fois vraies, elles ne produiront qu'un effet incomplet. Vous aurez beau me montrer des personnages dessinés d'après nature : s'ils agissent au hasard, si leur conduite n'est pas réglée par une pensée prévoyante, ou s'ils ne sont pas entraînés par une passion énergique, ils ne réussiront pas à m'intéresser. J'applaudirai votre talent tout en proclamant l'insuffisance de votre œuvre.

J'avais conseillé à l'auteur de *Claudie* d'étudier Sedaine, et tout en affirmant que Sedaine échappe à l'étude, il a écrit *le Mariage de Victorine.* Aujourd'hui je crains qu'il n'associe à l'étude très salutaire de Sedaine l'étude très dangereuse de Diderot. Si *le Philosophe sans le savoir* renferme des leçons excellentes, des leçons dont peuvent profiter les écrivains les plus habiles, *le Père de Famille* est loin de mériter le même éloge. Diderot, malgré l'élévation de sa pensée, sera toujours un modèle périlleux; il a trop d'emphase, trop de goût pour la déclamation. Or, j'ai regret à le dire, il y a dans *le Pressoir* plus d'une scène qui rappelle le ton du *Père de Famille.* Quand Pierre et Valentin vont se battre au bâton ou au compas, et que Pierre parle de leur titre de compagnon comme d'un titre de noblesse, il est impossible de ne pas songer aux phrases ampoulées du *Père de Famille.*

J'espère que l'auteur du *Pressoir* comprendra la supériorité de Sedaine sur Diderot dans le domaine dramatique, et ne confondra plus l'emphase avec la vraie grandeur : un talent aussi élevé que le sien ne doit pas trébucher deux fois. Quant aux sujets qu'il pourra choisir, la critique n'a pas de conseils à lui donner; le champ de l'imagination est infini. Toutefois il serait temps pour lui de renoncer à la peinture de la vie champêtre, et d'aborder franchement la vie à laquelle nous sommes mêlés. Les paysans madrés, les coquettes de village, n'excitent plus aujourd'hui qu'un intérêt assez tiède. Il serait digne d'un esprit aussi hardi d'attaquer les vices et les ridicules au cœur même de la ville. Quel que soit d'ailleurs le parti auquel il s'arrête, ce que le bon sens commande, ce que le goût exige, c'est la prévoyance. Concevoir et composer avant de se mettre à l'œuvre, c'est à ces termes élémentaires que se réduit toute poétique. L'auteur du *Pressoir* sait où il veut aller, mais ne prend pas la peine de prévoir le chemin par lequel il passera. Aussi plus d'une fois sa marche capricieuse a lassé la patience de l'auditoire. Avec moins de talent, il pourrait mieux faire, et qu'on ne prenne pas cette parole pour un paradoxe, car je n'exprime qu'une vérité vulgaire. Il y a dans le *Pressoir* autant de talent gaspillé que de talent utilement employé. C'est ce que les géomètres appellent une force perdue.

Revenons maintenant sur les trois formes de la poésie dramatique, et voyons à quelles conditions chacune de ces trois formes pourrait contenter tout à la fois le goût de la foule et le goût plus délicat des hommes voués à l'étude. Et d'abord, étant donné la cause du discrédit dans lequel est tombé le drame, il n'est pas difficile de deviner comment il pourrait retrouver la popularité dont il a joui pendant quelques années. En effet, depuis vingt ans, le drame ne s'est guère proposé que le côté anecdotique de l'histoire; quant à l'histoire proprement dite, il ne l'a presque jamais abordée. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'il rappelle si peu Shakspeare et Schiller. Je ne dis pas que l'étude approfondie de l'histoire suffise pour régénérer le drame, car il y aura toujours entre la science et l'invention un intervalle immense, que le génie seul peut combler; mais si la science ne suscite pas le génie, elle offre du moins à l'imagination une nourriture salutaire, et renouvelle ses forces. Je ne crois pas que le drame doive se proposer la reproduction littérale et complète de la réalité; cette prétention, annoncée hautement sous la restauration et soutenue par quelques œuvres ingénieuses, est une des hérésies les plus déplorables qui puissent se produire dans le domaine de l'art. Les disciples de l'école historique auront beau faire et beau dire : inventer et copier ne seront jamais synonymes. La connaissance complète d'une époque déterminée n'équivaudra jamais au pouvoir de la ressusciter : c'est une vérité évidente par elle-même; mais pour inter-

préter la réalité, pour la transformer sans la dénaturer, pour l'élever, pour l'agrandir, il faut la connaître. Or l'école dramatique de la restauration a presque toujours négligé cette condition. La plupart du temps elle n'emprunte à l'histoire que des noms, et sous ces noms elle produit des personnages que l'histoire n'a pas connus, dont le type ne se retrouve pas dans le passé. Que les poètes ignorent ou dédaignent les faits accomplis, peu importe; ce qu'il y a de certain, c'est que les drames représentés depuis vingt ans, sauf de très rares exceptions, n'offrent pas même une image infidèle du passé.

Or je pense que les poètes rendraient leur tâche plus facile en suivant la méthode conseillée par le bon sens, et qui ne saurait déplaire qu'à la paresse. Vouloir tout deviner, c'est se condamner à l'impuissance, car les génies les plus pénétrans, lors même qu'ils paraissent deviner, ne font qu'établir un rapport inattendu, mais légitime, entre des faits qu'ils connaissent depuis longtemps; leur sagacité ne va pas au-delà, et c'est déjà une part assez belle. La méthode suivie par l'école dramatique de la restauration contredit manifestement la raison. Au lieu de considérer la réalité comme le seul point de départ que l'intelligence humaine puisse avouer, elle proclame la souveraineté absolue de l'imagination. J'ai dit assez clairement ce que je pense du génie et de ses droits; je n'ai pas à y revenir. Dussent les poètes m'accuser de sacrilége, je pense que l'imagination peut ressusciter l'histoire, mais non la créer. L'oubli où sont ensevelies aujourd'hui tant d'œuvres applaudies d'abord avec fracas n'a pas à mes yeux d'autre origine que cette méprise. Que signifie en effet la méthode pratiquée par l'école dramatique de la restauration, sinon l'espérance de substituer la création à la résurrection? Quel jour a-t-elle prouvé son respect pour l'histoire, qu'elle invoquait pourtant à tout propos? Parfois, il est vrai, il lui arrivait de feuilleter les récits du moyen âge ou de la renaissance; mais son courage se lassait bien vite. Aussi qu'arrivait-il? N'ayant amassé en quelques semaines qu'une érudition confuse, elle n'en pouvait tirer parti. Si elle connaissait les noms des hommes et des choses, elle ignorait les choses et les hommes. Gênée par cette demi-science, elle s'en débarrassait pour marcher plus librement à la conquête de l'idéal. Or ce qu'elle nommait l'idéal, c'était tout simplement le caprice. Je n'ai pas à expliquer en quoi l'idéal diffère du caprice; si je l'essayais, le lecteur m'accuserait à bon droit de le traiter comme un enfant. La réalité historique une fois connue dans ses moindres détails et comprise dans son ensemble, car le second point est aussi important que le premier, l'imagination pouvait tenter de la ranimer, de lui donner une seconde vie. Le fait, soumis à l'épreuve de la réflexion, conduisait à l'idée, et l'idée, en passant du domaine de la conscience dans le domaine de l'art, change de nom et devient l'idéal poétique. C'est

pour avoir méconnu cette loi suprême, cette nécessité impérieuse, que l'école dramatique de la restauration est aujourd'hui condamnée à subir l'indifférence. Elle n'a pas voulu tenir compte des procédés constans de l'intelligence, et s'est attribué le droit d'inventer sans avoir réuni les élémens de l'invention. Une tentative aussi insensée, aussi arrogante n'allait pas à moins qu'à changer la nature humaine, et l'échec n'était pas difficile à prévoir. Si la mémoire en effet diffère profondément de l'imagination, l'imagination n'est jamais féconde quand la mémoire est déserte. Si cette affirmation n'était pas acceptée avec empressement par tous les bons esprits en raison même de l'évidence attachée à chacun de ses termes, j'invoquerais l'histoire entière de la pensée humaine; je montrerais tous les poètes dramatiques préparés à l'invention par l'étude de l'histoire, par les voyages, par la pratique de la vie, c'est-à-dire prenant possession de la réalité avant d'essayer de la transformer, de l'idéaliser. A cet égard, les témoignages sont si nombreux, que j'aurais l'embarras du choix.

Les poètes, une fois résignés à l'étude de l'histoire, auront fait un grand pas vers la vérité. Cependant leur tâche préliminaire ne finit pas là. Avant d'aborder la poésie proprement dite, il leur faut accepter une épreuve nouvelle : je veux parler de la réflexion. Le souvenir des faits ne suffit pas; l'histoire sans le secours de la philosophie n'offre à l'imagination qu'un thème obscur. C'est à la philosophie qu'il appartient de dégager l'idée représentée par le fait. Je sais que les poètes dédaignent généralement la philosophie aussi bien que l'histoire, qu'ils voient dans la réflexion comme dans la mémoire des béquilles utiles tout au plus aux petits esprits, et cependant je ne crois pas abuser de l'évidence en insistant sur l'importance de la réflexion; car il est hors de doute que la vérité humaine a manqué à l'école dramatique de la restauration aussi bien que la réalité historique. Les passions ne se devinent pas plus que les faits : pour les peindre, il faut les avoir senties ou contemplées; il faut avoir soumis à l'analyse, c'est-à-dire à la réflexion, ses souffrances personnelles ou les souffrances d'autrui. Les poètes de notre temps, lors même qu'ils nous annoncent la peinture de la vie moderne, repoussent avec un égal dédain la philosophie et l'histoire. Ils croiraient déroger en étudiant le passé; le deviner, à la bonne heure! c'est une besogne à leur taille, une entreprise digne de leur génie. Méditer sur les faits accomplis, sur l'origine et le développement des passions, fi donc! pour qui les prenez-vous? Sans doute pour des hommes ordinaires, obligés d'ouvrir les yeux pour saisir la forme et la couleur des choses : de telles conditions ne sont pas faites pour les intelligences privilégiées! Écoutez-les parler entre eux, lorsqu'ils ne redoutent pas les oreilles indiscrètes; recueillez ce qu'ils pensent d'eux-mêmes : ils savent dès qu'ils veulent savoir, ils voient sans regarder,

ils devinent le passé, ils devinent la nature humaine, ils dominent l'histoire et la philosophie, et ne descendent jamais jusqu'à les interroger. Tant que les poètes n'auront pas consenti à reconnaître les droits de l'histoire et de la philosophie, le drame n'offrira qu'un spectacle puéril; tant que l'histoire et la philosophie ne viendront pas en aide à l'imagination, elle ne produira que des œuvres éphémères. La foule aussi bien que les esprits studieux demande aux poètes dramatiques la peinture de la nature humaine; elle fait volontiers bon marché des temps et des lieux, mais elle veut à tout prix voir et entendre des hommes. Pour la contenter, les poètes ne peuvent donc se dispenser d'étudier au moins la conscience, s'ils ne veulent pas étudier le passé. Cependant je crois qu'ils agiraient plus sagement encore en consultant tour à tour l'histoire et la philosophie, car ils réussiraient ainsi à produire des œuvres tout à la fois vraies et variées. S'ils ne veulent pas survivre à leur renommée, ils n'ont pas d'autre méthode à suivre. C'est la plus laborieuse, mais la plus sûre.

La tragédie ne peut plus garder aujourd'hui la forme consacrée par le XVIIe siècle. Il faut absolument qu'elle aborde la vie familière de l'antiquité. Si elle persistait dans le ton solennel, les efforts les plus généreux, l'habileté la plus profonde, ne la sauveraient pas de l'indifférence. En abordant la vie familière, elle ne fera d'ailleurs que se montrer fidèle à son origine, car les œuvres tragiques représentées devant le peuple d'Athènes ne ressemblent guère aux œuvres tragiques applaudies par la cour de Louis XIV. Ce n'est pas que je conseille aux poètes de nos jours d'imiter servilement la Grèce. En suivant une telle voie, ils seraient assurés de ne jamais rencontrer la popularité; ils pourraient tout au plus intéresser quelques esprits studieux : or toutes les formes de la poésie dramatique doivent s'adresser à la foule. Qu'ils demandent donc à l'antiquité des inspirations, mais qu'ils n'essaient jamais de copier les modèles qu'elle nous a laissés. M. Leconte de Lisle (que j'ai chicané injustement sur les knémides de Pâris, puisque l'expression employée par Homère comme adjectif possède aussi une valeur substantive), M. Leconte de Lisle, qui comprend si bien l'antiquité, pourrait, je crois, s'essayer dans la tragédie. S'il consentait à ne pas mêler ses sentimens individuels aux sentimens qui doivent animer les personnages, il obtiendrait l'attention et la sympathie de toutes les âmes délicates, et la foule n'assisterait pas sans émotion au développement d'une action, tout à la fois simple et pathétique, dont la Grèce aurait fourni tous les élémens. Pour tenter la tragédie, pour dédaigner les railleries qu'on lui prodigue chaque jour, il faut une certaine trempe d'intelligence que je crois reconnaître dans *Hélène* et dans *Niobé*.

La Grèce n'est pas d'ailleurs la source unique où doive puiser la tragédie. La Bible n'est pas une source moins riche et moins féconde

que les poèmes homériques. Si les chœurs d'*Esther*, d'*Athalie*, réunissent tous les suffrages par l'élégance du langage et l'élévation des sentimens, on peut sans impiété discuter la fidélité des tableaux présentés par le poète. Il serait imprudent sans doute de reprendre les sujets traités par Racine; mais il n'y a ni témérité ni présomption à s'engager dans la voie ouverte par lui sans suivre ses traces. Quoique Racine, en effet, pour écrire *Esther* et *Athalie*, se soit nourri de l'Ancien Testament, quoiqu'il ait dérobé tantôt au Livre des Rois, tantôt aux prophètes plus d'une expression hardie, plus d'un tour inattendu, ces deux admirables tragédies sont un peu trop françaises. Un poète qui choisirait dans la Bible un sujet tragique pourrait se montrer plus vrai, je ne dis pas dans le domaine des sentimens humains, mais dans le domaine historique. Ce dernier genre de vérité, dont Racine se souciait peu, n'est pas d'ailleurs la seule nouveauté que devrait se proposer un poète de nos jours. Si la vie familière trouve une grande place dans la poésie grecque, elle ne tient pas une place moins importante dans l'Ancien Testament. C'est pourquoi je pense que la tragédie biblique offrirait un puissant intérêt, si le poète acceptait franchement les conditions que je viens d'énoncer.

La vieille Italie se prêterait aussi docilement que la Grèce et la Judée au renouvellement de la forme tragique. J'admire aussi vivement que personne *Horace* et *Cinna*, *Sertorius* et *Nicomède;* je pense pourtant que les poètes de nos jours pourraient interroger Tite-Live et Tacite sans manquer de respect pour le génie de Corneille. L'histoire du peuple romain est aujourd'hui mieux étudiée, mieux comprise qu'au XVIIe siècle. Nous attachons plus d'importance aux traits qui lui appartiennent en propre, et nous ne cherchons pas dans la vieille Italie l'image de la France. Nous tenons compte de tous les élémens dont se compose la vie d'une nation, depuis l'industrie jusqu'à la religion. Si les poètes s'adressaient aujourd'hui à la patrie de Brutus et de Néron, ils seraient forcés d'être nouveaux sous peine de n'être pas écoutés, et quand je dis nouveaux, je n'ai pas besoin d'expliquer la portée de ma pensée : le respect de l'histoire serait une véritable nouveauté au théâtre.

Il y a pour la tragédie ainsi conçue, ainsi renouvelée, un écueil facile à prévoir. Il est à craindre que la Grèce, la Judée, l'Italie, mieux étudiées, mieux comprises, ne détournent les poètes tragiques de l'analyse et de la peinture des sentimens humains. C'est un danger sans doute, mais il ne faut pas l'exagérer. L'histoire sans la philosophie n'est qu'un passe-temps puéril, et j'aime à croire que les poètes qui auraient pris la peine de sonder l'antiquité n'oublieraient pas d'interroger leur conscience avant de se mettre à l'œuvre. L'écueil dont j'ai parlé ne serait vraiment périlleux que pour les esprits

frivoles. Quant aux intelligences élevées, elles n'ont pas à s'en inquiéter, car elles ne cherchent dans l'histoire que l'expression des idées et des passions humaines. La couleur des faits n'est pas ce qui les séduit. Nous n'avons pas à redouter qu'elles oublient l'homme pour le costume ou l'ameublement. Le temps de ces badinages est aujourd'hui passé; l'archéologie cède le pas à la philosophie. La foule ne se contente pas du plaisir des yeux, elle demande des émotions et des enseignemens.

Quant à la comédie, il semble que nous n'ayons pas le droit de nous plaindre. Il n'y a pas une nation en Europe qui produise, bon an, mal an, une telle quantité d'ouvrages consacrés à la peinture des vices et des ridicules. Quittez la France, et vous trouverez en Allemagne, en Italie, en Angleterre, en Espagne, les plaisanteries applaudies sur nos théâtres de boulevard. L'Europe accueille avec empressement les moindres parcelles de l'esprit français. Serons-nous plus sévères que l'Europe? Nous reconnaissons volontiers tout ce qu'il y a d'ingénieux et d'égrillard dans ces improvisations de chaque jour; mais nous ne saurions les accepter comme des œuvres dignes d'une étude attentive. Nous avons la comédie de mœurs et la comédie de fantaisie; à côté des ridicules éphémères esquissés par un crayon habile, nous avons des boutades hardies qui relèvent du seul caprice, qui égaient les plus moroses pendant une soirée. Avons-nous la comédie de caractère, la seule qui mérite vraiment le nom de comédie, qui réunisse le plaisir à l'enseignement? Qui oserait le dire? L'esprit le plus bienveillant ne saurait accepter pour héritiers de Molière les écrivains qui ont pris aujourd'hui possession de la scène comique. On dit et on répète à satiété que la comédie de caractère est une forme vieillie, qu'il faut y renoncer sous peine de se condamner à d'éternelles imitations. Pour ma part, je suis loin de partager cet avis : je crois fermement qu'il est permis de revenir à la comédie de caractère sans copier le XVII[e] siècle, sans copier Plaute et Térence, que Molière n'avait pas négligés. Sans doute les types ne sont pas innombrables; mais ils se renouvellent et se rajeunissent. Les vices et les ridicules que Molière semble avoir épuisés ne sont pas aujourd'hui ce qu'ils étaient sous Louis XIV. Si le fond est demeuré le même, l'apparence a changé. La comédie telle que la comprenait Aristophane est aujourd'hui impossible parmi nous pour des raisons que je n'ai pas besoin de déduire. La comédie de mœurs, attrayante et gaie, j'en conviens, représentée de nos jours par des œuvres ingénieuses dont je n'entends pas contester le mérite, n'offre pourtant qu'un intérêt secondaire. Il faut donc revenir à la comédie de caractère. Est-ce à dire que je conseille aux poètes de notre temps de calquer *le Misanthrope* et *les Femmes savantes*, et de réduire leur tâche à la reproduction servile des pensées enfantées par un génie

puissant? Un tel conseil ne sortira jamais de ma bouche. Je recommande le procédé de Molière comme excellent, mais il me semble que le procédé une fois accepté, il y a diverses manières de l'appliquer. Tout en conservant à l'analyse des sentimens une place importante, il n'est pas défendu d'introduire dans le développement de la fable un peu plus de mouvement. Ce qu'il faut étudier, ce qu'il faut méditer sans relâche, c'est l'art profond qui a présidé à la création de ces œuvres savantes que le vulgaire croit écrites sans effort; là les moindres incidens relèvent de la nature même des personnages, tandis que, dans les comédies qui se multiplient sous nos yeux, nous voyons presque toujours le caractère des personnages sacrifié au désir de prodiguer, de varier les incidens. La méthode inaugurée au XVII[e] siècle est d'une pratique plus difficile que la méthode inaugurée de nos jours; mais le but qu'elle se propose est bien autrement élevé que le but rêvé par les écrivains de notre temps. La comédie de caractère part de la réalité pour s'élever jusqu'à la vérité, jusqu'à l'expression idéale des vices et des ridicules; la comédie de mœurs ne cherche et ne voit rien au-delà de la réalité. Or, dans la comédie comme dans la tragédie, comme dans le drame, l'imitation n'est qu'un moyen, et rien de plus; c'est ce que Molière, Corneille et Shakspeare ont compris, ce qu'ils ont affirmé, ce qu'ils ont démontré dans toutes leurs œuvres. Dans *l'École des Femmes* comme dans *Cinna*, comme dans *Hamlet*, l'idéal domine la réalité.

Vérité vulgaire, me dira-t-on, vérité inutile à rappeler! Pourquoi donc cette vérité si vulgaire est-elle méconnue aujourd'hui par la plupart des écrivains? Ils croient avoir touché le but quand ils ont copié ce qu'ils voient. Il n'est donc pas hors de propos de reprendre en main la cause de l'idéal. La comédie, qui, pour les esprits inattentifs, semble circonscrite dans les limites de la vie réelle, n'offre pas à l'imagination un champ moins vaste que la tragédie et le drame, et je ne crois pas gaspiller mes paroles en développant de nouveau une idée déjà développée tant de fois. De toutes les formes de la pensée, la forme dramatique est aujourd'hui celle qui semble étudiée avec le plus d'ardeur; à ne consulter que le chiffre des pièces représentées chaque année, il ne serait pas permis d'en douter. Pour moi, je pense que la vérité se trouve dans l'affirmation contraire. L'industrie dramatique est une des plus florissantes de notre pays : l'art dramatique n'est pas cultivé avec autant de ferveur et de désintéressement que la poésie lyrique. Tant que l'idéal n'aura pas repris au théâtre le rang qui lui appartient, nous verrons l'art étouffé par l'industrie. C'est pourquoi je ne me lasse pas de proclamer l'insuffisance de l'imitation. Le paradoxe le plus ingénieux, le plus attrayant, ne vaut pas la plus vieille des vérités.

GUSTAVE PLANCHE.

LA CONVENTION

Histoire de la Convention nationale, par M. de Barante; tomes III, IV, V et VI.

Il y a deux ans, lorsque M. de Barante commençait cette publication maintenant achevée, l'histoire de la convention avait, il faut le dire, plus d'à-propos qu'aujourd'hui. C'était un sujet de circonstance. Nous sortions de 1848, nous touchions à 1852 : on avait fait un 10 août, on nous promettait une terreur. Chacun avec anxiété cherchait dans nos fastes révolutionnaires le souvenir ou l'exemple, soit des excès qu'il avait vus la veille, soit des calamités qu'il attendait le lendemain. Tout cela, nous le reconnaissons, est déjà loin de nous; mais parce que l'ouragan, dont tant de gens avaient peur, s'est évanoui avant de naître, parce que le vent s'est élevé d'un autre point de l'horizon et nous a transportés tout d'un trait en brumaire sans passer par prairial, s'ensuit-il qu'une exacte peinture des misères et des crimes que peut engendrer chez nous la fièvre démocratique soit désormais hors de saison?

M. de Barante ne l'a pas cru. Il a continué son œuvre, comme si rien n'était changé, sans se détourner ni se ralentir. Et maintenant sa tâche est remplie. Nous avons un récit véridique et complet de ces trois années formidables, la plus dure, la plus horrible épreuve qu'ait subie notre patrie. Un tel livre a beau ne pas répondre aux préoccupations du jour, il n'en est pas moins opportun et salutaire. C'est dans les temps de calme et de silence qu'il faut s'aguerrir à la tempête. L'esprit démagogique n'est pas toujours menaçant, il a ses heures de lassitude, ses momens de défaillance; mais se tient-il jamais pour battu? est-il jamais plus à craindre que lorsqu'il paraît endormi? Ce n'est donc pas un anachronisme que de méditer, même

aujourd'hui, sur ces temps de sinistre mémoire, et de signaler à un pays où tout s'oublie si vite l'abîme constamment ouvert sous ses pas. Il y a des gens, nous le savons, qui fuient ces souvenirs, de peur de troubler leur repos. Il leur faut de moins sombres lectures. A quoi bon étudier des temps qui ne reviendront plus? — Ils ne reviendront plus si vous êtes sur vos gardes, si les générations qui vous suivent ne s'engourdissent pas dans un oubli trompeur, si le danger leur apparaît et les tient en éveil. Il faut donc leur parler des maux que nos pères ont soufferts, leur en dire les vraies causes, les préparer d'avance à n'être dans l'occasion ni effrayées ni surprises. Voilà ce qui donne à l'œuvre de M. de Barante un éternel à-propos.

Pas plus aujourd'hui qu'il y a deux ans nous ne voulons analyser cette histoire (1), en suivre pas à pas les dates et les faits, en réciter la table des matières; mais pour achever d'apprécier le plan, le but, la méthode de l'auteur, pour faire sentir l'esprit, le caractère général de son œuvre, est-il un moyen plus sûr que de le suivre dans son récit? Parcourons donc ces quatre nouveaux volumes, essayons d'en signaler au moins les sommités et de nous orienter ainsi au travers des événemens et des péripéties qu'ils renferment.

Le second volume s'arrêtait aux approches du 31 mai. Le troisième est consacré d'abord à reprendre et à raconter en détail les faits précurseurs de la crise. Triste récit où apparaît pour la dernière fois l'imprévoyante faiblesse des girondins! Dans ces deux mois qui précèdent leur chute, ils préparent eux-mêmes tout ce qui doit la précipiter. C'est par eux que le tribunal révolutionnaire était né; c'est encore d'eux que vient le comité de salut public. Ils font décréter la dictature, sans s'être au moins assurés qu'ils l'exerceront par eux-mêmes. La destinée de ces hommes de parole, qui avaient besoin de la liberté, qui l'invoquaient sans cesse, était d'être les premiers auteurs de toutes les lois qui l'étouffaient. Et pourtant que de leçons, que d'avertissemens n'avaient-ils pas reçus? Au moment où Isnard, pour échapper à une difficulté passagère, pour écarter les soupçons de complicité avec Dumouriez, demandait, au nom de ses amis, cette création nouvelle, ce comité d'exécution entre les mains duquel l'assemblée devait abdiquer, leurs ennemis n'avaient pas pris la peine de déguiser la portée du projet. Marat, de sa voix cynique, avait dit à l'assemblée : « Il faut qu'on sache bien ce que nous allons voter. C'est la violence, c'est le despotisme de la liberté qu'il s'agit d'organiser pour écraser le despotisme des rois. » La franchise du commentaire souleva bien quelque objection : les girondins hésitèrent, mais n'en votèrent pas moins. Après avoir lancé l'assemblée, reculer n'était plus possible : le vote fut rendu. Ils venaient de doter leur pa-

(1) Voyez la livraison de la *Revue* du 1er octobre 1851.

trie de l'instrument de tyrannie le plus puissant qui ait jamais existé.

Puis, quelques jours après, à quoi dépensent-ils leurs efforts? Qu'obtiennent-ils de l'assemblée à force d'éloquence? L'accusation de cet abject Marat. Satisfaction puérile! Ils lui ménagent un triomphe. Ce tribunal où ils l'envoient, ce tribunal dont l'invention leur appartient, ils l'ont laissé peupler de leurs plus fougueux ennemis. Marat absous, applaudi, couronné de fleurs, transporté sur les bras d'un cortége déguenillé, revient insolemment s'asseoir sur ces bancs qu'ils avaient cru purger de sa présence, et s'apprête à commander contre eux un plus sérieux ostracisme.

Malgré cette série d'impardonnables fautes, ils avaient alors pour eux, ne l'oublions pas, les vœux, les sympathies, les secrets encouragemens des opprimés de tous les partis, c'est-à-dire de la France muette et tremblante, de la France, les jacobins exceptés. Plus les sans-culottes grandissaient en audace, en démence, en fureur, plus les girondins gagnaient en estime et en bonne renommée. La société dissoute et dispersée, sans courage et sans espoir, se tournait vers eux avec reconnaissance comme vers ses derniers défenseurs. « On oubliait, dit M. de Barante, le mal qu'ils avaient fait l'année précédente, l'encouragement qu'ils avaient donné à la faction qui les menaçait aujourd'hui, le 10 août qu'ils avaient suscité et dont ils réclamaient la complicité, leur coopération empressée ou docile à toutes les mesures révolutionnaires, la mort du roi lâchement votée, tout leur passé si récent : on voyait en eux des sauveurs. » Dans les départemens, dans les villes surtout, à Bordeaux, à Lyon, à Marseille, on leur tressait des couronnes, on chantait leurs louanges, on leur envoyait des adresses et des députations. Ce mouvement des esprits, où ne se mêlait encore aucune pensée de royalisme ni de contre-révolution, avait gagné l'assemblée elle-même : la majorité, jusque-là flottante, se décidait de plus en plus pour la gironde. Qu'on juge de la rage des jacobins! Ils étaient avertis par leur vaste correspondance que partout ils perdaient du terrain. A Paris même l'influence allait leur échapper. Si une fois les modérés devenaient les plus forts, s'ils faisaient la constitution, s'ils composaient un gouvernement, c'en était fait de la puissance jacobine. Il n'y avait donc pas à balancer, il fallait un coup de force, un coup d'état, un nouveau 10 août; il fallait traiter la convention comme on avait traité la monarchie. De là le 31 mai.

Cette journée était depuis six mois dans la pensée de Robespierre; dès que l'urgence en fut comprise par le parti tout entier, vers la fin d'avril environ, le travail insurrectionel commença. Il faut suivre dans le récit de M. de Barante les longs apprêts, les savans préliminaires de cette émeute. Ce sont des détails instructifs. Les traditions du 20 juin et du 10 août étaient encore toutes fraîches, on s'y con-

forma ponctuellement, selon l'usage des partis, qui copient à satiété les moyens qui leur ont une fois réussi. Il y avait lieu pourtant, en cette circonstance, à procéder plus simplement. Tant de précautions et de conciliabules n'étaient pas nécessaires : on complotait à coup sûr. Que pouvaient les girondins? Ils avaient contre eux la commune, le tribunal révolutionnaire, tous les agens de l'autorité publique; ils ne pouvaient donner un ordre sans être désobéis. Dans le lieu même de leurs séances, les tribunes publiques vociféraient contre eux sans qu'ils eussent le pouvoir de chasser les perturbateurs. Il est vrai qu'au scrutin ils avaient la majorité, c'est-à-dire quelques voix de plus que leurs adversaires, voix timides, incertaines, toujours prêtes à les abandonner. Mieux eût valu quelques soldats : ils n'en avaient pas un. Les seules troupes qu'il y eût alors dans Paris étaient quelques milliers de volontaires recrutés dans les cabarets pour la guerre de Vendée, et soldés par la commune, qui les avait mis sous les ordres du septembriseur Henriot. Ainsi ceux contre qui tant de gens conspiraient n'étaient pas difficiles à vaincre. Ils n'avaient que des phrases pour lutter contre des bras, des piques, des canons, et leurs plus grands ennemis, c'étaient encore eux-mêmes, c'étaient leurs indécisions, leurs faiblesses, leur incurable imprévoyance. S'ils avaient été d'autres hommes, ils auraient eu des défenseurs : une partie des sections se prononçaient pour eux sans oser se mettre en mouvement. En payant de leur personne, ils les auraient entraînées, et alors quel désarroi dans les rangs de l'insurrection! La moindre démonstration de résistance eût dérangé tous les calculs. N'avait-on pas vu, dans la soirée du 26 mai, la société des jacobins éperdue, consternée à la seule nouvelle que la section de la Butte des Moulins venait de prendre les armes pour l'assemblée? L'idée qu'un modéré pût se battre faisait sur ces buveurs de sang l'effet d'un coup de foudre; la séance fut suspendue; il fallut que Robespierre les gourmandât et leur prouvât que la nouvelle était fausse, sans cela ils ne l'auraient point écouté. Avis éternel à ceux qui ont affaire à la démagogie : elle n'avance que quand on recule; dès qu'on marche en avant, elle fuit.

Danton, avec ce langage pittoresque et grossier dont il usait dans les couloirs et qui valait cent fois mieux que ses déclamations de tribune, dépeignait à merveille la situation des deux partis : « Je sais bien, disait-il, que nous sommes en minorité dans l'assemblée; nous n'avons pour nous qu'un tas de gueux qui ne sont patriotes que quand ils sont soûls. Nous sommes un tas d'ignorans : Marat n'est qu'un aboyeur, Legendre n'est bon qu'à dépecer sa viande, les autres ne savent que voter par assis et lever. Nous sommes bien inférieurs en talens aux girondins; mais si nous avions le dessous, ils nous feraient un crime des journées de septembre, de la mort de Capet et du 10 août, dont ils ont été d'accord. Il faut donc marcher sur eux : ce

sont de beaux parleurs qui délibèrent et qui tâtonnent; nous avons plus d'audace qu'eux, et la canaille est à nos ordres. »

C'était bien juger son monde. Tout se passa comme il avait prévu. Les beaux parleurs tâtonnèrent, et au dernier moment tentèrent un expédient qui hâta la catastrophe. Une commission extraordinaire de douze membres, placée momentanément au-dessus du comité de salut public lui-même, fut chargée de veiller à la défense de l'assemblée. Le scrutin y fit entrer douze girondins, avec mission de faire de la force, bien que la majorité, en les nommant, fût résolue d'avance à les abandonner si par hasard ils en faisaient. La commission renouvela la faute commise le mois précédent; au lieu de casser la commune et d'éteindre hardiment ce foyer d'insurrection, elle fit arrêter un homme. Ce ne fut plus Marat, ce fut Hébert, le substitut de la commune, l'ignoble auteur du *Père Duchêne*. De ce moment, la populace eut un mot d'ordre plus commode et moins contestable que l'expulsion des députés de la droite; elle demanda la liberté d'Hébert et la suppression de la commission des douze. A peine sa voix eut-elle grondé, que la pauvre commission, dans un abattement indicible, lâcha son prisonnier et offrit sa démission. C'était abdiquer devant l'émeute, arrêt de mort de tout pouvoir, quel qu'il soit. Le dénoûment devenait inévitable; il fut aussi prompt qu'au 10 août. Les deux coups de main, comme les deux complots, étaient calqués l'un sur l'autre; ce furent les mêmes rôles, presque les mêmes acteurs. Il y manqua pourtant le dévouement des Suisses, car personne ne se fit tuer cette fois. Pache, le nouveau maire, suivit dévotement la trace de son prédécesseur : il rassura la convention jusqu'au dernier moment, comme Pétion avait rassuré le roi. « Ce n'est rien, disait-il quand le tocsin sonnait, quand le canon grondait, quand le Carrousel était envahi par Henriot et sa bande, ce n'est rien qu'une insurrection morale. » Pétion n'avait pas mieux dit; mais cette fois Pétion était à la place du monarque : il allait, lui aussi, assister à sa déchéance. Et tout cela en moins d'une année! Quelle leçon! quel éclair dans cette nuit profonde! quelle intervention manifeste de la divine justice!

Quand Dieu par plus d'effets montra-t-il son pouvoir?

Mais les yeux ne devaient pas s'ouvrir, et la nuit n'en devint que plus profonde.

Si la lutte était encore possible avant le 31 mai, si les girondins, à leur poste, pouvaient risquer utilement leur vie, ils ne le pouvaient plus le lendemain. Les uns, et les plus notables, se soumirent au décret d'arrestation; d'autres, plus prudens, se cachèrent dans Paris; ceux qui s'échappèrent pour en appeler à la force firent vainement un essai de guerre civile. Non-seulement ils avaient porté à Évreux et à Caen ces faiblesses de caractère qui les avaient perdus à Paris,

mais leur cause n'intéressait plus personne. Les mécontens de tous les partis qui les soutenaient la veille, lorsque le pouvoir était nominalement à eux, n'avaient aucune envie de se faire tuer pour le leur rendre. Autre chose est aider de ses vœux et même de ses efforts un gouvernement qu'on n'aime pas, afin d'en éviter un pire; autre chose en renverser un, si mauvais qu'il soit, sans savoir à qui profitera sa chute. On se contente d'un pis-aller quand on le tient, on ne se bat pas pour le conquérir. M. de Barante demande avec raison à qui pouvaient s'adresser les girondins proscrits? Aux amis de la monarchie? Ils se vantaient de l'avoir renversée. Aux parens des émigrés? Il n'était pas une loi de spoliation ou de sang qu'ils n'eussent proposée ou votée. Aux familles religieuses? Ils tenaient à honneur d'avoir persécuté les prêtres. Ils n'avaient de soutiens naturels que les républicains modérés, parti peu nombreux même alors, habile à faire les affaires de la démagogie, incapable de jamais sauver ni sa cause ni ses amis. La révolte des girondins était donc chimérique. C'était encore de la déclamation. Au bout de quelques semaines, il ne resta plus vestige de leur échauffourée. Lyon lui-même, qui seul avait vaillamment résisté, succomba dans sa lutte héroïque, et la montagne n'eut plus en face d'elle à l'intérieur d'autres ennemis que les paysans vendéens. Ceux-là étaient redoutables, parce qu'ils étaient des cœurs simples, obéissant à leurs croyances, et non des rhéteurs fourvoyés luttant pour leur ambition; mais ces derniers champions de la foi croyaient à l'impossible, à la résurrection pure et simple de l'ancien régime, sans mélange ni transaction. De là leur enthousiasme et leurs victoires; de là aussi leurs inévitables revers. Les Vendéens succombèrent comme avaient succombé les Lyonnais; en moins de six mois, ils cessaient d'être redoutables aux vainqueurs du 31 mai.

Ces luttes locales, partielles, isolées, sans unité d'opinion ni de drapeau, et par conséquent impuissantes, avaient pourtant un résultat. Pour la première fois depuis quatre ans, la France venait de se débattre contre l'insurrection. Jusque-là l'insurrection avait été acceptée comme un juge souverain et sans appel, donnant à qui bon lui semblait le pouvoir. Roi, assemblée, magistrats, fonctionnaires, corps publics, simples citoyens, tout le monde s'était incliné devant la toute-puissance de l'insurrection. Pour la première fois, on venait de contester ses arrêts, audacieuse nouveauté que les vainqueurs ne pouvaient souffrir. Ils allaient essayer d'étouffer dans son germe cet esprit d'affranchissement; ils allaient se fortifier dans la France vaincue et soumise comme dans une citadelle imprenable, au moyen d'un régime d'oppression et d'extermination systématique qu'aucun peuple civilisé n'avait encore subi. L'histoire conservait le souvenir des gouvernemens violens et sanguinaires qui avaient pratiqué la terreur;

ce qu'elle n'avait jamais vu, c'était un gouvernement professant la théorie de la terreur, en faisant une institution et une arme légale pour assassiner de propos délibéré toute une partie du peuple soumis à sa domination. L'histoire parlait aussi de gouvernemens révolutionnaires, c'est-à-dire nés du triomphe de la force, mais travaillant aussitôt à corriger ce vice originel et à s'assimiler aux anciens gouvernemens; ce qui ne s'était jamais vu, c'était un gouvernement se proclamant lui-même révolutionnaire, se déclarant incompatible avec tous les pouvoirs existans, leur jetant à tous un défi, et se donnant la mission de perpétuer indéfiniment la tempête d'où lui-même était sorti.

Tel fut pourtant le programme des hommes que la défaite des girondins laissait maîtres de la France, programme qu'ils rédigèrent en décret solennel, et que la convention, décimée et muette, vota le 10 octobre. Entre le 31 mai et le 10 octobre, tant qu'il y avait eu sur un point quelconque du territoire une lutte plus ou moins énergique, une ombre de protestation, les vainqueurs avaient ajourné cette proclamation publique de leur système. La terreur et le gouvernement révolutionnaire existaient déjà de fait, ils n'avaient pas encore pris place au Bulletin des lois; le tribunal était en exercice, il n'osait pas encore s'affranchir d'un semblant de procédure; la guillotine se dressait quelquefois, elle ne fonctionnait pas tous les jours. Ce ne fut qu'après la prise de Lyon, après les premiers désastres des Vendéens que Robespierre et Saint-Just se crurent assez forts, assez sûrs du lendemain pour mettre pompeusement la terreur à l'ordre du jour.

De ce moment, l'histoire n'est plus qu'un nécrologe, et M. de Barante semble accomplir un devoir funèbre en continuant son récit. Il ne parle pourtant que des plus illustres condamnés, de ceux qui tombent les premiers dans ce massacre juridique; mais la liste en est longue. En entrant dans de touchans détails sur les dernières heures de leurs vies, c'est presque une consolation qu'il nous donne : ainsi qu'il le dit lui-même : « Le courage et la noble contenance des victimes relèvent l'honneur national souillé par les bourreaux. »

Ce qui étonne, ce qui confond dans cet affreux régime, ce n'est pas son atrocité seulement, c'est sa durée. Le sac d'une ville, quelque désespérée qu'ait été la défense, quelque féroces que soient les vainqueurs, ne se prolonge pas au-delà de quelques jours; les bras se lassent de frapper; la satiété, le dégoût, mettent fin au carnage : ici le carnage a duré dix mois, sans interruption, sans relâche, les bourreaux s'échauffant toujours à mesure que les têtes tombaient. Et vingt-cinq millions d'hommes ont assisté à ce spectacle, le cœur paralysé, les bras glacés par la peur. Paris, pendant ces dix mois, a vu chaque jour, aux mêmes heures, le fatal tombereau suivre les mêmes rues,

toujours chargé de victimes humaines, et jamais un cri généreux n'est parti de la foule, jamais un noble effort n'a seulement été tenté; que dis-je? toujours il s'est trouvé des hommes, des femmes, des enfans pour jeter à ces malheureux des outrages et de la boue. Que faisaient donc les gens de bien? Chacun ne songeait qu'à soi, ne connaissant plus en ce monde d'autre soin, d'autre devoir que d'éviter la mort. Pour se sauver, les uns déguisent leur demeure, chargent leurs cheminées de bustes de Marat, tapissent leurs murs de ses images, s'abonnent aux journaux sans-culottes; d'autres se déguisent eux-mêmes, endossent la carmagnole, s'en vont à la section, jurant comme des crocheteurs, opinant comme des jacobins et finissant leur journée par entonner le soir *la Marseillaise* à l'Opéra, car les théâtres étaient ouverts, et dans les journaux du temps vous lisez sur la même page les noms des condamnés mis à mort le matin et ceux des comédies qui se joueront le soir!

Quand on n'a pas vécu dans ces temps désastreux, on ne peut s'en faire une idée; tant de crime et tant de lâcheté, notre esprit se refuse à y croire! Et pourtant, si jamais Dieu nous condamnait à revoir de tels jours, serions-nous plus vaillans que nos pères? Que de raisons d'en douter, — à commencer par cet égoïsme que les divisions des partis, leurs sottes rivalités, leur amour-propre invincible nous ont inoculé plus profondément que jamais, puis aussi cette doctrine si bien enracinée chez nous, que, quel que soit le gouvernement qui s'empare de la France, les gens de bien lui doivent leurs services et ne peuvent abandonner leurs fonctions! Admirable instrument de toutes les tyrannies! Croit-on que la terreur, par exemple, se fût ainsi établie et perpétuée, si tous ceux qui dans la convention la maudissaient tout bas avaient eu dès le premier jour, dès le lendemain du 31 mai, le courage alors facile de résigner leur mandat, de laisser à la montagne seule la responsabilité de ses crimes? Sans la sanction de leur présence, sans l'autorité d'une assemblée revêtue d'un caractère légal, c'est-à-dire en nombre suffisant pour voter, jamais les plus hardis montagnards, jamais surtout Robespierre, n'auraient seulement conçu ce qu'ils ont osé. Tenter alors des élections était chose impossible : il leur fallait une assemblée, et ils n'avaient que celle-là. Les membres de la plaine et du marais, les débris de l'ancien côté droit étaient donc pour Robespierre des instrumens indispensables; c'est à ce titre qu'il les a non-seulement sauvés de la guillotine, mais ménagés et caressés. Sans cet échange de bons offices, le salut de ces muets, de ces types du modérantisme, serait une énigme inexplicable. De telles complicités nous semblent plus honteuses que le crime lui-même. Les vrais coupables du sang versé ne sont pas seulement ceux qui l'ont répandu pour leur compte,

francs scélérats qui dans leurs discours affectaient, professaient, outraient, s'il est possible, leur propre scélératesse; ce sont ces hommes qui n'ont pas même osé fuir les bancs d'où leurs collègues venaient d'être arrachés, qui tous les matins sont venus s'y rasseoir, comme des automates, assidus, silencieux, se levant, s'asseyant dix fois, vingt fois par jour pour convertir en lois le vol ou l'assassinat : misérable métier qu'ils acceptaient pour vivre, uniquement pour vivre, comme l'un d'entre eux l'a depuis confessé!

A ce spectacle monotone et lugubre s'entre-mêlaient parfois des coups de théâtre imprévus. Le public étonné voyait passer sur la charrette les proscripteurs en guise de proscrits, et bien qu'après chacune de ces crises la persécution redoublât et le sang coulât à plus grands flots, il accueillait avec une joie secrète ces commencemens de réparation et de justice; sa patience s'en ranimait; il en concluait que ses maux pouvaient enfin avoir un terme. Deux châtimens de ce genre occupent une place principale dans l'histoire de la terreur et sont comme le prélude d'un châtiment plus solennel, du 9 thermidor. A quinze jours d'intervalle, les *hébertistes* d'un côté, les *dantonistes* de l'autre, sont frappés par le comité, c'est-à-dire par les trois hommes qui le dominent, Robespierre, Saint-Just et Couthon. Ces deux coups d'état sont des 31 mai en miniature, de même que le 31 mai lui-même n'est qu'un diminutif du 10 août. Les procédés se simplifient avec l'expérience : on ne convoque plus la canaille, on n'arme plus les sections; point de canon, point de tocsin; on fait tout simplement arrêter dans leur lit les hommes dont on veut se défaire, et Paris à son réveil apprend que le père Duchêne et ses ignobles compagnons, ces extravagans démoniaques, vont passer par la guillotine, que la commune est renversée, cette commune par qui fut fait le 31 mai, par qui sont au pouvoir ceux qui la déciment aujourd'hui. Le comité la détruit pour n'être pas détruit par elle, et Paris d'applaudir : il n'en est pas plus libre, mais c'est toujours des oppresseurs, des aboyeurs de moins!

Puis quinze jours après, le 2 avril, c'est le tour de Danton. Il est accusé, qui l'eût cru? de modération, de clémence. Il a pris en dégoût les massacres depuis qu'il ne les commande plus. Il s'est aperçu, un peu tard, qu'on ne fondait rien dans le sang; il voudrait modérer, régulariser le torrent que sa violence a déchaîné; en un mot, il se fait girondin. Il rêve, il poursuit des chimères, comme ces beaux parleurs dont naguère il se moquait. Comme eux, au lieu d'agir, il délibère, il tâtonne : plus d'audace, plus de Danton. Une fois dans le cachot d'Hébert, il ne pèse pas plus que lui; sa mort étonne un peu plus, réjouit un peu moins, mais n'émeut pas davantage.

Après ce double coup, la table est rase à gauche aussi bien qu'à

droite. Les triumvirs ou plutôt les décemvirs, car le comité n'est pas encore divisé, n'ont plus rien qui leur porte ombrage. « Maintenant, s'écrie Robespierre, nous sommes dégagés des conspirateurs, nous n'avons plus d'obstacle à rendre le peuple heureux. » Et pour travailler au bonheur du peuple, il fait ajouter quatre sections au tribunal révolutionnaire, afin d'imprimer à la justice une salutaire activité, afin que le peuple ait la consolation de voir tomber moins lentement la tête de ses ennemis. Puis, comme en dépit de ce renfort le sang ne coulait pas assez vite, comme les prisons, encombrées par la *loi des suspects,* ne se vidaient pas assez tôt, le génie révolutionnaire enfante son chef-d'œuvre, la loi du 22 prairial, la *loi des condamnés,* la loi de l'extermination en masse. Plus d'instruction, plus d'interrogatoires préalables, plus de témoins, plus de défenseurs; rien que des *preuves morales* et la *conscience* du juge! « La convention frémissait d'épouvante, nous dit M. de Barante, en écoutant Couthon développer ce projet. » Il fallut pourtant le voter séance tenante, sans sursis, sans amendement. « Point de délai, répondait Robespierre à quelques voix timides murmurant l'ajournement, vous devez décréter sur-le-champ, parce que vous n'êtes plus sous l'empire des factions, parce que tout délai serait pour les conspirateurs un moyen de corrompre l'opinion; quiconque est embrasé de l'amour de la patrie doit accueillir avec transport le moyen de frapper ses ennemis. »

Voilà comment le dictateur usait de sa victoire. Devenu tout-puissant, maître absolu, il semblait de plus en plus avide de vengeance et de sang. Moins on lui résistait, plus il était impitoyable. Les quatre derniers mois de son règne, depuis la mort de Danton jusqu'au 9 thermidor, virent tomber plus de victimes que tous les autres ensemble. C'est la terreur dans la terreur. A Paris, sous les yeux de la convention et des triumvirs, le nombre des exécutions alla toujours croissant jusqu'à l'heure de la délivrance; mais là du moins les têtes ne tombèrent qu'une à une. En province, on perdait moins de temps: les mitraillades de Lyon avaient enseigné un moyen plus sommaire de rendre la justice; on en usa pendant ces quatre mois avec d'affreux raffinemens. Les noyades de Nantes, les massacres d'Arras, les boucheries de Bédouin et d'Orange, firent presque oublier les tueries des Brotteaux.

Faut-il croire, comme le veulent quelques historiens, que Robespierre fût las et dégoûté de son système; que s'il eût encore vécu seulement quelques jours, il allait devenir clément et modéré? Est-il vrai que la terreur, qui cessa par sa chute, eût également cessé par son triomphe? De quelle preuve appuie-t-on cette indulgente conjecture? On cite ce mot de Saint-Just : « Encore quelques châti-

mens, et nous mettrons la clémence à l'ordre du jour. » Mais à bon entendeur ce mot ne promet pas, il menace; aussi ne rassura-t-il personne. Quant à Robespierre lui-même, pas un acte, pas une parole qui ait laissé percer, même au dernier moment, un symptôme quelconque de projets pacificateurs. Que se passait-il dans sa froide cervelle? Personne ne le peut dire. Ce que nous savons, c'est que les jacobins étaient sa force, que c'est par eux qu'il dominait la convention et par la convention la France. S'il leur parlait en maître, s'il les tançait quelquefois, au fond il leur obéissait toujours; il ne pouvait s'en séparer. Les jacobins savaient très bien, tous par instinct, quelques uns par réflexion, qu'ils ne survivraient pas à la terreur. Ce n'étaient pas seulement leurs haines politiques qui les condamnaient à verser du sang, c'était la conscience de leurs propres méfaits. Ils se sentaient incompatibles avec toute société gouvernée par des lois. Le retour de la justice était pour eux l'heure du châtiment; ils n'avaient de salut que dans le désespoir. Et l'on voudrait que Robespierre eût rêvé la douceur et la modération, au risque de rompre avec eux, de perdre son armée, de se livrer sans défense à l'ennemi, de provoquer une réaction impossible à contenir! Non, comme les jacobins, il fallait qu'il marchât toujours dans sa route sanglante; il ne pouvait s'arrêter qu'à l'abîme. Ni l'idée ni le pouvoir de mettre fin à la terreur ne devaient appartenir à ceux qui l'avaient créée. La guillotine était une machine indomptable que ne pouvaient plus arrêter ceux qui l'avaient mise en mouvement.

A défaut de ces nécessités de situation, Robespierre, par son seul caractère, eût été inaccessible aux idées qu'on lui prête. Jamais il ne se fût résigné à la clémence, parce que jamais l'extermination des aristocraties de naissance, de richesse, et surtout de talent et de réputation, n'eût été complète et suffisante à son gré. La haine était le fond de son âme et de sa politique. M. de Barante, qui le connaît et qui le peint jusque dans ses moindres replis avec une sagacité pénétrante, le montre médiocre en tout, supérieur seulement dans la haine. Personne n'a poussé plus loin l'art de perdre ses ennemis. L'envie le rendait habile, presque éloquent; parfois aussi elle tournait en fureur et le faisait sortir de son impassibilité. Deux choses lui étaient également impossibles, supporter un rival et la contradiction.

Cette horreur de la contradiction hâta l'heure de sa chute. Ses collègues des comités étaient à genoux devant lui; il les trouvait irrespectueux et indociles. Discuter avec eux était une souffrance. Peu à peu il s'éloigna, s'isola, devint comme étranger au comité et ne parut plus qu'aux Jacobins, où il trônait tout à son aise. C'était en jouant le même jeu, en quittant ainsi la partie, que Danton s'était perdu, et avant lui la gironde. Robespierre l'oubliait, ou plutôt il se

croyait invulnérable : sûr de ses jacobins, sûr de la nouvelle commune, son œuvre, son enfant, tout lui semblait possible. Il ne quittait le comité que pour y rentrer bientôt en maître plus absolu, après une épuration dont il dressait déjà la liste. Ce qu'il ne voyait pas, c'est que l'émeute, son moyen habituel d'imposer sa volonté, commençait à avoir fait son temps. A force d'élargir le cercle des proscriptions, à force d'ensanglanter aussi bien les échoppes que les châteaux, on avait guéri tout le monde de la fièvre révolutionnaire; la populace avait perdu son feu; ses chefs étaient sans entrain; les ressorts de l'insurrection étaient usés et détendus. Robespierre obéissait donc à une routine à la fois impuissante et dangereuse en organisant un nouveau 31 mai contre ses derniers amis et ses derniers complices. Quant à ceux-ci, forcés de se défendre, forcés de risquer leurs têtes pour essayer de les sauver, ils ne s'apercevaient pas davantage de l'état nouveau des esprits. Aucun d'eux ne s'imaginait que l'heure de la justice eût sonné, aucun d'eux ne songeait à gouverner sans la guillotine; seulement ils n'en voulaient que pour autrui, pas pour eux. Ils se dévouaient non pour délivrer la France d'un tyran, mais pour échapper eux-mêmes à la tyrannie, sauf ensuite à en hériter.

Quel que fût leur motif, ils osèrent résister. Pour réussir, il n'en fallait pas davantage. Ici commence une ère toute nouvelle. Nous entrons dans la troisième phase de la vie de la convention et dans les deux derniers volumes de l'histoire de M. de Barante. C'est là que s'achève et se complète le tableau de la terreur, car rien ne fait comprendre ce qu'elle a été comme de voir ce qu'il a fallu de temps, d'efforts et de sang pour en sortir, c'est-à-dire pour renoncer aux habitudes violentes et despotiques qu'elle avait fait contracter, pour accoutumer les esprits à un autre procédé de gouvernement que l'oppression et l'extermination. On se figure assez généralement le 9 thermidor comme un changement à vue, comme une grande et subite délivrance; on croit que du soir au matin la France a recouvré la vie et la liberté, que toutes les poitrines ont aussitôt respiré largement, que le règne de la justice a été sinon rétabli de fait, du moins hautement reconnu et proclamé. Consultez M. de Barante, et vous saurez à quoi vous en tenir. Cette partie de son livre est vraiment neuve et instructive; elle est à la fois plus franchement originale et d'une vérité plus saisissante que tout le reste de l'ouvrage. Nul n'avait compris comme lui et si bien mis au jour les caractères complexes de cette époque, ses instincts pervertis, ses penchans tyranniques, sa perpétuelle confusion des idées de justice et de vengeance; jamais on n'avait analysé du haut d'une politique aussi saine et aussi libérale l'esprit thermidorien, c'est-à-dire l'état de la France durant

cette réaction non moins révolutionnaire que la révolution elle-même.

La victoire de thermidor, comme toutes les victoires précédentes, fut scellée du sang des vaincus. Robespierre et ses deux acolytes n'étaient pas tombés seuls; outre son frère et Lebas, qui voulurent mourir avec lui, outre Henriot, Coffinhal et quelques représentans, soixante-dix membres de la commune et vingt et un autres individus, en tout cent trois personnes, furent dans les vingt-quatre heures envoyés au supplice sans jugement, sans discussion, sans constatation régulière de l'identité de chacun, en masse, par catégorie, la plupart sur de simples ouï-dire ou sur la proposition à peine écoutée de tel ou tel représentant. « Cette clôture de la terreur, dit M. de Barante, lui appartenait donc encore. »

Le lendemain commença la guerre entre les vainqueurs. Ils étaient de deux sortes. Nous ne parlons pas des membres de la plaine : ceux-là n'avaient pris parti que vers la fin de la journée, lorsque le sort s'était prononcé, lorsque leur maître était presque à terre; nous parlons des meneurs. C'étaient d'abord les terroristes du comité, les Billaud-Varennes, les Collot d'Herbois, séïdes de Robespierre, s'il n'eût pris fantaisie de se débarrasser d'eux, admirant sa politique, choqués seulement de son orgueil, de sa dévotion à l'Être suprême et de ses airs de marquis; du reste les mains encore fumantes du sang versé dans leurs missions, se glorifiant de l'avoir répandu, se promettant de faire longtemps encore *transpirer le corps social par raison de santé,* et professant, comme leur ami Barrère, que *les morts seuls ne reviennent pas*. A ces gens-là s'étaient unis, pour le jour du combat, les Tallien, les Barras, les Bourdon, les Legendre, tous amis et disciples de Danton, montagnards et septembriseurs comme lui. Ils l'avaient renié prudemment après sa chute; ils s'étaient fait oublier sur quelques bancs obscurs de la montagne, mais l'occasion d'une revanche et surtout la perspective d'un danger personnel leur avaient subitement rendu le courage et la voix.

A qui allait passer l'héritage de Robespierre? Des deux côtés les hommes se valaient. Entre Collot d'Herbois et Tallien, par exemple, quelle était la différence? L'un venait de faire de la terreur à Lyon, l'autre en avait fait six mois auparavant à Bordeaux. Seulement un instinct secret, une certaine habitude d'obéir aux circonstances, avaient averti Tallien et ses amis que la chance pouvait tourner, que mieux valait servir la république avec un peu moins d'ardeur. Ils n'en restaient pas moins jacobins au fond de l'âme, sans remords et même sans regrets. Pourquoi rougir de leurs anciens exploits? Que pouvaient-ils se reprocher? Ils avaient eu la fièvre comme tout le monde; ils avaient agi selon le temps. — Tel est, dit M. de Barante,

le cynique langage que, de révolution en révolution, ont constamment tenu les survivans de l'école de Danton. — École vraiment féconde, qui paraît décidée à ne périr jamais.

Pour disputer la place aux débris du parti terroriste, que pouvaient faire les débris du parti de Danton? Les classes inférieures, les faubourgs, les sociétés populaires, tout le vieux flot révolutionnaire en un mot appartenaient de droit aux premiers. Force était donc de chercher ailleurs un appui.

C'est alors qu'apparaît sur la scène un personnage tout nouveau, l'opinion. Jusque-là ce qu'on avait appelé l'opinion, c'étaient les hurlemens de la démagogie; les voix libres et raisonnables n'étaient comptées absolument pour rien. Il est vrai qu'elles étaient rares au début de la révolution. Dans ces premiers momens d'enthousiasme universel, les gens sensés, comme les autres, avaient perdu la tête; puis, lorsque la raison était revenue, la peur leur avait clos la bouche. Mais le coup de thermidor venait de les affranchir. Les terroristes des comités réduits à cette alternative, ou de sacrifier Robespierre, ou de se sacrifier eux-mêmes, avaient, en le renversant, renversé la terreur, c'est-à-dire supprimé la principale cause de l'effroi général et rendu à chacun la force de penser, d'espérer, de parler. De là une explosion irrésistible de vœux, de plaintes et de désirs; de là une force inconnue, une puissance toute nouvelle, justement appelée cette fois l'opinion.

Eh bien! c'est à cette nouveauté mystérieuse que les adversaires des comités, sous peine de succomber, étaient forcés de demander secours. Ils ne pouvaient opposer aux rancunes, aux fureurs de la démagogie que l'indignation des honnêtes gens; mais cette arme avait ses dangers. Les journées de septembre, oubliées seulement de ceux qui les avaient faites, étaient encore présentes à tous les souvenirs. Les amis, les parens des victimes savaient à qui attribuer leurs douleurs. S'ils étaient encouragés à la vengeance, où s'arrêteraient-ils? La réaction était donc à la fois un moyen de salut et une chance de ruine. Il fallait la provoquer pour achever de vaincre Robespierre dans son parti posthume, il fallait la comprimer pour n'être pas vaincus par elle. C'étaient deux nécessités égales de surexciter son énergie et de combattre ses exigences.

Ces difficultés et ces complications n'apparurent pas d'abord. La majorité de la convention, c'est-à-dire la plaine comme auparavant, mais la plaine affranchie et liguée avec cette petite fraction de montagnards dantonistes désignés depuis ce jour sous le nom de thermidoriens, la majorité, aux premières heures de la victoire, s'imagina que rien ne serait changé, que le régime révolutionnaire, en passant dans d'autres mains, dans des mains moins odieuses, n'en continue-

rait pas moins sa marche accoutumée. Les esprits même clairvoyans étaient si loin d'avoir compris ce qu'ils avaient fait la veille, que Barrère, ce glorificateur de tous les coups d'état, montant à la tribune pour célébrer le 9 thermidor, l'assimilait au 31 mai, et ne voyait dans la chute de Robespierre que la suite et la confirmation de la chute des girondins.

Mais bientôt les questions se présentèrent : au lieu de phrases, il fallut des votes. Et d'abord l'échafaud allait-il rester debout? La veille, à la barrière du Trône, pendant le tumulte de la journée, quelques heures avant la victoire, soixante têtes étaient encore tombées. Allait-on continuer? Le tombereau, déjà chargé, allait-il se mettre en marche? Un cri d'horreur fut la réponse, et l'échafaud fut abattu.

Était-ce tout? Le pourvoyeur de supplices, le tribunal révolutionnaire allait-il rester en fonctions? Qui eût osé le proposer? On mit aux voix la suppression du tribunal, et la suppression fut votée. Alors pourquoi laisser à Lyon, à Nîmes, à Orange, ces commissions encore plus promptes à l'assassinat que les jurés de Fouquier-Tinville? Pourquoi laisser subsister la base légale de toutes ces horreurs, la loi organisatrice des massacres, la loi du 22 prairial? Loi, juges, échafaud, en quelques heures tout fut emporté.

Il fallut voir aussitôt l'étonnement et la consternation de ceux-là même qui avaient rendu ces votes. « Quoi! plus de tribunal révolutionnaire, autant vaut dire plus de révolution. Comment tiendrons-nous en respect l'aristocratie et le modérantisme? Supprimons, si l'on veut, la loi du 22 prairial; mais avant cette loi le tribunal marchait avec vigueur *dans le sentier de la justice*. Retournons à ces temps heureux. » — Et par un revirement soudain, le comité de salut public est invité à maintenir intacte la législation du tribunal révolutionnaire antérieure au 22 prairial, et à réorganiser immédiatement le tribunal lui-même, « afin de ne pas laisser un dangereux répit aux ennemis de la chose publique. »

Le comité prend ce vote à la lettre, il maintient tout, même Fouquier-Tinville. Alors nouveau revirement. « Quel nom! s'écrie-t-on, l'opinion le repousse. » Et les applaudissemens d'éclater. « Qu'il aille cuver aux enfers le sang qu'il a versé! » Les applaudissemens redoublent, et sur-le-champ, d'enthousiasme, malgré le comité stupéfait, voilà Fouquier décrété d'accusation. Son arrestation et sa mise en jugement sont l'affaire d'un quart d'heure.

Telle est en abrégé l'histoire de la convention à partir du 9 thermidor. Chaque jour, elle est comme entraînée malgré elle à renier, à maudire, à renverser les institutions de la terreur; puis, par réflexion, elle s'y rattache comme à la clé de voûte de son propre édifice, elle les conserve, elle les rajuste, jusqu'à ce qu'une impulsion nouvelle en

fasse tomber quelques pierres. Mais que ce travail est lent! Pendant ces indécisions et ces alternatives, que de souffrances qui se prolongent, que de maux qui s'aggravent! Un rayon d'espérance était d'abord entré dans les prisons, on vit même quelques détenus rendus au jour et à leurs familles. Ausitôt les jacobins, les montagnards, les thermidoriens eux-mêmes, s'indignèrent. « Rassurez-vous, s'écria Barrère au nom du comité, il ne s'agit ni d'amnistie ni de clémence. Les patriotes incarcérés par le tyran auront seuls droit à la justice. Il n'y aura, comme par le passé, pour les aristocrates, que les fers ou la mort. » — « A la bonne heure, répondit la montagne, justice pour les patriotes, terreur pour les aristocrates. — Justice pour tout le monde, » osèrent murmurer quelques voix.

Justice pour tout le monde! quel mot! quel paradoxe! C'était la première fois, depuis plus de cinq années, qu'on se permettait un tel vœu, et personne, d'aucun côté, n'était en état de le comprendre. Les modérés, comme les jacobins, ne connaissaient, ne concevaient, ne voulaient pratiquer d'autre justice que la justice révolutionnaire, c'est-à-dire l'extermination de leurs ennemis. La violence était entrée dans toutes les âmes, la vue du sang en avait fait naître le goût. Personne n'aurait eu l'idée de jeter un voile sur le passé, d'étouffer les vengeances, de prévenir d'odieuses représailles; on ne pleurait pas ses parens, ses amis juridiquement égorgés, on songeait à châtier leurs bourreaux. Les hommes les plus humains, les plus doux, ne s'exprimaient qu'en style terroriste. « Frappez, disaient-ils dans leurs adresses à la convention, frappez au nom de l'humanité; la nature outragée demande vengeance; la terre est impatiente de s'abreuver du sang des tigres qui l'ont si souvent rougie du sang innocent. »

Il est vrai que les tigres de leur côté continuaient à rugir. Collot-d'Herbois, Billaut-Varennes, avaient compris la chute de Robespierre tout autrement que le public. Pour eux, son crime était l'indulgence, ils le disaient hautement. L'œuvre de thermidor était donc inachevée; les gens de bien ne pouvaient dormir tranquilles tant que ces hommes et leurs suppôts, les Amar, les Vadier, les Vouland, restaient debout et maîtres du pouvoir. Un mois se passa pourtant sans que personne osât les attaquer, et lorsqu'un enfant perdu de la réaction, naguère jacobin lui-même, Lecointre de Versailles, crut le moment venu de demander leur mise en jugement, un cri de *haro* s'éleva contre lui. L'assemblée n'avait aucun goût pour ceux qu'il accusait, mais elle sentit aussitôt que c'était son propre procès, le procès de la révolution tout entière, qu'on lui proposait d'instruire. Lecointre fut donc honni, bafoué, conspué, traité de fou par les uns, de traître par les autres, abandonné de tous, menacé de la guillotine. Sa proposition, repoussée, non par un simple ordre du jour, mais avec un témoignage

d'indignation, fut déclarée calomnieuse à l'unanimité, au milieu des plus vifs applaudissemens, et quelque temps après la convention, pour donner une preuve encore plus éclatante de la pureté de son sans-culottisme, décréta que les cendres de Marat seraient portées au Panthéon, car, il est bon de s'en souvenir, ce n'est pas la convention asservie et courbée sous le joug qui a commandé cette inepte apothéose, elle l'a votée en toute liberté, plus d'un mois après thermidor.

Mais Lecointre ne s'était trompé que de date. Dès la fin de septembre, la discussion qu'il avait prématurément provoquée se réveilla brusquement et prit un tout autre caractère. Les membres des anciens comités, réduits à la défensive, n'obtinrent cette fois qu'à grand'peine un ordre du jour pur et simple. Que s'était-il donc passé? La lumière s'était faite; la presse était devenue libre, ou plutôt, comme le dit M. de Barante, les journalistes qu'on ne guillotinait plus s'étaient peu à peu enhardis, avaient repris leur plume, et racontaient les actes de la terreur. Les jacobins s'imaginèrent d'abord qu'ils allaient disposer de la presse comme par le passé; mais cette arme dont ils avaient tant usé, qui leur avait donné tant de victoires, était maintenant aux mains de leurs ennemis. Dans la guerre de journaux, la chance n'était plus pour eux : le public ne prenait plaisir qu'au récit de leurs crimes. Paris, qui depuis près de deux ans, depuis que les journaux étaient muets, n'avait presque rien su des souffrances de la province, en accueillait avec avidité les tardives révélations. Chaque jour, dans les lieux publics, la lecture des journaux provoquait de bruyantes clameurs. Les provinces de leur côté prenaient courage et commençaient leurs confidences. De toutes parts pleuvaient des plaintes, des dénonciations, des suppliques, des adresses. La convention en recevait chaque matin des liasses dont la lecture faisait horreur.

Bientôt ces récriminations prirent un caractère encore plus solennel : les récits des journaux, les plaintes des victimes se transformèrent en documens authentiques et judiciaires. Le droit de défense venait d'être rendu aux accusés; les avocats étaient rentrés en exercice; un procès mémorable, le procès des Nantais, qui dura près d'un mois, mit au jour et démontra par pièces irrécusables toutes les turpitudes, toutes les atrocités du régime révolutionnaire. Une indignation générale éclata contre les représentans qui avaient commis ou autorisé ces forfaits, contre Carrier, l'inventeur des noyades de Nantes; contre Lebon, le massacreur d'Arras; contre d'autres encore non moins compromis, quoique plus obscurs. Il devenait presque impossible que ces hommes continuassent de siéger sur leurs bancs. La convention ne pouvait se le dissimuler, mais comme à aucun prix

elle ne voulait se laisser décimer de nouveau, elle se mit sur ses gardes. Des décrets furent préparés pour assurer aux représentans sinon l'inviolabilité, du moins de fortes garanties, en soumettant les mises en accusation à de lentes et difficiles formalités. Cette protection accordée aux Carrier, aux Lebon, fut accueillie par la montagne avec des transports de joie, mais presque aussitôt la réaction en prit occasion d'une revanche éclatante et décisive. « Oui, vous avez raison, s'écria-t-on des bancs de la droite, le titre de représentant est sacré, digne de respect; commencez donc par le respecter vous-mêmes : n'oubliez pas que près de cent de vos collègues croupissent depuis plus d'un an dans les prisons. Jugez-les, s'ils sont coupables; s'ils ne le sont pas, ouvrez-leur cette enceinte : qu'ils siégent ici avec nous. »

Le grand mot était lâché : c'était un nouveau 9 thermidor qu'on demandait à la convention. Il s'agissait de désavouer non plus seulement la terreur, mais le 31 mai, cette journée proclamée sainte et glorieuse entre toutes, cette journée qui depuis dix-huit mois était inscrite dans les éphémérides révolutionnaires à côté et presque au-dessus du 10 août et du 21 janvier. Les représentans dont on demandait le rappel avaient eu l'audace de croire que ce jour-là l'assemblée n'était pas parfaitement libre, qu'elle avait voté sous la pression d'Henriot et de ses canonniers; ils avaient protesté contre l'arrestation de leurs collègues. Les rappeler, n'était-ce pas amnistier les girondins eux-mêmes, faire amende honorable à leur mémoire, et réduire à néant le fantôme du fédéralisme?

Ici, comme pour la proposition de Lecointre, triompher du premier coup était chose impossible. Le rappel des soixante-treize (c'est ainsi qu'on désignait les représentans détenus, bien qu'ils fussent environ quatre-vingts) était à double titre une énormité politique, d'abord comme désaveu du 31 mai, puis comme déplacement des forces de l'assemblée. Ces quatre-vingts voix nouvelles auraient créé une majorité appartenant en propre au côté droit. Dès lors que serait devenue l'importance des thermidoriens, eux dont la situation était de servir d'appoint à la majorité, et qui se rendaient puissans et nécessaires en la déplaçant à leur gré? Aussi Tallien et ses amis éludèrent la question, prirent des faux-fuyans, invoquèrent des formes dilatoires, crièrent et firent crier par l'assemblée *vive le 31 mai,* si si bien que la proposition fut étouffée sous un ordre du jour équivalent à un atermoiement indéfini.

Mais cinq ou six semaines après, le 7 décembre, tout avait changé d'aspect. Le retour des détenus ne faisait plus question, personne n'eût osé le contredire, pas une objection ne s'éleva; l'assemblée impatiente ne donna que trois jours au comité pour lui soumettre

un décret de rappel : le comité le proposa dès le lendemain, et le rappel fut voté sur-le-champ par acclamation, aux cris de *vive la république!*

Il est vrai que les jacobins avaient pris soin de hâter cette métamorphose. Le spectacle de la réaction les jetait dans une sorte de démence; ils ne pouvaient s'accoutumer aux manifestations d'une opinion publique qu'ils ne maîtrisaient plus, à l'existence d'un peuple qui n'était plus le leur et qui se levait contre eux. Plus la terreur était maudite, plus ils s'obstinaient à la justifier, à la glorifier, plus ils prophétisaient sa prochaine résurrection. Exagérant, outrant dans de folles hyperboles leurs sanguinaires projets, ils demandaient un million de têtes au lieu des deux cent mille dont se contentait Marat. Devant la convention, leurs orateurs étaient plus calmes et plus prudens : ils restaient sur la défensive; mais le soir, à la tribune de la société, c'était une insolence incendiaire et factieuse qui ne respectait rien et s'attaquait directement à la convention elle-même. Quand on sut aux Jacobins que Carrier était menacé d'arrestation, Carrier leur fils chéri, le patriote selon leur cœur, quand le gouvernement conventionnel, cédant enfin aux assauts réitérés de l'indignation publique, eut prononcé la mise en accusation, ils tombèrent dans une exaltation fiévreuse et tentèrent de soulever leur vieille armée des faubourgs. Les journalistes, de leur côté, firent appel aux jeunes gens, à cette *jeunesse dorée* qu'ils excitaient, qu'ils enrôlaient chaque matin contre les terroristes, jeunesse armée de gros bâtons et s'arrogeant, faute de lois et de police, le droit de se faire justice à elle-même. Ces muscadins, comme on les appelait, suivis d'une partie du peuple des sections, vinrent mettre le siége devant la citadelle jacobine, devant cette vieille église où depuis cinq ans s'étaient couvés tant de crimes et où se préparaient encore à l'heure même de si détestables desseins. L'invasion fut brutale; les sans-culottes furent injuriés sans pitié, et quelques-uns roués de coups. Sans oser ni blâmer ni punir les assaillans, la convention, sous prétexte de rétablir le calme, prit un parti qui lui aurait paru la veille une folle témérité : elle déclara les séances de la société des jacobins suspendues, ordonna de fermer la salle, et s'en fit remettre les clés.

Fermer les Jacobins, mettre en jugement Carrier, c'était la guerre, la guerre à mort avec la horde démagogique. L'assemblée et les thermidoriens ne s'étaient décidés à ce parti extrême qu'à leur corps défendant; puis, une fois le gant jeté, il avait bien fallu soutenir la gageure, se créer des renforts, satisfaire l'opinion par un grand acte réparateur: de là cet empressement subit à rappeler les signataires de la protestation du 2 juin; mais cette concession en préparait une autre bien autrement compromettante. Outre les soixante-treize re-

présentans détenus, vingt-trois membres de la convention étaient encore hors la loi, les uns, comme Isnard et Louvet, appartenant à la gironde elle-même, les autres en dehors du parti, mais entraînés dans sa chute, comme Lanjuinais, Defermon, Pontécoulant. La justice qu'on venait de rendre aux soixante-treize, pouvait-on la refuser aux vingt-trois? Leur cause était la même; seulement, pour aller jusqu'à eux, il fallait franchir un fossé plus large et plus profond, il fallait que la convention réhabilitât les girondins eux-mêmes dans leurs personnes et confessât que Vergniaud, Brissot, Barbaroux, avaient été assassinés par elle. La première fois qu'on lui parla de ces vingt-trois proscrits, l'orage fut violent, le tumulte épouvantable : leurs amis ne purent obtenir qu'une amnistie qui mettait à l'abri leurs têtes sans leur restituer leurs droits; mais peu à peu, la presse et l'opinion revenant chaque jour à la charge, l'assemblée se résigna, et, vers les premiers jours de mars, le décret de rappel fut voté. Presque aussitôt, comme conséquence nécessaire, il fallut qu'un autre décret supprimât la célébration anniversaire du 31 mai. Les mots reprenaient leur signification. On qualifia officiellement de jour néfaste cet attentat contre la liberté de la convention et de la France.

Ne semblerait-il pas qu'arrivé à ce point, le mouvement rétrograde dût continuer sa marche et aller en s'accélérant? L'assemblée venait de franchir deux années en arrière, elle avait reculé jusqu'au-delà du 31 mai, pourquoi ne pas remonter plus haut? C'est là qu'est la péripétie de ce grand drame. Pour continuer à remonter le cours des temps, il eût fallu n'avoir pas derrière soi un obstacle, une digue insurmontable. La convention pouvait redevenir girondine, elle ne pouvait pas se faire royaliste; il dépendait d'elle de fermer les plaies qu'elle s'était faites à elle-même, de relever les partis qu'elle avait abattus : elle ne pouvait pas ressusciter le roi. Les auteurs du 21 janvier avaient bien su ce qu'ils faisaient. Ils s'étaient coupé la retraite à eux et à la France; ils s'étaient interdit la possibilité de revenir à la monarchie par une pente douce, et avaient placé entre elle et eux un précipice où le pays ne voulait à aucun prix tomber, la contre-révolution. Aussi ne croyez pas que ces soixante-treize et ces vingt-trois, rentrés dans l'assemblée après tant de luttes et d'efforts, lui apportent un esprit nouveau; ne croyez pas qu'ils tempèrent son ardeur républicaine, ses tendances révolutionnaires. Pas le moins du monde. Ces modérés sont pour la plupart régicides, et ceux qui ne le sont pas, ceux même qui tout bas se félicitent de ne pas l'être, sont voués corps et âme à la révolution. De ce que les thermidoriens redeviennent bientôt montagnards et presque terroristes, il n'en faut pas conclure que la droite soit presque royaliste : elle n'est que gi-

rondine. La réaction ne peut aller loin dans l'intérieur de l'assemblée : elle a pour limite extrême les opinions, les sentimens girondins.

Il n'en est pas de même au dehors. Là les têtes s'échauffent, la terreur a semé des haines implacables. Dans certaines provinces, le mouvement réparateur devient sanguinaire et ne fait souvent que reproduire, avec d'odieux raffinemens, les crimes qu'il prétend punir. Ces actes de vengeance et de férocité sont l'œuvre d'une populace contre-révolutionnaire, digne sœur de la populace jacobine. Loin de servir la cause de la réaction, loin de la propager en France, ils contribuent plutôt à en arrêter les progrès. Paris, contre toute attente, échappe à ces excès : il en est quitte pour quelque turbulence. Sans l'incorrigible fureur des jacobins, qui deux fois, en germinal et en prairial, se ruent sur la convention et tentent de reconquérir le pouvoir à force ouverte, le sang n'eût peut-être pas coulé. La réaction parisienne était vive, mais pacifique; elle expulsait Marat du Panthéon, brisait çà et là ses bustes, les jetait quelquefois aux égouts, puis tous les soirs chantait à pleins poumons *le Réveil du Peuple*, et s'amusait à poursuivre de huées, comme de méchans masques, les bonnets rouges obstinés. Ces désordres regrettables n'affligeaient que les montagnards : ils plaisaient à la masse du public, devenu peu sympathique aux révolutionnaires; mais comme ce même public était en même temps cordialement attaché à la révolution, toutes les fois qu'à ces démonstrations anti-terroristes il voyait se mêler une apparence, un soupçon de royalisme, aussitôt les rangs s'éclaircissaient, les esprits se divisaient, et dans la rue aussi bien que dans l'assemblée les révolutionnaires de toutes les dates et de toutes les nuances faisaient cause commune pour tenir tête à l'ennemi commun.

Si la résurrection de la royauté eût été à cette époque une combinaison moyenne, un parti de transaction, assurant à la fois les avantages de la révolution et les sécurités de la monarchie, la France n'eût pas mieux demandé que de s'y rattacher, et bientôt, en dépit de la convention, elle eût fait bon marché de la république; mais grâce au régicide d'un côté, grâce à l'émigration de l'autre, le rétablissement de la monarchie était devenu un parti extrême, un de ces partis qu'un peuple pris en masse n'embrasse jamais spontanément. Le royalisme tempéré n'existait plus qu'en rêve dans quelques cerveaux de penseurs et de théoriciens; le seul royalisme possible était celui de l'émigration, c'est-à-dire la contre-révolution avec ses vengeances, ses représailles et tout un cortége de calamités. D'un autre côté, malgré ses récens échecs, le jacobinisme était encore dans certaines provinces puissant et redoutable, même à Paris il était menaçant et hargneux; la France, avant toute chose, voulait en être délivrée : elle bornait là ses prétentions, et comme depuis le 9 thermidor

la convention, pour sa propre sûreté, avait fait assez bonne guerre aux ultra-démagogues, la France lui en savait gré, et, faute de mieux, se rattachait à elle, la soutenant de ses vœux froidement, sans amour ni estime. Les conventionnels de leur côté, tout en profitant de cet appui, sentaient qu'il était précaire et se défiaient de la France. Abandonner entre ses mains le sort de la révolution, c'eût été à leurs yeux une imprudence impardonnable; eux seuls en pouvaient être bons gardiens. La droite, sur ce point, était d'accord avec la gauche. Pas d'élections, pas d'appel au pays, tel était leur commun symbole. Mandataires non de la France, mais de la faction qui depuis le 10 août s'était emparée de la France, ils n'avaient qu'une pensée et ne connaissaient qu'un devoir, conserver le pouvoir à leurs commettans, c'est-à-dire s'y maintenir eux-mêmes comme dans une place de sûreté.

Cette prétention de perpétuer leur mandat n'apparut clairement qu'après le rappel des représentans proscrits; aussitôt que le public s'en aperçut, ses défiances s'éveillèrent, et la mésintelligence entre l'assemblée et le pays, à peine visible jusque-là, devint bientôt vive et flagrante.

Ici commence le dernier acte, l'épilogue de cette histoire. La convention comptait alors près de trois ans de règne et n'avait encore créé que des ruines; l'édifice républicain n'était pas même hors du sol : la constitution de 93 était son seul fondement, cette constitution morte en naissant, reconnue impraticable par ses auteurs eux-mêmes, et bâtie sur un système dont l'expérience avait si cruellement fait justice. Victorieuse des jacobins en germinal et en prairial, épurée une dernière fois et rendue au calme et au silence par la fuite ou l'incarcération d'une partie de la montagne, la convention pouvait en toute liberté accomplir sa mission législative; mais elle semblait peu empressée à y mettre la main, comme un avare au lit de mort répugne à faire son testament. Il fallut s'y décider pourtant, et la constitution de l'an III vit le jour.

Ce code politique, bien qu'impatiemment attendu, n'inspirait à personne une aveugle confiance. Le temps n'était plus où nos pères assistaient dans des transports d'enthousiasme et avec une curiosité crédule à l'enfantement de cette constitution de 91, que vingt-quatre heures après sa naissance ils devaient mettre en lambeaux. Ils avaient traversé six années de révolution, et savaient, moins bien que nous, mais déjà passablement, ce que valent les constitutions et leurs promesses. Néanmoins, comme la masse du pays était résignée bon gré mal gré à expérimenter la république, et comme la nouvelle œuvre législative semblait avoir mis à profit les leçons du passé, évitant les dangers d'une assemblée unique, écartant par de minutieuses pré-

cautions les chances de tyrannie et d'asservissement, on avait généralement un vif désir de la mettre à l'épreuve. Les conventionnels, au contraire, s'en souciaient médiocrement. L'exécution franche et loyale de cette loi qu'ils avaient faite leur semblait un affreux danger; ils ne voyaient qu'un moyen de salut : tricher sur la mise en œuvre. « Tant vaut l'homme, tant vaut la chose, disaient-ils; notre constitution est bonne, mais à la condition que nous la pratiquerons nous-mêmes. » C'était finir comme ils avaient vécu, en vrais révolutionnaires. Pendant toute une semaine, les membres de la convention délibérèrent sur la question de savoir s'ils se réélirsient eux-mêmes, ou s'ils se feraient réélire par ordre dans les colléges électoraux. Ce dernier mode l'emporta. Il fut enjoint aux électeurs de choisir dans la convention les deux tiers de leurs futurs élus.

Une constitution ainsi comprise et inaugurée n'était pas née viable. N'eût-elle pas porté en elle-même les germes d'une mort prochaine, son temps était marqué. Modérée d'intention, mais au fond partiale et violente, assez libérale pour tolérer les plaintes et les remontrances, assez oppressive pour donner à toute une partie de la nation, à tous les vaincus de la république, de légitimes sujets de plainte et de révolte, elle condamnait d'avance le pouvoir chargé de la maintenir à la violer pour se défendre, et à se perdre en la violant.

On sait l'opposition que soulevèrent surtout à Paris ces décrets de fructidor imposant au droit électoral de si étranges restrictions. Soumis en même temps que la constitution à l'approbation des assemblées primaires, eux seuls étaient menacés dans cette épreuve. Une constitution soumise au suffrage universel n'est jamais refusée, comme le fait observer judicieusement M. de Barante : « Lorsqu'un gouvernement met en question son existence devant une population paisible et soumise, comme il ne propose pas à son choix un autre maître que lui, une autre constitution que celle qu'il vient de rédiger, le vote est forcé. Demander aux citoyens, aux pères de famille de répondre par oui ou par non si le lendemain le gouvernement disparaîtra et si on se passera de lois, c'est poser une question où la négative ne peut être prononcée que par les bandits d'une émeute. »

La constitution de l'an III n'était donc pas en péril devant les assemblées primaires; les décrets électoraux couraient seuls quelque danger. Ils révoltaient les consciences, et les révolutionnaires eux-mêmes ne savaient comment défendre cet attentat à la souveraineté du peuple. Dans les départemens, la convention était encore assez puissante pour faire peur : presque partout les décrets furent adoptés; mais Paris les rejeta à une majorité immense, et ce premier refus fut suivi d'un second : les électeurs ne voulurent point se soumettre aux prescriptions qui limitaient leurs choix. L'assemblée irritée,

effrayée, tendit les bras aux démagogues, aux sans-culottes, aux ignobles débris de l'ancienne commune, en les décorant seulement du nom de patriotes de 89. Le choix de tels défenseurs décupla la fureur et l'audace de la bourgeoisie parisienne. Alors la convention fit appel aux baïonnettes. Déjà depuis quelque temps sa force et son espoir n'étaient plus que dans l'armée. Elle s'était hâtée de faire adopter dans les camps sa constitution et ses décrets. Les soldats avaient voté, sous les armes, par acclamations. « C'était, dit le maréchal Saint-Cyr dans ses mémoires, une de ces fourberies politiques avec lesquelles on leurre les Français. » Cette fois la comédie avait été d'autant plus facile, que l'armée au fond de l'âme était républicaine, beaucoup plus républicaine que le pays, non qu'elle eût pour telle forme de gouvernement plutôt que pour telle autre une prédilection raisonnée, mais parce qu'elle aimait son drapeau et détestait l'ancien régime.

Le défi jeté par la convention à cette classe moyenne, à cette garde nationale qui six mois auparavant, en germinal et en prairial, s'était battue pour elle et l'avait arrachée des mains des jacobins, fut malheureusement et follement accepté. La partie n'était pas égale. Il ne s'agissait plus de dissiper une bande d'énergumènes sans ordre et sans discipline; il fallait soutenir le choc de troupes aguerries, dirigées par un capitaine qui, dans ce combat de carrefour, préludait, sans qu'on s'en doutât, à la conquête de l'Europe. Les assaillans avaient sans doute un avantage, ils attaquaient un pouvoir justement méprisé, pris en flagrant délit d'usurpation et de mensonge; mais, s'ils eussent triomphé, le lendemain était-il clair? Que voulaient-ils? que pouvaient-ils? Offraient-ils au pays en échange de ce gouvernement misérable, mais établi, un autre gouvernement plus digne, plus habile, capable de garantir aux intérêts nouveaux de la grande majorité des Français une égale sécurité? Si difficile que fût la victoire, il était plus difficile encore d'en bien user. C'est là surtout ce qui faisait la force de la convention, ce qui rendait presque certaine la déroute de ses adversaires.

Cette journée du 13 vendémiaire n'était au fond que la revanche du 9 thermidor. La terreur allait-elle renaître? Peu s'en fallut. M. de Barante établit clairement que, si la montagne et les thermidoriens l'avaient voulu, rien n'était plus facile que d'éviter le combat. Ils le rendirent inévitable. Ils avaient besoin d'une journée et s'arrangèrent pour que le sang coulât, ce qui n'est que trop facile, nous le savons, dans ces malheureuses rues de Paris. Le but était d'exploiter la victoire, de rendre au gouvernement révolutionnaire sa jeunesse, sa verdeur, de se débarrasser de rivaux incommodes, de casser les deux cent cinquante élections laissées au libre choix des électeurs,

élections toutes anti-jacobines, d'ajourner à six mois au moins le renouvellement partiel de l'assemblée, de suspendre la constitution et d'instituer une dictature provisoire. Si ce coup eût réussi, c'en était fait de tout le terrain conquis depuis quinze mois; l'assemblée retombait sous le joug. Déjà Tallien et Barras, revenus à leurs premiers instincts, s'étaient faits chefs de la cabale; ils semblaient sûrs du succès, lorsqu'ils furent pris corps à corps avec énergie et sang-froid par quelques membres de la droite. C'en fut assez pour rendre un peu de cœur à la majorité et mettre l'intrigue en déroute. Cette séance du 1er brumaire est une heureuse exception dans l'histoire de la convention. Lanjuinais, Boissy-d'Anglas et surtout Thibaudeau y firent de la vraie, de la bonne résistance. Sans eux, la victoire de vendémiaire dégénérait en tyrannie; ils lui donnèrent, malgré les vainqueurs, un caractère de modération. Les élections furent maintenues, la constitution confirmée; puis le 5 brumaire, à deux heures après midi, la convention, prenant enfin son parti, cessa de vivre. Son président prononça la formule d'adieu, et le même jour, à neuf heures du soir, le corps législatif, c'est-à-dire les cinq cents conventionnels réélus et ceux des députés du nouveau tiers qui étaient arrivés à Paris, se réunit pour former les deux conseils institués par la nouvelle constitution et procéder à l'élection du directoire.

Cinquante ans environ après cette abdication, une autre assemblée souveraine, parvenue, elle aussi, au terme de son mandat, se retirait, sans mot dire, au jour fixé par la loi, déposant sa souveraineté aux mains d'une héritière élue pour la contredire et détruire presque tout ce qu'elle avait fait. D'où vient que cette assemblée n'avait pas tenté, comme la convention, de se maintenir au pouvoir, de s'imposer aux électeurs, de les forcer à réélire tout ou partie de ses membres? D'où vient que sa mauvaise humeur s'était bornée à décréter quelques mauvaises lois, à semer quelques ronces sous les pas de ses successeurs? Sans doute il faut lui faire honneur à elle-même de sa modération, il faut en savoir gré surtout à une minorité ferme, éclairée, nombreuse, soutenue par le sentiment public; mais ce qui condamnait plus sûrement encore la constituante de 1848, en dépit de ses passions et de ses penchans révolutionnaires, à tolérer la liberté des votes, à subir respectueusement les arrêts du scrutin, c'étaient les trente-cinq ans de liberté légale dont la France venait de jouir. Les bons gouvernemens ont un beau privilége : ils font, même quand ils ne sont plus, le bien des peuples qui les ont laissés tomber. Lorsqu'un pays, pendant un tiers de siècle, a vécu dans une atmosphère de légalité et de vraie liberté, il a, même à son insu, contracté de tels besoins de modération et de justice, que, pendant un certain temps, il en est comme protégé contre l'excès du despotisme. La convention

avait trouvé la France façonnée à l'anarchie; en se jouant du droit, elle n'avait pas bravé nos habitudes, tandis qu'en 1849 il eût fallu, pour oser mettre au jour de nouveaux décrets de fructidor, affronter l'incommode exemple de 1830, c'est-à-dire d'une révolution modérée, équitable, respectueuse des droits de tous, repoussant comme de dangereux poisons ces remèdes empiriques, ces expédiens de tyrannie qui ne prolongent la vie d'un gouvernement qu'aux dépens de celui qui doit suivre, c'est-à-dire aux dépens du pays lui-même. Sans doute, il n'est pas sans péril de gouverner un peuple en respectant le droit toujours, quoi qu'il arrive; il se peut qu'on y succombe, mais alors même on a servi les grands, les vrais intérêts de ce peuple. Il n'y a de chutes mortelles pour les nations que celles qui les exposent à des réactions méritées. Quoi qu'on en ait pu dire, la légalité ne tue pas; elle ne nous a pas tués, car c'est par elle, c'est sur le fonds amassé par elle, que nous vivons encore.

M. de Barante interrompt son récit au dernier jour de la convention, au premier jour du directoire. On lui a dit, non sans raison, qu'il n'avait pas achevé sa tâche, que l'histoire du directoire était l'appendice obligé de l'histoire de la convention, que les membres de cette assemblée n'avaient pas seulement prorogé leurs pouvoirs, mais imposé un devoir de plus à leur historien, qu'il était tenu par conséquent de les suivre sur leur nouveau théâtre. Il y a là quatre années qui lui appartiennent, car elles ne diffèrent, à vrai dire, de la dernière année de la convention que par quelques changemens de mots. Ce sont les mêmes hommes, le même esprit, la même anarchie, le même culte de la force, la même inintelligence du droit. Il serait à souhaiter que toute cette période, dans son ensemble et jusqu'à son dénouement, c'est-à-dire jusqu'au 18 brumaire, fût appréciée du même point de vue. M. de Barante compléterait ainsi tout à la fois son œuvre littéraire et le service qu'il nous a rendu.

Telle qu'elle est, cette histoire de la convention se distingue de toutes celles qui l'ont précédée et comble une vraie lacune. Le talent, l'éloquence, n'avaient pas fait défaut jusqu'ici pour peindre cette époque; mais chacun avait tracé son tableau au profit d'une idée, d'un système. Ce qui caractérise M. de Barante, c'est une intelligence supérieure du sujet et une impartialité naturelle qui le rend comme étranger aux entraînemens et aux complaisances des partis. Nous ne voulons pas dire qu'il ne penche d'aucun côté, ce qui, selon nous, serait un triste compliment; mais, tout en étant au fond très décidé pour la cause qu'il croit juste, sa méthode lui défend d'en avoir l'air. Cette méthode, moins systématique qu'on ne suppose et inspirée à l'auteur plutôt par la nature de son talent que par un calcul de son esprit, ne laisse pas, on le sait, de soulever quelques objec-

tions. Le rôle purement narratif et impassible qu'elle prête à l'histoire exige, même en présence des plus horribles catastrophes, des plus déchirantes douleurs, l'emploi d'un coloris toujours égal qui fuit les grands effets de l'ombre et de la lumière, d'un dessin toujours sobre qui se borne à tracer des contours sans en accuser aucun de peur de rien outrer. Un peu plus de modelé et de perspective, un peu moins de laisser-aller, exciteraient peut-être, sans dommage pour la vérité, plus d'émotion et de symp thie; mais d'un autre côté, nous l'avons déjà dit, cette méthode a des vertus singulières : lisez ce livre jusqu'au bout, et voyez quelle impression vous en aurez reçue; sans que l'auteur ait eu l'air de s'en mêler, il a redressé vos jugemens, dirigé votre opinion. Plus il s'abstient d'exciter la passion, plus votre raison l'écoute avec confiance. Ces longues citations, ces récits peu condensés, cette indifférence apparente, cette modération imperturbable, sont les plus excellens moyens d'entrer dans les esprits et de forcer les convictions. Nous n'oserions donc pas, quand nous en aurions le pouvoir, changer quoi que ce soit au fond même du livre; mais il est des changemens purement matériels que nous demanderions avec moins de scrupule. Une indication plus fréquente des dates soit en marge, soit dans le texte même, des divisions de chapitres plus multipliées et coupant mieux chaque phase principale du récit, telles seraient les innovations en quelque sorte typographiques que nous nous permettrions de souhaiter. Ces sortes de jalons sont plus nécessaires qu'on ne pense; ils donnent à la narration un genre de précision et de clarté qui parle aux yeux. C'est surtout dans le compte-rendu d'un si grand nombre de séances presque toutes également orageuses que ces précautions seraient bonnes : on préviendrait toute confusion en rappelant de loin en loin au lecteur quel est le mois, quel est le jour dont on lui parle. Si l'auteur accueille notre avis, il n'aura besoin pour y faire droit que de quelques traits de plume en corrigeant une édition nouvelle.

Peut-être aussi l'engagerions-nous, tant nous aurions à cœur que cette lecture devînt courante et populaire, à ne pas toujours reproduire les séances qu'il raconte dans leur ordre chronologique, sans égard à la diversité des matières qui s'y traitent. Il est conduit par-là à revenir jusqu'à deux ou trois fois sur le même sujet, ce qui non-seulement l'oblige à des répétitions et le force à briser la chaîne du récit, mais rend le classement des matières moins facile au lecteur. Sans renoncer dans l'occasion au charme de ces suspensions, de ces interruptions qui ravivent l'intérêt et sont une des ressources du narrateur, il pourrait, ce nous semble, en user un peu moins et ne pas fractionner certains sujets dont il suffit de parler une fois. C'est, à la vérité, lui demander un peu plus de composition que n'en comporte

sa méthode; mais lui-même, sans renoncer à son allure, sans forcer son naturel, a plus d'une fois usé de ce moyen, surtout dans ses deux derniers volumes. Les questions s'y présentent plus ramassées, plus groupées, plus ordonnées, et l'intérêt n'en est que plus pressant.

Qu'on nous permette, avant de terminer, de revenir en quelques mots sur ces deux derniers volumes. Nous tiendrions à dire, mieux que nous ne l'avons fait, pourquoi nous les préférons aux quatre autres. Ce n'est pas seulement parce que l'ordonnance en est peut-être plus heureuse, parce que l'auteur, plus maître de sa matière, la domine de plus haut et se laisse aller plus souvent à ces considérations générales, à ces aperçus d'ensemble, indispensables, selon nous, pour élever l'histoire au-dessus de l'anecdote et lui donner toute sa grandeur morale; le vrai motif de notre préférence, ce qui nous fait trouver cette troisième partie de l'ouvrage plus neuve et plus originale que les deux autres, c'est que le sujet, merveilleusement approprié à l'esprit sagace, à la fine raison de l'auteur, n'a jamais été si bien vu, si bien compris, si franchement exposé. Ce sujet, c'est le gouvernement révolutionnaire. La convention, dans les deux premières phases de son histoire, est une faction victorieuse qui prend possession de sa conquête, qui use de sa force, en abuse, extermine ses adversaires, mais ne prétend en aucune façon constituer un gouvernement régulier. Dans la troisième, au contraire, elle voudrait fonder quelque chose, elle voudrait s'établir dans le pays qu'elle a conquis, elle voudrait gouverner en un mot; elle comprend que gouverner, c'est reconnaître certaines règles de modération et de justice; elle aspire à devenir juste et modérée : d'où vient qu'il lui est interdit de l'être? C'est là ce que M. de Barante nous apprend et nous explique à chaque page, pour ainsi dire, de ses deux derniers volumes.

Les historiens de la convention, ceux-là même qui, sans épouser ouvertement sa cause, sont pleins de prédilection et d'excuse pour l'esprit révolutionnaire, ne peuvent, en présence de la terreur et du sang qu'elle fait ruisseler, rester froids et impassibles, il y en a même qui, à propos de ces temps désastreux, exhalent une indignation tout aussi chaleureuse que celle de M. de Barante; mais, une fois venu le 9 thermidor, ils se tiennent pour contens, et paraissent étonnés que tout le monde ne le soit pas comme eux : ils ne comprennent pas que la France fasse tant de difficulté à se laisser conduire par cette convention qui veut bien lui accorder la vie sauve; ils s'en prennent de la mauvaise grâce du pays à la fureur, à l'entêtement des partis; ils s'en prennent à l'étranger, à tout le monde, excepté à la convention elle-même. Il n'y a qu'une chose qu'ils ne voient pas,

qu'ils ne savent pas voir, c'est que ce gouvernement est, par son essence même, intolérable et impossible.

Son essence est de n'être pas, de ne pouvoir pas être le gouvernement de tout le monde, de placer nécessairement hors du droit commun, hors de la protection commune, hors de la plus vulgaire justice des classes entières de citoyens, coupables seulement d'avoir été les plus forts et de ne l'être plus. A de telles conditions point de paix, point de repos, point de soumission dans la société. Des classes de proscrits dans l'état ne valent pas mieux, disait Mme de Staël, et ne sont pas moins contraires à l'égalité devant la loi que des classes de privilégiés. Voilà ce que M. de Barante sent et exprime d'autant plus vivement qu'il est plus franchement libéral, qu'il a l'esprit plus éveillé sur les vraies conditions de l'ordre légal et de la saine liberté. A propos de chaque question de législation, d'administration, de finances, il nous fait toucher au doigt le vice et l'infirmité du gouvernement révolutionnaire; il nous montre cette assemblée puissante et formidable, devant laquelle tout tremble et tout fléchit, incapable de faire une loi sans la subordonner à un intérêt de circonstance et de parti, à un de ces intérêts qu'en temps de révolution on appelle le salut public. Ces pauvres législateurs passent leur vie à proclamer de beaux principes abstraits et métaphysiques; mais il leur faut bien vite attacher à chaque principe une exception qui le détruit ou le paralyse. S'agit-il de religion? la liberté des cultes est proclamée; mais c'est une liberté pour le huis-clos seulement. Hors du foyer domestique, toute croyance est un délit passible d'emprisonnement; tout recours à un prêtre est un crime : le prêtre est l'ennemi de la république et du genre humain : il faut savoir s'en passer. La convention assure donc la liberté des cultes, mais sans prêtres ni culte; elle n'a garde de laisser dire la messe, tant de gens seraient encore capables d'y courir! S'agit-il de la famille? ses saintes lois sont proclamées; mais comme la logique républicaine exige que la nature ait aussi ses droits, les enfans naturels sont admis par la loi à part égale dans les successions. S'agit-il de la propriété? elle est déclarée inviolable; mais les ennemis de la république ne peuvent pas être propriétaires. Abolir la confiscation, laisser aux vaincus et à leurs descendans de quoi vivre, ce serait la mort de la république. Aussi que de précautions, que d'embarras chez les hommes éclairés de l'assemblée, chez les magistrats les plus convaincus des effets désastreux de la confiscation, pour demander, non pas qu'elle soit abolie, mais que tout en la confirmant et même en l'aggravant à l'égard des émigrés, à l'égard de leurs complices et de la famille des Bourbons, on ménage aux familles des condamnés mis à mort sous la terreur une chance de recouvrer une partie de leurs biens! Cette discussion sur les biens des condamnés

donne à elle seule la mesure exacte de l'état moral de la convention pendant cette période de soi-disant modération gouvernementale : il est si clair qu'un pouvoir qui maintenait et pratiquait la confiscation n'était pas un gouvernement.

Ainsi, après comme avant thermidor, le droit révolutionnaire, le droit du plus fort, préside seul aux destinées de la France. Elle est un pays conquis, gouverné par des conquérans, un pays de proscripteurs et de proscrits. Le sang coule un peu moins, voilà tout; l'ordre, la raison, la justice, ne règnent pas davantage. Il n'est pas donné aux hommes de passer en un jour de la mort à la santé; plus la maladie fut terrible, plus longue est la convalescence. Ce serait en vérité trop commode si, après s'être joué de tout ce qu'il y a de sacré dans ce monde, après avoir tout renversé, tout saccagé, un peuple pouvait à volonté, quand il est las du chaos révolutionnaire, s'en dégager sain et sauf, et rentrer en paisible possession de sa raison et de son bon sens. Non, tout cela ne se rachète qu'avec du temps, beaucoup de temps, de longs efforts, de désespérantes épreuves.

Si M. de Barante, dans ses deux derniers volumes, excelle à mettre en lumière cette grande leçon, il a dans tout son livre un autre mérite au moins égal à nos yeux : il sait être à la fois sans faiblesse pour l'esprit révolutionnaire et sans rancune contre la révolution. Tout en détestant les moyens, il comprend et adopte le but; il met à nu le vice du système et s'incline sans hésiter devant des résultats dont l'incontestable grandeur, le caractère supérieur et définitif, ne peuvent être impunément méconnus. Deux écueils sont également à fuir aujourd'hui, quand on veut apprécier avec vérité et enseigner avec fruit l'histoire de la révolution française : d'abord et avant tout, le système de fatalisme et d'indulgence, théorie qui, contre le gré de ses premiers auteurs, n'est au fond, nous le répétons, qu'une provocation permanente à bouleverser la société, non plus pour déraciner des abus, mais pour assouvir des ambitions. Rien ne séduit comme cette absolution donnée d'avance à tout succès, quel qu'il soit, — comme cette subordination constante de la morale à la nécessité. C'est de ce côté que l'attrait est le plus fort, c'est là que longtemps encore portera le courant. Avec M. de Barante, aucun danger, cela va sans dire, de se heurter à cet écueil; mais en évitant celui-là, on peut en rencontrer un autre. Il est assez de mode aujourd'hui d'aller jusqu'à l'antithèse du système de fatalité. Non-seulement on conteste, comme le veut la vérité, cette soi-disant nécessité des moyens révolutionnaires, mais on rapetisse à plaisir le but de la révolution. La France, avant 89, songeait-elle donc à se plaindre? L'ancien régime, à ses yeux, n'avait-il pas des douceurs infinies? S'il existait des abus, la réforme n'en était-elle pas facile, puisque le pouvoir lui-même la de-

mandait? Nos pères ont donc fait beaucoup de bruit pour rien. Ils n'avaient qu'à mettre à la raison quelques brouillons d'avocats, quelques bourgeois affamés de places; c'était l'affaire de quelques gendarmes bien dirigés. Que n'étions-nous là, semble-t-on dire, nous qui savons mener les hommes!

Voilà pourtant comme on écrit l'histoire! Ce n'est pas M. de Barante qui la travestit ainsi. Lui, comme un autre, assurément il eût préféré des réformes : ces réformes, le roi les voulait, et ce sera l'éternel honneur de l'infortuné monarque; mais la noblesse, le haut clergé, les parlemens, les voulaient-ils aussi? N'ont-ils pas opposé à tout changement raisonnable, à toute transaction modérée une intraitable résistance? N'est-ce pas leur aveuglement, si tôt et si cruellement puni, qui a mis la France dans la dure nécessité de conquérir son émancipation au prix de maux incalculables? Conquête inévitable et follement contestée! Ce n'est pas là du fatalisme, la responsabilité des erreurs et des crimes n'en pèse pas moins sur ceux qui les ont commis; mais autant il est coupable et insensé de perpétuer, d'encourager sans relâche l'esprit révolutionnaire, autant il est puéril de nier la souveraine puissance, le caractère providentiel et expiatoire de ces grandes catastrophes, de ces crises terribles qui renouvellent et transforment un pays. Confondre avec une émeute mal réprimée le mouvement national de 89, c'est une thèse qu'il faut laisser à ceux qui, depuis soixante ans, n'ont pas pris leur parti d'un ordre nouveau désormais irrévocable, ou à ceux qui, encore aujourd'hui, nous marchandent notre émancipation, c'est-à-dire aux anciens absolutistes, s'il en existe encore, ou aux absolutistes modernes, puisqu'il est vrai qu'il s'en forme de nouveaux.

M. de Barante, encore un coup, a l'incontestable mérite de rester à distance égale de tous ces excès opposés. En le lisant, on prend l'horreur des violences révolutionnaires sans épouser un seul des préjugés de l'émigration. Il inspire un salutaire dégoût de toutes les tyrannies, de tous les despotismes, et par le seul effet du contraste, sans qu'il se mette en frais, il réchauffe, il fortifie un sentiment tout contraire, le respect et l'amour des institutions modérées, de la liberté légale, du vrai gouvernement libre, en un mot ce but suprême, ce noble idéal de l'homme en société : gouvernement qu'il nous est permis d'admirer, de défendre et même de souhaiter, puisque la constitution qui nous régit nous le montre en perspective et nous le promet comme une récompense.

L. Vitet.

BOLINGBROKE

SA VIE ET SON TEMPS.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

XXII.

La cause de l'opposition en janvier 1735 paraissait désespérée, au moins pour sept ans. Après de si grands efforts, c'était une défaite décisive, et Bolingbroke donna le signal de la retraite. Une passion de loisir champêtre et littéraire le reprit soudain, et il partit pour la France, où il alla s'établir en Touraine.

« Mon rôle est fini, écrivait-il à sir William Wyndham, et celui qui reste sur le théâtre après que son rôle est fini mérite d'être sifflé... *Desperandum est de republica.* Je porterai le poids de cette affliction jusqu'au tombeau, et rien ne l'allégera qu'une parfaite indifférence à ce qui peut advenir... Puisque je ne saurais plus être utile à mes amis et à mon pays, je dois vivre pour moi-même, et je remercie l'auteur de la nature humaine et de la nature entière de ce que je suis encore capable de le faire avec un entier contentement. » Toutes ses lettres de France sont remplies de ces sentimens de tristesse et de détachement. Ils auraient dû être sincères. Les affaires du monde ne lui avaient donné nul bonheur. Condamné à l'obscurité d'un rôle secondaire, il tournait vainement dans un cercle de haine et de cabales impuissantes. Il avait toujours aimé la campagne et l'étude. Il

(1) Voyez les livraisons du 1er et 15 août, du 1er et 15 septembre.

avait cinquante-sept ans; sa femme, plus âgée que lui, était malade. Sa fortune, toujours dérangée, lui commandait une vie d'économie, et le séjour de la France n'était pas pour lui sans attrait. Cependant cette philosophie subite ne s'expliquerait pas sans les revers de sa politique. On a vu que la majorité était manquée. Le roi était irrité contre lui. Il s'éloigna cette année même de lady Suffolk, parce qu'il apprit de sa fille, la princesse Amélie, qu'elle avait des entrevues avec Bolingbroke. A ces causes de découragement le public en ajouta d'autres, et les historiens ont admis ses suppositions. Une retraite si prompte et surtout si prolongée ne paraît pas naturelle. Bolingbroke, en effet, ne revint demeurer dans sa patrie qu'après la chute de Walpole, c'est-à-dire après sept années d'intervalle. A l'époque même de son départ (1735), des bruits divers couraient sur son compte, et ses amis concevaient de pénibles doutes. Swift, dans ses lettres, questionnait Pope, qui assurait que l'unique affaire de Bolingbroke était *vacare litteris,* reprochant au docteur de lui avoir supposé d'autres pensées. « Si une autre raison de sa conduite existait, dit Pope, il faudrait la taire; mais elle n'existe pas. » On a conclu de ces mots qu'elle existait. Par exemple, il pouvait se trouver gêné par des embarras d'argent qu'il n'osait avouer. Lui-même convient, en écrivant à Wyndham, qu'il a grand besoin de vendre Dawley, et Pulteney, dans une lettre à Swift, dit que si Bolingbroke avait voulu écouter leurs conseils d'économie, il serait encore en Angleterre (22 novembre 1735). Cependant il vendit bientôt Dawley 26,000 livres sterling à son entière satisfaction, et il ne revint pas sur-le-champ en Angleterre. Il a écrit lui-même, en 1746, à lord Marchmont : « Je n'ai quitté l'Angleterre, en 1735, que quand de certains plans qui étaient sur le métier, — quoiqu'ils n'aient jamais été mis à exécution, — eurent fait de moi *quelqu'un de trop* pour mes plus intimes amis. » On a voulu rattacher ces plans aux intérêts du prétendant. L'hypothèse est des moins plausibles. Aucun indice n'est donné d'un rapprochement qui, pour le sérieusement compromettre, aurait eu besoin d'arriver jusqu'au complot. D'où lui serait venue la démence de renouer avec un parti qu'il avait appris à bien connaître, auquel sa raison refusait toute confiance, à qui son cœur gardait une rancune profonde? On ajoute qu'il eut à se plaindre de ses amis et de ses alliés. Dans plus d'une lettre, il insinue que ses plans dépassaient l'énergie et la persévérance du parti qu'il avait formé. L'attaque de Walpole avait, dit-on, réveillé de vieux ressentimens et troublé les whigs qui s'étaient ligués avec les tories. Pulteney lui-même s'était trouvé trop engagé; il avait reproché à Wyndham de se laisser trop facilement conduire par Bolingbroke, et conseillé à cet allié compromettant de quitter pour un temps l'Angleterre. L'amertume avec laquelle Bolingbroke parle dans ses lettres de ceux

qui n'ont pas eu la fermeté d'aller jusqu'au bout justifierait ces conjectures; mais, pour expliquer un des épisodes les plus obscurs de cette vie souvent énigmatique, on a recours à des suppositions plus graves que lord Mahon lui-même ne repousse pas. Dans le portrait terrible que Walpole traça de l'*anti-ministre*, dans cette invective où il le grandit au rôle de chef et d'inspirateur secret de la coalition tout entière, au nombre des méfaits dont il l'accuse est l'imputation formelle d'avoir en tout temps comploté avec l'étranger, livré les secrets de son pays aux gouvernemens ennemis, dirigé leur bras par ses conseils, et jeté ensuite l'alarme dans la nation en divulguant leurs desseins, qu'il avait lui-même suggérés. Le ton du passage est si positif et si menaçant, qu'on n'y saurait voir une pure déclamation, et l'on s'est demandé si, après le triomphe de Walpole, la crainte d'une dénonciation sous forme juridique n'aurait pas déterminé Bolingbroke à fuir devant un ennemi qu'il savait muni contre lui de pareilles armes. Tel sera aussi le danger qui aura inquiété et refroidi ses amis de l'opposition. Lui-même, troublé de la conscience de ses actes, il se serait prudemment condamné à un volontaire exil. Voilà pourquoi il aurait attendu la chute de Walpole pour oser affronter sa présence.

Ce n'est là toutefois qu'une conjecture. On voit bien, dans la correspondance d'Horace Walpole (l'ancien), que pendant son ambassade à Paris, en 1727, lady Bolingbroke correspondait, par la voie des contrebandiers, avec une partie du ministère français, et annonçait un changement de ministère et l'abandon de Gibraltar. Des historiens accusent également son mari d'avoir, vers 1730, cherché à jeter la division parmi les signataires du traité de Hanovre, et encouragé l'Espagne à ne pas exécuter sur quelques points le traité de Séville. Néanmoins ce sont là de pures allégations, appuyées seulement par la mauvaise renommée de celui qu'elles accusent. Nous n'oserions les qualifier d'imposture; mais nous admettons volontiers qu'entre la froideur de ses amis qu'il avait fourvoyés, la colère de ses ennemis qu'il avait offensés, il jugea prudent de disparaître, et songea pour la première fois à se faire oublier.

Quoi qu'il en soit, il se retira en Touraine, à Chanteloup, lieu célèbre par plus d'un exil. Locataire de cette résidence, il en avait une autre plus modeste, Argeville près de Fontainebleau; mais laissons Pope nous décrire sa nouvelle existence.

« Sa vie est maintenant une vie très agréable, partagée entre l'étude et l'exercice, dans la plus belle contrée de la France, car il écrit ou lit cinq ou six heures par jour, et chasse généralement deux fois la semaine. Il a toute la forêt de Fontainebleau à sa disposition, avec les chevaux et l'équipage du roi, le gendre de sa femme étant gouverneur de ce lieu. Celle-ci demeure la majeure partie de l'année

avec milord dans une maison qu'ils ont louée, et le reste avec sa fille qui est abbesse d'un couvent royal du voisinage. Quant à lui, je ne l'ai jamais vu en meilleure santé, en meilleure humeur, ni plus indifférent, plus exempt de passion à l'égard de ses ennemis. Il s'est mis sérieusement à écrire l'histoire de son temps qu'il a commencée par une belle introduction; c'est un tableau de l'état de l'Europe entière depuis la paix des Pyrénées » (Lettre à Swift, du 17 mai 1739.)

Lady Bolingbroke avait en effet conservé deux filles de son premier mariage : l'une abbesse de Notre-Dame de Sens, l'autre mariée au baron de Volore, gouverneur et capitaine des chasses de Fontainebleau. On pourrait presque dire que Bolingbroke ne revit pas d'autres personnes en France. Sa présence n'y produisit aucun effet. Il y resta sept années sans que les mémoires du temps, assez rares d'ailleurs, parlent de lui. Il n'avait nulle relation avec la cour de France, où dominait Fleury, l'ami de Walpole; nulle relation avec les Stuarts, qui n'étaient plus en France. On ne sait s'il revit le monde de Paris. Son ancienne société était dispersée. Voltaire à cette époque ne s'occupe plus de lui : il ne séjournait plus à Paris, il habitait Cirey, Lunéville, Bruxelles, La Haye, Berlin, et semblait oublier le Caton et le Mécène qu'il avait admiré. C'est donc bien réellement cette fois dans la retraite que vécut Bolingbroke; le travail seul anima la solitude de l'homme d'état désabusé. Jamais il n'avait perdu son goût pour l'histoire et pour la philosophie. Il était presque de l'avis de Platon et disait que l'homme d'état pouvait être philosophe. Il croyait l'être en effet, parce qu'il raisonnait de métaphysique et trouvait, comme tous les amateurs qui s'en mêlent, qu'on avait extravagué jusqu'à lui. Il promettait de démontrer en quelques pages à toutes les écoles qu'elles n'y entendaient rien. Dans le cercle où il vivait, il s'était donné ainsi l'autorité d'un maître, l'emploi de juge et de réviseur des systèmes, tant sacrés que profanes. Autour de lui, on attendait son livre. Pope écrivait : « Le projet de lord Bolingbroke de réduire la métaphysique à un sens intelligible sera une entreprise glorieuse. » Mais l'entreprise n'avait pas encore été menée à bonne fin, et la politique avait fait tort à la philosophie. Le public cependant avait été mis dans la confidence de l'admiration que Bolingbroke inspirait à quelques amis. L'*Essai sur l'Homme*, de Pope, avait paru en 1733; ce poëme, adressé à Saint-John, est donné comme inspiré par lui, et une controverse célèbre dans l'histoire de la littérature avait attiré sur ses doctrines, comme sur celles de Pope, l'attention curieuse et la défiance inquiète de ceux qui ne séparent pas la poésie de la vérité.

Bolingbroke était pour Pope un oracle. « C'est quelque chose de supérieur à tout ce que j'ai vu de la nature humaine, » disait de lui le poëte à Spence, qui a écrit ses conversations. Il pouvait donc sans honte lui emprunter ses idées et pour ainsi dire écrire sous sa dictée.

Aussi a-t-on prétendu que Bolingbroke avait pensé et Pope versifié l'*Essai sur l'Homme.* Sans aller jusque-là, comme Disraëli, qui veut que le premier l'eût écrit en prose tout entier, on peut croire avec Johnson que pour le fond, le plan, les principaux argumens, l'entretien du philosophe fut au poète d'un grand secours, et ce dernier n'a jamais caché de qui il prenait les conseils et suivait l'inspiration. Un jour qu'il avait la fièvre, Bolingbroke le vint voir, trouva près de son lit un Horace, l'ouvrit au hasard, tomba sur le passage *sunt quibus in satyra videor,* etc., et remarqua combien une traduction en vers des satires et des épîtres, en les appliquant à son temps, irait au talent et à l'humeur de Pope. Son vœu fut accompli, et Bolingbroke y gagna d'être mis à la place de Mécène dans l'imitation de la première épître.

Pope paraît avoir conçu l'idée de l'*Essai sur l'Homme* vers 1729. Il est tout simple qu'elle lui soit venue en causant avec son ami. Personne autour de lui ne passait pour avoir autant médité sur la philosophie morale. Son esprit ou son langage avait quelque chose de mâle qui lui donnait de l'autorité. Une convention fut passée entre les deux amis : c'est que, tandis que l'un écrirait en vers sur tout ce que le sujet aurait d'accessible à la poésie, l'autre remonterait pour lui aux principes mêmes de leur commune philosophie, et recueillerait dans un ouvrage spécial toutes ses idées sur les questions premières. Le poème contient plus d'une allusion à cette sorte de collaboration. D'abord Pope le dédie à Bolingbroke, et la première des quatre épîtres morales dont il se compose débute par ces mots célèbres : « Éveille-toi, mon saint Jean ! Laisse toutes les choses infimes à la basse ambition et à l'orgueil des rois, et puisque la vie ne peut guère nous donner qu'un moment pour regarder autour de nous et puis mourir, parcourons librement tout ce théâtre de l'homme, grand labyrinthe, etc., etc. » Dans certains passages, Pope semble un disciple qui ne s'adresse à son maître que pour le faire parler.

Que le système de l'*Essai* vînt de Pope ou de Bolingbroke, il n'était pas original. Lord Shaftesbury avait déjà soutenu l'excellence de l'ordre universel et l'accord du bien particulier avec le bien général. C'est là un système qui peut rendre moins nécessaire le recours à une autre vie pour expliquer ce monde et justifier la Providence. L'*Essai sur l'Homme,* conçu dans ces idées, l'est donc en dehors de toute religion révélée, et l'optimisme, si tempéré qu'il soit, paraît difficile à réconcilier avec la sévérité du dogme chrétien. Lorsque le poème avait paru en parties successives entre 1733 et 1734, son succès ne l'avait pas préservé des censures de l'orthodoxie. Crouzas, déjà l'adversaire de Leibnitz, publia une critique en forme, et l'on raconte que Pope en fut surpris et troublé. Suivant un récit fort douteux, il avait innocemment accepté les principes de Bolingbroke, qui s'était

vanté de faire de lui un hérétique sans le savoir, et la découverte de cette sorte de perfidie jeta Pope dans la plus grande indignation. Ce qui est plus certain, c'est qu'une controverse publique s'éleva et qu'elle effraya le poète, qui avait cru garder les ménagemens nécessaires. Warburton, qui étudiait pour être évêque, lut Crouzas, et prit la défense de l'*Essai*, et Pope reconnaissant lui écrivit en 1739 : « Votre système est le même que le mien, mais illuminé par un rayon qui vient de vous. Ainsi l'on dit que notre corps naturel reste le même encore, lorsqu'il est glorifié. » Warburton a raconté qu'il fit sentir à Pope quelle différence le séparait de Bolingbroke, et que leur commun principe : *tout est pour le mieux,* servait à défendre, chez l'un, la Providence contre les athées, chez l'autre, la nature contre les théologiens. Bolingbroke en voulut à Pope d'avoir accepté un tel défenseur, et vit dans ce recours au patronage de celui qu'il appelait *un pédant dogmatique* une défection ou du moins une faiblesse. S'il en résulta quelque refroidissement entre eux, la liaison ne fut pas rompue, et si Pope eut quelque regret d'avoir été compromis, il ne put s'en prendre à la philosophie de son ami. Il ne devait pas s'être mépris sur la portée des principes soutenus dans son ouvrage, et pour qu'il s'en repentît, il lui aurait fallu moins de pénétration et plus de scrupule que n'en suppose sa vie entière. Bolingbroke ne faisait nul mystère de ses opinions. Dans sa correspondance avec Swift, il dit que c'est à son instigation que Pope a commencé *le noble ouvrage*. Il en analyse la doctrine et le plan, sans en dissimuler les conséquences; il oppose le point de vue où le poète et lui se sont placés aux idées des théologiens sur les dispensations de la Providence en ce monde. Comment donc aurait-il caché à Pope ce qu'il discutait avec Swift? Le poète ne l'appelle-t-il pas *son guide, son philosophe et son ami?* Ne l'exhorte-t-il pas à s'expliquer à son tour? Et cette exhortation était sérieuse. On voit dans ses lettres qu'ils travaillaient tous deux de concert sur les mêmes questions. Il place par avance Bolingbroke à côté de Locke et de Malebranche; il annonce l'espérance de le voir rendre par un seul volume tous les volumes inutiles; il craint seulement de ne pas vivre assez pour lire ce grand ouvrage. Enfin le principal monument de philosophie que Bolingbroke ait laissé est une série d'essais non terminés qui sont adressés à Pope, et dans lesquels la liberté de penser se montre sans voile. L'introduction suffit à elle seule pour prouver que l'un n'avait pas pour l'autre de secret métaphysique. « Puisque vous avez commencé à ma demande l'ouvrage que j'ai désiré longtemps vous voir entreprendre, il n'est que trop raisonnable que je me soumette à la tâche que vous m'avez imposée... Vous serez plus en sûreté que moi dans les généralités de la poésie, et je connais assez votre prudence pour m'assurer que vous vous y abriterez contre toute accusation directe d'hétérodoxie. » Ces mots nous donnent la

vraie différence entre les deux complices, et le caractère cauteleux de Pope est assez connu pour qu'on puisse le soupçonner de s'être livré avec Bolingbroke et ménagé avec Warburton. « Le jour est venu, écrivait-il une fois à Swift, jour désiré que je n'espérais pas voir, où tout ce que j'estime entre les mortels est du même sentiment en politique et en religion. » — « Quand lui (Pope) et vous (Swift) et un ou deux amis aurez vu ma métaphysique, écrit Bolingbroke, *satis magnum theatrum mihi estis.* » Sur ce théâtre-là, Pope, on le voit, pensait librement comme ses amis; mais quand il se trouva compromis devant le public et que Warburton s'offrit pour le refaire orthodoxe, il accepta ce secours inespéré, et consentit à un système de défense auquel il n'avait jamais pensé.

Mais ce n'est qu'en 1739 qu'il se couvrit ainsi du bouclier de la foi. Dans les premiers temps de sa retraite, Bolingbroke jugea le moment favorable pour travailler à l'ouvrage qu'il avait promis. Jusqu'à la fin de sa vie, il le poursuivit sans l'achever. Lord Chesterfield, qui, traversant la France en 1741, le vit dans sa retraite, le trouva, à son grand regret, tout occupé de métaphysique, et comme c'était chose dont il ne faisait aucun cas, il essaya de le ramener à l'idée d'écrire l'histoire de l'Europe depuis la paix de Vervins. Bolingbroke n'était pourtant pas aussi étroitement confiné qu'il voulait bien le paraître dans les spéculations de la philosophie. Il était depuis peu de temps à Chanteloup, lorsqu'il écrivit à lord Bathurst une lettre très étendue sur ses projets d'études dans sa nouvelle situation. Il y expose avec développement l'état de son esprit, et prend la défense de la raison contre les préjugés et les passions. Chercher la vérité sera désormais le seul plaisir qui lui reste, et cependant du sein de sa retraite il contribuera, s'il le faut, à défendre la constitution britannique, puisque, l'ayant reçue de ses pères, il en est comptable à la postérité.

Cette dernière pensée le porta à entremêler ses recherches philosophiques de travaux sur l'histoire. Après avoir maintes fois exprimé une répugnance absolue à défendre sa conduite politique même par le simple récit des faits, il trouva que la relation écrite par le docteur Swift des quatre dernières années de la reine Anne était peu satisfaisante et ressemblait trop à un ouvrage de polémique. Il adressa donc à lord Cornbury ses *Lettres sur l'étude et l'usage de l'histoire.* La première partie se compose de réflexions qui rappellent ce que Voltaire nommait philosophie de l'histoire. On y trouve une instruction variée, plus d'indépendance que d'originalité, et une grande liberté dans l'examen des monumens de la tradition biblique (1). La

(1) La dernière section de la lettre III est dirigée contre la certitude du témoignage de la Bible en ce qui touche l'histoire, la chronologie, la géographie, etc. C'est cette par-

seconde partie est un tableau politique de l'Europe depuis l'époque où, selon l'auteur, l'histoire commence à devenir réellement utile, savoir le XVIe siècle. Les deux dernières lettres formeraient à elles seules un ouvrage spécial. C'est l'esquisse des événemens qui se sont passés entre la paix des Pyrénées et la paix d'Utrecht. Nous avons parlé de cet écrit, nous n'y reviendrons pas.

Cet ouvrage montre qu'il n'avait pas tout à fait oublié la politique. Dans son inaction forcée, il écrivait du moins à Wyndham (1735-1740), et tout en se disant revenu de toutes choses, il répétait, comme si le public pouvait l'entendre, que la corruption minait le gouvernement anglais au point d'anéantir la constitution. « Il y a tyrannie, dit-il, le mot n'est pas trop fort, car partout où une volonté prévaut sans contrôle, volonté de roi ou volonté de ministre, la tyrannie est établie; » et le mal est tel qu'il exclut le remède, les forces mêmes qui le devraient guérir en étant devenues le siége. Aussi, quant à lui, renonce-t-il à tenter l'impossible. Dans son mépris pour le pouvoir et les partis, une seule pensée le console, un seul exemple le soutient : c'est la conduite de Frédéric, prince de Galles. L'héritier de la couronne en effet n'avait pas manqué de se déclarer contre la couronne; le fils était en lutte ouverte avec son père. Bolingbroke lui envoyait de loin des éloges qui devenaient des conseils, et il concevait une vague espérance d'être dans sa vieillesse le confident du futur roi. Il avait interrompu ses lettres sur l'histoire pour en composer une sur *l'Esprit de patriotisme*. C'est une amplification dans le goût des anciens, mais au fond c'est la vieille thèse de l'absorption des partis dans une coalition de patriotes. Lord Cornbury fut probablement chargé de faire arriver ce morceau sous les yeux du prince. C'était la destination plus évidente encore de deux lettres adressées à Lyttelton, alors engagé comme Pitt, son allié, dans l'opposition de cour de Leicester-House (1738). L'une était une peinture de l'état des partis à l'avénement de George Ier, fragment apologétique destiné à réconcilier Bolingbroke avec la maison de Hanovre; l'autre, sous ce titre : *Idée d'un roi patriote*, est une déclamation brillamment écrite, ou le portrait d'un monarque qui, tout-puissant par le respect même de la constitution, s'élève au-dessus des partis parce qu'il s'élève au-dessus des passions, et qui obtient

tie des lettres que Voltaire prétend traduire dans son ouvrage intitulé : *Examen important de milord Bolingbroke*. Ni pour le ton, ni pour la suite des idées, ni même pour le choix des critiques, son ouvrage ne ressemble au texte sur lequel il prétend l'avoir *collationné*. Une lettre à lord Cornbury et la réponse, ainsi qu'une note, signée Mallet, du 18 mai 1767, suivent ordinairement ce traité dans les œuvres de Voltaire, et sont tout à fait apocryphes. La *Défense de lord Bolingbroke par le chapelain du comte de Chesterfield* est une fiction non moins reconnaissable.

de la confiance ce que d'autres cherchent en vain à conquérir par la force. Bolingbroke espérait tout à la fois séduire, flatter et relever un prince assurément très peu fait pour réaliser cet idéal. Le vice de l'ouvrage, c'est que, tout en prêchant la constitution, il promet, ou peu s'en faut, le pouvoir illimité au prince qui la comprendra comme lui, car il dominera tous les partis. Or c'est là une pure chimère ou l'anéantissement de la liberté politique. Celle-ci ne peut subsister sans les partis, et le prince assez fort pour les dédaigner est maître absolu. On a beau dire que c'est à la condition de sacrifier son égoïsme au bien public et de maintenir tous les droits de la nation; c'est un artifice de langage fait pour tromper le monarque ou les sujets. Dériver la liberté de l'extension de la prérogative et réciproquement, c'est un sophisme tentateur qui n'enhardit les rois qu'à faire leur volonté. Quand l'opposition ne sait plus où se prendre, elle essaie souvent de ce moyen, et c'est l'aveu de son impuissance ou de sa mauvaise foi.

En 1739, l'opposition songea à se retirer du parlement. L'abstention systématique est la ressource souvent factieuse et presque toujours inefficace de la colère des partis : c'est une protestation contre les institutions mêmes; c'est un appel au peuple. Bolingbroke, qui conseillait la retraite, voulait qu'on déclarât la constitution réellement anéantie. Wyndham prononça dans ce sens un discours très vif, mais il fut peu suivi. Lord Cornbury lui-même, l'ami et l'élève de Bolingbroke, ne se retira pas. On voit, dans les lettres de ce dernier à lord Marchmont, qu'il s'efforçait encore de tracer à distance un plan de conduite à l'opposition, et que l'indécision dont il trouva qu'elle faisait preuve le dégoûta profondément. « N'en sommes-nous pas, mylord, écrivait-il, à l'âge de radotage de notre république? Ne sommes-nous pas dans la seconde enfance? Dans la première seule, il y a espérance d'amendement. » L'esprit de parti a de ces découragemens et de ces injustices. Depuis un siècle et demi, à presque toutes les époques, des hommes même éminens ont déploré le déclin de la constitution britannique et lui ont prédit l'avenir le plus sombre. On sait comment les événemens ont traité ces prophéties.

Bolingbroke avait pu échanger les siennes contre les gémissemens des patriotes dans un voyage de quelques mois qu'il fit en Angleterre pour terminer de régler ses affaires par la vente de Dawley. Cependant il y garda une sorte d'incognito et ne quitta guère Pope et Twickenham. On sait seulement qu'il vit quelquefois le prince de Galles, et peut-être est-ce dans ces entretiens qu'il conçut son *Idée d'un roi patriote*. Je n'ai pu constater s'il écrivit cet ouvrage en France ou en Angleterre. Quoi qu'il en soit, son action demeura secrète et renfermée dans un petit cercle; toute démarche publique et bruyante

n'aurait servi qu'à le compromettre davantage. La prudence lui conseillait d'attendre des jours plus favorables et de se préparer une meilleure situation, sans devancer le temps. L'heure du retour définitif dans sa patrie ne devait venir pour lui qu'après la chute de Walpole. Aux élections de 1741, Walpole, qui avait pourtant fait à l'opposition l'imprudente concession de déclarer à l'Espagne une guerre inutile, perdit la majorité, ou du moins il la retrouva si faible et si vacillante, que le gouvernement lui parut impossible. Il fallut bien quitter ce pouvoir qu'il ne semblait devoir abandonner qu'avec la vie (février 1742). J'ai raconté ailleurs cette grande révolution ministérielle qui ne changea pourtant pas l'esprit du gouvernement (1). Elle rouvrit du moins à Bolingbroke les portes de sa patrie. Il eut besoin de voir son ennemi désarmé pour se retrouver sur le même sol que lui.

XXIII.

La mort de son père, qui arriva vers ce temps, le remit en possession viagère de ses biens de famille. Lord Saint-John, mort à près de quatre-vingt-dix ans, fut enseveli à Battersea le 16 avril 1742. Il laissait d'une Française, sa seconde femme, des enfans qui devaient, après son fils aîné, hériter des titres et du patrimoine. En attendant, Bolingbroke retrouvait une fortune. Il alla visiter le château de Lidyard, dont il portait le titre, dans le comté de Wilts; mais il fixa sa résidence habituelle à Battersea, son lieu natal. On y montre encore debout une partie de sa maison et une belle salle boisée en cèdre, qui a vue sur la Tamise, et dont Pope aimait à faire son lieu d'étude, au milieu d'une précieuse bibliothèque. Bolingbroke ne quitta plus guère ce lieu, si ce n'est en 1743, pour aller encore à Aix-la-Chapelle, où il croyait se guérir de la goutte, et en 1744, pour se défaire du dernier établissement qu'il eût conservé en France. Les travaux de l'esprit, qui en sont aussi les délassemens, convenaient seuls à son âge. Le temps avait renouvelé le monde autour de lui : il devait comprendre combien il lui siérait peu d'y vouloir ressaisir une active influence; mais la politique est la passion qui vieillit le moins. Un dernier mécompte aurait dû l'en guérir pour jamais. La perte de Walpole ne lui avait servi de rien. L'opposition victorieuse l'avait oublié. Pulteney, qui, il est vrai, s'oublia lui-même, ne parut pas songer à lui. Les tories étaient sans puissance, le prince de Galles à demi réconcilié. Comme Walpole, en sortant du cabinet, eut l'adresse d'en fermer la porte à presque tous les chefs de l'opposition, on pouvait dire que l'ancienne coalition avait échoué. L'infatigable Boling-

(1) Voyez le premier article sur Horace Walpole dans la *Revue* du 1er juillet 1852.

broke songea encore à la reformer : il reprit avec moins de bruit et d'ardeur ses habitudes d'intrigues, il eut des entrevues avec Pitt et avec Chesterfield, alors au premier rang des compétiteurs du pouvoir; mais il trouva le premier *hautain et intraitable,* et ce ne fut pas la dernière fois que ces épithètes devaient s'unir à son nom (1744). Pitt dit que c'était un vieillard pédant, inquiet et qui se querellait avec sa femme. Chesterfield le goûta davantage. C'était un homme de conversation et que Bolingbroke charma; cependant il causa avec lui et ne se compromit pas à suivre ses conseils : il était plus près de s'entendre avec les Pelham, devenus tout-puissans, que de conspirer contre eux. Jusque dans les menées qui amenèrent lord Granville (Carteret) au ministère pour deux jours, on retrouve la main de lord Bolingbroke. La même année (1746), il s'occupait encore de son plan favori de coalition, une de ses lettres en fait foi. Deux ans après, la paix d'Aix-la-Chapelle lui remettait la plume à la main, et il commençait des *Réflexions sur l'état de la nation.* Cet écrit, qui devait être d'une certaine étendue, ne fut pas fini. Le point que l'auteur y traitait principalement était l'exagération des taxes et de la dette publique, sujet accoutumé des gémissemens des tories depuis la guerre de la succession. En aucun temps depuis son retour, il ne cessa de cultiver la bienveillance du prince de Galles, protection impuissante à qui devait manquer l'avenir. L'opposition de Leicester-House se guida par ses conseils. Il avait une telle réputation d'esprit qu'elle résistait à ses revers et à ses fautes. On venait encore à lui, ne fût-ce que pour l'entendre, et rien ne pouvait le faire renoncer à l'espoir de regagner un jour sa pairie. Mourir pair avec le titre de comte fut jusqu'au bout son ambition; mais elle dut s'évanouir sans retour, quand une mort prématurée enleva, en 1751, le prince Frédéric.

Il fallut qu'il se contentât de la célébrité de son nom et de la distinction de son esprit. S'il s'était plus tôt décidé à jouir en repos de ces avantages, sa vieillesse calme et brillante aurait relevé sa vie. Telle qu'elle fut, et malgré les écarts de son humeur inquiète, elle ne manqua pas de dignité. On l'appelait le premier citoyen de la république des lettres. L'admiration du moins qu'il inspirait comme écrivain à des juges habiles eût permis de lui donner ce titre. Lord Chesterfield ne cesse dans ses lettres d'exalter les ouvrages de Bolingbroke, et il va jusqu'à dire qu'avant d'avoir lu son *Essai sur le patriotisme,* il ignorait la puissance de la langue anglaise. Il ajoute que la facilité, l'élégance et l'éclat de sa conversation la rendaient égale au style de ses écrits. Il le cite sans cesse à Philippe Stanhope comme un modèle accompli. Dans le portrait qu'il a tracé de lui, il ne dissimule cependant ni ses désordres, ni ses passions violentes, ni les petitesses d'un caractère irritable; mais il le dépeint comme

un homme incomparable et dont la supériorité faisait tout oublier en sa présence.

La mort avait enlevé la plupart de ses anciens ennemis; le temps avait affaibli tous les ressentimens, effacé le souvenir de ses fautes. Les hommes distingués qui maintenant remplissaient la scène le considéraient comme un homme d'état d'un autre temps dont les avis ressemblaient aux leçons de l'histoire. Il savait porter avec art cette haute situation, et n'avait rien perdu de ces formes gracieuses et imposantes qui ont tant servi à sa renommée. « Je crois réellement, disait Pope, qu'il y a dans ce grand homme quelque chose qui lui donne l'air d'avoir été mis ici bas par méprise. Lorsque la dernière comète a paru, j'ai imaginé quelquefois qu'elle pourrait bien être venue dans notre monde pour le transporter dans le sien. »

Pope survécut quelque temps auprès de lui à presque tous ses amis. Quand Bolingbroke revit l'Angleterre, Gay, Arbuthnot, Lansdowne, Wyndham, étaient morts. Swift ne sortait plus de l'Irlande et était tombé au-dessous de lui-même. Leur correspondance s'était arrêtée depuis 1734. Pope de loin en loin donnait au doyen des nouvelles de Bolingbroke, chaque jour plus froidement accueillies. Il cessa d'écrire en 1735 : Swift, qui devait vivre encore dix ans, ne pouvait plus répondre.

A travers les inégalités d'une santé chancelante, Pope poursuivit sa carrière jusqu'en 1744. Son intimité avec Bolingbroke ne fut jamais interrompue. Quoique ce dernier blâmât ses complaisances pour Warburton, il les pardonnait à un homme dont il se sentait admiré et dont les hommages publics pouvaient immortaliser son nom. Un peu par goût, un peu par calcul, ces deux hommes difficiles et irritables furent toujours aimables l'un pour l'autre. Le poète était déjà fort souffrant, lorsqu'un jour qu'il était à Twickenham avec Warburton, Hooke le vint voir et lui raconta qu'il avait soupé la veille à Battersea, et que sa seigneurie avait, dans la conversation, avancé de si étranges notions sur les attributs moraux de la Divinité, savoir la bonté et la justice (il ne lui attribuait en effet que la puissance et la sagesse), qu'autant aurait valu la nier tout à fait. Pope, toujours inquiet de se voir compromis par les témérités de Bolingbroke, dit à Hooke avec un peu d'aigreur qu'il s'était mépris, et Hooke répondit de même qu'il comprenait ce qu'on lui disait. Pope, la première fois qu'il revit le philosophe, lui demanda une explication, et la réponse fut que Hooke s'était trompé. Quelque temps après, il voulut absolument se faire porter à Lincoln's-Inn-Fields, chez William Murray, célèbre plus tard sous le nom de lord Mansfield, et qui réunissait à dîner Bolingbroke et Warburton. La conversation revint naturellement sur cette question des attributs divins. Bolingbroke laissa négligemment échapper quelques mots

qui amenèrent Warburton à développer sa profession de foi. Il impatienta Bolingbroke, qui répondit avec vivacité, et il s'ensuivit une assez chaude dispute qui laissa Pope fort agité, car il était obligé d'être de l'avis de tous les deux, l'un étant son maître, l'autre son apologiste; l'un pensant pour lui, l'autre répondant pour lui.

Au printemps qui suivit, Pope, chaque jour plus faible, sentit sa fin prochaine. Bolingbroke vint à Twickenham et n'en sortit presque plus. Ses tendres soins pour son ami touchèrent les assistans. Il était, le 21 mai, près du fauteuil du malade sans connaissance. Sa douleur lui arrachait des larmes. Il s'écriait : « O grand Dieu! qu'est-ce que l'homme? » Puis il le regardait, il répétait ces paroles, et des sanglots l'interrompaient. Quelqu'un remarqua que Pope, lorsqu'il reprenait ses sens, avait toujours à dire quelque chose d'affectueux. « De ma vie, répondit-il, je n'ai vu un homme qui eût le cœur aussi tendre pour ses amis et une affection plus générale pour l'humanité; voilà trente ans que je le connais, et je m'estime plus pour l'amitié de cet homme que... que... » Sa voix faiblit, et il laissa en pleurant tomber sa tête dans ses mains. Pendant son absence, Pope, qui était catholique, consentit à voir un prêtre, parce que, dit-il, cela serait convenable (*it would look right*). Après avoir reçu les sacremens, il dit : « Rien n'est méritoire que la vertu et l'amitié, et encore l'amitié elle-même n'est-elle qu'une partie de la vertu. » Lorsque Bolingbroke revint à Battersea, on assure qu'il fut très irrité qu'un prêtre eût été appelé; mais Hooke lui répéta à dîner la parole de Pope. « Oui sûrement, s'écria-t-il, c'est là tout le devoir de l'homme. » Pope mourut le 30 mai, en laissant par son testament à Bolingbroke quelques livres comme marque de souvenir, et tous ses manuscrits.

Il est difficile de ne pas voir dans tous ces détails, transmis par des témoins, les preuves d'une véritable amitié. Bolingbroke, il faut bien lui rendre cette justice, ne savait pas dissimuler sa malveillance, et cependant il avait à peine fermé les yeux de Pope, qu'il devait montrer envers sa mémoire des sentimens fort différens de ceux qu'il lui témoignait pendant sa vie. Quelques années auparavant, il l'avait chargé de faire imprimer pour quelques amis un petit nombre d'exemplaires du *Roi patriote*. Peu après la mort de Pope, un imprimeur vint lui dire qu'il avait, par son ordre, tiré de l'ouvrage quinze cents exemplaires, lui offrant de les lui remettre comme au légitime propriétaire. Bolingbroke fit aussitôt allumer un grand feu sur la terrasse de Battersea et brûler jusqu'à la dernière feuille; mais sa colère ne s'arrêta pas là. Il avait eu déjà à reprocher à Pope ce qu'il regardait comme des abus de confiance. Lorsqu'il lui avait antérieurement donné ses *Lettres sur l'histoire*, Pope les avait montrées à Warburton, qui lui dit que les argumens contre la Bible n'avaient rien d'original, et écrivit quelques pages de réfutation qui furent en-

voyées en France à Bolingbroke. Outré qu'on lui proposât une suppression dans son œuvre, ce dernier prépara une réponse très-vive dont on eut grand' peine à obtenir de lui le sacrifice. En apprenant une nouvelle indiscrétion, tous ses ressentimens se réveillèrent. Il était choqué d'ailleurs que Pope eût désigné Warburton pour l'éditeur de ses œuvres. Depuis longtemps il voulait se venger du théologien. Tous deux étaient, au dire de Disraëli, *les deux plus arrogans génies qui aient jamais paru*. En outre Pope avait fait quelques retranchemens et quelques corrections dans le texte des écrits de Bolingbroke, et les malveillans prétendaient que, lui ayant fait payer le prix de l'impression des quinze cents exemplaires, il avait calculé, espérant lui survivre, qu'il les vendrait avec grand profit. Nous savons combien Bolingbroke était vindicatif. Il voulut que le public fût mis dans les confidences de son grief et partageât son ressentiment. Il avait maintenant pour commensal un Écossais, David Mallet, secrétaire en sous-ordre du prince de Galles, et à qui l'on doit une vie du chancelier Bacon. Quoique ce Mallet eût été un des admirateurs publics de Pope, il lui donna ses lettres *sur le patriotisme, sur un roi patriote*, etc., et le chargea d'en faire une nouvelle édition avec une préface où tout serait raconté (1749). Le manuscrit de cette préface est au *British Museum* avec des corrections de Bolingbroke. Cette publication fit grand bruit. Ces procédés au moins singuliers entre deux amis célèbres, ces dénonciations tardives, amusèrent la malignité de leurs ennemis, la malice des indifférens. Il parut des brochures en grand nombre, et Warburton, indigné, prit la plume pour défendre la mémoire de Pope. Il s'attira une réponse anonyme, écrite par Bolingbroke, et qui portait ce titre étrange : *Épître familière au plus impudent de tous les hommes vivans;* mais ce qu'il y eut de plus fâcheux pour notre irritable auteur, c'est que les écrits qu'il faisait enfin paraître avaient perdu de leur à-propos et ne furent admirés que pour le style. Walpole était mort depuis quatre ans. Toutes les colères étaient oubliées. Lyttelton, à qui deux de ces écrits étaient adressés, demanda qu'on n'y laissât rien de trop vif contre Walpole, maintenant qu'il était lié avec tous ses amis, et Pitt, qui avait fait une évolution du même genre, dit à Horace d'un air fort dégagé qu'il avait lu tout cela autrefois, dans un temps où il admirait Bolingbroke plus qu'il ne le faisait aujourd'hui. En tout, cette affaire, à laquelle le caractère et la volonté de l'homme donnèrent seuls de l'importance, ne lui valut que des ennuis et dut lui faire sentir qu'il vieillissait au milieu d'un monde nouveau. « Je suis singulier dans tout ce qui m'arrive, écrivait-il à lord Marchmont, une espèce à part dans la société politique, et ceux qui n'osent attaquer personne autre peuvent m'attaquer,

moi. Chesterfield dit que j'ai formé contre moi une coalition de whigs, de tories, de *trimmers* et de jacobites. A la bonne heure! j'ai la vérité de mon côté, qui est plus forte qu'eux tous. »

Le 18 mars 1750, lady Bolingbroke mourut à soixante-quatorze ans. Bolingbroke paraît l'avoir toujours aimée. En 1723, il avait écrit à Swift : « L'amour que j'étais habitué à répandre avec quelque profusion sur tout un sexe a été depuis quelques années dévoué à un seul objet. » Et depuis lors, jusqu'au jour où il la perd, il ne nomme sa femme dans ses lettres qu'avec tendresse, et il se plaît à retracer en elle les qualités qu'il admire. Pendant les longues souffrances qui précédèrent la fin, il lui rendit des soins dévoués, et ses lettres à lord Marchmont, un de ses derniers amis, expriment avec vérité les vives inquiétudes qu'elle lui inspire. Il fit déposer ses restes dans le caveau des Saint-John de l'église de Battersea, et on y lit encore une épitaphe qu'il composa lui-même à la louange de cette femme, *l'honneur de son sexe, le charme et l'admiration du nôtre.*

Elle lui légua d'assez pénibles procès, commencés en France, qui ne furent même gagnés qu'après lui et par les soins de son ami le marquis de Matignon. Il s'agissait de droits fondés sur son mariage, dont on contestait l'existence et la régularité, mais qui fut enfin reconnu par arrêt du parlement.

Son âme attristée ne demandait plus que du repos; mais une maladie cruelle tortura la dernière année de sa vie. Il la supporta avec calme et avec courage. Lord Chesterfield, depuis quelque temps lié intimement avec lui, le vit pour la dernière fois quinze jours avant sa mort. Ils se quittèrent avec émotion : « Dieu, qui m'a placé ici-bas, fera de moi ce qu'il voudra après ceci, et il sait ce qu'il y a de mieux à faire. Puisse-t-il vous bénir ! » Tels furent les derniers adieux de Bolingbroke. On y voit le fond de son cœur, plus de foi en Dieu que dans l'autre vie. Il mourut, le 17 décembre 1751, dans sa soixante-quatorzième année. « N'êtes-vous pas bien touchée, écrit en français lord Chesterfield à Mme de Mauconseil, mais je suis sûr que vous l'êtes, de la misérable mort de notre ami Bolingbroke ? Le remède a avancé sa mort contre laquelle il n'y avait point de remède... Je perds un ami chaud, aimable et instructif. Je l'avais vu quinze jours avant sa mort... Le lendemain, les grandes douleurs commencèrent et ne le quittèrent plus que deux jours avant sa mort, pendant lesquels il resta insensible. Quel homme! quelle étendue de connaissances! quelle mémoire ! quelle éloquence! Ses passions, qui étaient fortes, faisaient tort à la délicatesse de ses sentimens; on les confondait, et souvent exprès. On lui rendra plus de justice à présent qu'on ne lui en a rendu de son vivant. »

Avant de mourir, Bolingbroke avait défendu qu'aucun ecclésias-

tique fût admis à ses derniers momens. On l'ensevelit auprès de ses ancêtres dans l'église de Battersea. Ce monument est en marbre gris et noir, et deux médaillons sculptés par Roubillac offrent son profil et celui de sa femme. L'on y lit cette inscription dont l'original, écrit de sa main, existe au Muséum britannique :

« Ici repose Henry Saint-John, sous le règne de la reine Anne secrétaire de la guerre, secrétaire d'état et vicomte Bolingbroke; au temps du roi George I[er] et du roi George II, quelque chose de plus et de mieux. Son attachement à la reine Anne l'exposa à une longue et rude persécution. Il la supporta avec fermeté d'âme. Il passa la dernière partie de sa vie dans sa patrie. Il ne fut l'ennemi d'aucun parti national, l'ami d'aucune faction. Sous ce nuage de proscription qui ne fut jamais entièrement écarté, il se distingua par son zèle à maintenir la liberté et à restaurer l'antique prospérité de la Grande-Bretagne. »

Le testament de Bolingbroke commence par ces mots : « Au nom de Dieu, que j'adore humblement, à qui j'offre mes perpétuelles actions de grâces, résigné de grand cœur (*cheerfully*) aux ordres de sa providence... » L'acte d'ailleurs ne contient que des dispositions insignifiantes. Des amis que nous lui connaissons, un seul est nommé, c'est le marquis de Matignon auquel il donne un diamant qu'il portait au doigt. Une seule de ses dernières volontés intéressait le public et devait livrer de nouveau sa mémoire au jugement du monde. Il léguait à David Mallet la propriété de tous ses ouvrages, lettres et manuscrits, avec l'intention manifeste de faire de lui son éditeur. Cette intention fut accomplie.

Mallet, dans les dernières années, le voyait sans cesse, l'écoutait, l'admirait, le flattait, se pénétrait de ses idées et de ses volontés. Il regarda le legs qui lui était fait comme une mission, et rien ne le put détourner de la remplir tout entière. On redoutait la publication de certains ouvrages de Bolingbroke, soit pour sa mémoire, soit pour ses contemporains. Dans les *Lettres sur l'histoire*, imprimées dans le temps pour huit personnes seulement, les fondemens de l'histoire sainte étaient librement examinés. Lord Cornbury, aujourd'hui lord Hyde, à qui ces lettres avaient été adressées, tâcha d'obtenir de Mallet que cette partie suspecte ne fût pas réimprimée. Il lui écrivit de Paris une longue lettre où, parmi les plus grands éloges donnés à Bolingbroke, il dit qu'il ne lui a connu de préjugé et de passion que sur les questions religieuses, et qu'il ne serait ni prudent, ni respectueux de divulguer cette faiblesse d'un homme supérieur. Il ajoutait même qu'il serait obligé de désavouer la publication (mars 1752). Mallet, qui pensait au fond comme Bolingbroke, répondit qu'il avait un mandat et qu'il le remplirait sans restriction. Les intentions de son noble ami lui étaient bien connues. Les manu-

scrits lui avaient été remis, revus, corrigés, préparés pour l'imprimerie. Il regardait comme un devoir de les publier tels qu'il les avait reçus. Il aurait pu ajouter que le recueil contiendrait de bien autres hardiesses, bien autrement méditées, dans de longs ouvrages encore inconnus de lord Hyde et de ses amis. Mallet d'ailleurs, éditeur enthousiaste, comptait pour sa publication sur un succès qui ferait sa fortune. Telle était sa confiance, qu'il refusa 3,000 livres sterling que lui en offrait un libraire, et il lui fallut attendre plus de vingt ans pour rentrer dans ses frais par la vente des cinq volumes d'œuvres complètes qu'il fit paraître en 1754. Dans ce recueil, on ne trouve encore aucune correspondance diplomatique ou familière, mais tous les ouvrages que nous avons cités et les essais inédits destinés à Pope. Cette dernière partie est considérable et contient le fond de la philosophie de Bolingbroke. Cette publication, attendue avec un mélange de curiosité et d'inquiétude, n'augmenta point la réputation de l'auteur, car cette réputation, en tout temps égale au moins à son mérite, devait quelque chose à une sorte de mystère. Il y eut seulement un peu de scandale, ce qui tempéra l'admiration convenue que le public portait à des talens dont il n'avait pas la mesure. « C'était un coquin et un poltron, dit brutalement Johnson : un coquin pour avoir chargé une espingole contre la religion et la morale; un poltron, car il n'a pas eu le courage de faire feu lui-même, et il a laissé une demi-couronne à un mendiant d'Écossais pour lâcher la détente après sa mort. » La société anglaise offre dans ses jugemens des disparates que nul n'a su peindre comme Horace Walpole. Voici ce qu'il écrit à ses amis : « 6 mars 1754. — Lord Bolingbroke a paru en cinq pompeux in-quarto, deux et demi sont nouveaux et les moins orthodoxes. Warburton est résolu à répondre, et les évêques à ne lui pas répondre... 1er décembre. Il est comique de voir comme Bolingbroke est abandonné ici, depuis que les meilleurs de ses écrits, sa théologie métaphysique, ont été publiés. Du temps qu'il trahissait et outrageait tout homme qui s'était fié à lui, ou qui lui avait pardonné, ou qui l'avait obligé, il était un héros, un patriote, un philosophe et le plus grand génie du siècle. Du moment que ses *Craftsmen* contre Moïse et saint Paul ont été publiés, nous avons découvert que c'était le plus méchant homme et le plus méchant écrivain du monde. Le grand jury a présenté ses ouvrages (pour l'accusation), et aussi longtemps qu'il y aura des gens d'église, il sera rangé parmi les Tindal et les Toland. Et même je ne sais si mon père ne pourrait pas devenir un martyr en titre pour avoir été persécuté par lui. » La proposition du grand jury de Westminster fut sans résultat, bien que Herring, archevêque de Canterbury, eût annoncé des poursuites contre l'éditeur et l'imprimeur. Tout se

réduisit à une adresse présentée au roi par l'église de ce diocèse pour se plaindre de la corruption des temps manifestée et propagée par la publication de coupables et dangereux écrits.

XXIV.

Nous imiterons la justice de Londres, qui ne donna pas suite à l'examen des ouvrages philosophiques de Bolingbroke; nous n'en essaierons pas une critique approfondie : bornons-nous à en faire connaître l'origine et l'esprit. Ces écrits, peu lus aujourd'hui et qui n'ont eu jamais un fort grand succès, sont peut-être les derniers ouvrages composés sérieusement, exécutés avec talent, que jusqu'à nos jours la liberté de penser, ou, pour mieux parler, l'incrédulité en matière de révélation ait ouvertement produits en Angleterre. Gibbon est un historien; Hume enveloppe sa pensée et n'atteint le christianisme que par les conséquences de son scepticisme métaphysique. Bolingbroke est dans les opinions de Voltaire, aussi hardiment, plus gravement que lui, et Voltaire, qui s'est couvert sans cesse de son autorité, souvent aidé de ses idées, aime à le représenter comme le chef d'une grande école, et presque comme un type de l'esprit britannique. Il n'a pas tenu à lui et aux écrivains ses contemporains qu'on ne crût la société anglaise gouvernée par les opinions qu'il voulait transmettre à la France. Cette société proteste cependant, et ne veut pas nous avoir donné l'exemple; elle ne parle qu'avec aversion de ce qu'on appelle la philosophie du XVIII[e] siècle. Elle est religieuse, elle se dit chrétienne; et quand il s'agit de foi, à moins de soupçonner tout un peuple d'imposture, il est ce qu'il croit être.

Voltaire cependant ne feignait pas son admiration pour la libre pensée du peuple breton. De son temps et à son exemple, on représentait, jusque dans les ouvrages d'imagination, un Anglais comme un homme indépendant, hardi dans son langage, supérieur aux préjugés, au nombre desquels on classait sans hésiter la foi chrétienne. Faut-il admettre que l'Angleterre ait tout à fait changé, ou rechercher si des époques et des parties diverses d'une même société ont pu légitimement donner lieu à des jugemens contradictoires sur ses sentimens et ses croyances?

Rappelons-nous que l'Angleterre, au temps de Bolingbroke, sortait d'une révolution, et d'une révolution où la religion avait joué un grand rôle. Or la religion dans l'homme ou plutôt le sentiment religieux, malgré la sublimité de son origine, est sujet à s'altérer, à se dénaturer, autant qu'aucune de nos dispositions primitives. Comme tout ne s'y réduit pas à une idée dogmatique, la religion quitte le domaine de la raison pure ou de la pure spiritualité pour

devenir comme sentiment une passion, comme culte une institution. La passion peut être louable, l'institution peut être vénérable; mais l'une et l'autre ne sont pas à l'abri de l'abus qui s'attache à toutes les passions et à toutes les institutions de l'humanité. Considérée sous ce dernier rapport, la religion est un fait social, une loi écrite, un établissement national, et elle tend à se confondre avec les autres moyens de pouvoir. Elle fait à un certain degré partie du gouvernement, elle le seconde ou le supplée, et elle est dans la main des hommes ce que sont tous les instrumens politiques, quelque chose dont se sert la prudence, dont se couvre l'intérêt, dont s'arme l'ambition. Par suite, le respect qu'elle inspire subit toutes les variations de l'opinion publique, et peut même être exposé à l'atteinte des révolutions.

Comme sentiment individuel, au contraire, la religion, quand elle se passionne, peut s'exalter sans mesure et troubler l'ordre général. La conscience, séduite par l'imagination, s'enhardit à des singularités qui peuvent être dangereuses encore qu'innocentes, mais qui ne sont pas toujours innocentes. Un enthousiasme aveugle, une mysticité qui s'égare, tout, jusqu'à l'ascétisme désintéressé, jusqu'aux excès d'une austérité sans contrôle, peut entraîner les hommes aux violences de l'esprit de secte, à des témérités subversives, à des crimes pieux. Sans même aller aussi loin, la religion, comme fait individuel, est un moyen d'indépendance, tandis que comme fait social elle est un moyen de pouvoir. Or les hommes abusent de tous les moyens, de l'un dans le sens révolutionnaire, de l'autre dans le sens absolutiste. Ainsi, sous l'influence de la corruption ou de la faiblesse humaine, on conçoit que la religion puisse dégénérer ici en hypocrisie oppressive, là en fanatisme perturbateur.

Je force à dessein les expressions; mais on saisira, j'espère, ma pensée dans sa juste mesure, on comprendra surtout qu'au jugement des hommes, toujours prompts à porter des condamnations sans restriction, la religion peut, suivant les circonstances, présenter des faces diverses, et trouver des ennemis, rencontrer au moins des indifférens ou des incrédules à des titres opposés. Les uns s'en détacheront parce qu'ils sont hommes de gouvernement, les autres parce qu'ils sont hommes d'opposition.

Tous ces résultats se sont produits dans la révolution anglaise. Tandis que la réformation, conçue à la manière des rois, avait fait de la religion une annexe de leur autorité et une partie de l'établissement monarchique, la réformation, comprise à la manière du peuple, avait déchaîné dans le champ de la croyance l'indépendance individuelle. On sait à quels excès de pensée et parfois d'action la libre prédication de la Bible avait poussé les sectes innombrables qui

donnent à ce moment de l'histoire des trois royaumes un aspect si varié et si original. Les conservateurs de toutes nuances, les hommes de pouvoir, les hommes de cour, même les esprits froids et sensés que blesse la déraison, les esprits frivoles et timides qu'alarme l'énergie, durent maudire ces effets extrêmes d'une grande révolution religieuse. Quand on déteste ceux qui prêchent, on est bien près de peu aimer ceux qui croient. Qui hait le fanatisme se laisse aisément aller à suspecter la foi. Dans les temps de dissensions civiles surtout, on ne connaît pas de mesure : on proscrit tout, l'usage avec l'abus, le bien avec le mal; c'est le règne des opinions absolues.

On conçoit donc que la restauration des Stuarts ait été signalée par une réaction irréligieuse. Il y eut sans doute à la cour même des catholiques et des épiscopaux sincères; mais le catholicisme était pour la majorité une religion de rebelles, le culte épiscopal une institution qui puisait sa sainteté dans sa nationalité. Aux yeux des courtisans, des prétendus sages, des beaux esprits, des roués élégans, si nombreux alors, le zèle chrétien semblait à la fois une absurdité et un danger. Excité par la répression chez les dissidens, il apparaissait comme un fanatisme stupide et menaçant, grossier et niveleur. C'était une preuve de bon goût et de bon sens que de laisser la ferveur au populaire. Les libertins, qui tiraient ce nom de leurs opinions d'abord, puis des mœurs dont ces opinions étaient ou la cause ou l'effet, régnaient dans le cercle où brillait le chevalier de Grammont. Le comte Hamilton revenait de bien loin, quand, sur ses vieux jours, il donna son âme aux jésuites de Saint-Germain. Saint-Évremond était un oracle pour ce beau monde si spirituel et si léger. Et comme il faut toujours que l'esprit d'une époque, même frivole, ait son philosophe, Hobbes était le philosophe de celle-là. Ses principes spéculatifs vont à la négation de la religion comme de la justice. Pour lui, tout en ce monde est de ce monde. Comme la justice, la religion n'est sainte que parce qu'elle est établie, et elle n'est établie que parce qu'elle est utile.

La conséquence était la destruction ou tout au moins l'oppression des dissidens. La conséquence était, en toutes choses comme en religion, la tyrannie. De là, nécessité pour les non-conformistes de toutes nuances de se jeter dans l'opposition, de se couvrir de l'égide des principes de liberté. Ces principes, qui n'étaient pas seulement une sauvegarde pour les presbytériens, les baptistes, les puritains, trouvaient de plus désintéressés défenseurs; ils étaient aimés pour eux-mêmes. La révolution avait été pour le moins aussi politique que religieuse. Les républicains, les whigs, même les tories éclairés, s'apitoyaient sur les non-conformistes à titre d'opprimés, et s'intéressaient à la liberté des cultes, parce qu'elle était une liberté. Voyant

enfin la cour flotter entre le catholicisme et l'anglicanisme, l'épiscopat et les universités exagérer à l'envi la prérogative royale, ils n'apercevaient plus dans la religion constituée que ce que Tacite appelle *instrumentum regni*. Elle leur devenait suspecte ou odieuse, comme la sainte complice de l'absolutisme. De là ils tiraient au moins cette conclusion, que le sentiment chrétien libre et désintéressé était seul respectable et sacré comme un droit de la conscience; mais, ne pouvant l'attribuer exclusivement à aucun symbole particulier, ils arrivaient à une large indifférence entre toutes les interprétations de l'Évangile. Ils professaient un christianisme fondé sur la raison, et de là déviaient aisément jusqu'à une croyance peu définie que leurs adversaires appelaient arianisme. Sur cette pente, il est fort difficile de fixer des points d'arrêt. Les esprits qui ont une fois proclamé leur émancipation conçoivent aisément, dans le secret de leurs pensées, cet idéal de la foi philosophique auquel aspire la raison qui veut, comme dit Platon, se conformer à Dieu. Respectons le mystère des consciences; mais hâtons-nous d'ajouter que la liberté chrétienne, que le christianisme de la raison eut aussi son philosophe, et celui-là, c'est le philosophe de la révolution de 1688 : il se nommait Jean Locke.

Lord Shaftesbury l'avait précédé. On a dit que lord Somers était de ceux qui, de ce christianisme rationnel et libéral, avaient passé au pur théisme. On l'a dit, mais qui le sait? Le même soupçon atteignit aussi lord Cowper. N'oublions pas que les whigs étaient en lutte politique avec la haute église, et que la tentation était bien forte pour leurs ennemis de les dénoncer aux préjugés de la dévotion populaire. Lord Wharton, par exemple, n'avait pas besoin d'être calomnié. Incrédule de la même manière que les courtisans de Charles II, tolérant à la façon des amis de Guillaume III, il avait les mœurs des uns et les principes des autres, et son rare esprit touchait au cynisme par abus de sa force et de sa liberté. D'ailleurs dans le parti de la cour on comptait plus d'un Wharton. Lord Shrewsbury s'en rapprochait, quoiqu'il conservât plus de mesure et de goût, et que ses faiblesses élégantes ne pussent se confondre avec des vices audacieux. Un des champions les plus chéris de l'église, le duc de Buckingham, passait pour ne la défendre qu'à titre de machine gouvernementale; Bolingbroke enfin, Bolingbroke, dégoûté dès sa jeunesse des rigueurs du puritanisme, débauché avec éclat, incrédule avec fierté, n'avait embrassé la religion de l'état qu'en homme d'état, et devait finir par haïr ou mépriser la foi sous toutes ses formes : presbytérienne, parce qu'elle était fervente et démocratique; épiscopale, parce qu'elle n'avait pas su lui prêter un pouvoir durable; chrétienne, parce qu'elle contrariait sa raison, son orgueil et ses passions.

La littérature et la conversation l'avaient toujours charmé. Ses disgrâces politiques mirent son esprit en pleine liberté. Dans le cercle choisi où il vécut alors, on connaissait peu la contrainte, et ses opinions se produisaient avec autorité. Il formait avec Swift et Pope un triumvirat intellectuel de grande renommée. Les Anglais n'aiment pas à convenir que ses idées philosophiques y dominassent sans partage; mais la mort de Pope laisse peu de doute sur ses sentimens intimes, et Bolingbroke, en lui écrivant, ne cesse de lui rappeler qu'il ne fait que rédiger leurs conversations. Quant à Swift, sa profession lui commandait plus de réserve. Il avait adopté la politique de la haute église, et son esprit du reste était peu fait pour les spéculations métaphysiques; mais il se moquait des controverses et des sectes, ce qui n'annonce jamais une grande ferveur. Son *Conte du Tonneau* n'en épargne aucune. Il ne put parvenir à se faire une réputation de piété suffisante pour être évêque. Dans ses *Pensées sur la religion*, jamais il n'appuie sur la vérité du dogme en lui-même; sa foi ne semble que l'accomplissement d'un devoir de position. « Quoique je pense que ma cause soit juste, dit-il quelque part, cependant mon grand motif est ma soumission aux volontés de la Providence et aux lois de mon pays. » Cette manière de croire n'a pas manqué d'imitateurs en Angleterre; mais, on en conviendra, elle n'exclut pas le doute intime et ne répond point aux objections. Swift devait tout entendre quand il causait, et ne blâmer dans les opinions de Bolingbroke que leur publicité. Ce n'est guère que par l'ironie, ou bien au nom de la morale sociale, qu'il attaque les libres penseurs; ce n'est pas en théologien, c'est en publiciste qu'il les condamne. Sa foi se réduit à la profession de la religion établie.

Cette doctrine, fort répandue et qui s'est perpétuée, conduisait le clergé politique à regarder les libres penseurs à peu près comme des dissidens. Eux-mêmes se présentaient comme une secte, et pour l'église ils n'étaient guère moins odieux que les déistes, qui ne l'étaient guère moins que les athées. Dans le vocabulaire du zèle anglican, vous trouverez souvent ces trois noms mis sur la même ligne; et comme dans les momens d'intolérance il pouvait y avoir devant la loi et l'opinion un risque égal à mériter indistinctement un de ces noms, des raisonneurs extrêmes, Tindal, Toland, Collins, franchirent les dernières limites : l'irréligion fut professée. L'esprit de controverse et l'esprit de secte, puissans tous deux dans une partie de la population, protégeaient leurs témérités. Leurs excès rendirent les esprits plus indulgens pour des libertés moins choquantes. L'arianisme, puis l'unitairianisme, puis le socinianisme, puis le déisme, devenaient les termes d'une progression continue, s'ils n'étaient pas des expressions diverses d'une même valeur. Malgré les anathèmes

de la chaire, malgré les menaces et les rigueurs du parlement, malgré les clameurs de la multitude scandalisée, une liberté de fait était à peu près acquise à ces transformations successives du libre examen, un des principes de la réforme. Si certaines convenances étaient gardées, si l'accent de la piété s'échappait de l'âme, l'étude des Écritures conduisait impunément des chrétiens à des interprétations que le catholicisme ou le calvinisme n'auraient pas tenues pour chrétiennes. En croyant revenir au texte, on s'écartait de la tradition. Sur la divinité du Messie, sur la justification, sur la prédestination, des doctrines latitudinaires étaient mises en avant par des hommes que la religion acceptait pour défenseurs. Leland lui-même les compte au nombre des meilleurs adversaires des déistes de son siècle. Burnet, Locke, Newton, Clarke, défendaient la foi en supprimant ou en atténuant ses mystères. Ainsi le dogme s'effaçait peu à peu des esprits, disparaissait peu à peu du langage. « Nous sommes par degrés tombés, dit Addison, dans cette mauvaise honte qui a en quelque sorte banni du milieu de nous l'apparence du christianisme dans l'usage de la vie et dans la conversation ordinaire (1712). » Et la hardiesse des opinions faisait de tels progrès, que Leibnitz écrivait à la princesse de Galles, en 1715, que même la religion naturelle s'affaiblissait en Angleterre.

Comment maintenant s'étonner qu'un catholique du continent jeté au milieu de cette société, ce catholique s'appelât-il Voltaire, imaginât à la première vue que la foi chrétienne y marchait à son terme, ou du moins se retirait des classes élevées par le rang ou par l'esprit? Vainement se savait-il chez des protestans; il entendait des prêtres, des évêques institués par l'état traiter d'erreurs superstitieuses quelques dogmes inséparables pour lui de la religion de l'Évangile. Il trouvait même chez les orthodoxes une liturgie simple, peu de cérémonies, plus de latin consacré, presque tous les sacremens supprimés, le culte de la Vierge, le culte des saints, et tous les miracles modernes proscrits comme des restes d'idolâtrie; puis, en dehors de cette religion officielle, des symboles divers, des dissidences de toutes sortes, des sectes de toute nature qui prêchaient, écrivaient, disputaient. Enfin il tombait dans le monde politique où des hommes considérables et habiles réduisaient le culte à une institution publique, que les uns trouvaient nécessaire, les autres abusive, et près d'eux, quelquefois au-dessus d'eux, de beaux esprits, même des génies supérieurs, qui modifiaient le dogme par le raisonnement, et mettaient leurs pensées à la place des croyances. Devant un tel spectacle, on pouvait naturellement supposer que l'Angleterre s'en allait devenir une nation de philosophes, et surtout quand on avait bonne envie que la supposition fût vraie. « Point de religion en An-

gleterre, » écrivait Montesquieu dans les notes de son voyage de 1730.

Ce jugement cependant était faux, s'il voulait dire que l'Angleterre allait devenir la proie d'une incrédulité systématique et déclarée. La vivacité avec laquelle se produisaient et s'attaquaient les opinions religieuses était un souvenir des discordes civiles, un vestige des temps de faction. Les sectes étaient encore des partis, et les partis, encore révolutionnaires. Si leurs querelles provoquaient chez les esprits modérés un dégoût, une aversion qui atteignit la foi même, cette indifférence en matière de dogme était une réaction passagère. A l'avénement de la maison de Brunswick, l'Angleterre, sans le bien savoir encore, mit définitivement le pied hors des révolutions. Avec les arrière-pensées d'absolutisme, l'esprit de bigoterie sortit du gouvernement, au moins jusqu'à George III. Il n'y resta sans doute encore que trop d'intolérance; mais cette intolérance était surtout politique, et le prosélytisme ne reparut plus dans le pouvoir. Walpole, qui, grâce à la durée de son administration, exerça une si grande influence sur l'esprit du gouvernement anglais et en forma, pour ainsi dire, la tradition, professait dans les questions qui touchaient l'église une neutralité éclairée. L'expérience du procès de Sacheverell avait beaucoup frappé son esprit. De ce jour, il s'était promis de ne jamais blesser ni caresser aucune passion religieuse; il n'appliquait à aucune chose avec plus grand soin sa maxime favorite : *Quieta non movere*. Le temps et cette sage conduite calmèrent de plus en plus les esprits, et servirent à décourager du même coup le fanatisme et l'incrédulité. L'un perdant de sa force, l'autre devint sans objet et sans prétexte. Il ne faut jamais oublier que les Anglais ne sont point un peuple de spéculatifs désœuvrés qui, ne répondant de rien, se passent toutes leurs fantaisies d'esprit, qui raisonnent pour occuper leurs loisirs, et discutent par goût pour la logique. Tout est une affaire pour eux; ils sont un peuple libre et un peuple pratique.

Chez un peuple libre, il est difficile que la religion cesse d'être publiquement respectée. On peut dans les salons aristocratiques, on peut dans les clubs littéraires, se laisser aller aux licences du scepticisme; mais le monde politique ne les comporte pas. Toute religion est à un certain degré une opinion populaire, et là où règne la liberté, toute opinion populaire est respectable ou du moins veut être ménagée. Les nations ne laissent pas diffamer ce qu'elles révèrent, et grande est la faute de certains clergés de n'avoir pas compris quel secours peut apporter à la religion la liberté politique. Ils se sont fait follement d'une protectrice une ennemie.

Pour un peuple pratique, la religion est autre chose encore qu'une idée ou un sentiment; elle est appréciée par ses effets plus que par

ses principes; elle est, quand même une analyse rigoureuse trouverait à reprendre dans ses dogmes considérés comme des systèmes, elle est la forme convenue et vénérée sous laquelle se représente aux masses la sanction de la morale. Elle vient en aide à la conscience par l'imagination; elle sanctifie le devoir. Où serait donc l'intérêt de détruire ou seulement d'ébranler cette règle sociale, cette garantie de tous, cette loi qui consacre toutes les lois, cette tradition de toutes les familles, ce premier des souvenirs nationaux? On peut objecter que ceci revient à dire que la religion est utile. Et quand cela serait, n'est-ce rien? Je suis de ceux qui pensent que l'utilité n'est pas tout, qu'elle n'est pas avant tout; mais est-elle pour cela méprisable? L'utilité sociale d'une religion n'est pas, pour une piété délicate ni pour une philosophie sévère, la meilleure raison d'y croire; mais pour n'être pas la meilleure, est-elle une raison mauvaise? Elle est en général une des plus puissantes. C'est cette raison qui d'ordinaire arrête les progrès de l'incrédulité et détermine ce qu'on appelle les réactions religieuses. C'est elle surtout que pèse la politique. Les hommes ne sont pas des idéalistes qui s'accommodent d'un platonique amour, même quand il s'agit d'aimer la vérité, et chez un peuple qui fait ses affaires, la religion même en est une, la première de toutes si l'on veut, une condition de salut en ce monde, avant d'être la voie du salut dans la cité invisible.

On ne peut nier que dans les discours et dans les livres où les Anglais défendent la religion, la considération de l'intérêt et de l'ordre public ne tienne une grande place. Cette liaison même de la foi et de la politique est exprimée par l'union constitutionnelle de l'église et de l'état. C'est à ce point de vue que se plaçait Swift pour soutenir son ministère évangélique, et Bolingbroke pour repousser le titre de libre penseur. Burke, qui tant d'années après résumait dans sa personne l'esprit conservateur de la Grande-Bretagne, ne trouve jamais, pour soutenir la religion, d'autre langage que celui de la politique. Elle était sainte pour lui comme la loi et la patrie.

La religion, quand elle ne s'appuie pas sur d'autres fondemens, peut perdre de sa sublimité comme idée, de sa profondeur comme sentiment. Elle peut dégénérer en formalisme légal, en fiction politique, et son empire sur le fond des âmes s'affaiblit. Elle ne conserve tout au plus que son royaume de ce monde. Ainsi parut-il arriver pendant un temps à l'église anglicane. Le foyer intérieur semblait s'y refroidir. Elle tendait à n'être plus qu'une institution mondaine. L'esprit de conservation la soutenait seul, la foi du cœur ne l'animait plus. Au milieu de cet attiédissement, il fallut que la flamme chrétienne se rallumât au sein des communions dissidentes. Ce fut l'œuvre de Wesley et de Whitefield; car, je n'en doute pas, c'est le

méthodisme qui, par la puissance de l'exemple et de l'émulation, rendit la vie aux anciennes formes du protestantisme. De là vint le réveil religieux de l'Angleterre, et, pour l'honneur de la nation, la liberté religieuse a du même moment pris son essor. Cependant une pensée prévaut toujours, c'est que la religion est un attribut nécessaire et une sauvegarde vitale de toute société civilisée, et cette pensée qui, dans sa généralité, n'est pas plus protestante que catholique, pas plus chrétienne que philosophique, domine tous les motifs purement spirituels qui, tout-puissans pour l'individu, sont nuls pour la société.

Lorsque les œuvres posthumes de Bolingbroke parurent, les anciennes luttes des sectes s'étaient apaisées. Les questions religieuses cessaient d'agiter le parlement; l'administration calmante de Walpole avait porté ses fruits. Dans le domaine de la spéculation, la liberté de penser, faute d'excitation, avait cessé de produire. Tous les écrivains déistes un peu célèbres étaient morts. Bolingbroke, qui avait survécu, s'était, dans le désœuvrement et l'isolement politique, acharné à des recherches et à des discussions qui n'intéressaient plus. Je crois bien que dans le grand monde ses opinions étaient encore répandues : c'est toujours là qu'elles règnent, malgré des apparences contraires; mais la mode était passée de les étaler, parce que le droit de les avoir était acquis. Plus de liberté à conquérir, d'obstacle à vaincre, de zèle excessif à contenir, d'excès à tempérer par un autre excès; ainsi prévalait naturellement cette sagesse pratique qui ménage ce qu'elle veut conserver, conserve tout ce qui sert, et qui en toutes choses, même en religion, peut aborder les réformes nécessaires, mais ne cherche pas les révolutions. Les œuvres de Bolingbroke venaient donc trop tard, et trouvèrent un public froid ou malveillant. L'homme avait eu beaucoup d'ennemis. Dès longtemps, l'église avait oublié d'anciens services peu dignes par leurs motifs de sa reconnaissance. Les whigs, accusés souvent d'indifférence et de relâchement, saisirent avec empressement l'occasion de flétrir l'impiété d'un ancien adversaire. Il était piquant de montrer dans le ci-devant protecteur de Sacheverell un antagoniste du christianisme. Enfin les reproches que la conduite de Bolingbroke avait justement suscités se tournaient contre ses opinions, et sa vie ne recommandait pas sa doctrine. Warburton, animé par des rancunes récentes, écrivit quatre lettres assez mordantes, mais assez médiocres, où il attaqua par la critique plus que par la réfutation la philosophie de Bolingbroke (1754). Ce qui nous intéresse le plus dans cet ouvrage, c'est qu'il en envoya un exemplaire à Montesquieu, et la réponse qu'il reçut contient ces passages remarquables : « J'ai lu quelques ouvrages de milord Bolingbroke, et s'il m'est permis de

dire comment j'en ai été affecté, certainement il a beaucoup de talent; mais il me semble qu'il l'emploie ordinairement contre les choses, et il ne faudrait l'employer qu'à peindre les choses... Celui qui attaque la religion révélée n'attaque que la religion révélée; mais celui qui attaque la religion naturelle attaque toutes les religions du monde... J'ajoute à ceci : quel peut être le motif d'attaquer la religion révélée en Angleterre? on l'y a tellement purgée de tout préjugé destructeur?... Tout homme qui l'attaque l'attaque sans intérêt, et cet homme, quand il réussirait, quand même il aurait raison dans le fond, ne ferait que détruire une infinité de biens pratiques pour établir une vérite purement spéculative. » N'admirez-vous pas une singulière intelligence entre l'esprit anglais et le génie de Montesquieu!

Bolingbroke rencontra un censeur d'une plus grande autorité que Warburton. Leland, après avoir combattu dans un écrit spécial celle des *Lettres sur l'Histoire* où les livres saints sont attaqués, comprit Bolingbroke dans sa *Revue des principaux écrivains déistes en Angleterre depuis un siècle*. L'examen méthodique de la doctrine de Bolingbroke est une partie considérable de ce solide ouvrage. Leland, sans être un écrivain d'un grand talent, est certainement digne du rang que toutes les écoles chrétiennes lui assignent parmi les apologistes de la religion.

Mais ce qu'il y eut de plus triste pour la mémoire de Bolingbroke, ce n'est pas la polémique, c'est l'indifférence qui accueillit la publication de ses œuvres. David Mallet vit ses espérances déçues. Il y eut un peu de scandale, nulle approbation, et je crois qu'alors et depuis ces gros volumes n'ont pas eu beaucoup de lecteurs. Ce n'est pas que ses écrits philosophiques, pour avoir produit peu d'impression sur les esprits, nous paraissent sans mérite.

En les lisant, nous les avons trouvés supérieurs à notre attente; mais qu'importe après un siècle la philosophie qui n'a point fait école? car il y a une philosophie dans Bolingbroke; ce serait lui faire injure que de supposer qu'il n'a su que débiter des objections contre l'authenticité des livres saints et contre la vérité de la doctrine dont ils sont les monumens. C'est bien là le sujet d'une lettre sur les sermons de Tillotson, qui sert d'introduction : l'auteur y soutient que le commencement du monde est un fait, vrai dans tout ce que la tradition en apprend, fabuleux dans tout ce que le récit de Moïse ajoute à la tradition; mais les quatre essais qui suivent et les nombreux fragmens détachés qui en forment comme un cinquième, composent un traité fort étendu adressé à Pope, et dont la moitié environ appartient à la pure philosophie. L'auteur établit avec assez de force et avec une sincérité visible l'existence d'un Dieu unique, auquel le monde doit la naissance. La Providence divine éclate exclusivement

dans les lois générales que ce monde a reçues et dans l'harmonie universelle des choses. Une des preuves de cette harmonie est dans un certain rapport fondamental entre l'idée de Dieu et la raison de l'homme, et c'est par là que le principe général de la morale peut être assis sur une base universelle. Aussi quelques-unes de nos idées correspondent-elles à certaines conditions des choses qui en sont comme les archétypes : c'est à peu près là tout ce qu'on peut savoir d'absolu, c'est là toute la philosophie première. Tout ce qu'on en prétend déduire sur les lois particulières du monde, sur l'action de Dieu dans la création, sur ses attributs autres que la puissance et la sagesse, sur la nature de l'esprit comme de la matière, sur ce qui existe en dehors de ce monde, sur ce qui doit subsister après cette vie, est hasardé, artificiel, chimérique. Bolingbroke veut bien pourtant tenir Locke pour son maître dans la science de la nature humaine. C'est le seul à qui il rende cet hommage, et son exemple a dû déterminer Voltaire. Comme il est de ces métaphysiciens qui nient la métaphysique, tous les philosophes qui ont porté leur regard jusqu'à la nature des choses lui sont suspects, et Platon, Descartes, Leibnitz, sont traités par lui comme des rêveurs. Il ne récuse les théologies et les religions que parce qu'elles ont aussi prétendu résoudre les insolubles questions. Elles doivent être proscrites au même titre que toute autre tentative de philosophie première. L'illusion ou l'imposture a exagéré la portée de la connaissance humaine et défiguré, en les amplifiant, les seules vérités que la raison révèle et qui se retrouvent dans la tradition. Toute cette doctrine, qui, nous n'avons pas besoin de le dire, ne nous satisfait pas, est développée assez habilement. Le ton est grave, le style distingué, la clarté suffisante, le raisonnement plausible. Il s'y rencontre des idées justes et des observations spirituelles; mais le coup d'œil n'est pas sûr, et le champ n'est pas large. Il y a plus de talent d'exposition que de démonstration. L'examen de la nature humaine n'est pas poussé assez avant. Quoiqu'il fût trop rigoureux de contester à l'auteur des connaissances philosophiques, il n'a pas toujours pénétré au fond des systèmes qu'il discute, et l'antiquité, avec laquelle il paraît plus familiarisé que Locke ou Descartes, aurait encore bien des choses à lui apprendre. Ce défaut rend plus importune la légèreté méprisante avec laquelle il condamne les écoles dont il n'est pas, et rejette des opinions qu'il n'a pas toujours comprises. Ce défaut d'ailleurs ne lui est point particulier, et c'est celui de presque toute la philosophie moderne jusqu'à la fin du dernier siècle. Les mêmes reproches s'adresseraient avec non moins de sévérité à la portion de l'ouvrage qui traite d'histoire et de doctrine religieuse. Une partie de ses objections et de ses remarques pourraient être ou détruites ou modifiées

par un examen plus sévère, par une érudition plus complète. La sienne n'est pas méprisable, mais elle n'est pas profonde, et elle est rarement textuelle. Sa sagacité est limitée par un parti pris d'incrédulité qui peut, tout aussi bien qu'une foi préconçue, aveugler l'esprit. Cependant s'il est hostile, il est en général mesuré. Il est passionné, mais il est sérieux. On doit le lire avec défiance, mais avec attention. La partialité et la malveillance sont ses plus grands défauts; mais ce serait imiter la hauteur superficielle et tranchante avec laquelle il juge les théologiens que de le déclarer indigne d'être réfuté. Il est vrai que, dans sa critique des livres saints, il a beaucoup emprunté à Richard Simon.

Pope le mettait de beaucoup au-dessus de tous les écrivains de son temps. Nous avons vu quel était le sentiment de Chesterfield. Horace Walpole, qui juge Bolingbroke avec une juste sévérité, le tient pour un des meilleurs écrivains de l'Angleterre. Lord Brougham remarque qu'il a imité la manière de Shaftesbury et visiblement étudié la prose de Dryden. Cependant son style véhément, épigrammatique, coloré, mais un peu diffus, est plutôt d'un orateur que d'un écrivain. L'ordre, la précision, le naturel, la vérité, ne sont pas ses qualités éminentes; mais il réunit toutes celles qui sont indispensables à l'éloquence.

Il nous semble qu'à le prendre en général, Bolingbroke a de l'élévation, quoiqu'il n'arrive pas au sublime, un esprit vif et hardi, mais qui cherche le singulier, des vues plutôt que des principes, plus d'élégance que de grâce, un talent animé et brillant sans une puissante imagination, sans une véritable originalité. Sa diction est soutenue, ornée, non pas froide, mais monotone, non pas obscure, mais privée de ces traits lumineux qui portent un jour subit dans la pensée. Son éloquence parlée devait être digne, facile, abondante; il devait avoir de la chaleur et du mouvement, mais ni l'entraînement de la passion ni cette puissance de dialectique qui subjugue la conviction. Dans l'attaque, il devait blesser par des sarcasmes dédaigneux plutôt qu'accabler par l'invective, et ce qu'on raconte de ses manières, de sa figure et de sa façon de dire le place au rang de ces orateurs dont l'éloquence réside en grande partie dans l'action, et ce ne sont pas les moins dignes de la tribune. Chez lui, l'écrivain et l'orateur sont à nos yeux au-dessus du reste; le politique et l'homme ne les égalent pas. L'un et l'autre n'avaient que les apparences de la grandeur; il est toujours heureux que la grandeur réelle manque là où ne sont pas la bonté ni la vertu.

CHARLES DE RÉMUSAT.

PROMENADE

EN AMÉRIQUE.

LES ANTIQUITÉS DU MEXIQUE. — LES MINES. — L'AVENIR.[1]

MUSÉE DES ANTIQUITÉS MEXICAINES, TYPES DIVERS, AFFREUX COLOSSE. — HIÉROGLYPHES DU MEXIQUE COMPARÉS A CEUX D'ÉGYPTE. — UN PROFESSEUR NEVEU DE MONTEZUMA. — LANGUES DU MEXIQUE, RESSEMBLANCE DE L'OTHOMI ET DU CHINOIS. — ORIGINE ASIATIQUE DES AZTÈQUES. — LA BARBARIE DANS LA CIVILISATION. — ÉTAT DU MEXIQUE A L'ARRIVÉE DES ESPAGNOLS. — CORTEZ N'A PAS BRULÉ SES VAISSEAUX. — ENVIRONS DE MEXICO. — CHAPOULTÉPEC. — LE GÉNÉRAL OBSTACLE, LE TAILLEUR BANDERAS. — NOTRE-DAME DE GUADALUPE, LÉGENDE GRACIEUSE. — ARCHITECTURE SINGULIÈRE. — MINES DE REAL-DEL-MONTE, PROCÉDÉ ALLEMAND ET PROCÉDÉ AMÉRICAIN. — LA COMPAGNIE ANGLAISE. — LITTÉRATURE MODERNE DU MEXIQUE. — GUERRES CIVILES. — PERCEMENT DE L'ISTHME DE PANAMA. — DU CENTRE DE LA CIVILISATION DANS L'AVENIR.

Mars 1852.

En présence d'une société qui se décompose, on éprouve le besoin de détourner les regards d'un spectacle si triste; on aime mieux les reporter sur les antiquités de ce pays, sur les peintures hiéroglyphiques des Aztèques, sur les anciennes langues du Mexique, sur les races qui s'y étaient successivement établies et sur la civilisation qui y régnait au moment de la conquête, enfin sur cette conquête elle-même, prodige de courage et de cruauté. Au milieu de beaucoup de barbarie, il y a là du moins quelque grandeur. On a besoin de trouver ici un autre intérêt que l'intérêt du présent.

Le musée des antiquités mexicaines est malheureusement beaucoup moins complet qu'il ne devrait être. Un zèle excessif a fait dé-

(1) Voyez la livraison du 15 septembre.

truire un grand nombre de ces antiquités comme suspectes d'idolâtrie; de plus, le musée de Mexico est dans un état de confusion et de désordre qui ne permet guère de l'étudier avec fruit : non qu'il ne renferme des objets fort curieux, seulement il est impossible de s'y orienter; tout est pêle-mêle, et des morceaux dont la provenance mexicaine est plus que douteuse sont confondus avec des monumens authentiques. Parmi les objets véritablement mexicains, il en est qui appartiennent évidemment à des races diverses et à des époques de l'art tout à fait dissemblables. Cette circonstance concorde avec la variété des langues parlées dans l'ancien Mexique et la multiplicité des types que présente encore aujourd'hui la population indigène. Il y a donc là un chaos à débrouiller, et il sera difficile de le faire tant que le musée de Mexico sera lui-même un chaos, sans catalogue, sans méthode, sans indication assurée de l'origine des monumens. Le fait de la diversité de ces origines est la seule conclusion qu'on puisse aujourd'hui déduire de cette collection en désordre; mais, rapprochée de la variété des langues et des races du Mexique, une telle conclusion est importante, car elle atteste dans ce pays, conformément à ce que son ancienne histoire nous indique, des âges et des centres de civilisation distincts. Ainsi, tout ce que l'on m'a dit venir de la province méridionale d'Oajaca offre un caractère et un style particulier. A côté de figures difformes, il en est qui montrent une régularité de traits assez grande et semblent faire preuve d'un art plus avancé. J'ai remarqué quelques-uns de ces masques que d'après une coutume bizarre on mettait sur le visage des idoles quand le roi était malade; ils ne manquent point d'une certaine beauté calme. Quelques figures ont de la vie, et l'une d'elles est d'une étonnante réalité. Ces figures diffèrent notablement des images informes et grotesques dans lesquelles on est accoutumé à contempler les monstrueuses combinaisons de l'art mexicain. Je puis dire que le musée de Mexico a changé mes idées sur le caractère de cet art, au moins sur une portion de son histoire. Les sculptures les plus considérables sont placées sous un hangar dans la cour du musée. Là est la *pierre des sacrifices,* destinée à l'immolation des victimes humaines. L'affreuse destination de ce monument est contestée. M. de Humboldt croit plutôt que cette pierre servit de théâtre à ce duel à mort qu'un condamné à la peine capitale obtenait parfois la permission de livrer; s'il parvenait à triompher de six guerriers mexicains, sa vie était épargnée. En effet, sur le pourtour de la pierre sont deux combattans aux prises.

C'est en somme un étrange aspect que celui de tous ces débris de l'art des anciens Mexicains. Non loin d'une tête de femme dont la coiffure et un peu le style rappellent la sculpture égyptienne, une tête

mutilée semble pousser un cri de douleur, et une statue accroupie tire la langue avec un rire idiot et béat qui fait horreur, car entre ses mains et ses pieds on découvre la place réservée pour déposer le cœur arraché tout fumant par le sacrificateur de la poitrine des misérables qu'il immolait à de pareils dieux. Ce qui frappe ici plus que tout le reste et laisse dans l'âme une impression d'effroi qu'on ne saurait oublier, c'est une statue colossale déterrée près de la cathédrale par un hasard singulier le 23 août 1790, deux cent soixante-neuf ans, jour pour jour, après la prise de Mexico. Cette statue semble moins la représentation d'une figure humaine qu'un rêve monstrueux pétrifié. On n'aperçoit d'abord qu'une masse difforme sur laquelle sont tracés des dessins bizarres qui ne ressemblent à rien de réel, et parmi lesquels on discerne des mains, des dents, des ongles, des serpens entrelacés, et au milieu de tout cela une tête de mort placée au-dessous de la poitrine. En regardant de plus près ces hideuses arabesques, on parvient à y démêler l'intention de représenter une figure humaine qui a une tête de caïman à dents énormes, quatre mains ouvertes et étalées comme pour recevoir les victimes. On reconnaît même aux mamelles indiquées au-dessus de la tête de mort que cette épouvantable figure est une figure de femme. Une divinité masculine, accompagnée des mêmes attributs, dents, ongles, serpens, tête de mort, est adossée à la première et semble ne former qu'une masse avec elle. La moitié féminine du groupe est Teoyaomiqui, la déesse de la mort pour la guerre sacrée, pour la défense de l'abominable religion mexicaine. L'autre moitié représente, selon Gama, le dieu Teoyaotlatohua, qui présidait à la mort violente, et dont l'emploi était de recevoir les âmes de ceux qui étaient tués dans les combats, ou qu'on sacrifiait après les avoir faits prisonniers. Ce groupe est donc une sorte d'*Hermès*, formé par les images de Teoyaotlatohua et de Teoyaomiqui, couple très bien assorti, et dont l'aspect est aussi rébarbatif que les noms.

Personne à Mexico ne s'occupe avec plus d'intelligence que M. Ramirez des antiquités du pays. Malheureusement pour moi, il est en ce moment ministre et a une loi de douane à défendre, ce qui ne lui permet pas de donner autant de temps que je le voudrais à des conversations sur les *hiéroglyphes* mexicains. Ceux des lecteurs de la *Revue* qui ont bien voulu me suivre en Égypte sentiront combien un tel mot doit m'affriander; mais, sans prévention, ce qu'on appelle les hiéroglyphes mexicains n'a pas l'intérêt des hiéroglyphes d'Égypte. Ceux-ci forment une écriture véritable et complète qui se compose en majeure partie de signes *phonétiques*, c'est-à-dire représentant des sons, et au fond assez analogues des lettres. Dans les hiéroglyphes mexicains tracés sur la pierre, sur le papier d'aloës, sur des peaux

de cerf préparées, sur de la toile, ce qui me paraît dominer de beaucoup, c'est la *représentation des objets et non des sons*. L'écriture mexicaine est surtout une peinture montrant aux yeux une action plutôt que transmettant les expressions d'un récit. C'est évidemment un degré moins avancé de l'art. Je crois même que le sens des livres historiques ne pouvait être pénétré qu'à l'aide d'une interprétation traditionnellement transmise (1). La portion la plus considérable des manuscrits aztèques offre aux regards une indication directe et abrégée d'un fait visible. Dans un livre sur l'éducation, on voit au chapitre des châtimens des parens frapper leurs enfans au visage avec les feuilles piquantes du nopal : cette scène peinte est un précepte d'éducation domestique. Quand Fernand Cortez aborda au Mexique, avec les envoyés de Montezuma vinrent des peintres qui dessinaient les hommes, les chevaux, les vaisseaux; c'était leur manière d'écrire leur rapport. Je ne sais comment Montezuma l'aurait compris sans explication. Cette explication était si nécessaire, que plus tard, Cortez ayant reçu d'un chef allié une représentation hiéroglyphique du pays qu'il avait à parcourir, ce chef lui envoya en même temps *dix nobles très savans* pour l'interpréter.

Deux choses seulement ne pouvaient se peindre aux yeux, les dates et les noms de lieu. Pour les premières, les Aztèques avaient recours à leur cycle, qui, au moyen de quatre signes, la *maison*, la *pierre*, le *lapin* et le *roseau*, dont chacun tour à tour commence une série de treize, divise en quatre treizaines les cinquante deux années du cycle; en joignant à un des quatre signes dénommés plus haut un certain nombre de points depuis un jusqu'à treize, on peut indiquer facilement à laquelle des cinquante-deux années un fait se rapporte. Quant aux noms de lieux, comme ils ont tous un sens qui peut se traduire en images, il n'y a encore là nulle nécessité de recourir à des lettres. Ainsi Tenotchitlan veut dire *la pierre près du nopal :* on traçait les images d'une pierre et d'un nopal, et l'ancien nom de Mexico était non pas écrit, mais figuré ; ce n'était pas une transcription de sons, mais un dessin représentant des armes parlantes. Cela est si vrai, que cet hiéroglyphe de Tenotchitlan sert aujourd'hui d'armoiries à la ville de Mexico. Chapoultépec voulait dire *la montagne de la sauterelle :* on plaçait une sauterelle sur une montagne, et je ne dirai pas on lisait, mais on voyait le nom de Chapoultépec.

De même, dans une peinture qui montre Alvarado massacrant les nobles mexicains dans le grand temple, l'armée espagnole et l'ar-

(1) C'était une sorte de mnémonique. Il en était, je crois, de ces peintures comme de celles par lesquelles les *Peaux-Rouges* transmettent des chants qui ont besoin d'être conservés par une autre voie; car, comme dit Tanner, « bien qu'on puisse, par l'inspection des figures, comprendre l'idée, on ne saurait, par ce moyen seul, répéter le chant. »

mée mexicaine sont figurées chacune par un homme. On voit les Indiens livrés aux chiens en présence de Cortez et de sa bien-aimée Marina, qui tient un rosaire rouge. Alvarado est désigné par l'image du nom que lui avaient donné les Mexicains, *Tonantiu* (le soleil). Cet Alvarado était un Guzman. Peut-être a-t-il donné à Voltaire l'idée de nommer Guzman l'époux d'Alzire. Alvarado, en mourant, ne prononça point les belles paroles que Voltaire a mises dans la bouche de son personnage :

Des dieux que nous servons connais la différence :
Les tiens t'ont commandé le meurtre et la vengeance;
Et le mien, quand ton bras vient de m'assassiner,
M'ordonne de te plaindre et de te pardonner.

Ces paroles, on le sait, furent inspirées au poète, qui ne les eût peut-être pas imaginées, par celles que le duc de Guise adressa en mourant à son assassin. Le dernier mot du Guzman de l'histoire a aussi son énergie. Après avoir commis toute sorte de cruautés, il fut blessé à mort en combattant près de Guadalajara. — Où souffrez-vous? lui demandait-on. Il répondit : — A l'âme!

Ce qui précède peut donner une idée du procédé graphique usité dans ce qu'on appelle l'écriture mexicaine. C'est en général un dessin plus qu'une véritable écriture. M. Ramirez, en en convenant avec moi, m'apprend pourtant qu'il y a çà et là un peu de phonétisme au milieu des dessins aztèques, c'est-à-dire que parfois un signe est employé non comme figure d'un objet, mais comme représentation d'un son (1). Les anciens Mexicains ont donc seulement touché au phonétisme et à l'écriture, tandis que les Égyptiens y sont arrivés et ont écrit réellement dès la plus haute antiquité.

Je croirais volontiers que des signes véritablement hiéroglyphiques à la manière de ceux des Égyptiens se trouvent sur le monument de la péninsule du Yucatan, où existent les vestiges les plus considérables d'une civilisation antique venue très probablement du Mexique central. A en juger d'après ce qui a été publié, il y a là des indices d'une écriture proprement dite. J'ai cru même y retrouver un hiéroglyphe égyptien, celui de la *lumière*. Il est répété plusieurs fois au-dessous des fenêtres d'un palais, ce qui rappelle l'emploi significatif qu'on en a fait à Dendera, où je l'ai vu placé à l'intérieur des jours percés dans la muraille par lesquels le grand temple de Dendera recevait la lumière. Cependant cet hiéroglyphe figurant un soleil

(1) Cette observation m'a été confirmée et démontrée, depuis mon retour à Paris, par M. Aubin, qui a formé au Mexique la collection la plus curieuse des monumens de ce genre et en a commencé l'explication. La publication des peintures historiques et autres que possède M. Aubin, avec des traductions faites au Mexique après la conquête, serait de l'intérêt le plus neuf et le plus grand.

d'où partent des rayons est tellement naturel, qu'il a pu se présenter à des peuples qui n'avaient entre eux aucune communication. M. Ramirez a cherché à interpréter, et ce me semble d'une manière fort ingénieuse, des figures hiéroglyphiques tracées sur la pierre et qui sont, selon lui, de véritables inscriptions historiques (1). Il pense en avoir déchiffré les dates, et rapporte une de ces inscriptions à l'année 1507, quand pour la dernière fois les Mexicains rallumèrent le feu sacré à l'occasion du nouveau cycle qui devait durer plus que leur empire. Dans une autre inscription, M. Ramirez trouve même l'indication du mois et du jour, et lit la date du 28 novembre 1456. Le but de cette inscription aurait été, selon M. Ramirez, de célébrer le retour de l'abondance après sept ans de famine. Il rapporte à la même époque le traité par lequel plusieurs états mexicains convinrent de se faire la guerre dans la pensée étrange d'avoir des prisonniers pour les offrir aux dieux. Une troisième inscription a donné à M. Ramirez le 19 février 1447 comme date de la fondation du grand temple sur l'emplacement duquel s'élève la cathédrale de Mexico. On n'est guère en état de discuter ces résultats; ils témoignent d'efforts sérieux tentés au Mexique pour l'interprétation des monumens indigènes. Puissent-ils exciter l'émulation des savans européens!

Il n'y a pas pour comprendre la langue des Aztèques les mêmes difficultés que pour déchiffrer leur écriture. On possède de cette langue des dictionnaires et des grammaires; seulement celles-ci, suivant l'usage, ont trop été modelées sur les grammaires latines. La langue aztèque est parlée dans les rues de Mexico, et il y a dans cette ville, au *Collége des Indiens,* un professeur chargé de l'enseigner : il s'appelle Chimalpopocan (bouclier fumant). Ce nom a été celui d'un empereur du Mexique. M. Chimalpopocan a la prétention d'être un peu neveu de Montezuma; il m'a même affirmé que lors de l'expédition des États-Unis, on lui avait fait à ce sujet quelques ouvertures, mais qu'il n'avait vu là que des intrigues auxquelles il avait eu soin de ne pas se prêter. M. Chimalpopocan a bien voulu me donner une leçon de prononciation aztèque. Cette prononciation n'est pas difficile pour des Français, car la langue aztèque offre plusieurs des sons que le français possède à l'exclusion de la plupart des autres langues, l'*u*, le *ch*. La lettre *x*, qui abonde dans les noms mexicains et leur donne une apparence si barbare, doit être prononcée comme notre *ch*. La prononciation véritable du mot Mexico est donc Mechico, et non, à l'espagnole, Mehico. J'ai visité à cette oc-

(1) Voyez les dissertations placées à la suite de la traduction espagnole de l'*Histoire du Mexique* de Prescott, imprimée à Mexico.

casion la bibliothèque du *Collége des Indiens*, où j'ai trouvé avec quelque plaisir et un peu de surprise une collection de la *Revue des Deux Mondes*. J'y ai trouvé aussi les grammaires de quatre langues du Mexique, qui m'ont paru différer plus ou moins de l'aztèque. La plus curieuse est l'othomi, parlée par des montagnards qui sont toujours représentés comme moins civilisés que les Aztèques. Cette langue, qui probablement fut celle d'une portion des habitans très anciennement établie dans le pays, est remarquable par un certain nombre de points de ressemblance assez frappans avec une langue qui ne ressemble à aucune autre, le chinois. En effet, comme le chinois, l'othomi est presque purement monosyllabique. Les mots sont en général dépourvus de toute flexion grammaticale; l'accentuation en change entièrement le sens, ce qui, comme on sait, est propre à la langue chinoise. « Leur langage, dit Herrera en parlant des Othomis, est fort grossier et bref. Une même chose étant proférée en hâte ou posément, haute ou basse, a diverses significations (1). » Dans l'othomi ainsi que dans le chinois, le même terme peut être employé comme substantif, comme adjectif, comme verbe, et signifier tour à tour par exemple *amour, aimant, aimer*. Enfin un certain nombre de mots sont identiques ou extrêmement semblables dans les deux idiomes. Je sais qu'il ne faut pas donner une importance exagérée à ces ressemblances que le hasard peut produire. Ainsi, sans sortir du Mexique, *teo* veut dire Dieu en aztèque comme *theos* en grec, *may* (aimer) en othomi comme en égyptien, *eria* (aimer) en langue cahita comme *eran* en grec, et ces rapports accidentels ne prouvent rien. Cependant un certain nombre de termes semblables est un fait qu'on ne saurait négliger; la singularité même des mots chinois, si différens par leur caractère et leur aspect des mots usités dans tous les autres idiomes, donne plus de valeur aux rapprochemens qu'on peut établir entre cette langue et l'othomi.

Voici quelques exemples de mots qui sont identiques ou extrêmement semblables dans les deux langues :

	Chinois.	Othomi.
Cesser	Pa	Pa.
Je	Ngo	Nuga, nga.
Toi	Ni	Nuy.
Lui	Na	Na (ce).
Médecin	I	I (remède).
Bonheur	Ki	Hi.
Femme	Niu	Ntsu.
Vieux	Kou	Ko.
Grand	Ta	Da.

(1) Herrera, 3e décade, liv. IV, chap. XIX.

	Chinois.	Othomi.
Prendre...............	Pa.............	Pa.
Petit.................	Siao...........	Tsi.
Peu...................	Sie............	Tsi.
Fils..................	Tseu...........	Tsi.
Faire.................	Tso............	Tsa.
Diable (mauvais génie).	Kouei..........	Koua.
Plein.................	Man............	Ma.
Acheter...............	Mai............	Ma.

Outre l'analogie singulière de ces mots othomis avec les mots chinois correspondans, ils ont une ressemblance de physionomie pour ainsi dire qu'on ne trouverait, je crois, dans aucun des idiomes connus, tous si radicalement différens du chinois. Ces deux langues présentent aussi plusieurs rapports grammaticaux assez importans que je ne puis indiquer ici (1). Cette curieuse analogie de l'othomi et du chinois, rapprochée du type tartare qui m'a frappé chez certains Indiens du Mexique et dans plusieurs statues mexicaines, est favorable à l'opinion avancée par divers savans, dont le plus illustre est M. de Humboldt (2), et qui fait venir au Mexique une émigration du nord de l'Asie. Le passage est si aisé de cette partie du rivage asiatique sur le continent américain, que les Tchouktchas franchissent chaque année ce détroit pour aller chercher en Amérique les pelleteries qu'ils viennent vendre dans les villages de Sibérie (3). Il resterait à expliquer comment des peuples d'origine tartare se seraient avancés si haut vers le nord, dans des régions affreuses et désertes. Ce n'est pas le mouvement naturel des émigrations. Cependant des circonstances particulières peuvent diriger la marche d'un peuple du sud au nord et d'un climat meilleur vers un climat plus rigoureux. Dans ces grands déplacemens des races humaines, il y a des oscillations en sens divers, des courans et des contre-courans. Les Scandinaves venaient certainement de régions plus méridionales et plus heureuses dont le souvenir s'était conservé pour eux dans la tradition de l'ancien Asgard, leur patrie, où ils travaillaient l'or et buvaient le vin. Sans nous éloigner des pays qu'on a considérés comme le point de départ des migrations aztèques, on voit, dans l'ouvrage de l'amiral Wrangel que je citais tout à l'heure, les Omoks fuir au nord, devant des populations venues des bords de l'Anadir et des steppes

(1) Ces rapports sont exposés dans une dissertation en latin et en espagnol de Fr. Manuel-Crisostomo Naxera (*Disertacion sobre la lengua othomi,........* 1845), dont un extrait a été publié en français dans les *Recherches sur les Antiquités de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud,* de Warden.

(2) M. de Humboldt a particulièrement insisté sur l'analogie du cycle mexicain et des cycles chinois et tartare.

(3) Voyez Wrangel, *le Nord de a Sibérie,* etc., t. Ier, p. 249.

de l'Amour, et arriver précisément dans les pays misérables d'où les populations parties des frontières de la Chine ont pu passer en Amérique (1).

Il y a encore bien loin de l'extrémité septentrionale de l'Amérique au plateau du Mexique, mais on a trouvé dans cet intervalle des monumens qui peuvent être des vestiges du passage des Aztèques durant leur migration vers le sud. Dans une vallée située à l'ouest de la Californie supérieure, c'est-à-dire de la Californie septentrionale, don Vasquez de Coronado rencontra en 1540 des ruines de bâtimens en pierre. On a découvert les débris d'un édifice considérable sur les bords du Gila (2). On peut voir dans ces édifices et ces ruines comme des *témoins* de la marche des Aztèques. Il n'y a donc rien que de vraisemblable à faire venir ce peuple du nord de l'Asie en suivant le bord occidental du continent américain.

Il n'en est pas de même des navigations qui auraient amené les Chinois à travers l'Océan Pacifique, de la connaissance qu'ils auraient eue du Mexique dès le ve siècle de notre ère, et surtout des voyages entrepris par les Aztèques depuis la Mésopotamie jusqu'à Mexico, en rencontrant sur leur chemin la tour de Babel, ou de l'identité, soutenue gravement par quelques antiquaires mexicains, du dieu de l'air Qualzatcoal et de saint Thomas. Le chef-d'œuvre du genre est l'ouvrage de M. John Ranking (Londres, 1827), intitulé : *Historical Researches...* (*Recherches historiques sur la conquête du Pérou, du Mexique, de Bogota, etc., au* XIIIe *siècle par les Mongols, à l'aide des éléphans.*) Suivant cet auteur, le conquérant du Mexique était Koubilaï, petit-fils de Gengiskhan, qui amena des éléphans en Amérique. On n'en saurait douter, car on trouve dans les Cordillères des ossemens de mastodonte! C'est ainsi que jusqu'à Cuvier on attribuait les débris d'éléphans antédiluviens des Apennins à l'expédition d'Annibal, et que Voltaire, il faut bien le dire comme consolation pour M. Ranking, soutenait que les coquilles fossiles des Pyrénées y avaient été apportées par des pèlerins. M. Abel Rémusat a fait remarquer que « jamais Alexandre le Grand, ni les Romains, ni Gengiskhan, souvent cités pour leurs immenses conquêtes, n'ont joui d'une domination aussi étendue que celle de Chit-sou (nom chinois de Koubilaï), monarque à peine connu, et que ne citent point nos savantes histoires modernes. » M. Ranking a voulu ajouter encore à cet immense empire en faisant conquérir par cet empereur tartare de la Chine, déjà suffisamment pourvu, ce semble, une partie de l'Amérique avec des éléphans.

(1) Wrangel, t. I, p. 122.

(2) Un journal californien annonce qu'on vient de découvrir une pyramide sur les rives du Colorado.

Quelle que fût son origine, le peuple mexicain n'en offrait pas moins à l'arrivée des Espagnols un bien étrange spectacle : des villes, des armées immenses, un grand luxe, le goût des fêtes, de la magnificence, et parmi les marques d'une civilisation raffinée, des coutumes d'une incroyable barbarie, des cérémonies religieuses dans lesquelles le cœur des victimes humaines encore vivantes était arraché de leur sein (1) par des prêtres qui se faisaient des culottes avec la peau des femmes, — enfin l'anthropophagie. Ce dernier fait est prouvé (2) malgré les dénégations de quelques antiquaires mexicains qui, par haine pour les Espagnols, épousent parfois avec exagération la cause de leurs anciennes victimes. Bustamente, l'un d'entre eux, par exemple, chez qui la haine du gouvernement espagnol qui venait d'être renversé avivait une sympathie exaltée pour ceux qui, dans un autre temps, avaient été aussi opprimés par les Espagnols, après avoir parlé d'un arbre qui datait de Montezuma, qu'on avait eu l'impiété de couper, mais sur le tronc duquel avaient providentiellement poussé de nouveaux rameaux, Bustamente s'écriait : « Bien souvent j'ai visité cet arbre, et sous son ombre je me suis rempli du souvenir de Montezuma... Il me semblait voir l'ombre de ce monarque planer sur ma tête en déplorant l'ingratitude dont les Espagnols payèrent son hospitalité. J'entrais dans ses sentimens, je conversais avec lui, je versais des larmes, et, levant les yeux au ciel, je lui demandais justice contre une abominable agression. Franchissant l'espace de trois siècles de servitude, les voyant maintenant écoulés et la puissance espagnole disparue, je rentrais en moi-même, je comparais cette époque funeste avec la liberté dont nous jouissons aujourd'hui. En m'arrachant à ces émouvantes méditations, je ne pus m'empêcher de m'écrier, un peu consolé : Mânes de Montezuma, vous êtes vengés ! »

M. Ramirez, dans de très intéressans appendices ajoutés à la traduction espagnole du livre de M. Prescott, se montre également en

(1) Voici la peinture que trace Herrera de ces affreux sacrifices; je laisse parler son traducteur, dont le français ne manque pas d'énergie : « Ils faisaient monter celui qui devait être sacrifié le long de l'escalier du temple, et, en le couchant sur la pierre, ils lui mettaient le collier en forme de couleuvre à la gorge. Quatre prêtres lui prenaient les pieds et les mains, puis le souverain prêtre lui ouvrait le sein et en arrachait le cœur avec la main, et, tout palpitant, il le montrait au soleil, auquel il offrait cette chaleur et cette vapeur qu'il exhalait; puis il se retournait vers l'idole et le lui jetait à la face, et aussitôt après, d'un coup de pied, il jetait le corps du haut en bas de l'escalier. » (3e décade, liv. II, chap. XVI.)

(2) On lit dans Herrera qu'après une victoire, l'armée des Tlascalans *fit un souper avec cinquante mille poto de chair humaine*. A Mexico, les marchands terminaient une fête annuelle de leur paisible corporation, fête qui était une sorte de carnaval, par un banquet du même genre.

sympathie avec une race pour laquelle il demande un historien qui sente dans ses veines le sang indien mêlé au sang espagnol. M. Ramirez, qui reproche avec une rancune toute mexicaine à M. Prescott d'être trop indulgent pour les cruautés des Espagnols et trop sévère pour leurs ennemis, n'a pas entièrement disculpé les Aztèques du crime d'anthropophagie. Tout ce qu'il a pu faire, ç'a été d'établir que dans l'ancien Mexique, on ne mangeait les hommes que par un motif pieux et dans les grandes circonstances. En effet, Montezuma, selon l'historien Herrera, *mangeait peu souvent de la chair humaine, et il fallait qu'elle fût bien apprêtée.*

C'est un fait très curieux que cette civilisation des Aztèques à la fois perfectionnée et barbare, brillante et féroce; on s'étonne de rencontrer la culture de la poésie et des arts chez un peuple anthropophage : les mêmes hommes se plaisaient à voir égorger des victimes humaines et à nuancer des plumes de mille couleurs, pour en former ces broderies gracieuses dont le secret s'est conservé parmi les religieuses du Mexique.

Faut-il supposer, comme on l'a fait, selon moi, sans beaucoup de vraisemblance, que le Mexique avait été visité antérieurement à la conquête espagnole par quelques missionnaires européens égarés sur l'Océan, ou par quelques bouddhistes de l'Inde? Faut-il expliquer le contraste que je signalais tout à l'heure par les enseignemens d'une religion plus douce tombés sur un fonds de coutumes barbares? Je ne puis croire que là où le christianisme et même le bouddhisme auraient passé, aient subsisté les sacrifices humains et l'anthropophagie. Non, c'est tout simplement que l'homme peut concilier un certain développement social avec des usages cruels. Sans parler des Nouveaux-Zélandais, remarquables par leur intelligence et célèbres par leur anthropophagie, la Grèce héroïque sacrifiait Iphigénie. Homère, qui a exprimé dans l'entrevue d'Achille et de Priam ce que l'âme humaine contient de plus pathétique, montre ce même Achille égorgeant douze captifs sur le tombeau de Patrocle. Les Romains, après avoir pleuré sur Didon, allaient applaudir aux horreurs de l'amphithéâtre. Les dames de la galante cour de François Ier assistaient au brûlement des hérétiques. La jeune Andalouse joue coquettement avec son éventail et prête l'oreille à des propos d'amour, tandis que ses regards boivent le sang versé dans l'arène. Enfin, au XVIIIe siècle, l'aimable président de Brosses, dans ses charmantes *Lettres sur l'Italie*, si pleines de finesse et d'enjouement, écrit gaiement à une dame de Dijon, qu'il plaisante sur ses cruautés : « J'ai fait mettre à la torture bien des gens qui n'étaient pas si coupables que vous. » Et il l'avait fait comme il le disait.

Les Aztèques avaient une littérature et même, dit-on, des acadé-

mies. Leurs livres peints se rapportent à la division de la propriété, au cadastre, à la perception des impôts, à la législation pénale, au calendrier; mais ils avaient aussi des annales en tableaux. On sait qu'ils possédaient des chants historiques, et on a des traductions d'hymnes religieux et moraux composés au xve siècle par le roi de Tezcuco, Nazahualcoyotl, qui tenta d'abolir les sacrifices humains. Tezcuco passait pour la ville savante et littéraire. C'était l'Athènes du Mexique.

Ces poésies du roi de Tezcuco sont remarquables par une sorte de mélancolie prophétique. Dans un hymne philosophique sur la fragilité des choses humaines, j'ai été frappé d'une singulière ressemblance entre les lamentations du prince mexicain et les effusions mélancoliques, tour à tour si amères et si gracieuses, de ce pauvre diable de Villon, menacé lui, non de perdre un empire par la conquête, mais de perdre tout ce qu'il possédait, la vie, sur un gibet.

Villon, devançant le monologue d'Hamlet, moralise sur les débris que l'homme laisse après la mort :

Quand je considère ces têtes
Entassées en ces charniers,
Tous furent maîtres des requêtes
Au moins de la chambre aux paniers,
Ou tous furent porte-paniers.
. . . .
Et icelles qui s'enclinoient
Unes contre autres en leur vie,
Desquelles les unes régnoient,
Des autres craintes et servies;
Là les voys toutes assouvies
Ensemble en un tas pesle-mesle,
Seigneuries leur sont ravies,
Clerc ni maître ne s'y appelle.

Nazahualcoyotl disait dans le même siècle que Villon :

« La poudre infecte dont les caveaux sont remplis jadis était ossemens et cadavres; ces cadavres furent des corps animés qui, assis sous le dais, présidaient des assemblées, commandaient des armées, conquéraient des royaumes, possédaient des trésors, etc. »

La ressemblance n'est pas moins frappante entre une pièce où Villon invoque le souvenir des hommes illustres qui ont passé, et termine chaque strophe par ce refrain :

Mais où est le preux Charlemagne?

et les vers que l'empereur mexicain a composés dans la même pensée :

« Si je vous demandais où sont les os du puissant Achalchicihtlanextzin,

premier chef des anciens Toltèques, et ceux de Necaxecmitl, le pieux adorateur des dieux; si je vous demandais où est la beauté incomparable de la glorieuse impératrice Xiuhtzal... »

On voit qu'à côté de ces souverains, dont les noms un peu longs parfois étaient populaires au Mexique, mais auront de la peine à le devenir en Europe, le poète de Tezcuco plaçait aussi ceux des femmes célèbres par leur beauté. C'est un rapport de plus entre lui et notre Villon, qui se demande où est Flora, la belle Romaine :

> La reine, blanche comme un lis,
> Qui chantoit à voix de sereine (sirène),

et qui finit cette énumération mélancolique par ce vers d'une grâce charmante, si souvent cité :

> Mais où sont les neiges d'antan (de l'an passé)?

Le poète mexicain, qui ne voyait pas fondre la neige chaque année, qui ne connaissait que les neiges impérissables des sommets de la Cordillère, n'a pu se rencontrer avec l'enfant de Paris dans ce dernier trait. Lui, il compare les grandeurs passagères aux fumées du Popocatepetl, et il trouve aussi une comparaison gracieuse pour exprimer la vanité des gloires humaines : « Tout cela est semblable à des bouquets qui passent de mains en mains, qui se fanent, et qui finissent par disparaître du monde. »

Les Aztèques connaissaient plusieurs des produits végétaux aujourd'hui les plus employés en Europe. Ils ne possédaient pas le blé, qui fut introduit par un nègre esclave de Cortez, mais ils cultivaient l'indigo, la cochenille, le coton, mentionné aussi dans le vieux monde dès le temps d'Hérodote, le sucre, qu'ils tiraient de l'aloès et même de la canne. C'est à eux que nous devons le chocolat, dont le nom est mexicain (*calahuatl*), et qu'ils gâtaient en y ajoutant des épices et des aromates dont la vanille est la seule trace aujourd'hui. Ils en faisaient, avec de la farine, une sorte de bouillie à laquelle ils mêlaient le piment et le rocou. Un soldat espagnol disait que ce mélange était bon à donner aux cochons. C'est ce que nos paysans disaient, il n'y a pas longtemps, de la pomme de terre. La pomme de terre elle-même est indigène au Mexique, et ne croît à l'état sauvage dans aucun autre pays. Quand Raleigh l'apporta de la Virginie en Angleterre, elle avait peut-être été déjà portée en Europe, et d'Europe dans le Nouveau-Monde, car on ne voit pas trop comment elle serait arrivée directement du Mexique à la Virginie. Aussi a-t-elle partout en Amérique le nom de pomme de terre *irlandaise* pour la distinguer de la patate ou pomme de terre *douce*. Pour le tabac, j'ai déjà dit que les anciens Mexicains en connaissaient l'usage; ils pri-

saient, et ils fumaient des cigares qu'ils plaçaient dans de petits tubes d'écaille ou d'argent. Fumer était du bel usage à la cour de Montezuma.

Comme aujourd'hui, l'usage du *pulque*, liqueur spiritueuse extraite des feuilles de l'aloès, était très répandu chez les Aztèques. Il ne paraît pas qu'ils connussent le vin. Le personnage qu'on appelle le dieu du vin dans leur mythologie était, je pense, le dieu du *pulque* (1). On lui offrait des victimes humaines en les choisissant dans la province qui passait pour produire le plus d'ivrognes. Les Mexicains d'aujourd'hui sont demeurés très fidèles à cette partie de la religion de leurs pères, et les *pulquerias* remplacent nos cabarets. Du temps des Espagnols, à la suite d'une émeute, on essaya d'interdire l'usage du *pulque*. L'université publia un manifeste qui énumérait les inconvéniens de l'ivresse; mais cette tentative d'une *loi de tempérance*, la plus ancienne de toutes, ne put réussir : on y avait déjà pensé sous les Aztèques. Les *sociétés de tempérance* des États-Unis réussiront-elles mieux?

Quand les Espagnols vinrent dans le pays, il n'y avait pas trois cents ans que les Aztèques dominaient à Mexico. Ils y avaient été précédés par diverses races, dont celle qui a laissé la plus grande mémoire était les Toltèques (2) : les Toltèques semblent avoir été les Pélages du Mexique; et comme on attribue à ceux-ci les monumens les plus anciens et les plus solides qu'on trouve dans le pays habité plus tard par les Hellènes, on rapporte aux Toltèques la construction des pyramides mexicaines, et notamment de la grande pyramide de Cholula (3). Il me paraît très vraisemblable que les Toltèques, après avoir émigré, allèrent dans le Yucatan élever ces villes dont les débris offrent les plus grandes ruines du Nouveau-Monde (4).

Les Aztèques, dominateurs d'une portion du Mexique à l'arrivée de Cortez, n'y exerçaient pas un empire incontesté. A quinze lieues de leur capitale, l'état de Tlascala, qui formait une sorte de république aristocratique et jusqu'à un certain point représentative (5), avait conservé son indépendance. Un peu plus loin était l'état théo-

(1) Les Mexicains tiraient aussi une liqueur spiritueuse du maïs.

(2) On suppose que les Toltèques s'établirent sur le plateau du Mexique au VIIe siècle, les Chichimèques au XIIe, les Aztèques au XIIIe. On croit que Mexico avait été fondé par les Chichimèques en 1325, et qu'un grand feudataire, nommé Acamapitzin, prit en 1352 le titre de roi, et fut le fondateur de l'empire aztèque.

(3) Les Toltèques passent pour avoir inventé les premiers la culture du maïs, celle du coton et l'art de faire le pain.

(4) Clavigero dit positivement que quelques-uns des Toltèques émigrèrent dans le Yucatan.

(5) Chaque canton, dit Solis, nommait quelques personnages considérables qui allaient

cratique de Cholula. Ce fut par le secours de ces ennemis des Aztèques et des chefs, qui portaient avec impatience le joug de leur domination, que Cortez vainquit Montezuma. Outre ses six cents Espagnols, il avait au moins cent cinquante mille alliés; des historiens mexicains disent deux cent et même trois cent mille. Cortez n'en fut pas moins étonnant par l'audace avec laquelle, sans savoir les difficultés et les secours qui l'attendaient, il s'élança, suivi d'une poignée d'hommes aussi déterminés que lui, à la conquête d'un vaste empire, et plus encore peut-être par la persévérance intrépide et l'habileté infatigable qu'il montra jusqu'à la fin. Aussi la légende s'est emparée de cette expédition dont la réalité est si grande. On dit que, contemplant Mexico du haut d'un *teocalli*, il pleura sur cette magnifique ville qu'il allait détruire. Cortez n'a jamais, je crois, répandu ces philosophiques larmes. On a aussi rajeuni pour lui la vieille histoire, déjà racontée plusieurs fois dans l'antiquité, d'Agathocle, de Julien et de quelques autres, qui a laissé un proverbe dans notre langue : *brûler ses vaisseaux*. Malgré l'autorité du proverbe, Cortez n'a point brûlé ses vaisseaux par une inspiration héroïque, pour s'enlever tout moyen de retour. Rappelé par le gouverneur de Cuba, dont il était le lieutenant, ayant désobéi à son chef et conservé le commandement malgré lui, perdu s'il revenait, ses vaisseaux, qui ne lui servaient à rien, ne pouvaient que lui nuire en offrant aux mutins un moyen d'aller révéler au gouverneur de Cuba les desseins de son subordonné rebelle : il les sacrifia donc sans regret et sans mérite. Du reste, il ne les brûla point; il faut renoncer à le voir, une torche à la main, les embrasant théâtralement sur le rivage. Cortez montra dans tout ceci plus de ruse que d'héroïsme : il fit échouer ses vaisseaux secrètement et comme par accident, puis ordonna qu'ils fussent dépecés, gardant avec soin le fer, les cordages et tout ce qui pouvait servir. Ce qu'il accomplit de vraiment étonnant, ce fut d'entrer une première fois à Mexico sans coup férir, par la terreur qu'inspirait son audace, en se servant habilement des haines que les Aztèques avaient soulevées et de la prophétie qui annonçait la venue d'un homme blanc; ce fut d'enchaîner dans son propre palais un monarque adoré de son peuple comme une idole, d'aller sur la côte au-devant des Espagnols envoyés pour lui ravir le commandement, de les gagner et de revenir à leur tête, puis de rentrer dans Mexico encore indépendant — comme dans une ville conquise. Quand le peuple se souleva enfin, les revers montrèrent Cortez plus grand que ses succès, aidés par la supériorité des armes et le nombre de ses alliés.

résider à Tlascala, et ces députés formaient le corps du sénat, dont les Tlascalans observaient les décrets.

Il fut plus admirable de patience et de résolution dans la *nuit triste* (*noche triste*), quand il sortit de Mexico, sur une étroite chaussée, assailli par une immense multitude, ayant perdu bon nombre de ses Espagnols et toute son artillerie, que lorsqu'il revint prendre Mexico, à la suite d'un siége de soixante-cinq jours, à la tête des soldats qu'on avait envoyés contre lui et de toutes les tribus mécontentes, dont la haine pour les Mexicains était si grande, qu'alors même que les Espagnols étaient fatigués de carnage, ils ne pouvaient empêcher leurs alliés d'égorger et de dévorer leurs ennemis.

Du reste, la cruauté de Cortez fut égale à sa résolution indomptable. Ces hommes étaient ainsi : à force de mépriser pour leur propre compte la douleur et la mort, ils devenaient indifférens à les infliger. Tout le monde connaît le mot adressé par Guatimozin, mis à la torture pour déclarer où étaient ses trésors, au confident qui, livré aux mêmes tourmens, semblait, en regardant son maître, lui demander la permission de parler : « Homme de peu de cœur! et moi, suis-je sur un lit de roses? » On ne sait pas aussi généralement la fin de ce Guatimozin, qui ne succomba point aux tortures du feu, et avec lequel Cortez vécut depuis assez amicalement et comme si rien ne s'était passé, mais qu'il fit pendre un beau jour dans une expédition vers le sud. Avec Guatimozin se trouvait un prince mexicain, nommé Ixtlixochtli (1), qui avait toujours été très fidèle au conquérant, ce qui n'empêcha pas Cortez de donner l'ordre de pendre son frère comme Guatimozin. Ixtlixochtli dormait en ce moment. On vient lui apprendre ce singulier trait de reconnaissance. Aussitôt il accourt, et, au nom de nombreux services rendus, reproche à Cortez d'avoir ainsi disposé de son frère sans le prévenir. « Je comptais en effet vous avertir, répondit négligemment Cortez, mais on m'a dit que vous dormiez, et je n'ai pas voulu vous réveiller. » J'ai trouvé ce singulier détail, qui, plus qu'un autre peut-être, montre chez le vainqueur du Mexique l'insouciance de la vie des hommes, dans le curieux récit écrit par un descendant du prince Ixtlixochtli. La véracité de l'auteur n'est pas suspecte, car, moine et bon catholique, après avoir retracé toutes les horreurs commises par les Espagnols, au lieu de se livrer contre eux à l'indignation qu'elles semblent devoir inspirer, il ajoute pieusement : « Nous ne devons pas nous plaindre de la venue des Espagnols, quelles que soient les cruautés qu'ils ont exercées, car nous leur devons d'avoir échappé à l'idolâtrie et connu le vrai Dieu. »

La guerre de l'indépendance a commencé par un réveil de l'an-

(1) Cet allié si dévoué de Cortez lui avait sauvé la vie, et poussait si loin le zèle pour la religion du vainqueur, qu'il menaça un jour sa mère de la brûler vive, si elle ne voulait consentir à être baptisée.

cienne nationalité mexicaine. Ce fut d'abord une explosion terrible du sentiment indien, de la haine que la race subjuguée gardait à la race des conquérans. De même, au Pérou, un descendant des Incas, nommé Tupac-Aymara, leva l'étendard de la rébellion contre l'Espagne. Au Mexique, cent mille Indiens se soulevèrent à la voix d'un curé. Une religieuse, dona Maria Quitana, quitta son couvent pour aller combattre. Les insurgés furent écrasés; mais le feu de l'insurrection, comprimé sur un point, éclatait sur un autre, et après bien des vicissitudes, l'indépendance du Mexique fut proclamée. Les Indiens, qui avaient les premiers versé leur sang pour elle, en ont peu profité. Je ne sais, du reste, si elle a beaucoup profité à personne.

Pour compléter nos souvenirs aztèques, nous sommes allés faire une promenade à Chapoultépec. Là était le Versailles des anciens souverains du Mexique, la ménagerie et le jardin des plantes de Montézuma, qui avait réuni en ce lieu les animaux et les productions végétales de tout son empire. A cet égard, les Mexicains étaient alors plus avancés qu'ils ne le sont aujourd'hui, car le jardin des plantes, qu'a vu encore M. de Humboldt, n'existe plus. Ce n'était pas une simple curiosité qui portait les souverains du Mexique à rassembler ainsi tous les végétaux de leur pays. Les plantes médicinales étaient distribuées aux malades, des médecins étaient chargés de rendre compte au monarque de l'effet des remèdes, et on enregistrait ces dépositions comme on faisait en Grèce pour les observations desquelles est sortie, dit-on, la médecine hippocratique. Chapoultépec est un lieu charmant. On s'y promène sous de magnifiques *cyprès chauves,* les plus grands qui existent dans le monde. Leurs troncs énormes et tordus, leurs branches, d'où pend, comme une longue barbe grise, le *spanish moss,* offrent un aspect bizarre et presque fantastique. Selon M. de Candolle fils, ces arbres ont plus de cinq mille ans. C'est à peu près l'âge des pyramides d'Égypte. Un poète mexicain a dit des cyprès de Chapoultépec : « Sur leurs fronts mille siècles reposent. » On voit que la poésie est restée bien loin de la réalité.

Au sommet de la colline qu'environnent ces arbres antiques est l'école militaire. Dans la guerre avec les États-Unis, les élèves de cette école se sont fait tuer bravement. Les troupes régulières n'ont pas toujours aussi bien tenu. Après avoir eu l'avantage sur les ennemis à Molino del Rey, elles se sont retirées dans la nuit, à la grande surprise de leurs adversaires, que la cavalerie aurait pu détruire. C'est qu'il y avait de singuliers officiers de cavalerie. L'un d'eux, ayant reçu l'ordre de charger, fit répondre qu'il y avait un obstacle : cet obstacle était un petit fossé très facile à franchir. Il a reçu le nom de *général Obstacle.* Un autre officier, fait prisonnier, après avoir re-

mis son épée au général Scott, lui offrit une cigarette en lui disant : « Fumez-vous? » Du reste, l'habitude de fumer établit dans les pays espagnols, entre tous ceux qui s'y livrent, la familiarité quelquefois la plus singulière. J'ai vu un galérien, qui travaillait, la chaîne au pied, sur la grande place de Mexico, s'approcher d'un soldat en faction à la porte du président, et allumer son cigare à celui de la sentinelle. On se consolait des revers en les transformant en victoires. J'ai lu un rapport officiel de Santa-Anna où il parle du triomphe de Buena-Vista; ce triomphe est une victoire des Américains. Les soldats n'ont pas manqué de bravoure. Les Indiens se sont laissé tuer sans rien dire, avec beaucoup de sang-froid. La garde nationale de Mexico s'est très bien battue. Son commandant, qui était un tailleur nommé Banderas, a été héroïque. Blessé la veille, il répondit à son fils, qui voulait l'empêcher de remonter à cheval : « Il s'agit aujourd'hui de sauver son pays ou de mourir. » Et il mourut. Malheureusement les officiers des troupes régulières n'ont pas tous imité ce tailleur, et la défense a été très mal conduite.

Les Américains n'étaient pourtant pas des guerriers consommés. Ici les officiers valaient mieux que les soldats; mais soldats et officiers ont montré constamment la plus aventureuse intrépidité, s'élançant à travers des déserts et allant devant eux en dépit de tous les *obstacles*. Avant d'arriver à Mexico, ils imaginèrent de s'aventurer dans le *Pedrigal*. On appelle ainsi un immense champ de lave d'un aspect singulier et désolé qui s'étend jusqu'à l'Océan Pacifique; ils s'y égarèrent plusieurs jours et en sortirent mourans de soif, de faim, de fatigue, pour venir prendre Chapoultépec et Mexico.

Nous sommes allés faire notre pèlerinage à l'église de Notre-Dame-de-Guadalupe, qui est la patronne des Indiens, et qu'a adoptée la république mexicaine. Cette église s'élève sur une colline voisine de Mexico, où fut jadis le temple d'une déesse aztèque. La légende qui se rapporte à sa fondation est assez gracieuse. Un pauvre *peon* indien s'était endormi en ce lieu; pendant son sommeil, la Vierge lui apparut et lui ordonna d'aller dire à l'évêque de Mexico de bâtir là une église. L'évêque ne voulut pas recevoir l'Indien; celui-ci revint le lendemain. L'évêque demanda une preuve de la vérité du récit. La Vierge apparut de nouveau à l'Indien et lui ordonna cette fois d'aller sur la colline stérile y cueillir des roses; il en trouva en effet qui avaient crû miraculeusement parmi les rochers, et les rapporta à la Vierge, qui les jeta *avec son portrait* dans le *sarapé* du pauvre homme. L'évêque crut enfin et fit construire l'église.

Cette légende, toute populaire, convient à l'origine du culte de cette Vierge de Guadalupe, l'une des madones pour lesquelles je me sens le plus de dévotion, car elle est la protectrice d'une race oppri-

mée, *mater afflictorum;* mais la légende n'en est pas restée là. Ce portrait de la Vierge donné au pauvre Indien, quel en était l'auteur? Ce fut Dieu lui-même. « Jéhovah, dit un poète mexicain que je traduis fidèlement, Jéhovah voulut laisser aux Mexicains un portrait de sa mère *fait de sa main,* en raison de l'amour qu'il avait pour nous. »

L'église de Notre-Dame-de-Guadalupe est d'un goût plus simple que la plupart des églises de Mexico; l'intérieur n'a rien de l'ornementation espagnole : la voûte est blanche avec des bandes en or. Il y a dans cette église une balustrade d'argent qui a une grande valeur : on dit que les moines vont la vendre et la remplacer par une balustrade de cuivre argenté. En général, les ornemens précieux disparaissent aujourd'hui des couvens et des églises du Mexique; les moines se hâtent de réaliser, comme un vieillard qui sait bien qu'il n'a pas longtemps à vivre. Ce peuple meurt et se sent mourir.

Dans l'église même de Notre-Dame-de-Guadalupe, on vend des chapelets bénits et des images miraculeuses. Les bons pères qui font ce petit trafic n'ont jamais lu dans l'Évangile que Jésus-Christ chassa du temple ceux qui vendaient des colombes pour les sacrifices, ni la dissertation du savant chanoine Thiers sur les *porches des églises, dans laquelle il est fait voir qu'il n'est permis d'y vendre aucune marchandise, non pas même celles qui servent à la piété.* Après quelques dévotes emplettes, je montai sur la colline qui est derrière l'église, et d'où l'on a une belle vue de Mexico. La campagne est couverte çà et là d'efflorescences salines qui ont l'aspect de la neige.

Ce que j'ai vu en fait d'architecture de plus ravissant pendant tout mon voyage en Amérique, c'est la chapelle construite au-dessus de la source miraculeuse de Notre-Dame-de-Guadalupe. Cette architecture est très originale; elle ne ressemble à rien. C'est bien une sorte de renaissance, mais d'un goût particulier, arabe et mexicain. 'est très élégant et très étrange. Des zigzags blancs et noirs surmontent des fenêtres en étoiles autour desquelles des anges déroulent des légendes empruntées aux litanies, en langue espagnole. Les colonnes sont à demi grecques, mais d'un grec de fantaisie; — la porte est moresque, il y a des fenêtres moresques. Tout cela semble devoir être très incohérent et ne l'est point. La disposition de l'ensemble fait de ce caprice architectural un caprice harmonieux.

Un des plus grands intérêts que présente le Mexique, ce sont les mines d'argent qui ont, depuis trois siècles, versé en Europe une si grande quantité de ce métal précieux. L'or ne s'y est pas trouvé avec la même abondance. Cependant on sait que des gisemens aurifères d'une grande étendue existent dans l'état de Sonora. Malheureusement ils sont gardés par soixante mille Apaches, sauvages très-belliqueux qui jusqu'ici ont toujours repoussé les Européens. En ce

moment, l'attention est tournée vers Sonora, qui pourrait donner au Mexique sa Californie, comme l'Angleterre vient de trouver la sienne en Australie. Une expédition dirigée par un Français, M. Raousset de Boulbon (1), s'organise pour aller conquérir cette toison d'or. En attendant, c'est l'argent qui forme la principale richesse du pays. Pour avoir une idée des mines d'argent du Mexique, je vais visiter celles de Real-del-Monte, exploitées maintenant par une compagnie anglaise et dans lesquelles il est intéressant de comparer les divers procédés mis en usage pour l'extraction de l'argent.

Dans la diligence qui nous a conduits aux mines de Real-del-Monte, presque tout le monde parlait français. C'est à Pachuca, petite ville située au pied des montagnes, que l'on quitte la diligence et que l'on monte à cheval pour gagner les mines. Ces montagnes paraissent au premier coup d'œil arides et dénuées d'arbres. Cette pauvreté apparente recèle des trésors; jamais il n'y eut un plus grand contraste entre l'apparence et la réalité. Quand on pénètre dans ce qui semblait un désert de roches dépouillées, la végétation reparaît, et Real-del-Monte est d'un aspect beaucoup moins sévère; mais la température a changé. Nous sommes près de la Terre-Froide. Il n'y a plus de traces de la végétation tropicale. Le blé croît sur les plateaux, et de beaux arbres couvrent les sommets. Le soir, sur le balcon en bois de notre auberge, nous pouvons nous croire dans un village de la Suisse ou des Pyrénées.

Real-del-Monte.

Nous sommes montés à cheval de bonne heure et nous nous sommes mis en route pour la première exploitation que nous devions visiter. Plusieurs améliorations y ont été introduites par la compagnie anglaise, entre autres le *revolving furnace,* fourneau à sole tournante qui donne sur le bois employé une économie de près de moitié; on y a établi aussi les *barils tournans*, dont le travail remplace le piétinement des mulets, procédé usité généralement en Amérique pour unir au mercure l'argent contenu dans le minerai, et qui, par cette raison, a reçu le nom de procédé américain. Cette dernière méthode, fruit d'une routine ingénieuse, avait jusqu'alors triomphé complétement au Mexique; mais la méthode allemande des barils tournans, au moyen desquels s'opère le mélange du mercure et de l'argent, prévaut aujourd'hui dans les mines de Real-del-Monte, exploitées par la compagnie anglaise. C'est dans l'industrie minière du Mexique un changement considérable et une sorte de révolution qu'il est important de signaler, car selon les hommes les plus com-

(1) On sait maintenant que cette expédition n'a pas réussi; mais j'ai vu une fois M. Raousset de Boulbon à Mexico, et je crois qu'il est homme à recommencer.

pétens, M. de Humboldt et M. Boussingault (1), la méthode américaine, toute grossière qu'elle est, convenait cependant mieux qu'aucune autre à l'exploitation des mines mexicaines dans les circonstances particulières où elles sont placées.

On parle beaucoup d'un autre essai tenté pour extraire l'argent sans le secours du mercure et en dissolvant le sel argentifère au moyen du sel de cuisine. Ce procédé n'est pas nouveau, on l'a employé en Allemagne, au Pérou et en France dans la mine de Poullaouen (2). Il semble d'abord devoir offrir un grand avantage, la déperdition du mercure employé pour l'amalgamation de l'argent, et qui est surtout très considérable quand on suit la méthode dite *américaine,* augmentant de beaucoup les frais d'extraction. Cependant ce procédé par dissolution saline n'a pas eu le succès qu'on en attendait. Le sel est cher dans cette partie du Mexique, les chaudières employées à l'opération se détruisent promptement, et il paraît qu'une partie de l'argent échappe à la dissolution. En Europe, les choses vont mieux, parce que le sel est moins cher et que les ouvriers sont plus actifs et plus intelligens. Enfin l'avantage de se passer de mercure a considérablement diminué depuis que ce métal a été découvert en Californie et que par là son prix au Mexique a été réduit des deux tiers.

M. Buchan, à l'obligeance duquel je dois les renseignemens qui précèdent, me communique aussi de curieux détails sur l'organisation de la compagnie anglaise, dont il est un des directeurs. Tout le pays des mines appartient à cette compagnie. Elle fait travailler de six à huit mille hommes et a sous ses ordres vingt soldats de l'état. Elle a débuté par construire des routes et des ponts entre les diverses *haciendas* (3); ces routes et ces ponts sont magnifiques. Jusqu'ici le revenu des mines a été presque entièrement absorbé par les frais d'établissement. Maintenant toutes les dépenses nécessaires sont faites, et l'on commence à gagner. M. Buchan estime que sur le million de piastres produit chaque année, la compagnie fait un bénéfice de 200,000 piastres. Si on trouve de nouvelles veines, elle gagnera peut-être un million de piastres par an. Du reste, on a changé de méthode; autrefois on cherchait un bon filon, puis un meilleur. Le principe actuel est de faire rendre davantage au filon que l'on tient

(1) Voyez, *Annales de Chimie*, 1832, t. LI, p. 375, les curieuses recherches de M. Boussingault sur *les phénomènes chimiques qui se passent dans l'amalgamation américaine,* dont il a mieux que personne démêlé les réactions compliquées.

(2) Voyez *Recherches sur l'association de l'argent aux minéraux métalliques et sur les procédés à suivre pour son extraction,* par MM. Malaguti et J. Durocher; troisième partie, *Annales des Mines,* quatrième série, t. XVII, p. 653.

(3) Usines pour l'extraction de l'argent.

par l'amélioration des procédés, les machines et le bon ordre. Ces changemens sont conformes à la marche naturelle des choses. L'industrie, comme les autres facultés humaines, comme l'imagination elle-même, commence par se porter au hasard sur tout ce qui l'attire, puis elle choisit son objet et se perfectionne en se concentrant.

L'un des *partners* de la compagnie a la ferme de la monnaie, et un autre la ferme du tabac. Cela leur permet d'avoir des agens dans toutes les villes; dans le district des mines, les maires et les municipalités sont sous leur influence. Au sein d'un pays désorganisé, le spectacle d'un établissement considérable et bien entendu fait plaisir. Real-del-Monte est le seul lieu du Mexique où l'on n'entende pas parler des voleurs. Le gouvernement accorde à la compagnie cent cinquante condamnés qu'elle choisit parmi ceux qui sont jeunes et propres au travail. On les nourrit bien, et, si l'on a été content d'eux, ils reçoivent une gratification quand le temps de leur peine est expiré.

La dernière des *haciendas* que nous avons visitée est celle de Regla. Ici on n'emploie pas pour l'amalgamation le système des barils : les mulets piétinent le mélange. L'opération dure un mois au lieu d'un jour (1), mais elle demande moins de capitaux et n'exige pas la calcination du produit; elle convient mieux, dit-on, à certains minerais. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle est plus pittoresque. Au milieu d'une cour que dominent des rochers, on chasse les mulets à travers la pâte métallique que leurs pieds pétrissent; ces mulets sont jaunes, bleus, verts, de toutes les nuances de l'arc-en-ciel. Une chute d'eau fait mouvoir, au moyen d'une roue, des pilons de basalte; c'est un produit de la localité. Derrière le bâtiment d'exploitation se voient, au fond d'une petite vallée, des prismes de basalte d'une grande hauteur; les uns verticaux comme à Staffa, les autres déployés en éventail; une cascade tombe à travers cette colonnade naturelle. Les collines environnantes sont couvertes de cactus, d'aloès, d'yuccas. En descendant de Real-del-Monte, nous avons trouvé la Terre-Chaude à deux heures de la Terre-Froide. Ici les beautés de la nature accompagnent l'intérêt qui s'attache aux opérations de l'industrie. Les constructions qui encadrent la scène concourent au pittoresque. Regla, avec sa vieille église, a bien l'ancien caractère espagnol. En allant à la cascade, on voit des arches énormes construites par les comtes de Regla pour faire arriver l'eau, travail d'une grandeur et d'une solidité vraiment romaines. Tout ce qui a ce caractère au Mexique appartient au temps de la domination des Espagnols. Le plus remarquable des travaux exécutés par eux est le canal de déchargement entrepris au

(1) Et même beaucoup plus, quelquefois l'amalgamation n'est terminée qu'après deux et même trois mois. (Dumas, *Chimie appliquée aux arts*, t. IV, p. 350.)

commencement du XVIIIe siècle, et terminé en 1789, pour empêcher les deux lacs appelés Saint-Christobal et Zumpango de se déverser dans les lacs voisins de Mexico, que des débordemens avaient plusieurs fois inondé : ce canal a environ quatre lieues.

On m'a montré la pauvre civière sur laquelle on porte en terre les Indiens; j'ai recueilli sur leur inhumation des détails qui m'ont serré le cœur; ils sont enterrés, à la lettre, comme des chiens, sans vêtement; puis on piétine la terre, et tout est dit. — Un prêtre vient-il bénir les morts? ai-je demandé au guide qui me contait cela comme il m'eût conté toute autre chose. — Il vient, m'a-t-il répondu, pour les *señores.*

Nous sommes retournés à la première *hacienda,* ramenés par M. Buchan dans sa voiture, attelée, selon l'usage, de quatre mules, à cause des montées. Il nous apprend qu'on envoie tous les mois le produit à Mexico sous bonne escorte, dans une caisse métallique munie d'une serrure de Bramah. Comme il n'y a qu'un citoyen des États-Unis qui ait pu ouvrir ces serrures, on ne craint pas qu'elles le soient entre Real-del-Monte et Mexico; il faudrait deux heures aux voleurs pour les forcer. Nous quittons M. Buchan à Velasco, où est son habitation, et nous revenons coucher à Real-del-Monte. La soirée est fraîche. Nous avons encore une fois changé de climat : ce matin nous étions en Afrique, ce soir nous sommes en Europe.

En général, les mines sont une des nombreuses déceptions qui attendent le voyageur, quand il n'a pas assez d'expérience pour leur échapper. Descendre au moyen d'échelles dans un puits noir, suivre d'interminables galeries et voir quelques hommes donner des coups de marteau ou porter du minerai, c'est à peu près tout ce qu'ont à offrir de curieux aux voyageurs non métallurgistes les mines du nouveau comme de l'ancien monde (1). Ce qui est intéressant dans la région de Real-del-Monte, ce sont les *haciendas* que nous avons visitées hier et les divers procédés employés pour extraire l'argent; mais, instruits par nos souvenirs, mon compagnon de voyage et moi nous nous sommes gardés de nous donner le plaisir de descendre, en touristes novices, des échelles interminables pour aller dans un trou. Nous nous sommes contentés d'admirer la machine à vapeur qui va puiser l'eau dans le fond de la mine de *Dolorès,* à quinze cents pieds, pour l'amener dans la galerie d'écoulement, située elle-même à une profondeur de cinq cents pieds. Le poids qui porte sur

(1) Je dois faire une exception pour la mine de Danemora en Suède, où l'on descend à ciel ouvert au fond d'un abîme, dans un panier suspendu à une corde, parmi des rochers très pittoresques.

le piston est évalué à quinze quintaux. Le balancier vient toucher tout doucement une surface sur laquelle on peut mettre une noisette qu'il effleure sans la briser. Cette force si formidable, mesurée avec tant de précision, gouvernée avec tant d'exactitude, inspire un grand respect pour l'homme qui est parvenu à la maîtriser.

Nous avons erré dans le village de Real-del-Monte. Ici l'on marche sur l'argent. Les cailloux des chemins et les pierres des maisons contiennent un minerai argentifère, mais trop peu riche pour être exploité. J'ai vu pour la première fois de ma vie l'échange en nature remplacer l'emploi de la monnaie : une femme a donné à une autre des haricots pour une herbe appelé *chichi*. Dans beaucoup d'endroits, les Indiens en sont restés à ce procédé commercial très primitif. Les anciens Mexicains étaient plus avancés que leurs descendans : ils avaient une monnaie. Cortez parle, dans sa lettre à Charles-Quint, d'une monnaie d'étain usitée dans quelques provinces de l'empire. Selon Torquemada, on employait à Mexico une monnaie de cuivre qui avait la forme d'un T, mais l'usage n'en fut jamais général, et l'instrument d'échange le plus répandu étaient les graines de cacao, encore employées pour cet objet dans certaines parties du Mexique. Du reste, l'usage de la monnaie n'est pas toujours, comme on l'a dit, une preuve de civilisation. Les Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord se servaient de coquilles, qui chez eux tenaient lieu de monnaie, et on n'a rien trouvé qui jouât clairement le rôle d'une monnaie dans l'ancienne Égypte.

Comme il fallait cependant voir une galerie d'exploitation, nous nous sommes détournés de notre route en revenant à Pachuca pour visiter la mine d'*el Rosario*. Cette visite n'a pas eu plus d'intérêt que nous ne l'espérions et s'est bornée à faire quelques centaines de pas sous une voûte, précédés par un homme qui nous disait : Ceci est du bon minerai, cela est encore du bon minerai. Mais comme il arrive très souvent en voyage, le chemin valait mieux que le but. La gorge au sein de laquelle se trouve la mine d'*el Rosario*, avec un orage en perspective qui lui donnait un aspect encore plus sauvage et les roulemens du tonnerre dans la montagne, formait un ensemble sévère de l'effet le plus imposant. Arrivé à Pachuca, je me suis assis sous un portique, regardant les Indiens enveloppés dans leurs *sarapés* courir à travers la pluie ou s'enfoncer à cheval dans les montagnes, — me livrant au sentiment du lointain, de l'isolé; me disant : Comment suis-je à Pachuca?

Ce matin, nous sommes revenus sans encombre à Mexico, où nous avons terminé notre course métallurgique par une visite à l'école des mines (*mineria*), qui est bien tenue. C'est, de tous les établisse-

mens fondés par les Espagnols, le seul peut-être qui n'ait pas dégénéré depuis la révolution, bien qu'il ait perdu dans Del Rio un minéralogiste estimé en Europe.

Pour être juste avec le Mexique, il faut citer tout ce qui peut faire honneur au développement intellectuel du pays. C'est ce qui m'engage à parler de quelques écrivains qu'il a produits. On a publié, sous le titre de *Bibliotheca Mexicana,* en deux gros volumes, le catalogue des livres écrits au Mexique. Là se trouvent indiqués, parmi beaucoup de traités sur la théologie, un certain nombre de travaux importans sur les langues, les populations mexicaines et sur l'histoire du pays. Sahagun, Torquemada, l'infortuné Botturini, dans ces derniers temps Bustamente, Gama et M. Alaman ont fait beaucoup pour les éclaircir. Je ne parle pas ici de ces travaux scientifiques, je m'attache à ce qui est plus proprement littéraire. On cite pour l'époque antérieure au XIXe siècle une religieuse mexicaine, Inez de la Cruz, dont les poésies ont été publiées sous ce titre : *Par la dixième Muse.* Il faut mentionner aussi l'évêque de Puebla, Palafox, adversaire ardent des jésuites, l'Arnauld du Mexique, dont Arnauld lui-même raconte avec complaisance les combats contre l'ennemi commun. Auteur de plusieurs ouvrages mystiques, il composa, ce qui est assez étrange, une histoire de la conquête de la Chine par les Tartares. Les jésuites ont eu aussi au Mexique leur écrivain, ce fut Siguenzà-y-Gongora, qui, au XVIIe siècle, célébra les merveilles de la nature tropicale en latin, dans cette langue qui offrait un lien aux beaux esprits des deux mondes; il étudia les antiquités, et mathématicien en même temps qu'il était poète et archéologue, écrivit, avant Bayle, contre la crainte superstitieuse des comètes.

J'ai déjà parlé de M. Carpio, dont je regrette de ne pouvoir citer davantage. Son poème sur *le Mexique* est écrit en très beaux vers et bien supérieur à celui qu'a publié sur le même sujet Balbuena. Dans ce siècle ont paru deux ouvrages consacrés à peindre, au point de vue satirique, les mœurs mexicaines; le premier en date est un roman intitulé *El Periquillo Sarniento,* par Fernand de Lizardi. C'est le *Gil Blas* du Mexique, mais bien inférieur à son modèle. L'auteur a imité les romans *picaresques* de l'Espagne. C'est plutôt un roman *leperesque,* un roman de gueux, comme *Lazarille de Tormes,* mais en général sans verve, sans invention, sans comique, et ne relevant point par l'enjouement et l'imagination la bassesse des tableaux. L'auteur moralise beaucoup et dégoûte un peu; il est trop froid pour être amusant, et souvent trop ignoble pour plaire. Le morceau suivant peut donner une idée de la manière de l'auteur quand il tombe sur un ridicule réel de ses compatriotes et qu'il en

tire bon parti : « C'est une chose très risible de faire parade de luxe et de laisser voir sa misère, d'avoir une voiture et d'y atteler des mules dont on peut compter les côtes, ou d'avoir un cocher qui ressemble à ces figures dont s'amusent les enfans, de posséder une grande maison pour en habiter les combles, de vivre entre le bal et la promenade, d'une part, et de l'autre les créanciers et les billets du mont-de-piété. Il y a de ces travers, et de pires encore, à Mexico et ailleurs. »

On trouve plus d'esprit, de malice, de feu dans une œuvrre satirique intitulée *le Coq pythagoricien*, dont l'idée première est empruntée au *Coq de Lucien*. Elle offre des peintures un peu chargées, mais qui ne manquent ni de vivacité ni de vérité. Pour arriver à frapper sur ses compatriotes, l'auteur s'est cru obligé de donner en passant quelques coups sur les doigts des Français et des Yankees. Je suis trop patriote pour traduire ce qui nous concerne, et je passe aux Anglo-Américains. « Je m'assurai, dit le malin coq, que tous les Anglo-Américains avaient un cœur et un cerveau d'argent, car à force de n'aimer autre chose et de ne chercher autre chose que ce métal, ils en sont venus à se métalliser le cœur et le cerveau, et c'est une providence de Dieu qu'ils ne sachent pas qu'il en est ainsi, car ils s'égorgeraient les uns les autres et se tueraient eux-mêmes pour tirer de leur poitrine ou de leur tête un dollar. » Arrivé aux Mexicains et à leurs *pronunciamentos* : « L'un se prononce, dit-il, parce qu'il a enfoncé la caisse de son régiment, un autre pour voir s'il entraînera quelque parti à soutenir ses projets, un troisième pour tâcher de vivre aux frais d'autrui, un quatrième pour acquérir une *position sociale* (*adquirir rango en la sociedad*) et donner le ton, tous pour améliorer leur condition. »

Je ne crois pas que ce jugement sur les causes ordinaires des soulèvemens politiques en ce pays soit trop sévère. Tout ce qu'on me dit sur les motifs des guerres civiles s'accorde avec les explications que le coq en fournit. L'ambition personnelle fait ordinairement tous les frais de ces *révolutions*, d'où il résulte qu'il n'y a pas beaucoup d'animosité entre les factions qui sont aux prises. D'après les récits de témoins oculaires et dignes de foi, les choses se passent ainsi : chacun des deux partis s'établit dans une tour ou dans un couvent à une distance raisonnable de l'autre, et on tire pendant un certain temps des coups de fusil qui ne portent pas; enfin on a recours à l'artillerie : un des deux partis charrie un canon dans une petite rue qui donne dans celle que le canon doit enfiler, on le charge dans la petite rue, puis on le pousse dans la grande; on y met le feu avec un long bâton, sans se montrer, et l'on abat une

maison voisine. Ces renseignemens s'accordent parfaitement avec ceux qu'a transmis à ses lecteurs *le Charivari*, dont les *hommes d'état* me semblent sur ce sujet très bien informés. « Trois généraux s'avancent sur une ville de trois côtés; l'un prend la ville, l'autre la lui reprend, et il en est chassé par le troisième. » Si ces révolutions misérables ne peuvent exercer aucune influence sérieuse sur l'avenir du Mexique, une question qui s'y agite à cette heure peut influer prodigieusement sur ses destinées et sur les destinées du monde : c'est le passage qui va s'ouvrir à travers le continent américain.

Le Mexique a accordé à une compagnie des États-Unis l'autorisation d'établir ce passage sur son territoire, à Tehuantepec; aujourd'hui le gouvernement mexicain paraît vouloir revenir sur cette concession. Je ne crois pas que les États-Unis y renoncent, car il y va pour eux d'un intérêt immense. La communication des deux mers, en y joignant l'occupation soudaine ou graduelle du Mexique, commencerait une nouvelle ère et entraînerait, je pense, un changement peut-être sans égal dans les relations des diverses portions du globe.

On a projeté cinq ou six passages à travers la partie la plus étroite du continent américain sur différens points. Si le Mexique était dans d'autres conditions, un chemin de fer de Vera-Cruz à Acapulco sur l'Océan Pacifique pourrait lui donner en partie au moins le bénéfice de ce passage; mais dans l'état actuel des choses, même en supposant que le Mexique pût mener à fin ce grand ouvrage, on ne saurait espérer que le chemin de fer en question fût en état de se soutenir avec avantage. L'isthme de Panama est en ce moment la véritable route de la Californie. On estime qu'il y passe cinq mille personnes par mois, ce qui égale le nombre des passagers de Douvres à Calais.

Le chemin de fer de l'isthme sera prochainement terminé, et alors la jonction des deux mers sera véritablement accomplie. Que l'on continue à suivre cette route, ou qu'on établisse la communication sur un point plus avantageux, il n'en est pas moins certain que l'on peut dès à présent considérer le continent américain comme percé et raisonner sur les conséquences de ce grand événement. Quand on a vécu aux États-Unis, parmi le peuple le plus confiant qui ait jamais été dans ses destinées futures, on est atteint soi-même par la contagion de cette confiance illimitée, on ouvre son âme aux pressentimens et peut-être aux illusions de l'avenir. Sur ce plateau élevé du Mexique, en présence des gigantesques montagnes qui le couronnent, je ne puis me défendre d'un rêve colossal comme elles, et qui n'a peut-être pas leur solidité; mais si le prophète s'abuse, il est du moins convaincu : je regarde comme très vraisemblable que la force

des choses amènera un déplacement dans le centre de la civilisation et le transportera, au bout d'un plus ou moins grand nombre de siècles, sous les tropiques, entre les deux Amériques et les deux océans, vrai milieu du monde à venir.

Jetons un coup d'œil sur le vieux continent. Nous voyons d'abord dans l'Orient de grands empires, isolés par leur situation non moins que par le génie des peuples qui les habitent. L'Égypte était emprisonnée dans la vallée du Nil, entre deux déserts comme entre deux murailles infranchissables; la mer eût pu être une porte, mais les Égyptiens avaient horreur de la mer. L'Inde est séparée de l'Occident, au sud par le désert, au nord par les montagnes de l'Afghanistan; à peine entrevue des anciens, elle fut pour ainsi dire découverte par Gama, et n'a jamais pu être pour l'ancien monde un centre, car elle était un pôle. Plus lointaine, plus perdue aux extrémités de l'Orient, bien que dans son ignorance géographique elle s'appelle l'empire du milieu, la Chine pouvait moins encore jouer ce rôle. Le seul empire central qui se soit formé en Orient est celui qui fut tour à tour assyrien, babylonien et persan; mais il ne sortit point de l'Asie : quand il en voulut sortir, il rencontra à Marathon une poignée de Grecs qui le repoussèrent, et, quelques siècles après, un jeune homme parti de la Macédoine vint le briser. La Grèce fut le centre d'un monde restreint dont les limites ne s'éloignaient guère des côtes de la Méditerranée, semées de ses colonies. Les Romains se firent à leur tour le centre de ce petit monde méditerranéen qui s'étendait autour d'eux, puis de proche en proche atteignirent par leurs armes et gouvernèrent par leurs lois presque tout ce qui était connu de la terre. Le Capitole, bien que placé à une extrémité du monde civilisé, en fut par la conquête le centre politique et souverain; puis l'invasion barbare défit ce qu'avait fait l'invasion romaine, et pendant longtemps il n'y eut plus rien qui ressemblât à un centre politique dans le monde. Il y eut un centre religieux qui, héritant de l'universalité romaine et transformant une domination guerrière en une domination morale, gouverna l'Europe des bords du Tibre. Une seconde fois on vit l'autorité s'étendre sur les peuples du midi au nord, des côtes de la Méditerranée aux bornes septentrionales de l'Europe. La religion, moins que toute autre puissance, a besoin, pour être un centre d'action, d'être un centre géographique; mais ici même l'importance d'une position centrale se fit sentir : le monde grec, le monde slave et l'Orient résistèrent à la Rome chrétienne, et, au XVIe siècle, le nord de l'Europe lui échappa presque tout entier.

L'empire que Charlemagne tenta de relever, et qui passa bientôt

de la France à l'Allemagne, aspira toujours à être le centre de l'Europe sans jamais y parvenir. L'Allemagne, malgré sa position géographique, ne pouvait être un centre, parce qu'elle-même n'avait pas de centre. Dans les temps modernes, plusieurs états de l'Europe arborèrent tour à tour la prétention de se faire centres par la conquête. Aucun n'y réussit d'une manière durable. Les trois principales tentatives de ce genre furent celle de Charles-Quint, celle de Louis XIV et celle de Napoléon, la plus hardie des trois et la plus chimérique en raison de l'état actuel de l'Europe. Aujourd'hui la Russie fait peut-être à son tour un rêve encore plus vaste. Mieux placée pour devenir le centre du monde, car elle touche à l'Occident et à l'Orient, au Nord et au Midi, à la Baltique et à la Mer Noire qui est un prolongement de la Méditerranée, à la Turquie et à l'Allemagne, la Russie ne parviendra pas à être le centre du monde européen et du monde asiatique, parce qu'elle est inférieure au reste de l'Europe en civilisation, et que rien ne peut prévaloir contre l'ascendant d'une civilisation supérieure.

Il n'y a donc nulle chance dans l'avenir pour un centre de puissance créé par les armes. L'égalité de culture est trop grande parmi les peuples chrétiens pour que l'un d'eux puisse dominer les autres comme les Romains ont dominé le monde, et les peuples non chrétiens sont frappés d'une infériorité morale et sociale qui ne permet pas de les redouter. Mais, dans les temps modernes, une nouvelle source de puissance s'est formée : c'est le commerce. L'on peut se demander où sera le centre commercial du monde, et par suite où sera le centre de la civilisation moderne.

Un autre grand changement s'est opéré. La terre, dont les anciens ne connaissaient qu'une partie, est maintenant connue presque tout entière, et l'Europe, qui jusqu'au xv[e] siècle n'était sortie de chez elle que passagèrement, au temps des croisades, a commencé à se répandre au dehors. Ce débordement, cette inondation successive a été battre le pied des Cordillères et de l'Himalaya; les îles et les continens du Grand-Océan ont reçu des populations européennes, comme les îles de la mer Égée, les côtes de l'Asie et de la Libye, recevaient des colonies d'Hellènes. Le théâtre de l'action humaine s'est prodigieusement agrandi : la mer Méditerranée était la mer des anciens; la mer des modernes, c'est le double Océan, qui embrasse et unit les quatre parties du globe. La possession de cet Océan par le commerce est désormais la grande source de richesse et d'importance. A quel point sur la terre est réservé d'être un jour le centre commercial du monde?

Ici la position géographique est pour beaucoup plus que quand il

était question d'une influence acquise par la religion ou par la guerre, ou quand il ne s'agissait que du commerce de la Méditerranée. Toute position était bonne pour exercer l'empire commercial dans des limites si étroites et si faciles à atteindre, et cet empire appartenait, suivant les circonstances, à Tyr ou à Carthage. Déjà cependant l'avantage de la situation se montre dans Alexandrie, dans cette ville que le génie de son fondateur avait placée entre l'Afrique, l'Asie et l'Europe, et qui ouvrit au commerce de l'Occident la route de l'Inde, suivie jusqu'au XVI[e] siècle. Au moyen âge, le commerce fleurit sur plusieurs points des côtes de la Méditerranée, à Venise sur l'Adriatique, à Gênes et à Pise sur la mer de Toscane. Parmi ces puissances méditerranéennes et toutes littorales, pas une n'était dans une position centrale. Il en a été de même de celles qui avaient pied sur l'Océan, depuis les villes de la Hanse, qui s'emparèrent de la Baltique et de la Mer du Nord, jusqu'au Portugal et à l'Espagne, qui d'abord se partagèrent l'Océan nouvellement exploré et les deux Indes ouvertes, l'une par la navigation de Gama, l'autre par la découverte de Colomb.

La France, la Hollande, l'Angleterre, se trouvèrent dans une position analogue par rapport aux lointaines colonies qu'elles fondèrent; entre ces colonies et les métropoles, il ne s'établit point de centre commercial important, parce que la jalousie des nations et des compagnies européennes ne souffrit comme intermédiaires que des comptoirs. Cependant parmi ces comptoirs l'utilité d'une position centrale fut marquée par la grandeur éphémère d'Ormus, placé à l'embouchure de la Mer-Rouge et sur les routes de l'Océan indien. Peu à peu plusieurs puissances commerciales disparurent de la scène ou s'y effacèrent, et le commerce de l'Océan ne fut plus disputé que par la Hollande et l'Angleterre, jusqu'à ce que l'Angleterre en vînt à le posséder presque tout entier. Mais alors commencèrent à paraître les États-Unis.

Les États-Unis, dans leurs limites actuelles, n'occupent pas encore le centre des deux océans; toutefois ils s'acheminent vers cette situation. Naguère encore leurs ports regardaient tous l'Atlantique; aujourd'hui l'Orégon et la Californie leur ont ouvert le Pacifique. Un mouvement immense, dont les Mormons sont les précurseurs, se dirige vers l'ouest de l'Amérique septentrionale. Le chemin de fer que l'on projette en ce moment réunira les deux mers. Dès lors les Anglo-Américains auront déjà pris une position vraiment centrale entre ces deux mers et les deux parties du monde qu'elles baignent; mais cette position centrale des États-Unis ne sera vraiment conquise que lorsque la portion la plus étroite du continent par où doit passer le chemin

le plus court d'une mer à l'autre leur appartiendra, quand ils seront au Mexique et à Panama.

Alors ils seront vraiment établis dans le centre commercial du monde, entre l'Europe à l'est, la Chine et l'Inde à l'ouest. La ville inconnue qui s'élèvera un jour vers le point où se réunissent les deux Amériques sera l'Alexandrie de l'avenir; elle sera de même un entrepôt de l'Occident et de l'Orient, de l'Europe et de l'Asie, mais sur une échelle tout autrement vaste et dans la proportion du commerce moderne agrandi comme l'étendue des mers qui lui sont livrées. L'isthme de Panama sera l'isthme de Suez de cette Alexandrie gigantesque, mais un isthme de Suez coupé. Qu'on imagine ce que pourra être une situation commerciale semblable, quand la Chine sera ouverte, ce qui ne peut manquer d'arriver, quand l'Amérique méridionale sera occupée et régénérée, soit par les États-Unis, soit par l'Europe, si elle peut l'accomplir, ce qui arrivera aussi certainement un jour. Alors quel pays de la terre pourra le disputer à cette zone favorisée, s'étendant des deux côtés de l'équateur, depuis le golfe du Mexique jusqu'à la magnifique rade de Rio-Janeiro, pays admirable où croissent dans les plaines toutes les plantes tropicales, et où, sur les hauteurs, un climat tempéré permet de cultiver les végétaux de l'Europe, qui renferme les plus grandes richesses minérales de la terre, l'or de la Californie, l'argent du Mexique, les diamans du Brésil? Comment ne pas croire que quelque part dans cette région prédestinée, vers le point de jonction des deux Amériques, sur la route de l'Europe et de l'Asie, sera la capitale future du monde? Alors la vieille Europe se trouvera à l'une des extrémités de la carte géographique de l'univers civilisé. Elle sera le passé, un passé vénérable, car c'est d'elle que sera venu ce développement nouveau. Ce seront ses langues, ses arts, sa religion, qui règneront si loin d'elle; c'est à la liberté moderne, née dans la petite île brumeuse d'Angleterre, que ces vastes et sereines régions devront la liberté plus complète encore dont elles jouiront. Alors on viendra faire de pieux pèlerinages sur le vieux continent, comme nous allons contempler les lieux célèbres d'où notre civilisation est sortie : on visitera Londres et Paris comme nous visitons Athènes ou Jérusalem; mais le foyer de la civilisation, déplacé par la force des choses et par suite de la configuration même du globe, aura été transporté vers le point marqué par le doigt de Dieu sur notre planète pour être le vrai centre de l'humanité.

J.-J. AMPÈRE.

BEAUMARCHAIS

SA VIE, SES ÉCRITS ET SON TEMPS.

XI.[1]

LES LARGESSES DE BEAUMARCHAIS ET LE MARIAGE DE FIGARO.

I. — SITUATION SOCIALE DE BEAUMARCHAIS AVANT LE MARIAGE DE FIGARO.

Nous sommes arrivés au point le plus élevé et le plus brillant de la carrière de Beaumarchais : il a atteint l'apogée de sa fortune, de sa célébrité, de son influence sur l'opinion. Après avoir constaté par l'expérience même de sa vie les inconvéniens d'un ordre de choses où l'intelligence réduite à ses seules forces ne peut guère se produire que par des chemins de traverse, il va se dédommager en quelque sorte des déboires sans nombre qu'il a subis pour conquérir une situation qui, en l'exposant à la jalousie de ses ennemis, ne le met pas à l'abri de leur dédain. Il va prendre à partie la société tout entière et l'amener à se prendre elle-même en ridicule. Il résumera pour un instant en lui les besoins de destruction ou de réformation qui agitent son siècle; il appliquera avec une audace jusqu'alors inconnue le dissolvant de l'ironie à une forme sociale qui tombe de vétusté, et avec sa marotte et ses grelots, il ouvrira le chemin à de plus redoutables démolisseurs.

Il faut éviter cependant de s'exagérer, comme on le fait très souvent, les *intentions* révolutionnaires de l'auteur du *Mariage de Fi-*

(1) Voyez les livraisons des 1er et 15 octobre, 1er et 15 novembre 1852, 1er janvier, 1er mars, 1er mai, 1er juin, 15 juillet et 15 août 1853.

garo et par suite l'aberration d'un pouvoir qui tolérait des attaques dont les résultats seuls nous ont appris la portée. Nous jugeons aujourd'hui l'ouvrage de Beaumarchais d'après les événemens qui l'ont suivi, et nous sommes trop enclins à forcer, soit pour l'éloge, soit pour le blâme, la signification de cette comédie. En entreprenant d'embrasser dans une seule pièce de théâtre la critique de divers abus et de diverses conditions sociales que bien d'autres auteurs avant lui, depuis Molière jusqu'à Lesage, avaient déjà attaqués séparément, en conduisant cette attaque avec la vivacité audacieuse et même licencieuse qui caractérise son talent, Beaumarchais était loin de s'imaginer qu'il concourait à préparer un bouleversement général, et que la société était arrivée à un tel degré de faiblesse qu'une comédie assez peu saine à la vérité, mais ayant comme toutes les comédies la prétention de guérir, deviendrait un mal de plus qui contribuerait à emporter le malade.

Ce qu'on sait déjà de Beaumarchais prouve surabondamment, avec ce qu'on en lira plus tard, qu'il n'était pas un révolutionnaire bien farouche, et que les quatre ou cinq premiers articles par lesquels débute invariablement aujourd'hui toute constitution, même la plus mince, auraient suffi à satisfaire son tempérament politique. Disposé à fronder des vanités, des priviléges et des abus dont il avait souffert plus d'une fois, il n'était rien moins que disposé à pousser les choses à outrance, et à voir avec enthousiasme une commotion sociale qui allait bientôt le dépasser, le renverser et le ruiner au moment même où il touchait à l'âge du repos, et n'aspirait plus qu'à jouir en paix d'une opulence si laborieusement acquise. L'auteur du *Mariage de Figaro* écrivit donc sa comédie avec des sentimens beaucoup moins subversifs que ne le supposent généralement ceux qui ignorent qu'il possédait à cette époque une fortune de plusieurs millions; il l'écrivit les yeux fermés sur l'avenir, ne songeant qu'au plaisir présent de savourer un nouveau succès dramatique, de se venger des humiliations ou des injustices dont son esprit ni ses richesses n'avaient pu le garantir, de continuer avec plus de hardiesse la mission de Molière, de faire rire les petits aux dépens des grands, et d'amuser les grands eux-mêmes en intéressant leur amour-propre à ne pas se reconnaître dans un tableau un peu chargé des abus de la grandeur.

La société de son côté, c'est-à-dire la tête de la société, que Beaumarchais attaquait, n'avait pas plus que lui conscience du danger de ses attaques. Un estimable écrivain de nos jours, après avoir rappelé ce mot si connu de Beaumarchais : « Il y a quelque chose de plus fou que ma pièce, c'est son succès, » s'exprime ainsi : « Nous pouvons ajouter qu'il y a encore quelque chose de plus fou que ce

succès, c'est le fait de la représentation autorisée d'un pareil ouvrage sous un régime qui n'était pas celui de la liberté. Un gouvernement qui tolère, qui protége même de pareils écarts, une société qui se laisse ainsi bafouer et qui est pour elle-même un agréable sujet de risée, déclarent de concert qu'ils n'ont pas l'intention de vivre. » C'est ainsi que nous jugeons commodément et après coup les actes de nos devanciers en leur prêtant notre expérience ou nos idées. Quand le malade est mort et livré à l'autopsie, il n'est pas difficile de reconnaître la gravité de sa maladie et de signaler son imprudence. Les gouvernemens comme les sociétés ont toujours l'intention de vivre, mais rien n'est moins extraordinaire que de les voir se tromper sur la nature ou l'intensité des maux qui les travaillent ou des dangers qui les menacent. La société officielle en 1783 ne se croyait nullement en péril de mort, malgré quelques prophéties plus ou moins sinistres, qui d'ailleurs n'ont manqué à aucune époque de notre histoire; elle vivait joyeuse et comptait sur un lendemain avec beaucoup plus de sécurité que la société officielle d'aujourd'hui. Persuadée qu'elle était parfaitement de force à supporter une comédie satirique même très audacieuse, elle ne s'inquiétait guère plus des redoutables malices de Figaro qu'un seigneur du moyen âge ne s'inquiétait des insolences du fou chargé de distraire ses loisirs. Il est si vrai qu'à cette époque chacun marchait avec un bandeau sur les yeux, ignorant l'avenir et s'ignorant soi-même, que le seul homme peut-être qui ait pris au tragique les insolences de Figaro, et qui, non content de protester comme Suard au nom du *bon goût* et des *bonnes mœurs,* ait accusé avec indignation Beaumarchais de *déchirer, d'insulter, d'outrager tous les ordres de l'état, toutes les lois, toutes les règles,* est un homme qui devait lui-même, trois ans plus tard, faire à coups de massue ce que l'auteur de *la Folle Journée* faisait à coups d'épingle. Mirabeau, posant en 1786 comme défenseur *des ordres de l'état et des lois* de l'ancienne France contre Beaumarchais, est une de ces méprises qui donnent bien l'idée d'une situation que le père du fougueux orateur définissait à sa manière quand il disait : « Le colin-maillard poussé trop loin finira par la culbute générale. »

Il y avait alors dans les esprits, même les plus *avancés,* de telles illusions sur l'avenir, qu'au début de cette révolution qui devait d'abord se montrer si impétueuse et si effrénée, à cinq ans de distance du 21 janvier, le 9 octobre 1787, on voit Lafayette écrire à Washington une lettre dans laquelle, après avoir énuméré tous les symptômes du mouvement qui se prépare, il conclut ainsi : « Tous ces ingrédiens mêlés ensemble nous amèneront *peu à peu, sans grande convulsion,* à une représentation indépendante et par consé-

quent à une diminution de l'autorité royale; mais c'est *une affaire de temps,* et *cela marchera d'autant plus lentement* que les intérêts des hommes puissans mettront des bâtons dans les roues. » On ne peut pas à coup sûr prophétiser plus complétement au rebours du vrai. Il n'y a donc point lieu de s'étonner qu'en 1783 et 1784 la société officielle n'ait pas cru commettre un suicide en se livrant avec complaisance aux traits meurtriers que lui lançait Figaro. Il faut rabattre aussi un peu de la surprise qu'inspire l'audace de Beaumarchais imposant de force la représentation de sa comédie *malgré toutes les autorités;* on verra plus loin quelle quantité d'associés et même d'autorités, à commencer par cinq censeurs sur six, vinrent d'eux-mêmes, une fois la curiosité éveillée dans un monde qui voulait s'amuser à tout prix, prêter main-forte à l'auteur de *la Folle Journée* et l'aider à se produire sur la scène. Cependant il faut dire aussi que Beaumarchais rencontra un obstacle qui, en d'autres temps ou pour un autre homme, eût été insurmontable. Dès le commencement de 1782, il y avait une autorité qui avait décidé que *le Mariage de Figaro* ne serait *jamais* joué, et cette autorité, c'était le roi. Les souverains, même quand ils ne sont pas doués d'un génie transcendant, doivent quelquefois à la hauteur de leur situation la faculté de voir plus loin que les autres hommes; ils ont d'ailleurs un intérêt trop immédiat à la conservation du pouvoir déposé dans leurs mains, pour ne pas s'inquiéter plus aisément de ce qui semble devoir y porter atteinte. Il était incontestable que les *hardiesses de Figaro* contre les *courtisans,* les *lettres de cachet,* la *diplomatie,* la *censure,* etc., traînaient déjà depuis vingt-cinq ans dans les livres les plus goûtés du public; mais c'était la première fois qu'elles prétendaient forcer en masse l'entrée d'un théâtre et se produire sous une forme vive, légère, acérée, qui devait les faire pénétrer chaque soir comme autant de flèches dans l'esprit d'un auditoire incessamment renouvelé. Il y avait là un danger au sujet duquel Louis XVI était déjà prévenu par le garde des sceaux, M. de Miromesnil, très prononcé contre la pièce; mais d'un autre côté, comme il était dès lors poursuivi de sollicitations en faveur de cette comédie, il voulut juger la question par lui-même et se fit apporter le manuscrit.

Mme Campan nous a conservé dans ses *Mémoires* le tableau de cette scène où Louis XVI, seul avec Marie-Antoinette, se fait lire *le Mariage de Figaro.* Après le fameux monologue du cinquième acte, le roi s'écrie : « C'est détestable; cela ne sera jamais joué. Il faudrait détruire la Bastille pour que la représentation de cette pièce ne fût pas une inconséquence dangereuse. Cet homme se joue de tout ce qu'il faut respecter dans un gouvernement. — On ne la jouera donc point? dit la reine, dont le ton semble indiquer un certain penchant

pour la pièce. — Non, certainement, répond le roi; vous pouvez en être sûre. »

Il y avait donc chez Louis XVI un parti pris contre la représentation du *Mariage de Figaro;* à ce parti pris s'associait le garde des sceaux, entretenu dans ses répugnances par M. Suard. C'était cette opposition, très redoutable par la qualité des personnes, sinon par le nombre, qu'il s'agissait de vaincre à l'aide du nombre. Beaumarchais manœuvra de telle sorte qu'il arriva un moment où l'on peut dire presque sans exagération que tout Paris, excepté le roi, le garde des sceaux et M. Suard, voulait voir jouer *le Mariage de Figaro,* et le voulait avec une ardeur de curiosité impatiente contre laquelle un gouvernement ne peut rien, quand cette fièvre, s'emparant d'une société oisive et frivole, devient pour elle une idée fixe qui domine et absorbe toute autre préoccupation.

Reste à se demander comment la curiosité publique a pu être surexcitée à ce point au sujet d'une comédie qui par elle-même n'est pas absolument un chef-d'œuvre; c'est ici qu'il faut tenir compte à la fois de l'habileté de Beaumarchais et de sa position toute particulière. Il n'eût été qu'un écrivain de génie luttant contre la volonté d'un roi, d'un ministre et d'un censeur : sa pièce n'aurait point vu le jour, ou elle aurait dû subir des modifications considérables; mais il avait alors une situation tout à fait à part dans l'histoire des écrivains célèbres, et qui lui permettait de faire jouer en même temps une foule de ressorts très divers. Cette situation, étrange par elle-même, fournissant un moyen d'expliquer son succès dans une lutte qui paraît si disproportionnée, il nous faut d'abord essayer de la caractériser en faisant un choix parmi les nombreux documens que nous avons sous les yeux.

Écrivain populaire, financier habile, Beaumarchais, durant cette période de quatre ou cinq ans qui précède *le Mariage de Figaro,* était de plus une sorte d'homme d'état au petit pied consulté en secret par les ministres. On l'a déjà vu, sous l'influence de la faveur très marquée que lui accordait M. de Maurepas, obtenir jusqu'à un certain degré la confiance de M. de Vergennes, et jouer incognito un rôle assez considérable dans la politique française au sujet des États-Unis; mais son intervention dans les affaires ne se borna pas à ce fait isolé : on trouve dans ses papiers la preuve que, soit qu'il se mît en avant, soit qu'on l'y invitât, il intervenait assez fréquemment dans des questions d'administration ou de finances. On le voit par exemple, en 1779, sur la demande de M. de Maurepas, délibérant avec M. de Vergennes sur un plan de réorganisation de la ferme générale, ayant de fréquentes entrevues avec ce ministre, qui lui écrit au sujet du plan en question plusieurs billets dont je ne citerai qu'un seul :

« Si vous voulez bien, monsieur, vous rendre ici demain jeudi à six heures du soir avec votre assistant (1), je pourrai vous donner une bonne séance pour continuer le travail entamé la semaine dernière. Je vous préviens que j'aurai un adjoint qui a toute la confiance du mentor (2); je l'ai désiré, parce que dans une matière d'une aussi grande importance on ne peut trop multiplier les observations.

« C'est toujours avec plaisir, monsieur, que je vous renouvelle tous mes sentimens.

« Mercredi, 17 mars 1779. »

Beaumarchais écrit de son côté en envoyant à M. de Vergennes un mémoire sur ce projet : « J'ai donné un ton élémentaire à ce compte-rendu afin que, lorsque M. de Maurepas le montrera au roi, son inexpérience en affaires aussi compliquées ne l'empêche pas d'en saisir toute la vérité. » Plus loin, c'est le ministre Necker qui de son côté entre en conférence avec Beaumarchais soit sur le transit des tabacs venus d'Amérique, soit sur les moyens les plus économiques d'approvisionner les troupes françaises envoyées aux États-Unis. Plus loin encore, c'est un autre ministre des finances, M. Joly de Fleury, qui consulte Beaumarchais sur un projet d'emprunt; ailleurs, c'est le ministre de la marine qui demande son avis ou le charge de surveiller quelque opération financière relative à son département. Souvent c'est Beaumarchais qui intervient de lui-même, par divers mémoires, sur des questions d'intérêt général, par exemple, *l'état civil des protestans*, pour lesquels il contribue du moins à obtenir, en attendant mieux, l'admission dans les chambres du commerce : certaines villes, comme Bordeaux, les excluaient encore en 1779, quand les finances de l'état étaient dirigées par un protestant.

Quelquefois même, par un contraste assez piquant, on voit Beaumarchais, qui a si souvent maille à partir avec la censure, investi à brûle-pourpoint des fonctions de censeur, non pas officiel, mais officieux. « Voici, monsieur, lui écrit le lieutenant de police Lenoir en date du 19 décembre 1779, un manuscrit pour lequel on demande la permission d'imprimer. Je ne l'ai pas lu; je vous prie de m'en donner votre avis. » C'est une singulière idée de transformer en censeur un homme si fréquemment censuré. La réponse de Beaumarchais indique un peu d'embarras dans l'exercice de ce genre de fonctions. L'ouvrage qu'on lui soumet roule sur la guerre d'Amérique, au sujet de laquelle il a écrit précisément lui-même une brochure qui vient d'être *supprimée*. Il répond au magistrat qu'il n'a rien trouvé

(1) C'était sans doute quelque autre financier associé à Beaumarchais dans ce plan de réorganisation de la ferme, qui n'eut pas de suite.

(2) Le mentor est M. de Maurepas. C'est une qualification que M. de Vergennes lui donne souvent dans ses lettres.

de blâmable dans l'ouvrage *politiquement badin* qu'on lui soumet, et que *la censure proprement dite* ne doit pas en arrêter l'impression. Cependant, comme il ne veut pas rester trop au-dessous de ce rôle austère de censeur, et comme il reconnaît que le ton de l'ouvrage en question n'est pas en harmonie avec la gravité du sujet, il ajoute ces lignes, assez curieuses sous la plume de l'auteur du *Mariage de Figaro :* « Cet ouvrage manque de cette *décence patriotique si peu connue dans ce pays-ci, où l'on plaisante sur tout;* les événemens présens sont *les vases sacrés de la politique, il faut ou se taire ou prendre le ton élevé qui rend les objets respectables.* Sur ce, monsieur, vous prendrez le parti qui vous semblera le plus juste. » On reconnaît ici que Beaumarchais n'a pas de vocation pour l'état de censeur, et qu'il ne sait trop comment conclure.

Brouillé avec M. Necker à la suite de quelques dissentimens sur des mesures financières et probablement aussi par l'effet d'un désaccord naturel entre la raideur si connue du ministre genevois et la facile souplesse de ses propres allures, Beaumarchais est au mieux avec le rival et le successeur de M. Necker, M. de Calonne, qui paraît avoir pour lui un goût très marqué. On s'étonnera peut-être de voir, à l'époque même où l'on est habitué à considérer Beaumarchais comme une sorte de factieux en lutte avec toutes les autorités pour faire jouer une comédie séditieuse, on s'étonnera de voir M. de Calonne lui accorder, de la part du roi, une indemnité considérable et depuis longtemps vainement réclamée, en lui adressant une lettre des plus aimables, écrite tout entière de la main du ministre, et dont la date est précieuse, car elle précède de trois mois à peine celle de la première représentation du *Mariage de Figaro.*

« A Versailles, le 19 janvier 1784.

« Je vous annonce avec un vrai plaisir, monsieur, que le roi, sur le compte que je lui ai rendu de votre demande, de toutes les circonstances de votre affaire, et du besoin que vous aviez de recevoir un nouvel à-compte sur les indemnités que vous réclamez, a bien voulu vous faire toucher la somme de 570,627 livres qui, avec celle de 905,400 que vous avez déjà reçue, fera le montant de ce que les commissaires chargés de l'évaluation de vos indemnités ont estimé vous être dû. Sa majesté a approuvé en même temps que l'examen de vos répétitions ultérieures fût confié à cinq négocians instruits des objets maritimes, dont elle a agréé la nomination telle que je la lui ai proposée. Vous recevrez incessamment l'ampliation du bon du roi qui vous apprendra leurs noms.

« Vous me faites éprouver, monsieur, le plaisir qu'il est naturel de trouver à procurer justice et satisfaction à un citoyen aussi distingué par son zèle pour le service du roi et pour l'intérêt de l'état que par ses lumières, ses talens et les grâces de son esprit. Je suis charmé d'avoir cette occasion de vous exprimer les sentimens sincères que je vous ai voués depuis longtemps

et avec lesquels je suis inviolablement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, « De Calonne. »

Ce n'est pas seulement à son profit que Beaumarchais utilise son crédit auprès des ministres : il est le patron d'une foule de solliciteurs : gens de lettres, artistes, financiers, magistrats, acteurs, actrices, tout le monde s'adresse à lui. Soit qu'il plaide auprès de M. de Maurepas pour Marmontel demandant la place d'historiographe ; soit qu'auprès du garde des sceaux il défende l'avocat-général Dupaty, son ami, contre les préventions des vieilles têtes parlementaires de Bordeaux; soit qu'il prie M. Necker de venir en aide à quelque banquier en déconfiture; soit que, pressé par les supplications de la famille La Reynière, qu'épouvantent les déportemens d'un fils, il aille jusqu'à demander au ministre de la maison du roi, M. de Breteuil, le maintien d'une lettre de cachet contre ce fils maniaque et haineux; soit enfin qu'il ait à protéger quelque artiste auprès des grands seigneurs qui dirigeaient alors les théâtres royaux, Beaumarchais travaille pour autrui avec autant d'ardeur et d'insistance que pour lui-même. Je n'en citerai qu'un exemple qui prouvera combien ses recommandations ressemblent peu aux recommandations vagues, indifférentes et banales que distribue journellement un homme influent, mais très occupé. Peut-être aussi trouvera-t-on un certain attrait inattendu de curiosité à voir Beaumarchais protéger, avec un désintéressement qui paraît vraiment très sincère, une jeune et jolie personne qui veut entrer au Théâtre-Italien, et la protéger non-seulement parce qu'elle a du talent, mais parce qu'elle est *sage*. La lettre est adressée à M. de La Ferté, intendant des *menus*, c'est-à-dire préposé à l'administration des théâtres sous la surveillance des quatre premiers gentilshommes de la chambre.

« Paris, le 16 mars 1782.

« Lorsqu'on fait une recommandation, monsieur, à un homme aussi éclairé que vous l'êtes en faveur de quelqu'un, il faut la motiver de façon qu'il puisse reconnaître qu'on ne cherche pas à l'intéresser pour un objet de pure fantaisie. C'est ce que je vais tâcher de faire en vous recommandant Mlle Méliancourt, dont j'ai déjà beaucoup parlé à M. le maréchal de Richelieu.

« Ce que tout le monde voit fort bien en elle est une figure agréable et la plus charmante voix; mais ce qui ne frappe pas autant la multitude est son grand talent musical, fruit d'une longue étude et de l'excellente éducation qu'elle a reçue. Ce seul avantage devrait lui mériter toutes sortes de préférences pour un théâtre où, forcé de jouer la comédie en chantant, l'acteur le plus musicien sera toujours celui dont le talent comique se développera le plus tôt, parce que l'idiome musical dont il se sert ne l'embarrassera jamais. Aussi, lorsque je vois un acteur ou une actrice gauche au Théâtre-Italien, je dis : Ou c'est une bête incurable, ou c'est un sujet qui n'a point de musique. On ne fait pas assez d'attention à cela.

« Quelques personnes ont dit que Mlle Méliancourt avait peu de voix, et moi, toutes les fois que je l'ai entendue, je lui ai fort recommandé de ne pas gâter son superbe organe en le forçant, comme on ne fait que trop au Théâtre-Italien de Paris. Il n'y a pas dans toute l'Italie une cantatrice qui donne la moitié de la voix de Mlle Méliancourt; mais comme elles sont musiciennes, elles se rendent maîtresses de l'orchestre et ne souffrent pas que l'accompagnement les couvre (1). C'est ce qu'elle doit obtenir de l'orchestre de Paris; alors on verra que c'est une des voix les plus étendues qu'il y ait au théâtre. Tout ce que la nature et l'éducation peuvent donner, Mlle Méliancourt l'a reçu avec profusion; il ne lui manque rien que les choses que l'expérience du théâtre peut seule lui apprendre, le maintien et le débit. Je suis bien étonné qu'avec tout ce qu'il faut pour devenir si utile aux intérêts de la Comédie, MM. les comédiens italiens hésitent à son égard. Comment ne sentent-ils pas que, leur existence morale tenant beaucoup à la conduite de chacun, toutes les fois qu'ils pourront recevoir un sujet bien né et d'une conduite irréprochable, ils acquerront de nouveaux droits à l'estime des honnêtes gens? Les comédiens bien famés et qui ont du talent à Paris sont nos amis, vivent avec nous, et n'éprouvent aucun désagrément d'un préjugé que leur conduite efface.

« Mlle Méliancourt est bien née. Son père avait une très bonne place. Devenu incapable de travailler, il trouve dans sa fille un doux soutien de sa vieillesse. Je n'emploierais pas cet argument, si je la recommandais à Des Entelles (2). Jeune et un peu coquin, je le crois plus disposé à corrompre des jeunes filles qu'à les protéger parce qu'elles sont sages; mais à vous, qui, revenu de tout cela, voyez net dans mon raisonnement et en sentez la force, je prends la liberté de vous recommander Mlle Méliancourt. Je la livre à vos bons offices comme une charmante cantatrice, bien musicienne et pleine d'émulation pour devenir actrice, de plus sage, bien née et propre à faire honneur à tout homme éclairé qui s'en rendra le protecteur.

« Que ferait-elle, monsieur, si on ne la recevait pas? Elle a tout sacrifié à sa tendresse filiale en débutant. Il n'est plus pour elle un autre état dans le monde, et l'existence de ses parens tient absolument au succès de son sacrifice. En voilà bien assez, trop pour vous. Permettez-moi d'ajouter que je partagerai sa gratitude, et que je joindrai ce nouveau sentiment au sincère attachement avec lequel vous savez que je suis, etc.,

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

La situation de Beaumarchais en tant qu'homme du monde, dans cette période qui précède *le Mariage de Figaro*, fournirait matière à d'assez nombreuses citations où l'on verrait le fils de l'horloger Caron dégager son style de ce qu'il a parfois d'un peu cru, pour faire assaut de grâce et de finesse avec une assez grande quantité de belles dames. Nous nous bornerons encore ici à présenter un seul échan-

(1) Cela était vrai au temps de Beaumarchais, où l'on disait en Italie que l'accompagnement devait faire avec le chant une *conversation respectueuse* (*fanno col canto conversazione rispetosa*); mais cette répugnance pour l'orchestration bruyante est bien modifiée aujourd'hui.

(2) Sous-intendant des menus plaisirs.

tillon de ce côté mondain de l'esprit de Beaumarchais, et nous le choisirons comme propre à caractériser jusqu'à un certain point les mœurs du temps. L'auteur du *Mariage de Figaro* était fort lié avec le marquis de Girardin, celui-là même chez qui Rousseau venait de mourir à Ermenonville. Le marquis avait un fils, jeune officier qui s'appelait alors le vicomte d'Ermenonville, et qui devint plus tard un des orateurs populaires de la restauration, sous le nom de Stanislas de Girardin. Ce jeune officier, en garnison à Vitry, ayant ouï parler d'une chanson *plus que grivoise* que Beaumarchais avait composée dans sa jeunesse, et qui se chantait avec succès entre sous-lieutenans (1), désira posséder une copie exacte de ce chef-d'œuvre, et, au lieu de s'adresser pour cela, soit à l'auteur lui-même, soit à M. de Girardin son père, ce qui nous paraîtrait encore à la rigueur admissible, il prit un parti qui semble aujourd'hui un peu bizarre; il écrivit à la marquise sa mère pour la prier d'obtenir pour lui de Beaumarchais ce cadeau peu moral, et la marquise, qui, à la vérité, ne savait pas au juste à quel point cette chanson était *légère*, s'empresse de transmettre à Beaumarchais la demande de son fils par le billet suivant :

« Ce mercredi.

« Mon fils m'a écrit, monsieur, pour avoir une chanson de vous *sur les femmes*. Comme on ne peut mieux faire que de s'adresser à l'auteur pour avoir la véritable, j'espère que vous ne refuserez pas cette satisfaction à un jeune homme qui la désire beaucoup. Comme elle est, à ce que l'on m'a dit, contre mon sexe, si vous craignez que ce ne soit pas de la politesse de me l'adresser, vous voudrez bien la lui envoyer à lui-même (2). M. de Girardin m'a mandé le plaisir qu'il avait eu de vous posséder pendant quelques jours, et le regret qu'il a eu de ce que votre voyage a été aussi court.

« J'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissante servante,

« Marquise DE GIRARDIN. »

Voici maintenant la réponse de Beaumarchais :

« Paris, ce 25 mars 1780.

« Non, madame la marquise, je n'enverrai pas à monsieur votre fils la chanson que vous me demandez pour lui. Il peut la désirer parce qu'il ne la connaît pas; mais moi, qui me repens de l'avoir composée dans un moment d'humeur où j'avais la folie de vouloir punir tout le beau sexe de la légèreté d'une coquette, dans un de ces momens si contraires à la conduite du Sauveur, où l'on voudrait faire souffrir tout le monde pour les péchés d'un seul, je n'irai point ouvrir le cœur d'un jeune homme à des impressions défavorables à celles qu'il doit aimer et servir, après le roi, toute sa vie. C'est l'ouvrage de

(1) C'est la chanson intitulée *Galerie des Femmes du siècle*, que l'ami Gudin n'a pas manqué de recueillir pieusement dans son édition de Beaumarchais.

(2) « A M. le vicomte d'Ermenonville, officier dans le régiment de Colonel-Général, en garnison à Vitry. »

M. Thomas, madame, où l'auteur a célébré les vertus des dames en deux beaux volumes, qu'il faut lui envoyer.

« Au reste, personne ne pouvant mieux juger de ce qui est profitable ou nuisible à son fils qu'une excellente mère comme vous, j'ai l'honneur de vous adresser cette chanson, l'un des plus grands torts de ma jeunesse. A vous, madame, de la soustraire ou de la laisser passer. Je lave mes mains, entre les innocens, du mal qui peut en résulter pour le fils, si la mère devient complice de ma faute passée après que je l'ai rendue confidente de mes scrupules présens. Je ne chercherai pas non plus à excuser devant vous les blasphèmes de ma chanson avec la coupable légèreté que j'y mis autrefois, lorsqu'une dame irritée me demanda pourquoi je ne chansonnais pas les hommes. Étaient-ils plus parfaits à mes yeux? « Les noirs défauts des hommes, lui dis-je, ne sont bons qu'à punir; il n'y a que ceux des femmes qui soient charmans à chanter, quelquefois même à partager. » C'était bien là le discours d'un jeune homme abandonné de Dieu et perdu de licence. Je suis fort loin aujourd'hui d'approuver une morale aussi relâchée, et, si je prends sur moi de vous envoyer ma chanson avec tout ce qu'elle a de blâmable, c'est autant pour m'humilier devant vous d'avoir eu le tort de la faire que pour vous donner une preuve non équivoque de l'obéissance et du dévouement respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, madame la marquise, etc.,

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

Il est un autre côté de la vie de Beaumarchais à cette époque qui offre également de l'intérêt en lui-même et comme explication de l'influence qu'il peut exercer à un moment donné. Il n'est pas seulement un homme qui a prise sur les ministres, qui protége beaucoup de solliciteurs et qui a des relations de société très étendues; il est un financier opulent que l'on croit plus riche encore qu'il ne l'est, et qui donne ou prête beaucoup d'argent à toutes sortes de personnes. Son caissier Gudin constate qu'il lui arrivait en moyenne vingt demandes d'argent par jour, et cela s'explique. A force de dire du mal de lui, ses ennemis l'obligeaient à en dire du bien. Il était souvent contraint d'afficher un peu sa générosité. Il s'ensuit que le public le prenait au mot, et que de tous les coins de la France on le sommait de prouver qu'il ne se vantait pas. Parmi les sommations de ce genre, il en est d'assez originales :

« Le diable m'emporte, monsieur, lui écrit de Saint-Brieuc un jeune sous-lieutenant, vous êtes un homme charmant. Je viens de lire vos *Mémoires* (1) qui m'ont fait un plaisir infini. On ne peut habiller son monde plus complétement. On m'a dit que vous étiez fort riche; eh bien! la différence, c'est que je ne le suis guère et que vingt-cinq louis feraient que je le serais beaucoup. Donc, en conscience, pour faire les choses aussi joliment que vous les dites, vous devriez m'envoyer ces vingt-cinq louis : je vous les rendrai dans un an,

(1) Ce sont sans doute les *Mémoires* contre Goëzman, que cet officier lisait un peu tard, puisque sa lettre est de 1780.

foi d'honnête homme. Je vous vois rire et dire : « Quel est ce fou? » Et pourquoi donc? Vous avez beaucoup d'argent, à ce que je présume; moi, j'en ai fort peu; je vous crois un homme bienfaisant qui tirerez un pauvre diable de peine en lui prêtant vingt-cinq louis qu'il est en état de vous rendre : qu'est-ce qu'il y a donc là de surprenant? Que je ne vous ai jamais vu? Eh bien! vous m'en devez plus d'obligations de vous croire assez généreux pour prêter vingt-cinq louis à un homme qui en a besoin et que vous n'avez jamais vu. N'allez pas vous amuser à mes dépens et envoyer ma lettre aux chefs de mon régiment : vous me feriez désirer un trou pour me cacher, ce qui ne m'est jamais arrivé au moins. Mais non, je suis persuadé que vous ferez mieux, et que vous m'enverrez ces vingt-cinq louis. Allons, monsieur, touchez là, et que ce soit marché fait. Je vous donne ma parole d'honneur que vous jouissez dans mon esprit de toute la considération et le respect possibles joints à toute l'admiration dont je suis capable, parce que je vous connais par vos ouvrages, et que je ne sens rien pour les gens dont je ne connais que le nom. « Le chevalier DE SAINT-MARTIN,

« Sous-lieutenant au régiment d'Aquitaine (infanterie).
A Saint-Brieuc, en Bretagne, ce 24 août 1780. »

« Surtout de la discrétion. »

Sur cette lettre, Beaumarchais a écrit de sa main : *Répondu le 20 septembre* 1780. — Malheureusement je n'ai pas trouvé le brouillon de sa réponse. L'auteur du *Mariage de Figaro* était assez original lui-même pour apprécier l'originalité de cette demande, et je ne serais pas étonné qu'il eût envoyé les vingt-cinq louis. Quand on voit un sous-lieutenant parfaitement inconnu à Beaumarchais attaquer ainsi sa bourse du fond de la Bretagne, on comprend facilement à quel point il devait être assailli par toutes les variétés de quêteurs, d'emprunteurs ou de malheureux qui abondent toujours à Paris. Ses papiers fourmillent d'incidens de ce genre. En voici un entre mille que je cite, parce qu'il est relatif à un poète assez célèbre et parce que Beaumarchais, qui d'ailleurs n'en a jamais parlé, même après la mort de l'homme qu'il avait si délicatement obligé, s'y montre digne du rôle de Mécène qu'il aimait à jouer dans cette période brillante de sa vie.

Tout le monde connaît Dorat, mais tout le monde ne sait peut-être pas que ce poète, dont le nom éveille l'idée d'une existence frivole et insoucieuse, mourut à quarante-six ans, en proie à des chagrins profonds. C'était un homme faible, mais doué de sentimens délicats. Après avoir possédé quelque fortune, le défaut d'ordre, la vanité et aussi des accidens indépendans de sa volonté l'avaient conduit peu à peu à une ruine complète, et même à une situation plus difficile encore, car il était écrasé sous une avalanche de dettes, et, avec un cœur assez fier pour en souffrir mortellement, il n'avait pas assez de force d'âme pour entreprendre une lutte courageuse contre la des-

tinée. Sa santé était perdue, et il s'éteignait lentement, cachant de son mieux la souffrance morale qui le rongeait sous le fard, les mouches et les rubans de son rôle de *chantre des Grâces*. C'est alors que son amie, la comtesse Fanny de Beauharnais, celle qui, suivant Lebrun, *faisait son visage et ne faisait pas ses vers,* mais qui n'en était pas moins une excellente femme, après avoir elle-même rendu à Dorat tous les services que comportaient des ressources personnelles très bornées, prit le parti de s'adresser, à l'insu de son ami, à Beaumarchais, qu'elle ne connaissait pas du tout et qui n'avait avec Dorat que des rapports très superficiels. Elle écrit donc à l'auteur du *Barbier de Séville* une lettre touchante dans laquelle, après lui avoir exposé la déplorable situation de Dorat et lui avoir annoncé qu'un ami commun lui en dira davantage, elle demande pour lui un prêt de *vingt mille francs*. Prêter 20,000 fr. à un homme complétement ruiné, c'était les donner. Beaumarchais trouve d'abord la somme un peu forte; voici sa première réponse à Mme de Beauharnais :

« Paris, ce 20 mars 1779.

« Votre lettre, madame la comtesse, m'a vivement pénétré. Jamais la douce amitié n'a peint sa sollicitude avec des traits plus touchans. Je vous connais, vous honore et vous aime sur cette lettre; mais que vous m'affligez en me demandant pour votre ami des secours au-dessus de mes forces! J'estime sa personne et fais le plus grand cas de ses ouvrages; par-dessus tout cela, je crois qu'il faut faire autant de bien qu'on le peut, pour être aussi heureux que notre état le comporte; tel est mon sentiment naturel et le fruit des réflexions de toute ma vie. Je m'y tiens sans faste et sans égard pour ce que les hommes disent ou pensent de moi. Revenons à vous, madame.

« Votre confiance excite la mienne, et je dois vous parler sans détour. On se trompe sur la nature de mon aisance comme sur tout le reste de mon être. Je ne suis pas un fort capitaliste, mais un grand administrateur. La fortune de mes amis, confiée à ma prudence, me force d'être circonspect et scrupuleux sur l'emploi de leurs fonds, d'où il suit que je puis bien venir au secours d'un ami souffrant pour 25, 50 ou 100 louis, en les prenant sur l'argent qui m'appartient dans mes affaires, mais que je ne puis aller plus loin sans déposer à ma caisse, en papier, l'équivalent de l'argent que j'en tire, et je sais trop que les malheureux n'ont point à donner d'équivalens solides aux fonds qu'ils empruntent; ils ne sont gênés que parce qu'ils en manquent. C'est donc avec bien de la douleur que je me vois dans l'impossibilité physique de prêter à votre ami la forte somme dont il a besoin.

« Quant aux prêts personnels que ma sensibilité m'arrache sans cesse depuis quatre ans, ma maudite réputation d'homme riche a tellement accumulé ces demandes autour de moi, qu'il semble que tous les infortunés du royaume se soient donné le mot pour peser à la fois sur mon cœur et l'étouffer de déplaisirs. Je n'ouvre pas mes paquets sans oppression, toujours sûr d'y puiser le nouveau chagrin de connaître un infortuné de plus, sans pouvoir souvent le soulager.

Telle est ma vie : de grands travaux, peu de succès; un état dispendieux, peu de fortune, et le cercle éternel de la plus douloureuse correspondance avec une foule de malheureux dont les maux sont devenus les miens. Si vous avez un ami qui me connaisse à fond, il vous dira que ce tableau de ma personne et de mon état est le plus vrai que je puisse offrir.

« Quoi qu'il en soit, madame, engagez cet ami commun à me voir; puisqu'il a mérité votre confiance, il aura la mienne. Nous causerons de l'affaire de M. Dorat; il m'expliquera la nature de son malaise, ce qu'il craint, ce qu'il espère, et quand je serai mieux instruit, si je puis venir à son secours, soyez sûre, madame, qu'en enterrant, avec la religion de l'honnêteté, tout ce qu'il veut tenir secret, je ferai l'impossible pour que votre confiance en moi ne lui soit pas tout à fait infructueuse.

« J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, etc.,

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

Au moment où Beaumarchais termine cette lettre, entre chez lui le nouvel avocat de Dorat que Mme de Beauharnais lui a annoncé sans le nommer; c'est un officier dont nous aurons occasion de reparler et qui était un de ses plus anciens amis. Beaumarchais ajoute alors à sa lettre un *post-scriptum* qui nous permet de suivre en quelque sorte au naturel le bon mouvement qui s'opère en lui.

« Mon ami Datilly vient me parler au moment où je ferme ma lettre; son récit me perce le cœur. Il est bien certain que je ne puis disposer des 20,000 livres que vous me demandez; mais, encore une fois, si M. Dorat, qui me connaît peu, ne s'offense pas que vous m'ayez confié son douloureux secret, faites en sorte qu'il vienne en causer franchement avec moi, ou daignez m'en faire passer les détails, et toutes mes ressources sont à son service. »

Mme de Beauharnais répond à Beaumarchais que Dorat est à la campagne, et qu'il se rendra chez lui à son retour. Quinze jours se passent. Beaumarchais a besoin de quitter Paris pour ses affaires; il craint que la fierté de Dorat ne l'empêche de venir à lui; et, aussi impatient de secourir un malheureux qu'un autre le serait de l'éviter, le voilà maintenant qui va au-devant de cette misère qu'on lui a confiée et qui écrit à Mme de Beauharnais cette seconde lettre qui me semble en vérité l'expression d'un cœur foncièrement excellent; qu'on en juge :

« Paris, 5 avril 1779.

« Je n'ai point vu votre ami, madame la comtesse; est-il encore à la campagne, ou désapprouve-t-il la douloureuse confidence que vous m'avez faite?

« Il serait bon pourtant que nous eussions une conférence avant mon départ pour Bordeaux, qui sera sous peu de jours. Il ignore peut-être quelle force et quel courage on puise auprès d'un homme sensible et éprouvé par la mauvaise fortune. Je suis cet homme-là, et, très différent des gens dont le sort a changé en bien, je me plais à consoler les infortunés qui ont du mérite, et à leur rendre ce ressort si nécessaire à l'âme que le malheur

détend toujours. Peut-être, à force d'y rêver, ai-je trouvé le moyen de l'aider à sortir de la détresse qui le tue. Enfin je ne sais, mais quelque chose me dit que je ne lui serai pas tout à fait inutile. Je frémis quand je pense qu'un moment de désespoir a coûté la vie à ce pauvre Mairobert, qui avait mille voies pour se relever avec éclat du mal que lui causait un jugement un peu léger peut-être (1). Il avait demandé à me voir; il avait, disait-il, besoin de mes conseils. Sans savoir quelle était sa peine, je lui avais écrit qu'il serait toujours le bien-venu, car je le connaissais depuis vingt ans pour mauvaise tête et galant homme. L'arrêt du parlement est sorti soudainement; il s'est tué. S'il ne méritait pas son jugement, il a mal fait de quitter la vie : on revient de tout avec du courage et de la patience; s'il était coupable, je lui pardonne : on ne survit pas à la honte méritée.

« Ici le cas est très différent; mais ce Mairobert m'a jeté du noir dans l'âme, je n'aime pas qu'un infortuné souffre sans communiquer ses peines : on ne sait jusqu'où la tête en cet état peut s'exalter. Encore un coup, madame, envoyez-moi votre ami, que je le voie, qu'il m'entende! Et, s'il est possible, nous parviendrons à le sauver par la réunion de ses efforts et des miens.

« J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.,

« Caron de Beaumarchais. »

Dorat se présente enfin chez l'homme généreux qui lui tend la main si cordialement, et le ton de sa lettre à Beaumarchais, après les épanchemens de cette première entrevue, nous donnera une idée de la délicatesse avec laquelle l'auteur du *Barbier de Séville* savait encourager et secourir ceux qui lui inspiraient de l'intérêt :

« Ce 12 avril 1779.

« Monsieur et cher ami, lui écrit Dorat (après vos procédés avec moi, permettez que je vous donne ce titre), quel plaisir j'éprouve à vous assurer que je suis sorti de chez vous avec un poids énorme de moins, pénétré de la plus douce reconnaissance, et consolé pour la première fois depuis trois ans que je lutte avec un courage intérieur bien pénible contre toutes les crises de ma situation! Il n'y avait sans doute que vous au monde qui pouviez m'en tirer; quand on m'a prononcé votre nom, il m'a tranquillisé. La même force d'âme qui vous a fait terrasser tous vos ennemis s'est tournée en sensibilité pour les malheureux, et je m'applaudis, à travers vos talens si brillans et si aimables à la fois, d'avoir démêlé vos vertus. Je vous dis tout ce que mon âme, que vous avez soulagée et qui s'épanche librement avec vous, m'inspire de sentimens vrais sur votre compte; c'est une jouissance pour moi d'avoir des raisons d'aimer ce que j'ai toujours estimé. Vous m'avez demandé l'état actuel de mes affaires, le voici : je dois à peu près *soixante mille francs;* pour la moitié, j'obtiendrai du temps; mais mon honneur, mon repos, ma santé, disons tout, ma vie, demandent que je paie le reste dans le cours d'un an ou de quinze mois, à différentes époques : tous les engagemens que je prendrai

(1) Ce Mairobert était un écrivain assez bien posé, et de plus censeur royal, qui, se voyant impliqué, dit Grimm, d'une manière déshonorante dans la discussion des intérêts du marquis de Brunoy, venait de s'ouvrir les veines dans un bain chaud.

avec vous seront sacrés; je les signerais de mon sang. Mme de B..., dont la fortune sera considérable, s'engagera au besoin, et deux êtres intéressans vous offriront avec les larmes de la reconnaissance deux âmes qui n'en font qu'une. Pardonnez au désordre de ma lettre et de mes idées; j'éprouve en vous écrivant un attendrissement involontaire. Je crois qu'à force de bienfaisance vous m'avez rendu meilleur encore que je ne suis, et à coup sûr je n'étais pas méchant; revenons et déposons dans votre sein le poids qui m'oppresse et me tue... »

Suit l'état détaillé de ses dettes; mais le malheureux poète se fait illusion : il espère se tirer d'affaire par son travail, et il est mourant; il offre sa signature, elle n'a aucune valeur; celle de Mme de Beauharnais n'en a pas davantage. Beaumarchais voit clair dans tout cela. Il ne demande aucune signature; il s'agit tout simplement pour lui d'adoucir les derniers jours d'un homme intéressant qui se meurt; il autorise Dorat à faire prendre à sa caisse de mois en mois les sommes dont il aura besoin. Au bout de dix mois, le 29 avril 1780, Dorat était mort. Durant ces dix mois, Beaumarchais lui avait donné, par 25 et 50 louis, une somme de 8,400 livres, et le caissier Gudin, après avoir soigneusement additionné les sommes, écrivait sur le dossier du poète cette terrible phrase d'arithméticien : *Dorat, mort insolvable, numéro* 23. C'était le numéro 23 des débiteurs insolvables; ces numéros dépassent la centaine dans les papiers de Beaumarchais.

A côté des poètes qui ont besoin d'argent figurent aussi les grands seigneurs. Ici Beaumarchais fait quelquefois la sourde oreille, d'autant que les grands seigneurs demandent souvent des sommes proportionnées à leur qualité, c'est-à-dire énormes. Il n'est personne qui n'ait ouï parler du comte de Lauraguais, un des excentriques les plus caractérisés du XVIIIe siècle, réunissant en lui tous les goûts, toutes les fantaisies, tous les talens, toutes les folies possibles; dissertant à merveille sur les finances de l'état, mais conduisant très mal les siennes, et écrivant sur toutes choses avec une telle abondance d'idées, que chacune de ses phrases est régulièrement suivie d'une série d'*et cetera*. Le comte de Lauraguais avait été pendant plusieurs années très lié avec Beaumarchais, qu'il appelle *mon cher ami* gros comme le bras. A l'époque du *Mariage de Figaro,* on fit circuler contre l'auteur un pamphlet très violent, généralement attribué au comte de Lauraguais. Si cette opinion était fondée, l'explication de ce pamphlet se trouverait tout naturellement dans la dernière lettre de Beaumarchais au comte en réponse à une lettre de celui-ci. Après s'être ruiné à la ville, M. de Lauraguais s'était pris momentanément d'une belle passion pour les champs; il adresse de la vallée d'Auge à *son cher ami* de beaux raisonnemens sur l'administration, et conclut en le priant de lui prêter ou de lui faire prêter *cent mille*

francs. Beaumarchais, tout en parant adroitement cette botte insidieuse, profite de l'occasion pour donner à son spirituel et écervelé correspondant une leçon de bon sens qui me paraît assez joliment tournée, et qui, accompagnée d'un refus d'argent, dut plaire médiocrement à l'aimable comte de Lauraguais :

« Vous êtes comme *Robin*, monsieur le comte, *toujours le même* (1) : le même esprit de discussion, la même force de raisonnement, et la même grâce d'élocution; mais à quoi tout cela sert-il? Changerez-vous les événemens? détruirez-vous la puissance de l'intrigue? et tout ce que vous direz en matière d'administration ne sera-t-il pas toujours ce qu'on appelle *verba volant?* Plus malheureux que vous, je vis au moins aussi renfermé. Les mille et une contradictions m'enveloppent, et je marche pesamment au milieu d'une pression, d'un frottement universel. Du courage et des ennemis, voilà ma fortune. Et vous avez besoin d'un prêt de cent mille livres, et vous en apercevez la possibilité dans vos périlleuses délégations! Vous avez donc oublié Paris, et les hypothèques insuffisantes, et les priviléges toujours exigés, et les nantissemens, etc., etc.?

« Monseigneur votre père (2), à qui vous n'accordez pas autant d'esprit qu'il vous en a donné, — ce qui est bien ingrat, par parenthèse, — me disait l'autre jour un grand mot sur vous, qui répond à cet adage italien : *Di de auro, ma fa di m....* — Il a tout l'esprit possible, lui répliquai-je. — Je ne sais, reprenait-il, quel est cet esprit-là, qui met toujours un homme hors de sa convenance, hors de sa fortune, hors de sa sphère naturelle. Il y a huit mois que je n'ai eu de ses nouvelles; que fait-il? — Monsieur le duc, il cultive son jardin. — Eh! monsieur, son vrai parc était celui de Versailles. — Oh! diable, ai-je dit en moi-même, cet homme-ci ne raisonne pas trop mal. — Vos fermiers, monsieur le comte, vous volent en votre présence; croyez-vous qu'ils ne le fassent pas aussi bien en votre absence? La rue de La Harpe et la place Maubert sont à la vérité des rues bien crottées (3); mais il y a du bruit, des fiacres, des crieurs d'arrêts; on y renverse des ministres, qui n'en restent pas moins sur leurs pieds; on y débat des questions oiseuses à force d'être intéressantes; on y lit la gazette, on y fait des nouvelles, on y forge le fer, parce qu'il y est toujours brûlant, et pour un cerveau très allumé comme le vôtre, un grand mouvement vaudrait peut-être mieux que l'aspect et la jouissance de votre vallée. Plaisir de vieillard, monsieur le comte! Et s'il faut le classer parmi les autres, on doit avouer que la douce culture est le premier des plaisirs insipides.

(1) Allusion au refrain d'une chanson tant soit peu cynique de Beaumarchais, mais la plus spirituelle de toutes celles qu'il a composées, qui est intitulée *Robin*, que l'on chantait beaucoup au XVIIIe siècle, et que l'ami Gudin a transmise également à la postérité.

(2) Il s'agit ici du duc de Brancas, père du comte de Lauraguais et très peu enthousiasmé de son fils, lequel, de son côté, était très peu respectueux pour son père.

(3) Réponse à une phrase de la lettre du comte de Lauraguais, dans laquelle ce dernier, en proie à sa nouvelle manie d'agriculture, disait à Beaumarchais : « Il faudrait être un usurier ou une c.... pour préférer la rue de La Harpe et la place Maubert à la vallée d'Auge. »

« M. de Sartines et M. de Vergennes me demandent souvent de vos nouvelles avec intérêt, je réponds toujours par un : — Hélas! il cultive son jardin; et pour le coup, comme disait Louis XV, il s'occupe à *penser* fortement..... ses chevaux (1). J'ai l'honneur d'être, monsieur le comte, etc.,

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

« Paris, ce 28 septembre 1778. »

Cependant, si Beaumarchais refuse d'aventurer 100,000 francs en les prêtant à un écervelé, il aime assez à prêter aux grands seigneurs en général. Cela lui fait comme une clientèle de débiteurs patriciens qui l'aident parfois à surmonter les difficultés de sa situation; mais s'il aime à prêter, il aime assez d'ordinaire à être payé. Quand un seigneur, fût-il prince, lui semble positivement y mettre de la mauvaise volonté, il écrit des sommations assez vertes. C'est à une sommation de ce genre que s'applique le billet suivant du prince de Luxembourg à Beaumarchais.

« Je n'ai pas oublié, monsieur, la manière noble et honnête dont vous avez bien voulu m'obliger, et si de malheureuses circonstances ne m'avaient tourmenté, mon premier soin aurait été de m'acquitter envers vous; mais soyez persuadé que sous peu de jours j'irai moi-même vous porter votre argent, et en vous remerciant de votre honnêteté, vous témoigner le regret que j'ai d'avoir été si peu exact, et vous assurer des sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« Le prince DE LUXEMBOURG (2). »

« Ce 9 octobre 1783. »

En revanche, quand un grand seigneur paie exactement, Beaumarchais l'encourage dans cette bonne habitude par les lettres les plus flatteuses. C'est ainsi qu'il écrit au comte de Polastron, qui lui rend de l'argent prêté : « Votre lettre, monsieur le comte, respire la candeur et la vertu chevaleresque de nos bons aïeux; je suis vraiment charmé de vous avoir obligé, » tandis qu'il écrira à la vicomtesse de Choiseul, qui prend des lettres de rescision contre ses créanciers et *veut le fourrer*, dit-il, *dans cette Saint-Barthélemy* : « Quand on a sauté ainsi à pieds joints par-dessus les honorables procédés, on ne doit point être étonné, madame la vicomtesse, qu'il ne reste plus de relations que les rigoureuses procédures. »

(1) Allusion à un mot très connu de Louis XV, adressé à ce même comte de Lauraguais, qui se vantait d'avoir appris en Angleterre à *penser*. Ce mot, par parenthèse, est nié par le prince de Ligne, qui déclare dans ses souvenirs qu'il n'est pas de Louis XV. Or, le témoignage de Beaumarchais détruit l'assertion du prince de Ligne, puisque son allusion s'adresse à M. de Lauraguais lui-même.

(2) Quand on compare ce billet si poli du prince de Luxembourg au billet si insolent écrit vingt ans auparavant dans une circonstance exactement semblable par un mince hobereau nommé M. de Sablières, billet que nous avons cité en son lieu, on peut se faire une idée du changement opéré durant ces vingt ans dans la situation de Beaumarchais.

De tous les débiteurs aristocratiques de Beaumarchais, le plus original, sans contredit, est le prince de Nassau-Siegen, représentant de la branche catholique de la maison de Nassau. On ferait une comédie des rapports de Beaumarchais avec ce prince et la princesse sa femme, qui n'est pas moins bizarre que son mari. Ces rapports d'amitié très intime ont duré plus de dix ans, et les nombreux témoignages qui en restent dans les papiers de l'auteur du *Mariage de Figaro* offrent les élémens d'un tableau de mœurs assez curieux que nous nous contenterons d'esquisser. Tous les survivans de l'ancienne France qui nous ont laissé leurs souvenirs sur la période qui précède la révolution, M. de Ségur, le duc de Lévis, le prince de Ligne, Mme Lebrun, etc., tous s'accordent à présenter le prince de Nassau-Siegen comme une des figures les plus étranges de son temps. « C'était, dit M. de Ségur, un vrai phénomène au milieu d'un temps et d'un pays où l'effet d'une longue civilisation est de donner à tous les esprits une ressemblance uniforme. » — « Le prince de Nassau, dit le duc de Levis, avait la plupart des qualités qui composent les héros, leur caractère entreprenant, une prodigieuse activité, l'amour de la gloire et un souverain mépris pour la vie. Il a recherché les occasions de se signaler, et ces occasions ne lui ont pas manqué; cependant il n'a laissé que la réputation d'un aventurier, et pendant sa vie il eut plus de célébrité que de considération. » On peut déjà reconnaître là quelque analogie qui contribuera à expliquer l'intimité de Beaumarchais et du prince dont nous allons d'abord résumer la vie. Le prince de Nassau avait par sa grand'mère, Charlotte de Mailly, tante de la duchesse de Châteauroux, du sang français dans les veines; son origine même passait pour être complétement française, attendu que la légitimité de son père, quoique reconnue par un arrêt du parlement de Paris, avait été contestée et repoussée en Allemagne par le conseil aulique. Dès sa jeunesse, Nassau se trouva ainsi prince allemand reconnu en France, repoussé en Allemagne et dépourvu de principauté. A quinze ans, il était engagé dans un régiment français comme volontaire; à dix-huit ans, il était capitaine de dragons, et il débutait par faire le tour du monde avec Bougainville. Là, il avait eu des duels fameux avec des tigres et des lions qui l'avaient fait surnommer *le dompteur de monstres*, et à son retour il avait été nommé colonel du régiment royal-allemand (cavalerie). Quoiqu'il aimât de préférence le séjour de Paris ou de Versailles, il menait la vie d'un paladin du moyen âge, toujours en quête d'aventures et d'entreprises de guerre. Partout où l'on se battait en Europe, on était sûr de le rencontrer : tantôt commandant une batterie flottante au siége fameux de Gibraltar, on le voyait quitter le dernier à la nage son bâtiment incendié et regagner le rivage, le sourire aux lèvres, sous une grêle de boulets;

tantôt au service de la Russie, avec des bateaux plats il détruisait une escadre turque à Oczakow, ou dispersait une flotte suédoise dans la Baltique. Cavalier ou fantassin, général ou amiral, il combattait avec la même ardeur sur tous les élémens, et ce guerrier d'une témérité fabuleuse, ce *dompteur de monstres*, d'ailleurs grand et bien fait de sa personne, « avait, dit Mme Lebrun dans ses *Souvenirs*, l'air doux et timide d'une demoiselle qui sort du couvent. » C'est là le côté héroïque du prince de Nassau; son côté comique consistait dans une impossibilité absolue d'apprécier la valeur de l'argent, qui s'échappait de ses doigts comme de l'eau, — si bien que ce héros, le plus essentiellement *panier percé* de tous les héros, partageait sa vie à disperser des flottes, à renverser des bataillons, et à fuir épouvanté devant des créanciers, des huissiers et des recors, qui ne lui laissaient pas un instant de repos.

C'est par ce côté faible que le prince de Nassau s'était attaché à Beaumarchais comme à un ange gardien destiné à le garantir du seul genre de danger qu'il redoutât. C'est Beaumarchais qui devait payer les créanciers les plus dangereux, faire patienter les autres, réviser les comptes fantastiques de ceux-ci, parer aux embûches tendues par ceux-là, en un mot débarrasser son héros de cette troupe infernale toujours attachée à ses pas.

L'intimité entre Beaumarchais et le prince avait commencé en 1779. Voici à quelle occasion. Comme il était question à cette époque d'une descente en Angleterre, Nassau, qui commandait déjà un régiment de cavalerie, avait formé de plus un corps d'hommes déterminés qui s'appelait la *légion de Nassau*, et tenté avec son intrépidité ordinaire un coup de main sur l'île de Jersey. Le gouvernement français ayant renoncé à son projet, le prince demanda que les volontaires formés par lui fussent incorporés dans les troupes du roi et qu'on lui en payât le prix, lequel, d'un autre côté, était destiné à rembourser les frais d'équipement qu'il avait avancés ou plutôt pour lesquels il s'était endetté, et à indemniser de leurs dépenses les officiers de ce corps. Le ministre de la marine, craignant que l'argent donné directement au prince de Nassau ne se trouvât fondu comme à l'ordinaire au détriment des créanciers de la légion, avait chargé Beaumarchais de surveiller cette liquidation et d'avancer par à-comptes les sommes nécessaires, en ayant soin de payer d'abord les créanciers ayant d'indemniser le prince. La situation de Beaumarchais était délicate. Nassau, toujours harcelé de créanciers personnels, demandait sans cesse de l'argent. Beaumarchais, tout en lui en donnant un peu, s'attachait à lui faire comprendre qu'il fallait d'abord payer les créanciers de la légion, et profitait de l'occasion pour donner de temps en temps à ce héros quelques leçons d'économie domestique.

« Mon prince, lui écrit-il en date du 1er août 1779, j'ai l'honneur de vous remettre ci-joint une rescription de 6,000 livres. Il ne faut point me savoir mauvais gré si je fais comme les bons parens, qui économisent sur les menus plaisirs de leurs enfans pour remplir leurs dettes sérieuses. Bien des gens trouvent déjà mauvais que j'aie pris sur moi de distraire pour vos besoins 500 louis, qui, versés, disent-ils, chez le trésorier de la marine, auraient été, d'après leurs oppositions, réservés pour leur paiement, de préférence à vos mandats personnels. Il est certain qu'ils sont dans leurs droits à cet égard. Me permettrez-vous aussi de vous demander, mon prince, pourquoi un courrier de 18 à 20 louis pour un objet également bien rempli par un port de lettre de 30 sous? Ou vous portez une attention bien légère à vos dépenses, ou vos besoins ne sont pas si pressans que vous le dites, et je ne suis que le triste écho de cette réflexion, qui peut aussi bien vous frapper qu'elle m'a paru juste lorsqu'on l'a faite devant moi.

« Si vous me trouvez un peu plus austère, mon prince, que ma réputation d'homme gai ne semble le comporter, ne l'attribuez qu'au sérieux et véritable intérêt que je prends à vos peines; elles exigent tous les soins et l'attention la plus continue de la part de ceux qui travaillent à vous en tirer.

« Je me mets au nombre de ces travailleurs zélés en vous assurant du profond respect avec lequel je suis, mon prince, etc.

« Caron de Beaumarchais. »

Ces premiers rapports entre Nassau et Beaumarchais avaient amené bientôt une intimité toujours croissante, et le prince s'était habitué peu à peu à considérer son ami comme une sorte de tuteur et surtout comme un caissier qui lui aurait été donné par la nature. « La caisse de M. de Beaumarchais, dit le gardien de cette caisse Gudin, était devenue celle du prince, qui y puisait pour presque tous ses besoins. » — « Mon cher ami, délivrez-moi de mes créanciers; ils m'accablent et me font tourner la tête... Mon cher Beaumarchais, je vous recommande mes affaires, que vous m'avez promis de soigner, et je vous prie d'être certain que l'amitié que je vous ai vouée ne finira qu'avec ma vie... » Tel est le refrain ordinaire des innombrables lettres du prince de Nassau à l'auteur du *Mariage de Figaro*. Celui-ci se prête avec une complaisance inépuisable, entremêlée cependant quelquefois de mauvaise humeur, à ce rôle de caissier et de tuteur, que la princesse de Nassau contribue pour sa part à rendre très difficile, car elle est aussi *panier percé* que son mari.

C'était une princesse polonaise, mariée en premières noces au prince Sangusko et divorcée. Quoique la Pologne soit un pays catholique, on sait que le divorce y est toléré. Le prince de Nassau tenait à faire reconnaître son mariage par l'archevêque de Paris, et il était si bien habitué à se servir de Beaumarchais en tout, que c'est encore lui qui plaide dans cette affaire et qui transmet au prélat, en l'appuyant, la demande du prince. Je regrette de n'avoir pas

retrouvé le plaidoyer de Beaumarchais sur la question; mais on ne sera peut-être pas fâché de rencontrer ici la réponse du sévère prélat, Christophe de Beaumont, à l'auteur du *Mariage de Figaro* plaidant pour une princesse divorcée.

« Paris, le 13 septembre 1780.

« Je vous envoie, monsieur, ma réponse à la lettre dont M. le prince de Nassau m'a honoré. Vous voudrez bien la lui faire passer. Je ne vous dissimulerai pas que cette réponse est négative. Malgré le désir que j'aurais d'entrer dans les vues du prince, je n'aurais pu concourir à son mariage sans aller contre les principes de l'église latine, qui ne connaît aucune cause de divorce, et notamment contre les principes de l'église gallicane, où il n'y a jamais eu d'exemples de pareils mariages. D'ailleurs il y a en France une parfaite conformité entre les lois civiles et ecclésiastiques sur la matière du divorce.

« On ne peut rien ajouter à la sincérité des sentimens avec lesquels je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« ✝ CHRISTOPHE, archevêque de Paris. »

Malgré le refus de l'archevêque, le mariage du prince, considéré comme contracté en Pologne, n'en fut pas moins reconnu à la cour de Versailles, et sa femme admise comme princesse de Nassau. « Ce ménage, dit le duc de Lévis, était bien assorti. La princesse était une grande femme mince qui avait un reste de beauté. Sans être parfaitement droite, elle avait de l'élégance dans la taille, ses manières étaient nobles et polies; mais elle avait plus d'imagination que de jugement, de l'esprit sans suite, et, comme la plupart des Polonaises, le cœur chez elle valait mieux que la tête. » Cette princesse, en effet, jetait, nous l'avons dit, l'argent par les fenêtres avec la même facilité que son mari. Comme son mari, elle adorait Beaumarchais, et comme son mari, elle abusait de sa caisse. « Je ne conçois pas, écrit à ce couple auguste Beaumarchais, sans doute un peu impatienté ce jour-là, je ne conçois pas que deux personnes aussi spirituelles que vous et la princesse puissent toujours enchâsser dans le même cadre et le malaise le plus affligeant et la prodigalité la plus désordonnée. » Le malaise, en effet, va quelquefois très loin. Sur deux cents lettres de la princesse, il y en a bien une centaine griffonnées d'une écriture illisible, et qui ont toutes pour but de faire un appel à la bourse de l'ami *Bonmarchais;* la princesse, par parenthèse, n'a jamais pu venir à bout d'écrire correctement le nom de son ami. Voici quelques échantillons de ces billets de princesse :

« Il y a bien longtemps que je ne vous ai vu, mon cher *Bonmarchais,* et vous allez en lire la preuve : c'est que je suis encore sans le sou. Envoyez-moi quelques louis par le porteur, mon ami, si vous voulez que je dîne demain. »

Autre billet :

« Mon cher *Bonmarchais,* je suis désespérée, mais il faut absolument que j'aille demain pour affaires à Versailles, et je n'ai pas un petit écu. Envoyez-moi, si vous pouvez, quelques louis. »

Variante sur le même sujet :

« Mon cher *Bonmarchais,* voici le déjeuner que m'a envoyé mon maître d'hôtel aujourd'hui; voyez s'il est d'une digestion facile (1). M. de Nassau l'a trouvé, il lui a demandé son compte. Il faudra que nous causions là-dessus, pour que l'examen puisse traîner jusqu'au moment où nous pourrons le rembourser. En attendant, mon ami, envoyez-moi ce que vous pourrez. Adieu; pardonnez si je vous tourmente presque autant que je suis tourmentée. »

L'ami *Bonmarchais* gronde, prêche l'économie, et finit toujours par s'exécuter avec assez de bonne grâce. On voit qu'il a du goût pour ces deux personnages, non-seulement parce qu'ils sont princes, mais parce qu'ils sont bizarres et qu'ils paraissent d'ailleurs éprouver pour lui une affection sincère et prennent une part très vive à toutes ses tribulations. La princesse, qu'il ne faudrait pas juger sur ses billets *quémandeurs,* a souvent de l'esprit avec un certain vernis d'étrangeté qui lui donne du piquant. C'est ainsi qu'elle écrira à Beaumarchais, à propos d'un abbé Sabathier qu'elle n'aime pas et qui a rendu des services à son mari : « Combien j'aime ma reconnaissance avec vous! combien elle me tourmente avec lui! Vous allez vous fâcher. Je ne le hais pas, mais je ne puis l'estimer : je le regarde comme un grand enfant, et j'aime à peine les petits, hors Eugénie (2). De plus, cet homme me présente l'idée de l'imperfection, de la faiblesse, et quand je vois cette araignée quasi sous mes talons, cela me donne la chair de poule. Je suis trop franche peut-être, mais avec vous je n'ai jamais su penser que haut. »

Le prince, de son côté, offre des traits d'originalité assez amusans, par exemple, lorsqu'il s'en va en guerre, laissant sa femme aux prises avec ses nombreux et insupportables créanciers. Si la princesse s'avise de lui écrire sur ses affaires, au moment de monter à l'assaut de Gibraltar, il adressera à Beaumarchais les lignes suivantes :

« Mon cher Beaumarchais, il est assez agréable, lorsque l'on a en France un régiment de cavalerie et un corps d'infanterie, de venir en Espagne commander une des batteries flottantes qui ouvriront la porte de Gibraltar (3);

(1) C'était sans doute quelque lettre du maître d'hôtel de la princesse, refusant de la nourrir plus longtemps à ses frais.

(2) La fille de Beaumarchais.

(3) On sait que cette attaque échoua; mais elle fut conduite en partie par le prince de Nassau avec une rare intrépidité.

mais dites, je vous en prie, à Mme de Nassau, qu'il est ridicule de me consulter comme elle le fait sur toutes mes affaires. Je lui ai donné une procuration bien générale, parce que je m'en rapporte absolument à elle. Si elle a besoin de conseils, elle n'a qu'à vous en demander ; ils vaudront mieux que les miens. Dites-lui bien que je ne répondrai plus aux articles de ses lettres qui me parleront affaires. Adieu, mon cher Beaumarchais. Croyez que personne ne vous est plus attaché que moi. « NASSAU. »

« Ce 25 juillet 1782. »

Il était en effet un peu dur pour un héros d'être poursuivi par du papier timbré jusque sous le feu de l'ennemi ; mais, d'un autre côté, la pauvre princesse ne savait où donner de la tête. Le prince avait en Flandre des terres qu'il mettait en vente; malheureusement il y avait des procès qui arrêtaient la vente de ces terres. La princesse avait aussi des biens en Pologne qu'elle vendait et qui servaient à payer une partie des dettes de son mari; mais le gouffre était effrayant et difficile à combler. Elle jetait les hauts cris et renvoyait tous ces tracas à l'ami *Bonmarchais*, dans les papiers duquel on voit ainsi circuler les types les plus variés du créancier de prince sous l'ancien régime, depuis les plus honnêtes et les plus débonnaires, véritables personnifications de M. Dimanche, jusqu'aux plus impérieux qui parlent philosophie et veulent *exécuter* un héros comme un simple mortel.

Cependant le prince se couvre de gloire au siége de Gibraltar. Le roi d'Espagne lui accorde la *grandesse;* mais il paraît que cet honneur oblige à dépenser de l'argent : le prince, comme à l'ordinaire, n'en a plus, et comme à l'ordinaire aussi la princesse, qui n'en a pas davantage, en demande à Beaumarchais. Celui-ci, qui a déjà fourni l'argent nécessaire à l'équipement du guerrier, se fait un peu tirer l'oreille. Cependant il est bon prince lui-même :

« Quoique je sois horriblement gêné, écrit-il à la princesse, je vais lui faire passer à Madrid encore 1,000 écus du fond de ma bourse, et vous pouvez lui écrire par le courrier de demain qu'ils sont à ses ordres chez le même banquier de Madrid qui lui a fourni les premiers fonds; je ne puis souffrir que pendant qu'il se couvre de gloire et qu'il travaille à réparer ses affaires, les embarras de la vie habituelle y mettent le plus triste obstacle. »

La princesse, qui aime passionnément son mari, se confond en remerciemens :

« Que vous dirai-je, mon cher ami? écrit-elle à Beaumarchais. Comment vous exprimer toute ma reconnaissance, et dans quelle occasion pourrai-je en avoir davantage que lorsque vous venez au secours de tout ce que j'ai de plus cher au monde? Je lui envoie votre lettre; je n'ai pas besoin de lui faire sentir tout ce qu'il vous doit; il a un cœur comme le mien, et il vous connaît aussi bien que moi. »

L'auteur du *Mariage de Figaro*, qui a l'esprit inventif et qui serait d'autant plus charmé de voir le prince payer ses créanciers, que ce dernier lui doit beaucoup d'argent, indique à son illustre ami un moyen ingénieux de mettre à profit l'admiration que le roi d'Espagne éprouve pour son brillant courage. Le prince, qui a déjà fait le tour du monde, dira à sa majesté qu'il désire le recommencer, et il lui demandera pour toute faveur l'entrée franche de deux vaisseaux et de leurs cargaisons dans tous les ports des colonies espagnoles. Cette permission obtenue, le prince se retournera du côté du roi de France, et le priera de vouloir bien lui prêter deux vaisseaux pour refaire le tour du monde, et arriver par cette voie un peu détournée à payer ses dettes. En effet, sur ces deux faveurs obtenues, Beaumarchais se fait fort de trouver une compagnie de négocians qui se chargera de munir les deux vaisseaux de marchandises, et d'avancer au prince *cinq cent mille francs*. Nassau adopte avec enthousiasme cette combinaison savante. Le roi d'Espagne accorde la faveur demandée. Reste à obtenir les deux vaisseaux du roi de France. Dans cette pensée, le prince adresse à Louis XVI un long mémoire sur l'état de ses affaires; il sollicite un arrêt de surséance aux poursuites de ses créanciers, il expose le plan qui lui permettra de payer ses dettes, et en faveur de ses services militaires il demande le prêt de deux vaisseaux. Ce qu'il y a de plus curieux dans ce mémoire après la combinaison destinée à débarrasser un héros de ses créanciers sans qu'il en coûte rien à l'état, c'est qu'en terminant son mémoire au roi, le prince de Nassau invoque à l'appui de sa pétition le témoignage de Beaumarchais, « lequel veut bien, dit-il, par une suite de son attachement pour moi, donner tous ses soins à l'entier acquittement de mes dettes. » Et Beaumarchais appuie la demande du prince à Louis XVI par la note suivante :

« Si le témoignage d'un homme d'honneur invoqué peut donner quelque poids aux faits énoncés dans ce mémoire, j'atteste que depuis le mariage du prince de Nassau-Siegen, par les sacrifices les plus étendus de la princesse sa femme, tant sur ses terres que sur ses diamans et autres effets, le prince a payé près de *cent mille écus* de ses dettes.

« Je certifie que tout l'argent accordé par sa majesté pour acquitter les dettes du prince relatives à sa campagne de Jersey, lequel argent m'a passé par les mains à l'invitation de M. le comte de Maurepas et de M. de Sartines, a été entièrement appliqué aux créanciers fournisseurs de cette campagne sans qu'il en ait été détourné un écu pour l'usage personnel du prince (1).

« Je certifie qu'il est dû sur les reliquats de cette campagne à divers créan-

(1) On a vu plus haut que cette assertion n'est peut-être pas rigoureusement exacte; mais on a vu aussi que Beaumarchais avait fait tout son possible pour qu'elle le fût.

ciers 280,000 francs, pour le paiement desquels la tranquillité du prince et bien souvent la mienne ont été troublées.

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

« Ce 10 mai 1783. »

La demande du prince avait été d'abord accueillie par le nouveau ministre de la marine, M. de Castries, qui avait promis les deux vaisseaux; mais le prince ayant eu une querelle avec le ministre, l'affaire avorta. Nassau, toujours fuyant ses créanciers, part pour la Pologne, où il se distingue au service du roi Stanislas-Auguste, en discutant à grands coups de sabre dans les diétines contre le parti Czartorisky. « Avant que l'on se fût reconnu, écrit-il en parlant d'une délibération à la polonaise, il y en a eu trois cent quatre de tués et plusieurs de blessés; voilà à quoi nous passons notre temps et ce que c'est que la liberté : chacun a son avis et le soutient; cependant vous voyez que partout les rois ont raison lorsqu'ils le veulent bien. » Quand il ne bataille pas dans les diètes, le prince s'occupe à faire jouer *le Mariage de Figaro* par les dames et les seigneurs de la cour, et partage avec le roi de Pologne les fonctions de régisseur. « On s'est avisé de prétendre, écrit-il de Varsovie le 15 décembre 1785 à Beaumarchais, que moi ayant été témoin de plus de dix répétitions, et toujours à côté de l'auteur, je devais le suppléer et traiter la troupe d'ici comme je l'avais vu quelquefois traiter celle de la Comédie-Française (1). Vous voyez, mon cher Beaumarchais, que mon rôle n'est pas le plus facile à jouer. Aussi n'ai-je pas la prétention de le rendre aussi bien que celui de la comtesse Almaviva sera rendu par la comtesse Tyskiewicz, que vous avez vue chez moi à Paris. Ma femme a le rôle de Suzanne; Sophie, qui est fort grandie, celui du petit page, qu'elle joue très bien. M. de Maisonneuve, qui joue la comédie avec moins de froid que Dazincourt et tout autant d'intelligence, a le rôle de Figaro. Le comte Almaviva est joué par M. V... (nom illisible), qui a l'air noble et tout ce qu'il faut pour bien rendre ce rôle. Le roi, qui vient aux répétitions, et qui met le plus vif intérêt à ce que la pièce soit bien jouée, disait hier soir à souper : — Je paierais bien cher pour que M. de Beaumarchais arrivât ici cette nuit. — Vous jugez bien que ma femme et moi nous faisions chorus. »

Après avoir fait jouer *le Mariage de Figaro* à Varsovie, le prince passe au service de Catherine, bat les Turcs et les Suédois, et tandis que l'Europe retentit du bruit de son nom, il continue avec Beaumarchais une correspondance dans laquelle ce dernier rappelle de temps

(1) Ceci s'accorde bien avec une tradition de la Comédie-Française, que je tiens de M. Régnier, qui la tient lui-même de Baptiste et de Duparay. « L'art du comédien, dit M. Régnier, avait en Beaumarchais un appréciateur d'un goût très sûr, mais très difficile. » Duparay affirmait qu'il était méticuleux, nerveux, même emporté, aux répétitions.

en temps à son glorieux ami, placé, dit-il, à la *tête des guerriers de l'Europe*, les susceptibilités de la vie réelle, et qu'il ne serait pas mal *de faire voir à ses créanciers au moins quelques écus.*

« Mon prince, lui écrit-il, vos chevaux, saisis entre les mains du duc de Lauzun, ne se vendent pas et se mangent... Les fonds de la vente de Villers ne rentrent pas non plus... Je ne vous envoie pas toute votre escopeterie, que ce malheureux armurier Toupriand a déposée chez moi, lorsque j'ai donné l'argent pour la retirer du mont-de-piété, parce que cet armurier a mis une opposition entre mes mains qui ne peut être levée qu'à la solution de tous ses comptes avec vous. Vous m'avez demandé un bon chirurgien; comme le métier que vous faites vous rend cet homme indispensable, je vous envoie ce chirurgien utile en même temps que vos inutiles valets... Je vous renvoie vos diamans, dont je n'ai fait aucun usage, parce qu'il y a trop loin de la valeur que les joailliers, les revendeurs et les juifs leur donnent à celle que vous leur attribuez... Je n'ai pu payer la lettre de change que la princesse a tirée sur moi de Varsovie, parce que je n'ai plus d'argent libre après tout celui que j'ai avancé pour vous... Cependant vous avez vos succès militaires qui consolent mon amitié : le grand homme en jupons qui gouverne la Russie, cette tête de héros sur un beau corps de femme (1), n'a pas manqué de saisir l'occasion de vous faire servir au triomphe de ses armes; je vous félicite de nouveau de son auguste bienveillance. J'ai fait l'addition de tous les corps d'armée que vous allez joindre, ils montent à quatre cent soixante-dix mille hommes, selon votre lettre. Avec de pareilles forces, on prendrait l'univers. Preux chevalier, vous avez son portrait; vous lui crierez de loin : — Dame de mes pensées, je vais combattre pour vous. — Volez donc à Constantinople, *mais surtout ne vous faites pas tuer;* c'est ce que je vous demande, et l'avenir est à nous. Adieu, mon prince, je suis, avec un attachement inviolable, etc.

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

On comprendra la vivacité de cette exclamation, — *ne vous faites pas tuer,* — qui se reproduit dans plusieurs lettres de Beaumarchais au prince de Nassau, quand on saura que ce guerrier, connu par sa témérité, était en ce moment tout à la fois l'ami de l'auteur du *Mariage de Figaro* et son débiteur d'une somme de 125,000 francs. Beaumarchais du reste se montre ici un créancier fort complaisant, car soit qu'il juge que beaucoup d'insistance ne l'avancerait à rien, soit par une suite de son amitié, je le vois écrivant au prince de Nassau à Saint-Pétersbourg, en date du 25 avril 1791 :

« Le motif de la cherté du change que vous m'avez donné, mon prince, dans votre dernière lettre pour me faire adopter le reculement de votre acquit envers moi ne vous ayant point arrêté pour des gens qui vous ont obligé avec un zèle moins vif et moins pur, m'aurait semblé l'effet de quelque mé-

(1) Ces lignes, écrites en 1786, sont un peu hyperboliques, attendu qu'à cette époque Catherine avait cinquante-sept ans, et que sa taille peu élevée était envahie par un embonpoint assez disgracieux; mais Beaumarchais voyait l'impératrice à distance.

contentement que j'ignore, si je ne savais que je suis l'homme sur la facilité duquel vous avez toujours le plus compté. Vous avez trop d'honneur pour que je prenne de l'inquiétude; vous me paierez quand vous croirez le devoir et le pouvoir sans altérer votre bien-être. L'air de la liberté n'a point tué ma sensibilité; je suis toujours le même, comme *Robin*, et je veux vous aimer avec le désintéressement d'un sylphe. Recevez les salutations du cultivateur,

« BEAUMARCHAIS. »

Après la mort de Beaumarchais, le caissier Gudin constate que la créance de son patron sur le prince de Nassau, réduite sans doute par des à-comptes, se monte à la somme de 79,858 francs. Cette dette a-t-elle été payée par le prince, qui survécut assez longtemps à Beaumarchais, ou bien faut-il ranger ce *paladin du moyen âge* parmi les *débiteurs insolvables?* C'est ce que j'ignore; mais par tout ce qui précède, on saisira mieux la véritable physionomie de l'existence de Beaumarchais au moment du *Mariage de Figaro*, et l'on comprendra quelles variétés de ressources il pouvait au besoin employer pour faire jouer une pièce de théâtre malgré Louis XVI, le garde des sceaux et M. Suard.

II. — LE MARIAGE DE FIGARO.

Cette comédie fameuse, qui ne devait être jouée pour la première fois que le 27 avril 1784, fut terminée par l'auteur et reçue au Théâtre-Français dans les derniers mois de 1781 (1). Si j'en crois une lettre inédite de Beaumarchais exposant au ministre de la maison du roi, M. de Breteuil, les vicissitudes de sa pièce avant d'arriver à la représentation, ce serait d'abord à l'insu de l'auteur qu'auraient eu lieu les premières lectures.

« Aussitôt que les comédiens, écrit Beaumarchais, eurent reçu par acclamation ce pauvre *Mariage*, qui depuis a eu tant d'opposans, je priai M. Lenoir (le lieutenant de police) de me nommer un censeur, en lui demandant comme une grâce particulière que la pièce ne fût lue par aucune autre personne, ce qu'il voulut bien me promettre en m'assurant que ni secrétaires ni commis ne toucheraient le manuscrit, et que la pièce serait censurée dans

(1) C'est ce qui résulte d'une lettre inédite de Sedaine, qui avait assisté à une première lecture faite chez Beaumarchais en septembre 1781, et d'une lettre de Mlle Fanier, soubrette du Théâtre-Français, qui écrit à Beaumarchais en date du 11 octobre 1781 pour réclamer le rôle de Suzanne, que l'auteur veut donner à Mlle Contat, dont Mlle Fanier prétend que *ce n'est point le genre*. Mlle Contat tenait en effet l'emploi des *jeunes premières*, mais la perspicacité de l'auteur du *Mariage de Figaro* le porta à penser que le rôle de Suzanne tel qu'il l'avait conçu serait parfaitement joué par Mlle Contat, et comme un auteur est libre de distribuer à son gré les rôles de sa pièce sans tenir compte des *emplois*, il persista dans son choix, ce qui fut très heureux à la fois pour le succès de sa comédie et pour Mlle Contat, dont le talent était déjà très distingué, mais dont la brillante réputation date surtout du *Mariage de Figaro.*

son cabinet. Elle le fut par M. Coqueley, avocat, et je supplie M. Lenoir de mettre sous vos yeux ses retranchemens, sa censure et son *approbation*. Six semaines après, j'appris dans le monde que ma pièce avait été lue dans toutes les soirées de Versailles, et je fus au désespoir de la complaisance *peut-être forcée* du magistrat sur un ouvrage qui m'appartenait encore, parce que ce n'est point là la marche austère, discrète et fidèle de la grave censure. Bien ou mal lue, ou méchamment commentée, *on* trouva la pièce détestable, et sans que je susse par où je péchais, parce qu'on n'exprimait rien selon l'usage, je me vis à l'inquisition, obligé de deviner mes crimes, et me jugeant tacitement proscrit; mais comme cette proscription de la cour n'avait fait qu'irriter la curiosité de la ville, je fus condamné à des lectures sans nombre. Toutes les fois qu'on voit un parti, bientôt il s'en forme un second...»

Il me paraît évident que dans tout ce passage Beaumarchais fait surtout allusion à cette lecture de son manuscrit faite par le roi lui-même, dont parle Mme Campan et dont l'auteur aurait eu connaissance, ce qui reporte cette lecture à une époque un peu antérieure à celle que semble indiquer Mme Campan. Dès le commencement de 1782, la question se pose donc ainsi : le roi a lu le manuscrit, déclare la pièce *détestable* et *injouable;* beaucoup de personnes de la cour probablement commencent par faire chorus, et Beaumarchais entreprend de lutter contre ce qu'il appelle la *proscription de la cour* (ne voulant pas spécifier davantage, car il a déjà à la cour de très chauds partisans), en excitant la curiosité de la ville par des lectures habilement ménagées. Ce fut bientôt à qui obtiendrait la faveur de l'entendre, soit chez lui, soit dans les plus brillans salons, faisant la lecture de sa pièce, qu'il lisait, à ce qu'on assure, avec un rare talent. « Chaque jour, écrit Mme Campan, on entendait dire : J'ai assisté ou j'assisterai à la lecture de la pièce de Beaumarchais. »

J'ai sous les yeux le manuscrit qui servait à ces lectures de salon; il est beaucoup plus élégant que celui de la Comédie-Française; les feuillets sont soigneusement attachés avec des faveurs roses; le tout est recouvert d'une enveloppe en carton, sur laquelle Beaumarchais a écrit de sa main, en belles lettres moulées, ce titre : *Opuscule comique*. Singulier titre pour une volumineuse comédie en cinq actes, sorte de levier qui a contribué à faire sauter l'ancien régime! Sur la première feuille de ce manuscrit se trouve une espèce d'avant-propos qui n'a jamais été publié et qui est intitulé *préliminaire de la lecture,* c'est-à-dire qu'avant de lire sa pièce Beaumarchais commençait par lire une page que nous ne citerions point, parce qu'elle est un peu effrontée et d'un goût équivoque, si nous ne savions, — ainsi qu'on l'apprendra tout à l'heure, — que les plus grandes et même les plus vertueuses dames, la princesse de Lamballe, par exemple, ou la grande-duchesse de Russie, plus tard impératrice, et

aussi, Dieu me pardonne, des archevêques et des évêques permettaient à Beaumarchais de leur débiter gravement cette étrange préface :

« Avant d'entamer cette lecture, mesdames, je dois vous rapporter un fait qui s'est passé devant mes yeux.

« Un jeune auteur soupant dans une maison fut prié de lire un de ses ouvrages dont on parlait beaucoup dans le monde. On employa jusqu'à la cajolerie; il résistait. Quelqu'un prit de l'humeur et lui dit : « Vous ressemblez, monsieur, à la fine coquette, refusant à chacun ce qu'au fond vous brûlez d'accorder à tous.

« — Coquette à part, reprit l'auteur, votre comparaison est plus juste que vous ne pensez, les belles et nous ayant souvent le même sort d'être oubliés après le sacrifice. La curiosité vive et pressante qu'inspire un ouvrage annoncé ressemble en quelque sorte aux désirs fougueux de l'amour. Avez-vous obtenu l'objet souhaité, vous nous forcez à rougir d'avoir eu trop peu d'appas pour vous fixer.

« Soyez plus justes, ou ne demandez rien. Notre partage est le travail; vous n'avez, vous, que les jouissances, et rien ne peut vous désarmer. Et quand votre injustice éclate, quel douloureux rapport entre nous et les belles! Partout le coupable est timide : ici c'est l'offensé qui n'ose lever les yeux; mais (ajouta le jeune auteur), pour que rien ne manque au parallèle, après avoir prévu les suites de ma démarche, inconséquent, faible comme les belles, je cède à vos instances et vais vous lire mon ouvrage.

« Il le lut, on le critiqua; j'en vais faire autant, vous aussi. »

La curiosité une fois bien éveillée par les premières lectures, Beaumarchais sut habilement pratiquer le manége de coquetterie qui vient de lui fournir ce parallèle un peu léger. Il remit son manuscrit dans le tiroir, déclarant qu'il n'en sortirait plus, craignant, disait-il, d'offenser le roi en faisant connaître davantage une pièce que sa majesté désapprouvait. Il fallait le prier, le supplier; il fallait de plus que la qualité des personnes le mît à l'abri de tout mécontentement en haut lieu, d'où il suit que les personnages les plus considérables n'obtenaient cette faveur qu'à la condition de la demander au moins deux fois. La princesse de Lamballe, par exemple, l'amie de la reine, éprouve un violent désir de faire lire chez elle *le Mariage de Figaro*. Elle dépêche à Beaumarchais un ambassadeur. C'est un des plus grands seigneurs de la cour, c'est le fils aîné du maréchal de Richelieu, le duc de Fronsac, un de ces rejetons dégénérés de l'aristocratie française qui ont le plus contribué à rendre si redoutable la comédie de Beaumarchais; car à une fatuité insolente et à tous les vices d'un débauché de profession (1), le duc de Fronsac unissait

(1) Tout le monde sait que c'est contre un acte infâme et impuni attribué à ce jeune duc que le poëte Gilbert a dirigé la plus courageuse de ses satires. Quant à l'esprit du duc de Fronsac, Mme Campan assure que la reine, le comparant à celui de son père, qui

une grande pauvreté d'esprit et une grande ignorance. C'était bien sur lui que tombait d'aplomb la fameuse phrase : *Vous vous êtes donné la peine de naître*, car il ne s'était jamais soucié d'ajouter quelque chose à cette peine-là; mais, comme Beaumarchais avait dit dans sa pièce : « Il n'y a que les petits hommes qui redoutent les petits écrits, » le duc tenait essentiellement à ne point passer pour un petit homme, et il patronait de son mieux *le Mariage de Figaro*. Nous donnons ici *textuellement* un des billets du duc de Fronsac à Beaumarchais. Ceux qui ont lu dans la correspondance de Voltaire une lettre où l'auteur de *Zaïre* exprime au duc de Richelieu ses regrets de n'avoir pu se charger de l'éducation de son fils aîné reconnaîtront facilement que cette éducation laisse en effet quelque chose à désirer. Après cela, si on veut bien se souvenir que le duc de Fronsac était colonel à l'âge de *sept ans*, on comprendra mieux qu'il n'ait pas eu le temps d'apprendre l'orthographe. Voici son billet :

« Vous m'avez fait fermer votre *portte* hièr, monsieur, et cela n'est pas trop bien; mais je n'en garderai *pourttant* pas assez de rancune pour ne pas vous parler de la *négotiation* dont je suis chargé vis-à-vis de vous par Mme la princesse de *Lambal* qui aurait grande envie *d'enttendre le Mariage de Figaro* dont on lui a fait les plus grands éloges ainsi qu'à moi, et elle vous proposerait de venir mercredi prochain à Versailles. Je vous donnerais à dîner, et *ensuitte* nous irions chez elle. Je suis *enchantté* que la paix soit *réttablie* avec la Comédie (1) et vous prie de me mander si vous *accepttez* ma proposition. Adieu, vous *conoissez* les *senttimens* avec lesquels je serai *toujourr*, monsieur, votre très humble et très obéissant *servitteur*. « Le duc DE FRONSAC. »

Beaumarchais refuse sans doute une seconde fois de donner audience au duc de Fronsac, car voici un second billet de lui non signé qui n'est pas plus daté que le premier, mais qui en est évidemment une conséquence, et dans lequel il revient à la charge avec la même abondance de fautes d'orthographe. Il nous semble inutile de les reproduire encore une fois.

« A Versailles, ce vendredi.

« Je suis bien flatté de l'honneur que m'a fait votre ménagère de me refuser sa porte, et d'autant plus que malheureusement je m'en reconnais indigne, dont bien me fâche (2); mais au surplus, ce n'est pas de cela *dont* il

déjà n'offrait rien de bien extraordinaire, disait : « Il est affligeant de trouver un si petit homme dans le fils du maréchal de Richelieu. »

(1) Allusion au procès de Beaumarchais contre les comédiens, ce qui nous donne la date de ce billet : il doit être de la fin de 1781 ou du commencement de 1782.

(2) Il paraît qu'on ne se gênait point chez Beaumarchais pour refuser la porte au duc de Fronsac, puisque c'est la seconde fois que pareille chose arrive. La phrase sur la ménagère ressemble à de la fatuité sous un masque de modestie. Mme de Beaumarchais étant très jolie, ce duc, qui du reste n'avait rien des agrémens de son père, n'a-t-il pas l'air de supposer qu'on a craint l'aspect de sa personne!

s'agit. Je serais bien fâché de vous faire manquer de parole à celui que vous nommez votre protecteur (1), mais il me semble, d'après ce que vous me mandez, que vous n'avez point de jour pris. Ainsi je vous propose, si vous ne voulez pas refuser Mme la princesse de Lamballe et moi, son porte-parole, d'accepter pour mercredi ou pour samedi, et de me faire dire mardi ou lundi, si vous pouvez, le jour que vous aurez choisi. Jusqu'à votre réponse, je ne lui en ferai point. Vous dites que j'ai été votre adversaire en comédie; je ne le nie pas, mais il me semble que je n'ai pas eu tout à fait tort, et que vous vous êtes beaucoup rapproché de mon avis. En vérité, il serait injuste d'avoir plus de rancune contre moi que contre les comédiens, cela ne serait pas généreux. Ainsi j'attends votre réponse, et suis, je vous assure, sans rancune, comme vous devez y être. Adieu. »

Beaumarchais finit par céder aux instances du duc de Fronsac, parlant pour la princesse de Lamballe; mais il est évident qu'il se fait prier.

L'arrivée à Paris du comte et de la comtesse du Nord (le grand-duc de Russie, depuis Paul Ier, et la grande-duchesse) au printemps de 1782 parut à l'auteur du *Mariage de Figaro* une excellente occasion pour tenter un vigoureux coup de collier contre la réprobation du roi, et là encore Beaumarchais s'arrange pour qu'on vienne au devant de lui. C'est M. le baron de Grimm, demi-philosophe, demi-chambellan, qui se charge de le prévenir que les augustes voyageurs ont un extrême désir d'entendre une lecture de cette pièce, qui fait l'entretien de tout Paris. La lettre suivante n'est pas signée, mais elle est du baron de Grimm, dont nous avons l'honneur de connaître l'écriture. Le brouillon de la réponse de Beaumarchais au baron ne laisse d'ailleurs aucun doute sur l'authenticité de sa lettre.

« Il faut que vous sachiez, monsieur, écrit Grimm à Beaumarchais, qu'aujourd'hui à dîner il a été beaucoup question chez M. le comte du Nord du *Mariage de Figaro*, que M. le comte et Mme la comtesse ont témoigné un grand désir de connaître cette pièce, et qu'il a été convenu qu'on proposerait à l'auteur de venir dimanche vers les sept heures du soir, et d'avoir la complaisance d'apporter sa pièce et de la lire. Le prince Yousoupoff s'est chargé de cette proposition comme étant d'ancienne date de la connaissance de l'auteur. Je crois que cette lecture ne doit pas être refusée, et que, bien loin de nuire au projet de la représentation, elle pourra l'avancer considérablement, parce que si, comme je n'en doute pas, la pièce fait l'effet qu'elle est accoutumée de faire, les auditeurs n'en seront que plus encouragés à faire quelque démarche en faveur de la représentation. J'ai cru devoir vous informer de l'état des choses, mais je vous supplie très instamment, monsieur, de ne pas me compromettre, car je n'ai été que témoin en disant mon avis; on ne m'a chargé de rien, et l'intérêt que nous prenons tous les deux à la chose exige

(1) Beaumarchais alléguait sans doute une lecture promise à quelque autre grand seigneur que j'ignore.

que vous soyez au courant de ce qui se passe. Recevez, je vous supplie, mes hommages (1).

« Ce vendredi 24 mai 1782. »

Cette lecture, y compris sans doute le préliminaire que nous avons cité, eut un grand succès. Le souvenir de ce succès nous a été conservé par une dame amie de la grande-duchesse, Mme la baronne d'Oberkirch, qui y assistait et dont on vient de publier des souvenirs intéressans sur le XVIIIe siècle. Il y a là un petit portrait de Beaumarchais qui s'accorde à merveille avec celui de Gudin déjà connu, pourvu toutefois qu'on prenne le mot de *vaurien* dans le sens que lui donnait probablement la baronne et que lui donnerait très certainement le sémillant Gudin. Nous ne pouvons nous empêcher de reproduire ce portrait, en demandant pardon à l'ombre de La Harpe de la légèreté irrespectueuse avec laquelle Mme d'Oberkirch le fait servir de repoussoir à la figure de Beaumarchais. « Autant, dit cette dame, la mine de chafouin de M. de La Harpe m'avait déplu, autant la belle figure ouverte, spirituelle, un peu hardie peut-être de M. de Beaumarchais

(1) On voit que Grimm est un homme prudent, qui n'aime pas à se compromettre; mais puisque M. le baron prend de lui-même un si vif intérêt à *la chose*, c'est-à-dire à la représentation du *Mariage de Figaro*, on se demande pourquoi, lorsque cette représentation a lieu, le même Grimm, dans sa *Correspondance*, adressée en Allemagne, parle d'un ton si ironique des *intrigues* auxquelles *l'illustre* Beaumarchais a eu recours pour faire jouer sa pièce. On se demande pourquoi M. le baron de Grimm nous dit : « L'événement vient de justifier l'opinion que M. de Beaumarchais avait de ses forces, opinion que nous n'avons jamais cessé de partager, *avec tout le respect que peuvent inspirer la profondeur* et *la sublimité de ses ressources.* » Ce ton dénigrant ne s'accorde guère ni avec la lettre que nous venons de citer, ni avec une autre lettre précédente que nous ne citons pas, dans laquelle Grimm se félicite avec une grande effusion d'assister à une lecture du *Mariage de Figaro* chez l'auteur lui-même. Serait-ce que Beaumarchais aurait manqué au respect dû à ce baron du saint-empire? Tant s'en faut, car après la lecture chez le comte du Nord, Beaumarchais écrit à Grimm en date du 27 mai 1782 une belle lettre qui commence ainsi : « Monsieur le baron, c'est bien la moindre chose que vous receviez mes premiers remerciemens, puisque c'est à vous que je dois la réception pleine de bienveillance dont leurs altesses impériales ont daigné honorer ma grave personne et mon fol ouvrage. Hier encore, à la lecture, ne voyais-je pas du coin de l'œil que vous aviez la bonté de donner à des choses assez communes l'importance de votre approbation, qui eût suffi pour entraîner celle du couple auguste?... Samedi dernier, M. le comte de Vergennes me disait : « Il y a peu d'hommes dont je fasse autant de cas que de M. le baron de Grimm, et son opinion sur votre ouvrage achèvera de fixer la mienne. » A coup sûr, on ne peut pas ménager moins les coups d'encensoir. Pourquoi donc M. le baron parle-t-il avec tant de dédain d'une chose à laquelle on vient de le voir s'intéreesser lui-même si bénévolement? C'est qu'apparemment M. le baron éprouvait le besoin de commencer son compte-rendu en *homme de qualité*, car une fois que sa bouffée vaniteuse est lâchée, quand il entre dans l'analyse de la pièce, il y met, comme à son ordinaire, de l'esprit, du bon sens, et, à tout prendre, plus de bienveillance que de sévérité; seulement le baron du saint-empire ne pouvait pas décemment avouer à des princes allemands qu'il avait lui-même pris sa petite part des *intrigues de l'illustre Beaumarchais.*

me séduisit. On m'en blâma. On disait que c'était un vaurien. Je ne le nie pas, c'est possible; mais il a un esprit prodigieux, un courage à toute épreuve, une volonté ferme que rien n'arrête, et ce sont là de grandes qualités. »

Fort des suffrages du grand-duc de Russie, Beaumarchais se décide à une première démarche auprès du garde des sceaux pour obtenir la représentation de sa pièce. Le garde des sceaux le reçoit comme Beaumarchais lui-même a reçu le duc de Fronsac, c'est-à-dire qu'il lui ferme sa porte. Beaumarchais se rejette alors sur le lieutenant de police, auquel il adresse la lettre suivante, où on le voit exploiter habilement la sympathie du comte et de la comtesse du Nord pour sa pièce, et nous offrir en même temps quelques détails curieux et jusqu'ici inconnus.

« Monsieur,

« Je me suis présenté hier chez M. le garde des sceaux, que vous m'aviez promis de prévenir; il a refusé de me recevoir. Je vous demande pardon de revenir encore une fois sur un objet frivole; mais M. le prince Yousoupoff, premier chambellan du grand-duc, sort de chez moi. Il m'a renouvelé la demande de mon manuscrit, pour que M. le comte du Nord le porte à l'impératrice (1). Il m'est impossible de l'envoyer sans que la pièce ait été jouée, car une comédie n'est vraiment achevée qu'après la première représentation. Depuis que la pièce est censurée, j'y ai fait de grands changemens. Elle a eu le bonheur de plaire au couple auguste de nos illustres voyageurs. Depuis, je l'ai fait passer par une coupelle plus austère encore, car j'en ai fait une lecture chez Mme la maréchale de Richelieu, devant des évêques et archevêques qui, après s'en être infiniment amusés, m'ont fait l'honneur d'assurer qu'ils publieraient qu'il n'y avait pas un mot dont les bonnes mœurs pussent être blessées (2).

« M. le garde des sceaux me fermant sa porte, monsieur, je ne puis m'adresser qu'à vous, qui êtes à la tête de la police des spectacles.

« M. le grand-duc et Mme la grande-duchesse montrent un désir si public de voir représenter l'ouvrage, ils l'ont dit à tant de monde, qu'il n'y a plus moyen de faire semblant de l'ignorer; ce refus peut finir par avoir quelque chose de très désobligeant, et quant à moi, cela ressemble si fort à une persécution personnelle, que je vous supplie de vouloir bien me dire enfin le mot de l'énigme, si vous le savez. J'ose croire qu'aucun citoyen ne mérite moins que moi d'éprouver ce traitement.

(1) L'impératrice Catherine II, qui, après avoir proposé d'éditer Voltaire, offrait encore, à ce qu'il paraît, de faire jouer chez elle une comédie interdite en France. A la vérité, les hardiesses de Figaro comme celles de Voltaire offraient peu de danger en Russie.

(2) Ceci est très fort; on serait curieux de savoir quels sont ces évêques et ces archevêques; malheureusement Beaumarchais ne le dit pas, mais il est évident qu'une assertion pareille, adressée au lieutenant de police avec indication de la maison où cette lecture a eu lieu, ne peut pas être un mensonge. Il reste donc acquis à l'histoire des mœurs du XVIIIe siècle que le manuscrit du *Mariage de Figaro*, beaucoup plus *léger* encore que la pièce imprimée, trouvait grâce même devant des évêques et des archevêques.

« Les comédiens à qui on a fait demander l'ouvrage, à qui le public, dont la *plus saine partie* le connaît, fait de vives instances pour qu'on le joue, m'ont écrit que le tour de la pièce est venu, et me la demandent avec empressement.

« Je vous prie en grâce, monsieur, en votre qualité de magistrat, de m'indiquer ce que je dois répondre à M. le grand-duc, qui sait fort bien que ma pièce n'est pas immorale, et à son auguste mère, qui la veut avoir très promptement. Je joins ici la lettre en original de son grand chambellan, que vous voudrez bien me rendre. Si la première censure ne suffit pas, monsieur, ayez la bonté de m'en nommer une deuxième, une troisième : *le Barbier de Séville* en eut quatre de suite, car tout est bizarre dans ce qui m'arrive. Mais observez que M. le garde des sceaux repart ce soir pour la campagne, et que si vous n'avez pas sa permission aujourd'hui, il y aura huit jours de perdus encore au moins, et que M. le grand-duc n'en a que quinze à rester ici. J'ai dit à son chambellan que j'allais vous en écrire de nouveau : je le fais.

« J'aurai l'honneur de vous aller renouveler demain l'assurance du respectueux attachement avec lequel je suis, monsieur, votre, etc.,

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

Cette lettre nous mène jusqu'à la fin de 1782. En juin 1783, Beaumarchais, qui, il ne faut pas l'oublier, conduit cent autres affaires en même temps que celle-ci, paraît un instant à la veille de remporter la victoire sur le roi et le garde des sceaux, et de voir sa pièce jouée sur le théâtre même de la cour. Par l'influence de je ne sais qui, les comédiens reçoivent tout à coup l'ordre d'apprendre la pièce pour le service de Versailles (1). Il fut décidé ensuite qu'on la jouerait à Paris même, dans la salle de spectacle de l'hôtel des Menus-Plaisirs. Des billets étaient distribués à toute la cour; les équipages se pressaient déjà aux abords de la salle, lorsqu'au moment même où la représentation allait commencer, arrive un ordre exprès du roi défendant de jouer cette pièce sur quelque théâtre et quelque part que ce puisse être. « Cette défense du roi, dit Mme Campan, parut une atteinte à la liberté publique. Toutes les espérances déçues excitèrent le mécontentement à tel point que les mots d'*oppression* et de *tyrannie* ne furent jamais prononcés dans les jours qui précédèrent la chute du trône avec plus de passion et de véhémence. » Ici Mme Campan attribue à Beaumarchais un propos insolent souvent répété depuis et qui me paraît fabriqué à plaisir. D'après cette dame, Beau-

(1) Je ne trouve dans les papiers de Beaumarchais pour toute explication de cet incident que les lignes suivantes du mémoire inédit à M. de Breteuil : « Des personnes que j'honore et dont je respecte les demandes, ayant désiré donner une fête à l'un des frères du roi, voulurent absolument qu'on y jouât *le Mariage de Figaro*. Pour toute condition à ma déférence, je priai qu'on ne confiât la pièce, très difficile à jouer, qu'aux seuls comédiens français. Du reste, je laissai tout à la volonté des demandeurs. » Je présume que cette représentation avait été organisée pour le comte d'Artois par M. de Vaudreuil et la société de Mme de Polignac, que nous allons voir tout à l'heure agir plus ouvertement.

marchais se serait écrié dans la salle même des Menus-Plaisirs : « Eh bien! messieurs, *il* ne veut pas qu'on la représente ici, et j'espère, moi, qu'elle sera jouée peut-être dans le chœur même de Notre-Dame. » L'auteur du *Mariage de Figaro* avait, je le crois, trop d'esprit et d'habileté pour proférer publiquement une bêtise grossière qui l'aurait empêché à tout jamais d'atteindre son but, quand il était sûr d'y arriver en continuant le système jusque-là adopté.

Comment le roi fut-il déterminé à interdire ainsi au dernier moment une représentation qu'il ne pouvait pas ignorer, puisqu'elle avait été préparée par les personnes même qui l'entouraient? Tout ce que nous trouvons à ce sujet dans les papiers de Beaumarchais se borne au passage suivant de la lettre inédite à M. de Breteuil : « Je ne sais vraiment quelle intrigue de cour sollicita et obtint la défense expresse du roi de jouer la pièce aux Menus-Plaisirs, ou plutôt, si je le sais, je crois inutile de le dire à qui le sait beaucoup mieux que moi (1). Je remis encore une fois patiemment la pièce en portefeuille, attendant qu'un autre événement l'en tirât. » En effet, il s'en présenta bientôt un autre, et cette comédie dont le roi venait de défendre la représentation fut jouée avec sa *permission* devant toute la cour et le comte d'Artois à la maison de campagne du comte de Vaudreuil.

Les contemporains sont quelquefois bien mal informés, ou le temps altère considérablement leurs souvenirs. Voici par exemple Mme Lebrun qui a assisté à cette représentation de Gennevilliers et qui nous dit dans ses *Mémoires* : « Il fallait que Beaumarchais eût cruellement harcelé M. de Vaudreuil pour parvenir à faire jouer sur ce théâtre une pièce aussi inconvenante sous tous les rapports. » On va juger lequel avait été harcelé, de M. de Vaudreuil ou de Beaumarchais. Ce dernier, après le désagrément du contre-ordre donné si tard aux Menus-Plaisirs, était allé en Angleterre pour des affaires de commerce, lorsque se présente chez lui, à Paris, ce même duc de Fronsac auquel il a déjà plusieurs fois fermé sa porte, et qui, ne le trouvant pas, lui laisse la lettre suivante :

« A Paris, ce 4 septembre 1783.

« J'espère, monsieur, que vous ne trouverez pas mauvais que je me sois chargé d'obtenir votre agrément pour que *le Mariage de Figaro* soit joué à Gennevilliers; mais il est vrai que quand j'ai pris cette commission, je vous croyais encore à Paris. Voici le fait. Vous saurez que j'ai cédé pour quelques années ma plaine et ma maison de Gennevilliers à M. de Vaudreuil. M. le comte

(1) Dans une lettre au marquis de Thibonville, au sujet de cet incident, Beaumarchais écrit : « Nous sommes occupés à chercher quel est le Galiléen qui nous a vaincus ce jour-là. En attendant cette rare découverte, qui ne regarde point du tout M. le maréchal de Duras (car il n'a point dédaigné d'en donner sa parole d'honneur), je garde le silence devant un ordre du roi, comme cela est juste. »

d'Artois y vient chasser vers le 18, et Mme la duchesse de Polignac avec sa société y viennent souper. Vaudreuil m'a consulté pour leur donner un spectacle, car il y a une salle assez jolie, et je lui ai dit qu'il n'y en avait pas de plus charmant que *le Mariage de Figaro,* mais qu'il fallait avoir l'agrément du roi. *Nous l'avons eu,* et je suis vite accouru chez vous, que j'ai été fort étonné et fort affligé de savoir bien loin. La pièce est bien sue, comme vous savez : nous donneriez-vous votre agrément pour qu'elle fût jouée? Je vous promets bien tous mes soins pour qu'elle soit bien mise. M. le comte d'Artois et toute la société se font la plus grande fête de la voir, et certainement ce serait un grand acheminement pour qu'elle fût jouée peut-être à Fontainebleau et à Paris. Voyez si vous voulez nous faire ce plaisir-là. Pour moi, en mon particulier, j'en ai le plus grand désir et vous prie de me faire vite, vite réponse. Qu'elle soit favorable, je vous en prie, et ne doutez point de ma reconnaissance ni des sentimens d'estime et d'amitié (1) avec lesquels je serai toujours, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« Le duc DE FRONSAC. »

Le même jour sans doute ou la veille, le duc de Fronsac écrit à l'intendant des Menus-Plaisirs, M. de La Ferté, cet autre billet qui a aussi son prix :

« A Saint-Denis.

« Depuis ma lettre écrite, mon cher La Ferté, et depuis une que j'ai *écrit* à Des Entelles et qu'il recevra ce soir à Paris, *la reine m'a dit que le roi consentait* à ce que *le Mariage de Figaro* fût joué à Gennevilliers vers le 18 (2); ainsi je vous prie de dire à Des Entelles de faire tous les arrangemens en conséquence. Si Beaumarchais n'est pas à Paris, il faut lui envoyer un courrier quelque part qu'il soit, et en prévenir les comédiens, en faisant le moins de bruit possible. Je serai toujours jeudi à Paris, pour dîner. J'avais mandé à Des Entelles de demander à Carline à dîner pour moi pour ce jour-là, parce que je ne savais pas qu'on jouerait *les Noces de Figaro;* mais au lieu de cela qu'il le demande à Contat (3), pour que nous arrangions tout cela. Bonjour. »

(1) Il va sans dire que le duc de Fronsac écrit, comme toujours, les *sentimens d'estime* et *d'amitié*, etc.

(2) Cette phrase du duc de Fronsac nous prouve que Mme Campan, de son côté, fait comme Mme Lebrun et arrange aussi les choses à sa manière, car elle nous dit dans ses *Mémoires* : « La reine témoigna son mécontentement à toutes les personnes qui *avaient aidé* l'auteur du *Mariage de Figaro à surprendre le consentement* du roi pour la représentation de sa comédie à Gennevilliers. » On voit combien Mme Campan est ici peu au courant de la vérité. L'auteur du *Mariage de Figaro* est en Angleterre, et par conséquent ne cherche à surprendre aucun consentement, et c'est la reine en personne qui transmet au duc de Fronsac le consentement du roi, d'où il suit que, pour faire ce que dit Mme Campan, la reine aurait eu d'abord à se témoigner son mécontentement à elle-même. La lettre du duc de Fronsac semble indiquer au contraire que, pour être agréable au comte d'Artois, à M. de Vaudreuil et à Mme de Polignac, la reine, de son côté, avait contribué à obtenir du roi cette permission.

(3) Je pense que si Mlle Contat avait lu ce billet, elle aurait été médiocrement flattée de se voir ainsi placée pour un dîner sur la même ligne que Mlle Carline, qui, si je ne me trompe, était une sorte de fille entretenue. On n'est pas fâché non plus de savoir que

Tandis que le duc de Fronsac fait courir après Beaumarchais, le comte de Vaudreuil, qui prépare sa fête pour le comte d'Artois et Mme de Polignac, attend avec anxiété le consentement de l'auteur du *Mariage de Figaro*. Nous avons sous les yeux un billet de lui au duc de Fronsac, qui se trouve dans les papiers de Beaumarchais apparemment parce que ce dernier, craignant quelque boutade de la part du roi, avait exigé du duc de Fronsac la remise de toute cette petite correspondance, afin de prouver qu'il n'avait fait que céder aux sollicitations des courtisans. Cette circonstance heureuse nous permet d'observer de près ce qui se passait dans toutes ces têtes frivoles que la révolution allait bientôt frapper, et de reconnaître avec quelle aveugle impatience ces patriciens étourdis aspiraient à être signalés par Figaro au mépris des masses. Écoutons maintenant le comte de Vaudreuil. Nous lui devons cette justice de déclarer d'abord qu'il écrit beaucoup plus correctement que le duc de Fronsac.

« Ce vendredi, à Versailles.

« On a trouvé, mon cher Fronsac, la parodie de *l'Ami de la Maison* beaucoup trop gaie pour être jouée devant de très jeunes femmes; l'autre pièce est peut-être encore plus forte pour le fond, mais du moins les mots n'y effraient pas l'oreille, et elle peut être jouée. Ainsi, dans le cas où la réponse de M. de Beaumarchais n'arriverait pas assez tôt, nous nous en tiendrons à la pièce de Cailhava et à deux proverbes bien arrangés, mais je ne doute pas que la permission (1) ne nous arrive, et en conséquence nous retarderons le petit spectacle de trois à quatre jours : ainsi ce sera pour le 21 ou le 22. Voulez-vous bien vous charger d'engager les comédiens à se tenir prêts pour ce temps-là? *Mais, hors le Mariage de Figaro, point de salut* (2). Je vous rends mille grâces, mon cher Fronsac, de la peine que vous voulez bien prendre, je sens bien que c'est pour ces dames et M. le comte d'Artois, qui partagent ma reconnaissance. Recevez de nouvelles assurances de la tendre amitié que je vous ai vouée pour la vie.

« Le Cte DE VAUDREUIL. »

« J'irai, à mon premier voyage à Paris, voir et remercier Mlle Contat et Mme Raimont de la peine qu'elles veulent bien prendre. S'il y a d'autres rôles de femmes dans la pièce, vous voudrez bien me les dire pour que je ne manque à rien. »

Beaumarchais apprend donc en Angleterre que, pour faire jouer devant la cour cette pièce prohibée par le roi quelques mois aupa-

M. de La Ferté, intendant des Menus-Plaisirs du roi, se trouvait par la même occasion intendant de ceux du duc de Fronsac, qui exerçait à la place de son père la charge de premier gentilhomme de la chambre.

(1) Il s'agit ici de la permission de Beaumarchais, celle du roi étant déjà obtenue.

(2) Cette phrase n'est-elle pas curieuse sous la plume de M. de Vaudreuil, quand on songe à l'influence incontestable que *le Mariage de Figaro* a exercée pour la destruction de l'ancienne hiérarchie sociale?

ravant, on n'attend plus que sa permission. Il revient sur-le-champ à Paris, et c'est lui maintenant qui, profitant de la circonstance, va faire ses conditions. Il ne s'agit pas précisément pour lui d'amuser la cour à huis-clos, mais d'arriver devant le public, et de le faire rire aux dépens de la cour, ce qui est un peu différent; pourvu qu'une chose conduise à l'autre, Beaumarchais sera charmé de plaire à MM. de Vaudreuil et de Fronsac. Seulement, avant de consentir à la représentation de Gennevilliers, il exige *innocemment* qu'on lui accorde la faveur d'une nouvelle censure. Singulière exigence au premier abord! « Mais, lui dit-on, votre pièce a déjà été censurée, approuvée, et nous avons la permission du roi. — N'importe, il me faut encore un nouveau censeur. » — « On me trouva, écrit-il à M. de Breteuil, on me trouva un peu bégueule à mon tour, et l'on dit que je faisais le difficile uniquement parce qu'on me désirait; mais, comme je voulais *absolument fixer l'opinion publique* par ce nouvel examen, j'insistai pour qu'on l'accordât, et le sévère historien M. Gaillard, de l'Académie française, me fut nommé pour censeur par le magistrat de la police. »

Ce n'était pas mal imaginé. A la veille d'une fête de cour, où chacun se faisait une joie de voir jouer *le Mariage de Figaro*, quel censeur atrabilaire aurait voulu entraver cette joie et se brouiller avec les puissans seigneurs qui ordonnaient la fête? Et si, comme on devait s'y attendre, le rapport du censeur était *complètement* favorable, c'était un titre de plus à la représentation publique, dont Beaumarchais comptait bien tirer parti. On connaît déjà par une citation assez plaisante celui que Beaumarchais appelle le *sévère historien* Gaillard; on ne sera peut-être pas fâché de retrouver ici ce sévère historien, et de savoir ce qu'il pensait du *Mariage de Figaro*. Voici son rapport, d'ailleurs assez court, adressé au lieutenant de police :

« Permettez-moi, monsieur, de vous faire part de mon sentiment sur la comédie intitulée *la Folle journée ou le Mariage de Figaro*.

« Je l'ai entendu lire, et je l'ai lue ensuite avec toute l'attention dont je suis capable, et j'avoue que je ne vois aucun danger à en permettre la représentation en corrigeant deux endroits et en supprimant quelques mots dont on pourrait abuser malignement, ou faire des applications dangereuses ou méchantes.

« La pièce est d'une très grande gaieté; mais quand les gaietés, quoique approchant de ce qu'on nomme *gaudrioles*, ne vont pas jusqu'à l'indécence, elles font plaisir sans faire de mal. Les gens gais ne sont pas dangereux, et les troubles des états, les conspirations, les assassinats et toutes les horreurs que l'histoire de tous les temps nous apprend ont été conçus, combinés et exécutés par des gens réservés, tristes et sournois. La pièce d'ailleurs est intitulée *la Folle journée*, et Figaro, le héros de cette pièce, est connu par la comédie du *Barbier de Séville*, dont celle-ci est la suite, pour un de ces intri-

gans du bas peuple dont l'exemple ne peut être dangereux pour aucun homme du monde. D'ailleurs, je crois qu'en s'élevant par la crainte du danger contre certaines choses peu importantes, on leur donne une valeur qu'elles n'avaient point, et l'on inspire aux sots ou aux méchans une crainte ou un avis d'un danger qui n'a point de réalité. »

Après avoir ensuite proposé deux suppressions, l'une du mot *ministre*, et l'autre d'un passage qui a été en effet retranché et qui faisait allusion au jugement de Salomon, le sévère historien Gaillard conclut ainsi :

« Cette pièce m'a paru très bien écrite. Les personnages y parlent comme ils doivent parler, suivant leur état, et je la crois très propre à attirer à la Comédie, qui en a grand besoin, beaucoup de spectateurs et par conséquent beaucoup de recettes (1). »

L'aimable censure de M. Gaillard ne suffit pas à Beaumarchais; il demande encore autre chose pour consentir à la représentation de Gennevilliers : « La pièce *approuvée* de nouveau, écrit-il dans son mémoire inédit à M. de Breteuil, je *portai* la *précaution* jusqu'à prévenir qu'elle ne devait pas être jouée pour la fête sans que j'eusse avant la parole expresse du magistrat que les comédiens français pouvaient la regarder comme appartenant à leur théâtre, et j'ose certifier que cette assurance me fut donnée par M. Lenoir, qui certainement croyait tout fini, comme je dus le croire moi-même. »

Pour apprécier la valeur diplomatique de ce passage et l'art avec lequel Beaumarchais, dans sa ténacité pleine de souplesse, savait enlacer les gens qui le gênaient et qu'il ne pouvait pas combattre de front, il faut se souvenir qu'il lutte dans ce moment contre une défense expresse de représentation publique émanée de la bouche même du roi, défense que le roi consent à lever, mais seulement pour un jour, dans une maison particulière, et pour complaire au comte d'Artois et à M. de Vaudreuil. Beaumarchais, de son côté, voudrait bien n'accepter Gennevilliers qu'à la condition qu'on lui

(1) Comme je tiens à être rigoureusement exact, je dois dire que ce rapport, très curieux à mon sens comme témoignage de l'esprit du temps, se trouve dans les papiers de Beaumarchais, sans signature, portant seulement cette indication écrite de sa main : *Copie de la censure du Mariage de Figaro, remise à M. Lenoir par le censeur;* mais ce qui me donne la conviction que ce rapport est bien celui de Gaillard, c'est que parmi ces mêmes papiers se trouvent en original les autres rapports des censeurs, tels que Coqueley, Desfontaines, Bret, qui ont été successivement chargés d'examiner l'ouvrage. Il n'y manque que le rapport de M. Suard, le seul absolument défavorable, concluant à l'interdiction de la pièce, et qu'on aura probablement refusé de communiquer à Beaumarchais. Par conséquent le rapport anonyme que nous venons de citer ne peut être que celui de Gaillard, dont Beaumarchais fait souvent valoir l'approbation, et qui semble se déceler d'ailleurs suffisamment par ses allusions aux crimes de l'*histoire* et aux *gens sournois*.

promettra formellement de le laisser arriver jusqu'au public; mais, comme il n'ose pas encore pousser jusque-là, et qu'il veut cependant faire un pas de plus, il invente la belle périphrase qu'on vient de lire, qui devient ainsi une sorte d'engagement vague contracté envers lui, et sur lequel il s'appuiera tout à l'heure pour aller plus avant. A ces conditions, il accorde enfin la permission demandée, et M. de Vaudreuil l'en remercie par le billet suivant, qui prouve que, quant à lui, il accepte l'engagement dans le sens entendu par Beaumarchais :

« Le comte de Vaudreuil a eu l'honneur de passer chez M. de Beaumarchais pour le remercier de la complaisance qu'il veut bien avoir de laisser jouer sa pièce à Gennevilliers. Le comte de Vaudreuil a saisi avec empressement cette occasion de rendre au public un chef-d'œuvre qu'il attend avec impatience. La présence de monseigneur le comte d'Artois et le mérite réel de cette charmante pièce détruiront enfin tous les obstacles qui avaient retardé la représentation, et conséquemment le succès. Le comte de Vaudreuil désire vivement pouvoir faire bientôt lui-même tous ses remercîemens à M. de Beaumarchais.

« Ce lundi, 15 septembre 1783. »

Quelques jours après, toute la cour se donna le plaisir d'assister à la représentation d'une pièce que le roi avait déclarée *détestable* et *injouable*. On dit même que la reine aurait paru à Gennevilliers sans une indisposition. Il est bien possible, comme le raconte Mme Lebrun, que, les dames se plaignant de la chaleur, Beaumarchais ait cassé les carreaux avec sa canne, et que cela ait fait naître ce joli mot, qu'*il avait doublement cassé les vitres;* mais quand Mme Lebrun nous le montre ivre de bonheur, courant de tous côtés comme un homme hors de lui-même, elle le considère à travers le prisme du temps écoulé et de son imagination, ne pouvant pas se douter qu'au lieu d'avoir *cruellement harcelé* M. de Vaudreuil, comme elle le croyait, Beaumarchais s'était contenté de le voir venir, de se faire prier, flatter par lui, et de l'exploiter tranquillement.

De même, quand Mme Lebrun, sans le dire expressément, semble indiquer que la représentation de Gennevilliers eut peu de succès, et quand elle nous dit que *chacun souffrait de ce manque de mesure*, nous sommes porté à croire que l'auteur substitue à ses impressions du moment celles qui la dominent à l'époque où elle rédige ses souvenirs. Le manque de mesure, en quelque genre que ce soit, faisait alors l'effet d'une hardiesse amusante. On vient d'entendre le *sévère historien* Gaillard, qui nous a donné le diapason du sentiment général. Cependant la pièce contenait encore, au moment de cette représentation de Gennevilliers, des détails qui durent choquer sans doute même les têtes folles disposées, comme Gaillard, à pardonner beaucoup à

la gaieté, quoique *approchant de ce qu'on nomme gaudrioles.* Il y avait d'énormes gaudrioles, qu'on lit encore bâtonnées sur le manuscrit de la Comédie-Française, et qui ne furent supprimées que par le quatrième censeur, M. Desfontaines, dans un rapport du 15 janvier 1784, et par conséquent nous devons supposer qu'elles ont été proférées en 1783 devant cet illustre auditoire de Gennevilliers (1). Il y avait aussi dans le monologue du cinquième acte des passages qui renforçaient encore le caractère frondeur de ce monologue. Il dut se rencontrer parmi les spectateurs de Gennevilliers quelques esprits plus scrupuleux que les autres qui se prononcèrent pour le maintien de l'interdiction lancée par le roi; mais l'ensemble de ce brillant auditoire se déclara enchanté de la pièce, sauf quelques légères suppressions. C'est là en effet, à partir de la représentation de Gennevilliers, le thème de M. de Vaudreuil, qui plaide ouvertement pour la représentation publique, et qui n'est plus occupé qu'à obtenir de Beaumarchais le sacrifice de quelques phrases. Quant à lui, le changement qui s'opère dans son attitude indique qu'il est sûr de vaincre. Plein de patience jusqu'ici devant la prohibition royale, travaillant lentement et habilement à gagner du terrain, il devient impatient, pressant, presque impérieux. Il est clair, en effet, pour quiconque réfléchit un peu, que du jour où Louis XVI avait accordé à la reine, au comte d'Artois, à M. de Vaudreuil, à Mme de Polignac, la représentation de Gennevilliers, il s'était mis dans le cas de ne pouvoir résister longtemps à la curiosité publique, portée au comble par cette représentation même, dont tout le monde parlait, et soigneusement entretenue par Beaumarchais. Ceux qui font un reproche à Louis XVI d'avoir laissé arriver *le Mariage de Figaro* jusqu'à la scène oublient que sous l'ancienne royauté le public n'était pas absolument un troupeau docile, et que si son influence disparaissait quelquefois dans les affaires importantes, elle se produisait souvent dans des questions secondaires ou frivoles avec une énergie à laquelle il eût été dangereux de résister. — Le mot qu'on attribue à Louis XVI : « Vous verrez que Beaumarchais aura plus de crédit que le garde

(1) Qu'on se représente les plus grandes dames de la cour écoutant par exemple Figaro au troisième acte, qui disait à son maître à propos des infidélités du comte et en parlant de la comtesse : « A sa place, moi, je ne dis pas ce que je ferais. — LE COMTE. Je te le permets. — FIGARO. Quelque sot. — LE COMTE. — Je te l'ordonne. — FIGARO. Instruite de vos faits et gestes et prenant conseil de l'exemple, je vous solderais vos petits bâtards en un bon gros enfant légitime,... et puis cherche. » Ailleurs, au premier acte, le vieux Bartholo répondait à Marceline, qui le conjure de l'épouser, par cette phrase qui est bien le *nec plus ultra* de la forme subtile et prétentieuse que Beaumarchais applique parfois à une idée grossière, comme s'il cherchait à marier ensemble Voiture et Rabelais : « J'irais, disait Bartholo, j'irais, grison apoplectique, agacer risiblement la mort avec les jeux printaniers qui donnent la vie! Vous me prenez pour un Français. »

des sceaux,» prouve, s'il est vrai, que ce prince jugeait sainement la situation. Cependant tout devait concourir à rendre le triomphe de Beaumarchais plus éclatant. Le roi, ne pouvant se décider à permettre la représentation d'une pièce qu'il jugeait dangereuse et immorale, essaya de traîner la chose en longueur et résista encore sept mois.

Dès le lendemain de la représentation de Gennevilliers, l'auteur du *Mariage de Figaro*, agissant comme si sa cause était gagnée, avait demandé formellement au lieutenant de police la permission de faire jouer sa pièce. Ce magistrat lui avait répondu que la défense du roi donnée le jour de la représentation des Menus-Plaisirs subsistait encore et qu'il devait en référer à sa majesté. « Deux mois après, écrit Beaumarchais dans la lettre inédite à M. de Breteuil, M. le lieutenant de police me dit que le roi avait daigné répondre qu'il y *avait, disait-on, encore des choses* qui ne devaient pas rester dans l'ouvrage; qu'il fallait nommer un ou deux nouveaux censeurs, et que l'auteur corrigerait sa pièce d'autant plus facilement que la pièce était longue. M. Lenoir eut la bonté d'ajouter qu'il regardait cette lettre du roi comme une levée de la défense de jouer la pièce aussitôt après l'examen des nouveaux censeurs. »

On voit avec quel soin Beaumarchais, à mesure qu'il avance, se fortifie derrière chaque portion de terrain conquis. Cependant on cherchait toujours à traîner en longueur. Le censeur annoncé ne fonctionnait pas; mais Beaumarchais n'était pas homme à se laisser oublier.

« Monsieur, écrit-il au lieutenant de police en date du 27 novembre 1783, si la multitude de vos occupations vous permettait de vous rappeler que j'en ai beaucoup moi-même, et que depuis trois mois j'ai fait cinquante fois le chemin du Marais à votre hôtel sans avoir pu vous parler plus de cinq fois, pour obtenir la chose la plus simple, — une décision sur un ouvrage frivole, — vous auriez peut-être compassion du rôle pitoyable qu'on me force à jouer dans cette comédie. Si ce sont des dégoûts qu'on vous prie de me donner, je les ai bus jusqu'à la lie; s'il s'agit d'une proscription absolue de tout ce qui sort de ma plume, pourquoi me faire attendre cet arrêt et me refuser tout moyen de savoir à quoi m'en tenir? Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien me remettre mon manuscrit; cette bagatelle n'est devenue importante pour moi que par l'acharnement qu'on a eu de m'en faire un tort public, sans vouloir permettre que le public en jugeât lui-même.

« Je ne doute pas, monsieur, que vous, qui ne m'avez montré que de la bienveillance, n'ayez quelques regrets des désagrémens qu'on vous oblige sans doute à me donner; mais il est temps qu'ils finissent. Jamais affaire grave ne m'a causé tant de tracas que la plus folle rêverie de mon bonnet de nuit, qui est cette pièce. Le public de province et de Paris m'accable de lettres auxquelles je ne sais que répondre; je ne sais que dire aux comé-

diens qui me pressent et me reprochent une négligence que je n'ai point. Je vous supplie de me permettre de vous voir ce soir, à la sortie de la caisse d'escompte, et, en retirant de vos mains cet ouvrage proscrit pour le rendre à mon portefeuille, de vous assurer du très respectueux dévouement avec lequel je suis, etc.,

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

Ce ton est évidemment celui d'un homme qui se sent appuyé par l'opinion, et qui sait très bien qu'on n'ira pas jusqu'à une rupture en lui rendant son manuscrit. La pièce est enfin livrée à un troisième censeur, qui fait quelques modifications, mais qui approuve. Le roi en demande un quatrième, qui fait très peu de corrections et qui approuve. Il en demande un cinquième. Celui-là approuve sans corrections. Ayez donc des censeurs, pour qu'ils se laissent ainsi entraîner eux-mêmes par la curiosité publique (1)! Le rapport du quatrième censeur, de Desfontaines, qui lui-même écrivait pour le théâtre, offre des passages assez curieux. Il examine très attentivement l'ouvrage, « dont j'ai fait, dit-il, quatre lectures dans lesquelles j'ai suivi l'auteur phrase par phrase. » Il fait quelques légères suppressions; il rature par exemple les deux phrases licencieuses que nous avons citées, un passage contre les loteries qui se trouvait dans le monologue. Quant à la pièce en elle-même, il plaide pour elle et défend chaque personnage avec une ardeur que Beaumarchais ne dépasserait pas. Il va très loin dans ce sens, car, rencontrant dans le rôle de Suzanne une phrase tournée d'une manière indécente, et que l'auteur lui-même dut changer aux dernières répétitions, il commence par la supprimer; ensuite il se ravise, la rétablit, et, avec un amour de l'art assez rare chez un censeur, il écrit en marge : *Mot unique, impossible à remplacer, et que je laisse.* Ce mot est en effet tellement unique qu'il nous est impossible de le reproduire ici (2). Après avoir

(1) Parmi ces cinq censures, je ne sais où fixer la date de la sixième, celle de M. Suard, la seule qui concluait à l'interdiction; je dirai même que dans les papiers de Beaumarchais j'ai bien trouvé la preuve d'une opposition très prononcée de Suard, et qui se continue, comme tout le monde le sait, même après la représentation; mais je n'ai rien trouvé qui indique que Suard ait été officiellement chargé de censurer le manuscrit de Beaumarchais, lequel parle très souvent de tous ses censeurs. Cependant Garat, dans ses *Mémoires* sur Suard, et je crois aussi, Mme Suard, dans le petit volume qu'elle a publié sur son mari, affirment également le fait.

(2) Les phrases purement grotesques trouvent naturellement grâce devant le censeur. Il y en avait de très fortes en ce genre qui ne furent supprimées qu'à la dernière répétition. L'acteur Dazincourt raconte dans ses *Mémoires* la peine qu'il eut à décider Beaumarchais au sacrifice d'une phrase à laquelle il tenait beaucoup. Dans la querelle avec Basile, au quatrième acte, Figaro lui disait : « Si vous faites mine seulement d'approximer madame, *la première dent qui vous tombera sera la mâchoire, et, voyez-vous mon poing fermé? voilà le dentiste.* » Beaumarchais comptait sur le succès de cette phrase auprès du parterre, et peut-être il ne se trompait pas; mais ce n'était pas une raison pour

ainsi défendu la pièce de son mieux, le censeur concluait par ce passage, qui ne manque pas d'une certaine vérité :

« Je ne crains pas d'ajouter que la représentation de cette pièce peut contribuer à étendre la carrière dramatique, et autant la censure doit être délicate sur tout ce qui concerne la décence, la religion et le gouvernement, autant elle doit être indulgente pour les traits qui peuvent tourner au profit des mœurs. C'est à la liberté dont jouissait Molière que nous devons la morale dont ses pièces sont remplies; ses caractères seraient-ils aussi énergiques qu'ils le sont, si on lui eût imposé la loi de n'en offrir que l'esquisse?

« DESFONTAINES, Censeur royal. »

Que faire contre un homme qui transforme ainsi successivement cinq censeurs en autant d'avocats? qui a pour lui M. de Vaudreuil, M. de Fronsac, le prince de Nassau, alors à Paris, et qui cabale fortement pour son ami, toute la jeunesse masculine et féminine de la cour, des acteurs et des actrices qui, comptant sur un succès brillant et fructueux, se plaignent hautement du tort qu'on fait à leur théâtre, et enfin tout un public impatient qui demande à grands cris que sa curiosité soit satisfaite? Que pouvait contre cette explosion le roi lui-même, assisté du garde des sceaux et de M. Suard? Il fallut bien accorder à tout le monde ce qu'on avait accordé aux courtisans de Gennevilliers. On assure que pour lever complétement les scrupules du roi, des protecteurs adroits de Beaumarchais s'attachèrent à lui répéter que la pièce n'aurait aucun succès, et, comme il le désirait de tout son cœur, il se résigna à céder à la fiévreuse curiosité du public, dans l'espérance qu'elle serait déçue.

C'est en mars 1784 que Beaumarchais obtint enfin la permission tant de fois demandée, et il s'empresse d'en donner avis à l'acteur Préville, qui était alors à la campagne, par la lettre suivante qui respire la joie et la fierté du triomphe.

« Paris, le 31 mars 1784.

« Nous nous sommes trompés tous les deux, mon vieil ami. Je tremblais que vous ne quittassiez le théâtre à Pâques, et vous, vous étiez dans l'opinion que *le Mariage de Figaro* ne pourrait pas se jouer.

« Mais il ne faut jamais désespérer de garder un acteur que le public adore, ni de voir vaincre un auteur courageux qui croit avoir raison, et que l'on ne dégoûte pas par les dégoûts. J'ai, mon vieil ami, le *bon* du roi, le *bon* du ministre, le *bon* du lieutenant de police; il ne nous manque plus que le vôtre pour voir un beau tapage à la rentrée. Allons, mon ami! c'est bien peu de chose que ma pièce; mais la voir au théâtre est le fruit de quatre ans de com-

u'elle fût bonne à garder. — Au premier acte, dans l'entrevue avec le docteur Bartholo, Figaro lui disait : « Bonjour, cher docteur de mon cœur, *de mon âme et autres viscères.* » Cette impertinence matérialiste fut sans doute considérée par le censeur comme une critique à l'adresse des médecins.

bats; voilà ce qui m'y attache. Quel mal ils ont fait, ces méchans! Deux ans plus tôt, mon ami Préville aurait assuré le succès de mes cinq actes; aujourd'hui le charme qu'il répandra sur un moindre rôle fera bien regretter qu'il ne joue pas le premier (1).

« On me conseille l'étude et la répétition sans éclat, et nous sommes convenus d'agir, mais sans rien dire. Dazincourt et Laporte se sont chargés d'écrire à tout le monde en recommandant le silence, afin que notre bonne fortune ne finisse pas encore une fois par en devenir une de capucin.

« Je vous salue, vous honore et vous aime.

« BEAUMARCHAIS. »

Le tableau de cette première représentation du *Mariage de Figaro* est dans tous les recueils du temps; c'est un des souvenirs les plus connus du XVIIIe siècle. Tout Paris se pressant dès le matin aux portes du Théâtre-Français; les plus grandes dames dînant dans les loges des actrices, afin de s'assurer des places; « les cordons bleus, dit Bachaumont, confondus dans la foule et se coudoyant avec les Savoyards; la garde dispersée, les portes enfoncées, les grilles de fer brisées sous les efforts des assaillans; » — « trois personnes étouffées, dit La Harpe; une de plus, ajoute-t-il malignement, que pour Scudéry; » sur la scène, après le lever du rideau, la plus belle réunion de talens qu'ait peut-être jamais possédée le Théâtre-Français, tous employés à faire valoir une comédie pétillante d'esprit, entraînante de mouvement et d'audace, qui, si elle choque ou épouvante quelques-unes des loges, enchante, agite et enflamme un parterre électrisé : — voilà le tableau qui se trouve partout, et sur lequel par conséquent nous n'insisterons pas. Nous n'y ajouterons qu'un trait nouveau, qui peut-être le complétera assez bien : c'est que, si nous en croyons une lettre inédite de Beaumarchais, il assistait à tout ce tapage, au fond d'une loge grillée, entre deux abbés, avec lesquels il venait de faire un joyeux dîner, et dont la présence lui avait paru indispensable, afin de se faire administrer, disait-il, en cas de mort, des *secours très spirituels*. — Il nous semble que ce trait manquait au tableau de la première représentation du *Mariage de Figaro*.

LOUIS DE LOMÉNIE.

(1) Pour comprendre cela, il faut savoir que Préville, qui devait d'abord jouer le rôle de Figaro, se trouvant trop vieux et trop fatigué pour un rôle de cette importance, l'avait cédé à Dazincourt; mais comme il voulait contribuer au succès de l'ouvrage, il consentait à accepter le rôle de Brid'oison.

HISTOIRES D'ARMORIQUE

I.

LE RUBAN JAUNE.

XIIIe SIÈCLE.

I.

Je laisse pour un jour les pêcheurs et les pâtres,
La ferme où, tout enfant, par les landes verdâtres
J'accourais, visitant et l'aire et le lavoir,
Les grands bœufs étendus dans la crèche le soir,
Les ruches du courtil, l'âtre où le grillon crie,
Et doucement assise à son rouet, Marie.
Adieu pour aujourd'hui les robustes lutteurs,
Les combats des conscrits, les travaux des mineurs :
J'entre en nos vieux manoirs; il est sous leurs décombres
Bien des fleurs à cueillir ou brillantes ou sombres.

Cyprien chevalier, mais pauvre, avait vingt ans.
Sous les murs d'un manoir, un matin de printemps,
Il errait par le pré, cueillant des églantines,
Et de frais boutons d'or et de blanches épines,
Et, tout en les cueillant, il mêlait dans les fleurs
Aux gouttes du matin les gouttes de ses pleurs;
Parfois il les portait humides à ses lèvres
Où des nuits d'insomnie avaient marqué leurs fièvres,
Et ses regards voilés, des mots de désespoir,
Allaient de la prairie aux portes du manoir...
Enfin d'un ruban jaune (et dans tous nos villages
C'est la couleur encor du deuil et des veuvages)
Il noua son bouquet; puis, non loin du château,
Songeant qu'un plus heureux l'en chasserait bientôt,
Entra dans la chapelle, et sous une relique,
Sur un coffre il posa son bouquet symbolique.
Ah! les fleurs d'églantiers, les boutons d'or si frais,
Tristement entourés de feuilles de cyprès,
C'étaient tous ses espoirs de jeunesse première

Qu'il venait déposer comme sur une bière!
Un vieillard qui suivait vit le doux chevalier,
Et vint tout près de lui, pâle, s'agenouiller.
« Oui, mon vieux serviteur, fais que Dieu me bénisse!
Pour elle aussi prions... Jésus, quel sacrifice! »
Et tous deux les voilà priant sur les pavés,
Sous leurs cheveux pendans leurs yeux au ciel levés,
Et maître et serviteur, et vieillard et jeune homme :
Toi qui rapproches tout, c'est Douleur qu'on te nomme!

II.

La fille du manoir disait le même jour :
« Ma mère, cette preuve encor de votre amour!
Mon esprit s'est créé peut-être une chimère;
Mais voyez ma faiblesse, et plaignez-la, ma mère.
Ce jour, dans tous les temps, me fut un jour fatal.
Pour vous comme pour moi, je redoute un grand mal.
Toutes vos volontés sont les miennes, madame,
Donnez à qui vous plaît et ma main et mon âme,
Mais qu'il vienne plus tard, dans quelques jours... demain,
Je lui livre soumise et mon âme et ma main.
— C'est assez. La noblesse et toute la famille
Et tous les domaniers sont arrivés, ma fille;
Déjà même le prêtre est dans la salle, en bas;
Il n'est qu'un seul absent dont je ne parle pas.
Rosily, vous savez l'usage de Bretagne :
Devant le fiancé doit s'enfuir sa compagne;
Trouvez donc un endroit bien sombre où vous cacher,
Et que le jour entier se passe à vous chercher.
Ma fille, qu'à présent votre cœur me pardonne,
Croyez bien, Rosily, que votre mère est bonne...
Mais on heurte au portail et j'entends le sonneur :
Fille des anciens ducs, songez à votre honneur! »

L'époux et ses amis, comme une meute ardente,
Ont empli le manoir; mais la biche prudente,
Devançant les limiers aux sauvages abois,
Fuyait vers un abri plus sûr que ceux des bois.
Pêle-mêle ils couraient, nobles, vassaux, vassales,
Visitant les paliers, les tourelles, les salles,
Et les granges enfin, l'étable des fermiers :
La biche défiait le flair prompt des limiers;
La nuit était venue, on la cherchait encore;
Cent voix, cent voix criaient au lever de l'aurore;
Trois jours sur les viviers, sur les puits se penchant,
La mère désolée appela son enfant.

III.

« — Sous ses habits de deuil, morne et la tête basse,
Où va donc ce vieillard? — Oh! de grâce, de grâce,
Mes amis, suivez-moi! C'est la messe des morts
Pour l'enfant qui d'un ange avait l'âme et le corps :

Le cercueil vide est là, couronné d'immortelle.
Oh! celle que mon maître aimait, où donc est-elle?...
Chut! Près du coffre noir voici le chevalier.
Perdu d'esprit, sans cesse il y revient prier.
On dit la messe. »

Hélas! une messe funèbre,
Et comme rarement une église en célèbre.
Point de chants, des sanglots; mais, debout à l'autel,
Quand le prêtre élevait le froment immortel,
Un cri part de la nef, et le jeune homme embrasse
Un ruban qui sortait des fentes de la châsse;
Puis, levant le couvercle, il montre tout en pleurs
La vierge dont la main tient un bouquet de fleurs :
Elle semblait dormir sous cette froide planche;
Douce comme ses fleurs, comme elles pure et blanche.
Ainsi, dans son danger, sans chercher d'autre lieu,
Son asile certain fut la maison de Dieu;
Et le triste bouquet peut-être à la colombe
Indiqua l'autre abri qui dut être sa tombe!
Mais au coffre fatal qui devait l'engloutir
Sans peur elle est entrée et pour n'en plus sortir;
Ou, malgré ses efforts, le couvercle rebelle
Impérieusement se ferma-t-il sur elle?
Mystère où chaque esprit se perdait confondu!
De l'autel cependant le prêtre descendu,
Au cercueil qui l'attend fait déposer la vierge;
Aux quatre angles l'amant place lui-même un cierge;
Puis, sentant d'ici-bas son âme s'en aller,
Dans un hymen céleste il voulut l'exhaler :
Dans sa main déjà froide il prit la main glacée,
Et, calme, il trépassa près de la trépassée.

IV.

Aux cœurs bien aimans nos regrets.
Telle fut à vingt ans leur couche nuptiale;
La Mort seule en fit les apprêts.
Pour rappeler leurs noms, la pierre sépulcrale
Montrait entrelacés une rose, un cyprès.

II.

L'ÉOSTIK OU LE ROSSIGNOL.

Tiré du Barzaz-Breiz et de Marie de France.

XIII[e] SIÈCLE.

A M. AUGUSTE LE PRÉVOST.

I.

Ses mains sur sa figure, une jeune épousée,
Un jour, dans Saint-Malo, pleurait à sa croisée :

— « Las! mon cher oiselet! las! ils l'ont mis à mort!
« Adieu, joie! » Et ses pleurs amers coulaient plus fort;

Car elle avait jadis connu les douces larmes
Et les nuits de bonheur avant ce jour d'alarmes.

II.

— « Dites, ma jeune épouse, au milieu de la nuit,
Pourquoi donc vous lever si souvent et sans bruit?

Quand je dors près de vous, mon épouse nouvelle,
Pourquoi me laisser seul? — Sire, répondit-elle,

C'est qu'à l'heure où la lune illumine les eaux,
J'aime à voir sur la mer passer les grands vaisseaux.

— Non! ce n'est pas pour voir la mer et les étoiles!
Ni sur les grandes eaux passer les grandes voiles!

Çà, madame, parlez sans leurre à votre époux :
Au milieu de la nuit pourquoi vous levez-vous?

— Quand mon petit enfant dans sa couche repose,
J'aime à voir ses yeux clos et sa bouchette rose.

— Non! ce n'est pas pour voir le sommeil d'un enfant
Que, pieds nus, de mon lit vous sortez si souvent!

— Mon vieil et cher époux, grâce pour votre dame!
Voici tout mon secret, pur caprice de femme :

La nuit un rossignol chante en notre jardin;
Dès que la mer s'endort, lui s'éveille soudain;

Sur le rosier en fleur jusqu'à l'aurore il chante,
Et si douce est sa voix, si claire, si touchante! »

La jeune dame ainsi parlait au vieux seigneur
Qui murmurait, songeant à venger son honneur :

— « Mensonge ou vérité, vertueuse ou parjure,
Demain le rossignol sera pris, je le jure. »

Le jour venant à luire, il dit au jardinier :
— « Mon ami, pour un jour laisse là ton métier.

Un souci me travaille : à peine je sommeille,
Qu'un maudit rossignol dans le clos me réveille;

Dresse donc tes gluaux, d'engins couvre le sol :
Je te baille un sou d'or si j'ai le rossignol. »

L'oiseleur fit trop bien son métier, et le traître
Prit un chanteur nocturne et l'offrit à son maître;

Et quand le vieux seigneur tint le pauvre captif,
Il rit d'un méchant rire, et, serrant le chétif,

Brusquement l'étouffa; puis, d'une main jalouse,
L'ayant jeté saignant au sein de son épouse :

— « Tenez, dame, voici votre cher oiselet!
Je l'ai pris. Mort ou vif, n'est-ce pas qu'il vous plait?

III.

Un jeune homme, apprenant bientôt cette aventure,
Disait, et de longs pleurs sillonnaient sa figure :

— « Oh! combien la jeunesse a de sombres ennuis
Adieu, ma bien-aimée, adieu, nos belles nuits!

Mon regard n'ira plus, la nuit, chercher le vôtre :
Adieu nos doux baisers d'une fenêtre à l'autre! »

Mais le pauvre oiselet mort par leur amitié,
La dame et son fidèle en eurent grand'pitié :

En un gentil coffret tout d'or fin et d'ivoire,
Le petit corps fut mis bien entouré de moire;

Puis autour du coffret l'histoire on raconta,
Et l'amant sur son cœur jour et nuit le porta.

III.

L'ARTISANNE.

XVIIe SIÈCLE.

I.

Elle est née au Croisic et se nomme Suzanne.
Or un noble l'épouse, elle, simple artisanne,
Et seigneurs et bourgeois, tous les gens du pays,
Pour voir passer la noce ont quitté leurs logis.
Les propos se croisaient : « Il a raison, s'il l'aime.
— La raison dit d'aimer l'égale de soi-même.
— Dans ce monde, chacun doit chercher son bonheur.
— Il faut chercher surtout ce qui nous fait honneur. »
Et les langues ainsi, telles que des épées,
Entr'elles s'escrimaient, diversement trempées.
Mêlez-vous à la foule, elle aura, de nos jours,
Et les mêmes pensers et les mêmes discours.

Moi, je prise un cœur fier qu'un cœur faible apprivoise.
Si le noble marin aima l'humble bourgeoise,
C'est que dans sa boutique entrant vers un midi,
Devant elle il resta muet, pâle, étourdi.
Oh! l'amour, l'amour vrai, c'est la vive étincelle
Tout d'un coup jaillissant du fer qui la recèle.
A côté de sa mère occupée à filer,
Elle filait, tournant ses fuseaux sans parler.
Si la porte s'ouvrait de l'étroite boutique,
Soudain la belle enfant d'aller vers la pratique,
Parcourant les rayons, et sur ses jeunes bras

Portant la lourde toile et les pièces de draps.
Pour les pauvres de même attentive et dispose,
Elle leur détaillait jusqu'à la moindre chose.
Les épices aussi garnissaient la maison.
Dès l'entrée, on sentait toute une exhalaison
De poivre, de café; près des blocs de résine,
Le miel de l'Armorique et le thé de la Chine
Embaumaient. Au dehors, c'étaient sous les auvents
Des images de saints et des jouets d'enfans,
Puis de la pôterie, une pile d'écuelles;
Du plafond retombaient des lustres de chandelles;
Avec leurs poids de cuivre enfin, sur le comptoir,
Les balances brillaient comme un double miroir.
Mille emplettes rendaient libre cette demeure.
L'officier y revint chaque jour, à toute heure,
Tant que la mère ouvrit les yeux et murmura,
Et que sous ses deux mains la jeune enfant pleura.

II.

Dans le petit jardin d'un manoir en ruines,
Le vieux baron taillait sa clôture d'épines,
Quand le brave officier vint le front découvert
(Ses yeux caves disaient ce qu'il avait souffert),
Puis conta son histoire au chef de la famille :
« — Mon fils, elle n'est pas de vieux sang, cette fille!
— J'aimais, elle m'aima; j'engageai mon honneur.
— Il suffit; je vous fais votre maître et seigneur.
D'autres nous blâmeront : avant tout sa promesse.
A mon banc je prendrai ma place à votre messe.

III.

Voici comment chacun voulut la voir passer,
Jusqu'au pied de l'autel ardent à se presser.
Le cœur plein de fierté, les yeux rayonnant d'aise,
Elle avait conservé sa coiffure nantaise,
Une ample catiole aux dentelles de prix :
Son amant, son époux, ainsi l'avait compris.
Avec le vieux seigneur venait la vieille mère.
La messe terminée, on vit, calme et sévère,
La noce s'avancer vers l'antique manoir :
Un splendide banquet devait la recevoir.
On s'assit. Les valets, sur le bras leur serviette,
Emplissaient chaque verre, emplissaient chaque assiette;
Noblesse et bourgeoisie avaient fait leur accord,
Lorsqu'une lettre arrive, et le seigneur d'abord
Lentement la parcourt, puis sur la table tombe :
« — Ruiné! Mon navire est pris, creusez ma tombe! »
Ce fut un long moment de silence et d'effroi :
Contre des maux si grands, quels biens trouver en soi?
Lorsque avec dignité se lève la marchande :

« — Devant vous je requiers une faveur bien grande :
Contente de mon bien, et pour vous faire honneur,
Je fermais ma maison, je la rouvre, seigneur;
Je retourne au travail avec joie et vaillance;
Grâce au ciel, j'ai toujours mes poids et ma balance.
Monsieur, consentez-vous? car c'est tout cordial,
Si je revêts ainsi l'orgueil commercial.
— Oui, j'accepte, madame. — Oui, j'accepte, ma mère,
Répliqua le marin. » Puis de sa voix si fière :
« Pour qui va sur les flots avec un Duguay-Troûin,
Dès qu'arrive l'Anglais, le Breton n'est pas loin. »

IV.

Vingt mois s'étaient passés; un jour de chaleurs grandes,
Le vieux baron, assis entre les deux marchandes,
Caressait sur la porte un enfant aux yeux bleus,
A la bouche riante et fraîche, aux blonds cheveux;
Par instans leurs regards se tournaient vers la côte :
Tout à coup apparut au loin, sur la mer haute,
Un navire! Il marchait lestement. L'heureux brick
Bientôt à pleine voile abordait au Croisic.
« C'est lui! cria Suzanne. — Oh! c'est lui! dit la mère. »
Et, le petit enfant dans les bras du grand-père,
Les voilà haletant de courir vers le port,
Où le brun capitaine, élancé de son bord,
Les presse dans ses bras, les presse sur sa bouche;
(Son père le premier, saint respect qui le touche),
Puis sa chère Suzanne, et quand ce fut le fils
Ignoré de ses yeux, quand de ses yeux ravis
Il revit son image et celle de sa femme,
Des pleurs, des pleurs de joie inondèrent son âme!...

Le soir, riches tissus, bois de l'Inde à foison,
Barils d'or encombraient le manoir, la maison;
Le ciel avait béni la vaillante entreprise,
Et l'Anglais au Breton avait rendu sa prise.

Sur mer il repartait ainsi chaque printemps,
Pour revenir au port plus riche tous les ans :
Alors on le voyait au bras de sa Suzanne,
Qui n'avait pas quitté les habits d'artisanne,
S'en aller sous les bois, dans les chemins ombreux,
Et leur fils grandissant courait, jouait entr'eux :
A ce tableau paisible, à ces riantes choses,
Reprenez-vous, ô cœurs troublés, esprits moroses;
L'homme (en nos jours surtout) a trop de ses douleurs
Pour demander à l'art d'autres sujets de pleurs.

A. BRIZEUX.

QUESTION

DES SUBSISTANCES

DU TARIF DES BESTIAUX.

Un décret du 14 septembre a réduit dans une proportion très considérable le tarif d'entrée des bestiaux étrangers et des viandes salées. D'après les termes mêmes du décret, cette mesure paraît n'avoir été prise qu'à titre temporaire, en vue de la crise des subsistances. Par la suppression de tous droits sur les céréales, le gouvernement avait déjà facilité, autant qu'il était en lui, l'arrivage des grains du dehors destinés à combler le déficit présumé de la récolte; par la réduction du tarif sur les bestiaux, il veut prévenir la hausse qui se serait inévitablement produite dans le prix de la viande, car la raison et l'expérience démontrent que le cours de toutes les denrées alimentaires se règle sur celui du blé.

Lors de la crise de 1847, le gouvernement s'était borné à suspendre l'action du tarif à l'égard des céréales étrangères, et encore ne s'y était-il résolu que tardivement. Quant au tarif des bestiaux, il lui eût été bien difficile de le modifier; les passions protectionistes étaient à cette époque trop violemment excitées. Le gouvernement actuel a pu procéder avec plus de promptitude et de vigueur. En présence d'une récolte que les renseignemens officiels et les vives préoccupations de l'opinion publique annonçaient devoir être insuffisante, il est allé droit au but : il a laissé toute latitude au commerce en abaissant les barrières de douanes.

Cette politique est très naturelle, et au premier abord beaucoup d'esprits ne s'expliqueront pas qu'elle puisse paraître hardie. Quoi de plus simple, en effet, que de pourvoir, par tous les moyens, à l'approvisionnement du pays et de faire appel aux denrées alimentaires de l'étranger, lorsque la production intérieure fait défaut à la consommation? Cependant le système protecteur, sur lequel repose notre législation économique, n'admet pas toujours cette simplicité, et il s'écarte parfois du naturel. Ainsi les partisans absolus

de ce système, et ils sont puissans, prétendent que le maintien d'une taxe élevée sur les bestiaux étrangers est nécessaire à la prospérité de l'agriculture nationale, et ils affirmeraient au besoin que la réduction du tarif, même dans les circonstances actuelles, constitue une atteinte fort grave portée aux intérêts comme aux droits de notre première industrie. On évoque alors l'épouvantail du libre-échange; on dit que le cultivateur est sacrifié, ruiné. Cette opinion, habilement propagée, peut semer la crainte et la défiance dans les campagnes, et cela suffit pour qu'un gouvernement éprouve quelque hésitation avant de se décider à une mesure qui, mal interprétée, mal comprise, doit heurter de violens préjugés et rencontrer une opposition très vive. Il est donc juste de reconnaître que le décret du 14 septembre est un acte hardi, et, si l'on se place au point de vue des intérêts généraux, on ne saurait accorder trop d'éloges à la pensée qui l'a inspiré.

Afin d'apprécier exactement la portée du décret, il convient de rappeler en peu de mots le tarif chronologique des bestiaux à leur entrée en France. — On sait que la république et l'empire ne furent point avares de prohibitions. C'est de cette époque que date le régime prohibitif, appliqué, il est vrai, plutôt comme un instrument de guerre que comme un instrument de protection en faveur du travail national; mais pendant que la législation de l'empire repoussait obstinément, en haine de l'industrie britannique, les produits des manufactures étrangères, les céréales et les bestiaux demeurèrent exempts de tous droits à l'importation. Peu de temps après la rentrée des Bourbons, la loi du 28 avril 1816 établit sur les bestiaux le tarif suivant :

Bœufs et taureaux....................	3 fr.	»» c.	par tête.
Bouvillons, vaches et génisses..........	1		—
Béliers, brebis, moutons et veaux.......	»	25	—
Agneaux............................	»	10	—

Ce tarif était modéré; il ne procédait d'ailleurs que d'une pensée fiscale. M. le comte de Saint-Cricq le déclara plus tard dans un rapport fait à la chambre des députés sur un projet de loi de douanes (1). Il s'agissait, disait-il, d'accorder une allocation au trésor, *sans aucune vue protectrice*. En effet, pour alléger les charges financières qui pesaient sur elle, la restauration s'était vue contrainte à multiplier les taxes indirectes, et elle avait dû, par la loi fondamentale du 28 avril 1816, puiser à peu près indistinctement à toutes les sources de la matière imposable. Elle avait donc taxé les bestiaux, qui représentaient un article de grande consommation. Cependant elle n'était entrée dans cette voie que très timidement, et les exigences du fisc ne lui avaient point fait perdre de vue les besoins de l'alimentation populaire.

Pendant les années 1818, 1819 et 1820, les importations furent, en moyenne, de 16,000 bœufs, de 20,000 vaches et de 160,000 moutons. En 1820, elles s'élevaient à 27,000 bœufs, 20,000 vaches et 246,000 moutons. Cet accroissement rapide épouvanta les producteurs, qui jetèrent des cris de détresse, et le gouvernement, qui avait accordé une protection très énergique aux manufactures françaises, ne crut pas devoir refuser la même faveur aux intérêts de l'agriculture. Il proposa donc à la chambre des députés un projet de tarif qui

(1) Rapport déposé à la séance du 3 avril 1833.

élevait les droits sur les bestiaux à 30, 15 et 2 fr. Pour la première fois, on songeait à appliquer franchement à cette importante denrée alimentaire le régime protecteur.

Il est toujours fort aisé de critiquer les gouvernemens après coup. Cependant, si l'on veut apprécier avec équité les actes d'une administration et en particulier ceux qui rentrent dans le domaine de la législation économique, il convient de se placer par la pensée au milieu des circonstances qui ont provoqué ces actes. Assurément, on peut poser en principe que toute taxe qui pèse sur les subsistances est mal calculée; mais quand un gouvernement se trouve assailli de réclamations incessantes, quand il est sollicité non-seulement par des intérêts individuels ou locaux, mais encore par les pouvoirs constitutionnels, par les chambres, il faut bien qu'il cède. En 1822, l'opinion publique, du moins l'opinion légale, c'est-à-dire celle qui votait dans les colléges électoraux ou au sein des assemblées, se prononçait énergiquement pour l'élévation du tarif des bestiaux. Les appréhensions des producteurs en présence des importations croissantes de l'étranger dominaient complétement l'intérêt des consommateurs : ceux-ci devaient être sacrifiés. Il serait donc injuste de mettre ici en cause les ministres de la restauration; les propositions qu'ils furent obligés de soumettre à la chambre des députés, pour remplacer par un droit de 30 fr. sur les bœufs la taxe de 3 fr. en vigueur depuis 1816, ne se trouvèrent même pas au niveau des exigences parlementaires. La chambre repoussa le droit de 30 francs comme insuffisant, et elle adopta pour maximum le chiffre de 50 fr. En 1826, malgré les efforts du gouvernement, cette dernière taxe fut appliquée uniformément aux bœufs de toute classe, et le tarif demeura fixé ainsi qu'il suit :

Bœufs	50 fr.	»» c.	par tête.
Vaches	25	»»	—
Taureaux, bouvillons et taurillons	15	»»	—
Génisses	12	50	—
Veaux	3	»»	—
Béliers, brebis et moutons	5	»»	—
Agneaux	»»	25	—

On avait donc poussé les choses à l'extrême. Ces taxes étaient exorbitantes et elles dépassaient toutes limites; aussi ne faut-il point les considérer exclusivement comme l'expression d'une doctrine économique : elles procédaient surtout d'une pensée politique, d'un plan hautement avoué de réorganisation sociale. On venait de restaurer la vieille monarchie; on voulait restaurer en même temps les institutions qui autrefois avaient fait sa force, c'est-à-dire l'aristocratie territoriale, la grande propriété. Après avoir été, sous la convention et sous l'empire, transformé en arme de guerre, le tarif des douanes était détourné encore une fois de ses voies naturelles et livré aux aveugles passions de l'intérêt politique. Il ne s'agissait plus de *protéger* l'agriculture, selon le sens que les esprits raisonnables attachent à ce mot; on était décidé à hausser outre mesure le prix des denrées, afin d'augmenter la rente du sol, de reconstituer la classe des riches propriétaires, d'accomplir en un mot la contre-révolution. La restitution du milliard aux émigrés, l'élévation exagérée du tarif des bestiaux et des laines, l'établissement des droits sur les cé-

réales, tous ces actes concouraient au même but, ardemment poursuivi par la majorité d'une chambre véhémente (1).

Cependant cette législation outrée existait encore il y a un mois. Elle a traversé intacte la révolution de juillet et la révolution de février. Promulguée, dans un intérêt purement aristocratique, elle a survécu au gouvernement des classes moyennes et au gouvernement du peuple par le peuple! On avait oublié son origine, qui devait la rendre à bon droit suspecte; on ne voyait plus en elle que la sauve-garde et en quelque sorte le palladium de la protection agricole, et à la longue les cultivateurs étaient demeurés convaincus qu'ils ne pourraient plus s'en passer. Vainement, dès 1833, le gouvernement avait-il proposé de réduire de moitié le tarif des bœufs étrangers; vainement encore, en 1834, M. Thiers, ministre du commerce, avait-il demandé une réduction d'un tiers seulement : tous ces efforts devaient échouer devant l'opinion parlementaire, qui se montrait inflexible. Un traité conclu en 1843, qui accordait aux bestiaux sardes un dégrèvement du cinquième des droits, faillit être rejeté pour cette seule clause. Un illustre général déclarait qu'il aimerait mieux voir notre territoire envahi par les Cosaques que par les bœufs de l'Allemagne! Bref, il eût été réellement impossible de modifier dans une proportion sensible les taxes de 1822 et 1826. Après le triomphe de la révolution de 1848, le gouvernement provisoire, qui décrétait tant de choses, aurait pu décréter la franchise des denrées alimentaires, il paraît même difficile qu'il n'y ait pas songé; mais il venait d'imposer à la propriété foncière les 45 centimes, et après avoir exigé ce sacrifice, qui sauva, il faut bien le dire, les finances et le crédit de la nation, il jugea, non sans raison, que le moment serait mal choisi pour inquiéter l'agriculture; d'ailleurs, à cette époque, par un bienfait providentiel, toutes les subsistances étaient à très bas prix. Il n'a fallu rien moins que la menace d'une crise de céréales et la volonté, généralement peu entravée, d'un gouvernement qui sent sa force et qui en use, pour que le tarif reçût la première atteinte. D'un trait de plume, les taxes de 1826 sont suspendues et les droits modérés de 1816 remis en vigueur, « jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné. »

Tel est l'historique du tarif des bestiaux.

Si l'on se bornait à considérer le décret du 14 septembre comme un expédient temporaire destiné à atténuer la crise des subsistances, il serait assurément très inutile d'en faire ressortir le mérite et l'opportunité. Le prix du pain est trop éloquent! Dans de pareilles conjonctures, toutes les règles de la législation économique fléchissent devant une nécessité suprême : il faut premièrement assurer l'alimentation du peuple et conjurer les prix de disette; les exceptions que l'on introduit alors dans le régime douanier ne tirent pas à conséquence pour l'avenir. Mais ce qui donne aujourd'hui tant d'importance au décret du 14 septembre, c'est que la réduction, même provisoire, du droit d'entrée sur les bestiaux fournit une occasion toute naturelle de signaler les effets du tarif normal et d'expérimenter, pour la première fois depuis plus de trente ans, les conséquences de la franchise ou du moins d'une taxe très modérée.

(1) L'épithète est de M. Thiers. Exposé des motifs du projet de loi de douanes de 1834.

Constatons d'abord que les espérances des députés de la restauration quant à la reconstitution de la grande propriété furent complétement trompées. On courait après une chimère. Depuis 1789, la France était entrée trop avant dans les voies démocratiques pour qu'il fût possible de rétablir dans son sein, par des moyens artificiels, cette aristocratie territoriale que la révolution avait détruite. Tous les stratagèmes législatifs devaient échouer contre un fait accompli et consacré, à tort ou à raison, par les idées nouvelles. Il était donc bien inutile de mettre le tarif dans la complicité d'une œuvre politique contre laquelle protestaient énergiquement les mœurs du pays, et de combattre, par des lois de douanes, la transformation qui, depuis la vente des biens nationaux, s'était opérée dans le régime de la propriété. Sous ce rapport, les taxes violentes imposées aux bestiaux manquèrent leur but: le morcellement du sol n'a cessé de faire d'incroyables progrès.

Dira-t-on que ces taxes, condamnées par l'expérience au point de vue politique, ont du moins protégé sérieusement l'agriculture, et qu'elles ont exercé une influence favorable sur l'élève du bétail et sur nos subsistances? Pour qu'il en fût ainsi, il faudrait que les *existences* eussent augmenté, que la consommation se fût accrue, et que le prix de vente présentât une certaine réduction. Malheureusement, si l'on s'en rapporte aux statistiques, il ne paraît pas que ces résultats aient été obtenus. Le recensement de 1829 évaluait à 9,130,400 le nombre des bestiaux de la race bovine, et dans ce chiffre on comptait 2,033,000 bœufs. En 1839, la statistique officielle a constaté l'existence de 9,936,400 têtes de race bovine, comprenant 1,968,000 bœufs. Pendant cette période de dix ans, l'accroissement de la race bovine (800,000 têtes) était loin de se trouver en rapport avec celui de la population, et, en ce qui concerne particulièrement les bœufs, on doit remarquer que leur nombre avait diminué de plus de 100,000 têtes. Il n'y a pas eu de recensement en 1850, et cette lacune est très regrettable; cependant, à défaut de chiffres authentiques et généraux, on peut, en consultant l'état des bestiaux achetés pour Paris sur les marchés d'approvisionnement, arriver pour l'ensemble à des conclusions à peu près exactes. Or il ressort de ce tableau que, de 1831 à 1840, la moyenne était pour les bœufs de 70,000 têtes, pour les vaches de 17,000 têtes, et pour les veaux de 72,000 têtes. De 1841 à 1849, cette même moyenne ne s'est élevée respectivement qu'à 76,000, 20,000 et 77,000 têtes. L'accroissement n'est point proportionnel à celui de la population parisienne, surtout si l'on observe que depuis 1845 les chemins de fer amènent dans la capitale des flots de voyageurs dont la consommation est très considérable. Il est donc permis de conclure, d'après la situation du marché de Paris, que, de 1840 à 1850, les existences des bestiaux de race bovine ne présentent pas une augmentation supérieure à celle qui a été constatée pour la période 1830-40 : d'où il suit, en résumé, que les droits de douane à l'aide desquels on entendait protéger l'agriculture n'ont point développé la production intérieure.

Envisageons maintenant la consommation. Sur ce point, les statistiques et les opinions sont très contradictoires. Il est en effet très difficile d'évaluer le chiffre des abattages pour toute la France, attendu que dans les campagnes il n'est point fait état des opérations de la boucherie, et c'est précisé-

ment dans les campagnes que les défenseurs du tarif signalent une consommation croissante. Nous en sommes donc réduit à ne constater que les résultats obtenus pour Paris, résultats parfaitement authentiques, puisqu'ils ont été recueillis à la préfecture de police par les agens chargés de la surveillance des marchés et de la perception des droits. Voici les chiffres de la consommation de Paris en *viande de boucherie* de 1818 à 1849 (1).

De 1818 à 1824	moyenne	41,306,000 kil.
De 1824 à 1831	—	47,059,000
De 1831 à 1840	—	48,422,000
De 1840 à 1849	—	52,910,000

Ainsi la consommation totale de Paris, de 1818 à 1849, a augmenté de 11 millions de kilogrammes, c'est-à-dire d'un quart environ, tandis que la population (700,000 en 1818 et 1,053,000 d'après le recensement de 1846) s'est accrue de près d'un tiers, et encore, nous le répétons, la population flottante, devenue si nombreuse depuis l'ouverture des lignes de chemins de fer, réduit très fortement la part proportionnelle des consommateurs à résidence fixe, en sorte que l'on peut considérer l'alimentation de la capitale en viande de boucherie comme étant moindre aujourd'hui qu'elle ne l'était avant l'établissement des tarifs de 1822 et 1826. Il faut signaler en outre un fait qui a son importance. L'accroissement *absolu* que présente l'approvisionnement de Paris s'applique surtout aux viandes de vache et de mouton : la consommation des viandes de bœuf et de veau est demeurée presque stationnaire. Quant à la viande de porc, la moins saine de toutes, on sait que son introduction dans Paris ne cesse de s'accroître.

Nous arrivons à la question de prix. Ici les statistiques dressées avec soin par l'administration permettent de connaître exactement le prix du kilogramme de viande à la consommation pour toute la France. D'après un document officiel émané du ministère de l'agriculture et du commerce, la moyenne générale des prix, pour la viande de bœuf et celle du mouton, s'établit ainsi qu'il suit :

	Bœuf.		Mouton.
1817.............	0 86	cent. le kil.	0 86 cent.
1824.............	0 77	—	0 79
1841.............	0 99	—	1 01
1846.............	0 98	—	1 01
1849.............	0 96	—	0 99

Entre les années extrêmes de la période 1817 et 1849, le renchérissement de la viande est considérable. Le tableau officiel divise la France en 9 zones; sur ces 9 zones, une seule, celle du nord-est, a vu diminuer le prix de la viande, tandis que les huit autres ont subi une hausse plus ou moins forte,

(1) Ces chiffres, extraits d'un document officiel distribué en 1850 au conseil général de l'agriculture et du commerce (*Notice sur le régime du commerce de la Boucherie*), diffèrent un peu de ceux qui ont été publiés à la suite du rapport de M. Lanjuinais, président de l'enquête législative sur la production et la consommation de la viande de boucherie, 1851; mais le désaccord est peu sensible, et d'ailleurs il n'altère pas les proportions.

et c'est la zone du sud-est, comprenant les départemens limitrophes du Piémont, qui a été le plus maltraitée.

M. Thiers était donc dans le vrai, lorsqu'il disait, dès 1834, que le droit du bétail « avait produit bien peu des effets qu'on en attendait, et qu'il avait frappé sur certaines provinces *avec une dureté cruelle.* » Il ajoutait : « Le prix du bétail n'a pas sensiblement augmenté, les importations étrangères ont continué à peu près dans la même proportion, par une raison toute simple; les départemens du nord qui tiraient leurs bestiaux de la Belgique, les départemens de l'est qui les tiraient de Bade et de la Suisse ont continué à les tirer de ces pays, parce qu'ils ne pouvaient les prendre en Normandie ou en Saintonge, et se sont soumis à payer le droit, quelque élevé qu'il fût. Le droit a donc été une souffrance pour certaines de nos provinces, sans être un avantage bien sensible pour les autres. » Les faits signalés par M. Thiers au sujet du prix du bétail étaient exacts en 1834; les cours de 1830 à 1833, comparés avec ceux de 1820 à 1826, n'avaient point sensiblement haussé, ainsi qu'on peut en juger par les mercuriales de Sceaux et de Poissy. Depuis 1834, la hausse est devenue beaucoup plus sensible et justifie complétement les inductions que nous avons exposées plus haut. Pour les importations du bétail de l'étranger, les tableaux de douane nous fournissent des indications qui se résument dans les chiffres ci-après :

IMPORTATIONS.

	Race bovine. Têtes.	Race ovine. Têtes.
1820.......	42,000	155,000
1826.	53,000	201,000
1830.......	53,000	175,000
1835.......	30,000	155,000
1840.......	39,000	135,000
1845.......	48,000	152,000
1850.......	33,000	79,000
1851.......	31,000	103,000

Il y a eu depuis 1826 une diminution assez notable dans les importations de bestiaux étrangers, diminution qui ne s'était point encore fait sentir en 1834, à l'époque où M. Thiers présentait à la chambre des députés son projet de loi de douanes, mais qui s'est révélée ultérieurement d'une manière incontestable. Si, dans le relevé des chiffres relatifs à la race bovine, on ne tenait compte que de ceux qui concernent les bœufs, la diminution serait encore bien plus appréciable. Les habitans de nos frontières de terre en sont donc réduits à manger et à payer plus cher les vaches qui leur sont expédiées de l'étranger, et l'approvisionnement intérieur ne leur fournit pas assez de bœufs pour leur consommation.

Mais ce qui demeure aujourd'hui encore et demeurera toujours vrai dans l'appréciation de M. Thiers, c'est que la taxe sur les bestiaux influe très cruellement sur le bien-être de certains départemens de la frontière, alors même que, sur d'autres points de la France, la production serait surabondante. Quel que soit le tarif, les habitans du nord-est, de l'est et du sud-est seront tenus

de s'adresser à l'étranger pour assurer leur approvisionnement, et il y aura, en toute hypothèse, une importation de bestiaux. En même temps, si nous jetons les yeux sur le tableau des exportations, nous remarquons que de 1822 à 1851 la sortie des bestiaux français tend à s'accroître, surtout depuis l'ouverture du marché anglais; ce sont les bœufs qui proportionnellement ont pris la plus grande part à cette augmentation. Ainsi l'est importait des vaches, la Normandie et la Bretagne exportaient des bœufs; voilà le trafic que nous faisions avec l'étranger sous l'empire des tarifs de 1822 et 1826.

Ces faits établis, n'est-on pas autorisé à soutenir qu'au point de vue économique comme au point de vue politique, ces tarifs ont échoué complétement? Si l'on veut encourager l'agriculture, propager l'élève du bétail, accroître la consommation et abaisser le prix de la viande sans dommage pour le producteur, ce n'est point à l'aide des restrictions douanières qu'il convient de procéder. Efficaces dans certains cas pour le développement du travail industriel, les tarifs semblent frappés de stérilité et d'impuissance lorsqu'ils s'appliquent aux bestiaux.

On objectera sans doute que si les droits de 50 francs par tête sur les bœufs, de 25 francs sur les vaches, etc., n'avaient pas été décrétés par la prévoyance des législateurs de la restauration, l'importation des bestiaux étrangers aurait suivi la progression rapide qui s'était manifestée en 1820; la France aurait été envahie ou inondée (car les deux expressions sont devenues classiques dans le langage de la protection) par les bœufs de la Belgique, de l'Allemagne, de la Suisse et du Piémont. En conséquence, l'agriculture nationale aurait été ruinée par la baisse exagérée des prix, elle n'aurait point obtenu ce qu'on appelle le prix rémunérateur, et la richesse publique eût été exposée à une crise presque irrémédiable.

Voilà l'objection dans toute sa force. Mais alors on se demande comment il se fait que l'agriculture française ait pu vivre et prospérer avant 1822, car ce n'est qu'à partir de cette époque, on l'a vu plus haut, que l'on a imaginé de taxer fortement les bestiaux dans une pensée de protection. Comment l'agriculture s'est-elle maintenue sous l'ancien régime, pendant les premières années de la révolution, sous l'empire? Elle n'était point cependant *protégée*. Si l'on répudie cette expérience du passé, qui pourtant a bien son mérite, mettons-nous en présence de la situation actuelle. Pour que les pays qui nous environnent puissent nous inonder de leurs bestiaux au point de déterminer une baisse ruineuse dans les prix, il faudrait qu'ils fussent eux-mêmes en possession d'un approvisionnement de beaucoup supérieur à leurs besoins, car, en matière de bestiaux comme en toute autre, le plus riche pays du monde ne peut donner que ce qu'il a.

En Belgique, le dernier recensement officiel, qui a eu lieu en 1846, évalue à 1,099,000 têtes le chiffre des existences de la race bovine. En 1816, on comptait 981,000 têtes; en 1826, 886,000; en 1836, 930,000 (1). Ainsi, à la suite d'une période de trente ans, l'accroissement n'est que de 100,000 têtes. En 1846, on comptait 277 bêtes bovines par mille habitans, alors qu'en France, d'après le

(1) Rapport adressé à M. le ministre de l'intérieur par M. Quételet. — *Moniteur belge* du 20 septembre 1848.

recensement de 1839, la proportion atteignait environ 300 têtes par mille habitans. Quant au nombre des bestiaux de la race ovine, l'infériorité de la Belgique est depuis longtemps constatée. De 996,000 têtes en 1816, les existences se sont réduites à 662,000 têtes en 1846. Il n'est donc pas permis de supposer que la Belgique serait en mesure d'importer en France de grandes quantités de bétail qui aviliraient la denrée. Même en l'état actuel, le prix du bétail sur pied vendu à Bruxelles est à peu près égal au cours des marchés de Sceaux et de Poissy.

En Prusse, il existait, suivant les calculs de 1846, 5,262,000 têtes de bêtes bovines et 16 millions de moutons; mais la production du bétail n'y est point surabondante, puisque les importations dépassent les exportations. En Bavière, les existences sont plus considérables; dans le grand-duché de Bade, elles se rapprochent proportionnellement de celles de la Prusse; enfin la Suisse et les états sardes ne paraissent point menacer davantage notre production. Voici, au surplus, un tableau qui présente aussi approximativement que possible les existences de bétail dans ces différens pays. La plupart des chiffres sont empruntés à un travail fort consciencieux, publié par M. Maurice Block et imprimé aux frais de la Société nationale d'agriculture (1).

		Bêtes bovines.	Bêtes ovines.
Belgique.	(1846.)	1,099,000 têtes.	662,000 têtes.
Prusse.	—	5,262,000	16,236,000
Bavière.	(1843.)	2,625,000	1,899,000
Bade.	—	492,000	189,000
Suisse.	—	950,000	550,000
États sardes.	—	950,000	1,750,000
Espagne.	—	2,000,000	18,000,000
Totaux. . .		13,378,000 têtes.	39,286,000 têtes.

Le recensement de 1839 attribuait à la France près de 10 millions de bêtes bovines et 32 millions de bêtes ovines, c'est-à-dire des chiffres presque égaux au total des existences constatées dans l'ensemble des pays voisins, dont la population réunie dépasse 46 millions d'habitans. Conçoit-on dès lors que ces divers pays puissent nous envoyer de fortes quantités de bestiaux? Il faut bien qu'ils gardent ce qui leur est nécessaire pour leur alimentation, et on sait qu'en général leurs habitans consomment plus de viande qu'on n'en consomme en France. Ils seront stimulés, il est vrai, à accroître leur production, s'ils trouvent sur notre sol un nouveau débouché; mais d'une part on ne fabrique pas du bétail aussi aisément ni aussi vite qu'on fabrique des tissus, et d'autre part, qu'importe au cultivateur français que les bestiaux étrangers nous arrivent plus nombreux, pourvu que les prix ne descendent pas au-dessous du taux rémunérateur? Or il semble impossible que cette baisse se produise dans les conditions que nous avons signalées; d'après les lois ordinaires du commerce, il y a plutôt lieu de prévoir une hausse dans les pays voisins appelés à nous approvisionner qu'une baisse en France : ce

(1) Ce travail, intitulé *des Charges de l'Agriculture dans les divers pays de l'Europe*, forme un volume rempli de faits et de renseignemens utiles sur la situation économique, financière et sociale de tous les pays européens.

sera le prix français, le prix le plus élevé, qui deviendra, par la force des choses, le cours régulateur, par la raison que c'est le plus fort marché qui fait la loi aux plus petits.

Cependant il est certain que les représentans des intérêts agricoles se sont toujours récriés très vivement chaque fois qu'il a été question de remanier, même partiellement, même dans une proportion très restreinte, le tarif des bestiaux. Le traité de commerce conclu en 1843 entre la France et les états sardes substituait la taxe au poids à la taxe par tête pour les bestiaux importés de ce pays, et fixait à 40 francs le maximum du droit. Que l'on relise les discussions qui s'engagèrent au sein de la chambre des députés lorsque le gouvernement s'adressa aux pouvoirs législatifs pour obtenir la sanction des clauses douanières inscrites dans ce traité. On jugera à quel point certains orateurs se montrèrent effrayés, indignés même de l'attentat dont l'agriculture allait être victime : ces ardens défenseurs des bestiaux français voyaient déjà tous les bœufs du Piémont et de la Savoie défiler en bon ordre vers notre frontière et passer à l'aise sous le droit réduit. Eh bien ! qu'est-il arrivé? Le traité n'a été mis à exécution qu'à partir de 1846, et il se trouve que depuis cette époque il n'y a pas eu d'augmentation sensible dans l'importation de ces bœufs si redoutés. Si l'on avait prêté l'oreille aux craintes exagérées, aux réclamations vraiment ridicules qui s'étaient produites, on aurait renoncé à un traité qui, en échange d'une concession peu importante, favorisait dans les états sardes le placement de nos vins. Veut-on un autre exemple de la susceptibilité, souvent puérile, que provoque dans les régions agricoles la moindre modification de tarif? On sait qu'une loi votée au mois de janvier 1851 a remanié le régime commercial de l'Algérie et autorisé l'admission en franchise dans la métropole des produits naturels de la colonie. Cette mesure sage, équitable, paraissait à l'abri de toute critique : si elle avait un tort, c'était de s'être fait attendre trop longtemps. Cependant il y eut, dans un département du centre de la France, un conseil général qui prit ombrage et signala une prétendue concurrence des bestiaux de Tunis ou du Maroc, que l'on aurait pu introduire en France avec exemption de droits en les faisant passer par l'Algérie ! Il ne faut donc pas, en vérité, se préoccuper trop sérieusement des exigences restrictives qui se manifestent ainsi en toute occasion; c'est presque un parti pris.

En résumé, il est probable que, sauf l'excitation du premier moment, l'abaissement du droit des bestiaux n'entraînera pas en France une importation trop considérable de l'étranger, ou du moins ne réduira pas sensiblement le prix de la viande. Le décret du 14 septembre serait-il donc inutile, et n'aurait-il pour résultat que d'inquiéter, de mécontenter, sans grand profit pour le consommateur, les classes nombreuses qui se livrent à l'industrie agricole? Non, certes. Ce décret présente au contraire, à d'autres points de vue, d'incalculables avantages : à titre d'expérience, il démontrera, nous l'espérons, que l'agriculture, favorisée aujourd'hui par la réduction de l'impôt du sel, par le dégrèvement de 27 millions accordé récemment à la propriété foncière, par l'ouverture du marché anglais (bénéfices dont elle ne jouissait pas en 1826), n'a point d'intérêt sérieux au maintien des droits d'entrée. Or il est toujours d'un bon exemple et d'un excellent effet de supprimer dans la législation une taxe qui n'a point de raison d'être, et surtout une taxe qui,

frappant une denrée de première nécessité, pourrait devenir à certains jours un prétexte de réclamations populaires. Ce qui s'est passé en Angleterre est là pour nous enseigner avec quelle énergie une nation habilement excitée se soulève contre les impôts qui atteignent les subsistances. De plus, le décret du 14 septembre enlève un argument très puissant au parti exclusif qui voudrait ajourner indéfiniment toute réforme douanière dans notre régime industriel : on ne pourra plus dire que la protection agricole élève le prix des denrées alimentaires et enchérit la main-d'œuvre. Quand on aura vu clair d'un côté, on sera bien près de plonger un regard plus sûr dans l'ensemble du système et de corriger le défaut des prohibitions, les excès et les abus de certains droits protecteurs. Enfin, lors des négociations commerciales qui seront engagées avec les nations étrangères, celles-ci n'auront plus à nous objecter, comme elles l'ont fait souvent depuis 1822, les taxes exorbitantes qui repoussaient leurs bestiaux. Ce sont là, nous le répétons, de grands avantages. Il y a tout à gagner au retour vers les saines idées économiques, qui conseillent de ne point taxer outre mesure, et à plus forte raison de ne point taxer inutilement les denrées alimentaires.

Mais nous ne devons pas perdre de vue que le principal but du gouvernement en promulguant le décret du 14 septembre a été d'abaisser le prix du bétail, afin de compenser la hausse inévitable du pain. On saura bientôt par les mercuriales si la modération du tarif des douanes atteindra ce but. A notre avis, et nous nous sommes attaché à le démontrer par les explications qui précèdent, ce n'est point au tarif qu'il faut attribuer la plus grande part de responsabilité dans la cherté de la viande : ce qui entrave surtout la consommation, ce sont les taxes d'octroi et les règlemens relatifs au régime de la boucherie. L'étude de cette question nous entraînerait trop loin; elle a d'ailleurs été faite par la commission d'enquête parlementaire de 1851, et on peut en lire les résultats dans les interrogatoires des témoins ainsi que dans le rapport de M. Lanjuinais. Après un examen approfondi, la commission d'enquête n'a pas hésité à proposer la liberté complète du commerce de la boucherie, ainsi que la suppression de la taxe dans les villes. Quant aux droits d'octroi, elle a demandé : 1° qu'ils ne pussent être désormais établis sur la viande dans les villes où cette denrée n'a pas été jusqu'ici imposée; 2° que dans les localités où ils existent, ils ne dépassent pas 5 centimes par kilogramme, sauf certaines exceptions; 3° qu'à partir de 1860 ils soient supprimés dans toute la France. A l'appui de ces demandes, rédigées sous forme de projet de loi, M. Lanjuinais a publié de nombreux documens qui attestent l'étendue des charges que l'octroi impose au commerce de la viande. Sur 1,300 communes sujettes à l'octroi, 1,200 taxent le bétail, et sur un revenu total de 86 millions, la viande seule procure plus de 25 millions. Les départemens où l'impôt qui frappe cette denrée est le plus productif sont, d'après les relevés de l'année 1850 :

La Seine................	7,870,080
Le Rhône................	1,251,000
Les Bouches-du-Rhône..:.	1,247,000
La Gironde..............	946,000
La Seine-Inférieure.......	828,000
Le Nord.................	748,000

Il est certain que la suppression complète des taxes d'octroi présente des difficultés assez graves, attendu que ce revenu constitue, avec les boissons, la principale ressource des budgets communaux. Toutes les fois que les autorités municipales ont été consultées à ce sujet, elles se sont prononcées à peu près unanimement et en termes très formels pour le maintien du droit; mais, si l'on ne peut trancher aujourd'hui la question par une mesure radicale, il serait désirable que l'on procédât au moins à une réforme dans les grandes villes, où il serait plus aisé de transformer une partie de l'impôt municipal. Les cinq départemens cités plus haut perçoivent la moitié des droits d'octroi acquittés dans toute la France (12,898,000 fr. sur 25,273,000 en 1850). Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Rouen et Lille ont établi sur la viande de boucherie des droits très considérables, qui pèsent à la fois sur la consommation et la production. A Paris, les documens officiels établissent que depuis le commencement du siècle la consommation moyenne des habitans a sensiblement baissé : c'est un fait très regrettable à tous égards. Nous ignorons s'il s'est produit à un égal degré dans les autres régions du pays; mais ce qui est notoire, c'est que l'alimentation de la France en denrées animales est plus faible que celle de la plupart des peuples européens. D'après les calculs de M. Block, un Français consomme en moyenne 6 kilogrammes 740 grammes de viande de bœuf ou de vache par an, tandis que l'Anglais, le Suédois, le Danois et l'habitant du Wurtemberg consomment environ 13 kilogr.; le Hollandais, près de 9 kilogr. Il est vrai que, pour la consommation de la viande de porc, la France figure dans le tableau au second rang, après le duché de Bade; mais c'est une triste compensation, car rien ne remplace la viande de boucherie, dont les propriétés saines et fortifiantes entretiennent la santé du peuple et les forces des ouvriers. La réduction des tarifs d'octroi dans les grandes villes manufacturières, se combinant avec la liberté du commerce de la viande, amènerait une baisse dans le prix de la denrée beaucoup plus sûrement que ne pourra le faire l'abaissement du tarif à la frontière, et cette baisse profiterait tout entière au producteur, qui verrait s'ouvrir devant lui un débouché plus large. C'est là, nous le croyons, que se trouve le nœud de la question, et il ne reste qu'à exprimer le vœu de voir donner suite aux études entreprises dans ce sens par la commission d'enquête parlementaire.

Ainsi le décret du 14 septembre atteste, de la part du gouvernement, la volonté bien arrêtée de faciliter par tous les moyens les arrivages de subsistances; considéré comme mesure temporaire, il produira, il a déjà produit un excellent effet moral sur les populations; il ouvre une période d'expérience, pendant laquelle on appréciera définitivement l'influence exercée sur notre agriculture par l'importation du bétail étranger, moyennant un droit très réduit. A la suite de cette épreuve, l'autorité législative décidera, en parfaite connaissance de cause, si le décret provisoire peut être sans inconvénient consacré par une loi permanente. La vérité se fera jour, et il est permis d'espérer que les taxes évidemment exagérées de 1822 et 1826 ne figureront plus au tarif.

C. Lavollée.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 septembre 1853.

Les affaires d'Orient, que l'on avait pu croire à la veille de s'arranger, sont rentrées brusquement dans une phase qui serait menaçante pour la tranquillité de l'Europe, si l'union de la France et de l'Angleterre ne devait pas rassurer les esprits trop prompts à s'alarmer. Résumons brièvement la question qui se débat, depuis une année bientôt, entre la Russie et la Turquie : c'est le meilleur moyen d'en faire ressortir le véritable caractère.

Au début de cette crise, sur l'importance de laquelle, il faut le reconnaître aujourd'hui, le gouvernement français a eu le mérite de ne pas se tromper un instant, l'on ne voulait y voir, qu'on nous passe l'expression, qu'une querelle de sacristie. On s'étonnait généralement que l'on fît tant de bruit (et peut-être, en effet, était-ce un tort) de la grande clef de l'église de Bethléem, de l'étoile de la grotte de la Nativité, et du droit recouvré par les catholiques de célébrer leurs cérémonies dans le tombeau de la Vierge. La vérité est que la France, en se contentant d'un résultat si incomplet, montrait que, si elle n'avait pas oublié, comme on le lui reprochait, ses traditions religieuses en Orient, elle comprenait aussi que le siècle plus qu'écoulé depuis 1740 avait donné aux faits accomplis une sorte de consécration dont, en dépit des traités les plus formels, il eût été imprudent et même, à certains égards, injuste et impolitique de ne pas tenir compte. Les concessions qu'elle avait obtenues n'ôtaient aux Grecs, on ne saurait trop le répéter, aucun des avantages dont ils se trouvaient en possession; elles admettaient seulement les Latins à la participation très restreinte de plusieurs sanctuaires qui avaient été autrefois leur propriété exclusive. Rien n'était plus simple, et si dès lors la Russie n'avait pas eu un but politique en perspective, elle aurait eu le bon goût de se taire et de ne pas affecter, pour les priviléges de l'église orientale, les appréhensions calculées qui ont décidé la mission de M. le prince Menchikof à Constantinople. Cela est tellement vrai qu'entre la note remise à M. de La Valette et le firman délivré à la même époque au patriarche du rite grec, les différences de détail sont insaisissables; et, comme M. Drouyn de Lhuys l'a péremptoirement démontré, si quel-

qu'un avait le droit de se plaindre, c'était la France, dont on paraissait n'avoir admis les titres que pour les méconnaître, en confirmant de la façon la plus solennelle, sauf d'insignifiantes restitutions faites aux Latins, les religieux grecs dans tous les avantages que leurs adversaires leur contestaient, en principe du moins. Nous avons même de bonnes raisons de croire que les deux documens émanés de la Porte avaient été préalablement communiqués à la légation de Russie, ce qui ne rend que plus inexplicable encore la colère après coup du cabinet de Saint-Pétersbourg. On a prétendu, il est vrai, que les catholiques n'avaient reçu une clef que sous la réserve expresse de ne pas s'en servir, et qu'ils ne pouvaient entrer dans le tombeau de la Vierge qu'à la condition de ne pas y prier selon les exigences de leur culte. C'est là l'origine de toute l'affaire, et le texte turc, à ce qu'il semble, se prêtait à deux interprétations différentes : l'une sensée, naturelle, nous allions dire honnête, et qui nous donnait ce que nous pensions avoir obtenu; l'autre forcée, abusive, qui nous refusait tout et faisait du succès de M. de La Valette une véritable mystification. La Porte, appelée à se prononcer, ne put avouer qu'elle nous avait trompés; à Saint-Pétersbourg, aussitôt on l'accusa de mauvaise foi, et M. le prince Menchikof partit pour Constantinople. Le gouvernement français, qui avait déjà donné spontanément à la Russie toutes les explications désirables, comprit à l'instant même la portée de cette mission extraordinaire, et les brusques façons de l'ambassadeur russe à son arrivée lui causèrent moins de surprise qu'aux autres cabinets. Notre escadre d'évolutions, en sentinelle vigilante, se tenait bientôt après dans la baie de Salamine pour le compte de l'Europe endormie et presque railleuse. A Vienne, où l'on nous conteste sourdement notre protectorat religieux, on n'était pas très peiné de l'échec subi par le catholicisme en notre personne. Les puissances d'Italie, la cour de Rome exceptée, étaient plus que froides; l'Espagne seule nous avait loyalement appuyés de ses vœux. En Angleterre, on se moquait franchement de notre ferveur, empruntée au XII[e] siècle. Partout enfin on se disait : Que nous fait cette querelle de moines?

Nous étions donc isolés à Constantinople, et il fallait certainement que notre cause fût bien juste, car le prince Menchikof n'exigea le retrait d'aucune des concessions qui nous avaient été faites; seulement il en demanda d'autres, et parmi elles la restauration de la coupole de l'église du Saint-Sépulcre, à l'exclusion des Latins, ce qui était un triomphe pour le rite grec. On pouvait croire tout fini : nous n'avions rien rendu, il est vrai, et c'était beaucoup; mais les Russes avaient obtenu de larges compensations, et à ce propos on ne nous épargnait guère, quand on apprit tout à coup que le prince Menchikof ne s'était pas dérangé pour si peu, et qu'il proposait au sultan, en le menaçant d'une rupture des relations diplomatiques en cas de refus, de céder dans les vingt-quatre heures à l'empereur de Russie la moitié de sa souveraineté sur ses sujets chrétiens. La rumeur fut grande en Europe; on ne nous blâmait plus d'avoir été à Salamine, et les escadres réunies de la France et de l'Angleterre se portèrent à Besika, à l'entrée des Dardanelles. Le même jour à peu près les troupes russes passaient le Pruth, et le cabinet de Saint-Pétersbourg annonçait par un manifeste que son armée n'évacuerait les principautés que lorsque la Porte aurait accepté l'*ultimatum* du prince Menchikof. En vain le sultan publiait-il firmans sur firmans, en vain recherchait-il les moyens les plus propres à

rassurer les rayas, en vain les patriarches des différens rites déposaient-ils aux pieds de sa hautesse l'hommage de leur reconnaissance; la Russie voulait à toute force que la religion grecque fût menacée, même persécutée, et elle cantonnait cinquante mille de ses soldats sur la rive gauche du Danube, chez les malheureux Moldo-Valaques, qui paient chèrement aujourd'hui cette lourde et inutile protection. Le passage des Dardanelles semblait être une mesure indiquée par les circonstances, justifiée par l'agression dont le territoire ottoman était l'objet en violation flagrante du traité d'Andrinople et de la convention de Balta-Liman, commandée enfin par tous les calculs de la politique; mais le cabinet de Saint-Pétersbourg proclamait qu'un acte de guerre n'était pas la guerre. On eut l'air d'admettre cette étrange doctrine, et l'Europe négocia. Les cabinets firent les plus loyaux efforts pour maintenir la paix, ménager les amours-propres et réconcilier les deux parties. A Vienne et à Berlin néanmoins, tout autant qu'à Paris et à Londres, on disait sa pensée avec une franchise qui l'emportait — ici sur des considérations de famille, là sur la reconnaissance des services rendus. Quant à la Turquie, elle gardait pendant ce temps une attitude correcte; elle armait, mais sans bruit, sans fracas, sans opposer fanatisme à fanatisme. Quoi qu'il advienne, sa sagesse et sa fermeté dans ces mauvais jours resteront pour elle un titre d'honneur. Les puissances étaient enfin tombées d'accord sur un projet de rédaction qui substituait à la note obligatoire exigée par M. le prince Menchikof une note polie et contenant tout ce que la Porte pouvait accorder, on le croyait du moins, sans entamer son indépendance. L'empereur de Russie accepta cette note avec un empressement qui devait faire craindre le refus de la Porte. C'est en effet ce qui arriva, et les rôles semblèrent intervertis. A Saint-Pétersbourg, on s'était montré habile; à Constantinople, on avait été maladroit. Ce n'était donc plus l'ambition du tsar, mais l'obstination du sultan qui menaçait la paix du monde. Cette phase, la plus singulière des affaires d'Orient, dura peu. Une dépêche de M. le comte de Nesselrode, adressée en date du 7 de ce mois à M. le baron de Meyendorff, ministre de Russie à la cour d'Autriche, et dont les journaux ont publié l'analyse, est venue rétablir la vérité des situations et justifier les appréhensions de la Porte. Le cabinet de Saint-Pétersbourg ne veut pas des amendemens proposés par Rechid-Pacha, parce que les phrases qu'ils remplaceraient dans la note émanée de la conférence de Vienne attribuent à l'empereur Nicolas, selon l'interprétation complaisante de son chancelier, un droit de surveillance et même d'ingérence dans les rapports du sultan avec ses sujets chrétiens. Ainsi, entre la note de M. le prince Menchikof et celle de la conférence, M. le comte de Nesselrode n'établit aucune différence; on entend faire le même usage de l'un ou l'autre de ces documens. Ce n'est pas à la Russie que l'Europe aurait dit : Arrête-toi; c'est à la Turquie qu'elle aurait dit : Soumets-toi! Voilà en quelques mots où les choses en sont aujourd'hui, et de même qu'au début de la crise il ne s'agissait pas des lieux-saints, de même aujourd'hui il ne s'agit pas des privilèges de l'église grecque : c'est l'empire ottoman qui est en cause; on lui offre nettement l'alternative du vasselage ou de la ruine; on le livre, en attendant, à toutes les chances d'une révolution intérieure; on le contraint à appeler à son aide les tribus à demi barbares de l'Asie; on le jette dans des dé-

penses écrasantes; on le met dans l'impossibilité de faire une paix honorable; on le pousse, sciemment ou non, aux abîmes. Oui, nous le disons de toute la force de notre conscience, voilà, sans le vouloir peut-être, tout ce que l'on risque à Saint-Pétersbourg, et tout ce qui s'accomplira, si l'Europe ferme les yeux aux dangers qui la menacent. Pour nous, nous espérons que les gouvernemens ne failliront pas à leur tâche : la loyauté leur fait une loi de dire ce qu'ils ont voulu faire, et de restituer à leur intervention en faveur de la Turquie son véritable caractère. D'autres devoirs plus urgens leur sont encore imposés : le pouvoir du sultan, la population paisible de Constantinople, les nombreux étrangers qui habitent cette capitale, les églises grecques enfin, dont la Russie se dit la protectrice, sont à la merci de l'explosion soudaine d'un fanatisme imprudemment provoqué et à bout de patience. La place des escadres n'est plus aujourd'hui à Besika; elles ont été exposées assez longtemps dans cette baie aux rafales du vent du nord et aux brisans de la côte: c'est dans le Bosphore qu'il leur faut mouiller; l'humanité et l'intérêt politique l'exigent, et le traité du 13 juillet 1841 ne s'y oppose plus. Grâce à cet acte de dignité et de vigueur, les négociations, nous en sommes convaincus, n'en seront que plus efficaces, et l'Europe devra son repos et le maintien de son équilibre à l'énergique initiative de la France et de l'Angleterre. V. DE MARS.

Nous reprenons notre récit de la quinzaine sur la crise actuelle. — Il est impossible, quelles que soient les résolutions des divers gouvernemens intéressés dans les affaires d'Orient, de ne point remarquer la gravité singulière que vient de prendre tout à coup cette crise dans ces derniers jours. Engagée par l'ambition russe, ramenée par l'Europe à un point où on la croyait presque apaisée, puis ravivée par une décision inattendue de la Turquie, elle s'est trouvée replacée sur un terrain où elle ne semble pouvoir se dénouer que par un conflit, et où la balance penche de nouveau vers la guerre. A l'origine du moins, la question était, pour ainsi dire, intacte au point de vue des tentatives possibles de conciliation; on avait devant soi la voie des négociations. Tant que la diplomatie n'avait pas fait son œuvre, on pouvait croire à l'efficacité de ses efforts, on devait se reposer sur la puissance des intérêts universels, sur la solidarité de la plupart des états du continent, sur le bon accord qui s'est promptement établi entre les cabinets. La position est changée aujourd'hui; elle est changée pour tout le monde, pour la Turquie comme pour la Russie, comme pour les puissances médiatrices, et malheureusement, il faut le dire, c'est le refus de la Turquie de souscrire à la note préparée à Vienne qui est le principe de cette situation nouvelle. — Il s'est produit ce qui ne pouvait manquer de se produire : le divan interprétant et modifiant pour sa part la note de Vienne, la Russie l'a interprétée à son tour, et comme l'Europe, chargée de la médiation, a conservé aussi apparemment le droit d'attribuer un sens à ce qu'elle a fait, il se trouve en fin de compte que ce sont là trois interprétations différentes, dont aucune peut-être ne ressemble à l'autre. En un mot, il est arrivé, comme nous le disions récemment, qu'on ne s'est plus compris, on ne s'est plus entendu, là où tout devait être tranché par un esprit mutuel de conciliation. Il en résulte pour tous, pour l'empire ottoman, pour la Russie et pour l'Europe, une situation

qu'il ne faut point exagérer sans doute, mais sur laquelle il ne faut point aussi se méprendre. C'est un ordre nouveau de faits qui s'ouvre, où chacun a sa part et où les divers intérêts politiques qui se rattachent à cette question ne tarderont point indubitablement à se dessiner d'une manière plus nette.

Quand nous disons que la première faute du gouvernement turc a été de ne point accepter purement et simplement la note de Vienne, ce n'est pas qu'il eût essentiellement tort dans les modifications qu'il demandait : c'est parce que son refus était un obstacle au rétablissement de la paix, en provoquant inévitablement des difficultés nouvelles de la part de la Russie, tandis que son acceptation ne compromettait en rien ses droits et ses prérogatives, qui restaient sous la garde des puissances médiatrices, et c'est en cela justement que le cabinet ottoman a semblé apprécier inexactement sa situation vis-à-vis de l'Europe. Si la Turquie eût agi par elle-même, par ses propres forces, sans avoir besoin d'autre secours, elle était libre sans doute dans ses résolutions. Abritée, protégée par l'Europe, elle ne pouvait évidemment espérer se servir des flottes de la France et de l'Angleterre sans que celles-ci eussent à déterminer la mesure de leur concours et à stipuler pour leur propre intérêt. Or le maintien de la paix était l'intérêt de l'Angleterre et de la France parce que c'était l'intérêt européen, et c'était aussi, nous continuons à le croire, la condition la plus favorable pour l'empire ottoman lui-même. Le divan, dira-t-on, s'est vu aux prises avec des circonstances terribles qui durent encore; il n'a point accepté la note de Vienne, parce qu'il ne pouvait pas l'accepter sans risquer une révolution intérieure. Nous le savons bien; mais c'est précisément là l'élément le plus redoutable de cette phase nouvelle de la question d'Orient, parce qu'il en résulte que la direction des événemens n'appartient plus à la sagesse des cabinets, mais aux passions nationales. Oui, en effet, Constantinople est depuis quelque temps le théâtre de mouvemens singuliers; les passions belliqueuses tendent de plus en plus à l'emporter. Le sultan inclinerait vers la paix par caractère; l'un de ses principaux ministres, Rechid-Pacha, homme éclairé et acquis à la civilisation, serait pour la paix par réflexion, par un sentiment élevé des besoins de l'empire ottoman. Malheureusement ils sont dominés par la recrudescence du fanatisme turc qui les presse et les menace. Chaque nuit, dit-on, des placards sont affichés sur les principales mosquées, mettant le sultan en demeure de répondre par la guerre à la Russie, et réclamant le renvoi des ministres infidèles qui conseillent la paix. L'Europe elle-même est l'objet des manifestations les plus ridicules, parce que sans doute elle ne va pas assez vite pour ces barbares. Les populations chrétiennes répandues dans l'empire se sentent menacées par les passions musulmanes. Après avoir convoqué ses contingens, le sultan n'est plus maître de lui-même; il est à la merci de ces hordes asiatiques qu'il a appelées à la défense de l'indépendance ottomane, et qui submergent en quelque sorte le peu de civilisation qu'il pouvait y avoir dans l'empire. En un mot, la Turquie d'Europe est en ce moment le théâtre d'une invasion nouvelle plus barbare peut-être que la première invasion turque. Qu'arrivera-t-il dans ces circonstances? Il serait difficile de rien conjecturer. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'à l'heure qu'il est le gouvernement turc se trouve placé entre la folie d'une guerre qui peut être désastreuse, qui peut

amener les Russes aux portes de Constantinople, et le danger d'une révolution intérieure qui peut aboutir à la déposition du sultan actuel. Le refus d'accéder à la note de Vienne est en définitive l'expression de cette violente situation intérieure, si bien faite pour aggraver les complications du dehors.

Mais, il faut le dire, si malgré cette situation le refus de la Porte a été une faute, si au premier moment le cabinet ottoman semblait n'avoir d'autre parti à prendre que de revenir sur sa décision, au hasard d'avoir à invoquer le secours de l'Europe contre un soulèvement intérieur, il est bien difficile aujourd'hui que la Turquie accepte purement et simplement la note de Vienne, après les interprétations que vient de lui donner le cabinet de Saint-Pétersbourg. La Russie n'a point changé de position : elle a repris celle qu'elle avait au début, ce qui en vérité est bien assez. Dans cette déplorable affaire, où le plus beau rôle appartient naturellement au plus sage, les impressions se modifient incessamment, à mesure que la question se déplace, ou prend un caractère nouveau. A l'origine, c'est la Russie qui a soulevé en Europe la répulsion des cabinets par une politique qui ressemblait trop à un excès de la force. Quand la note de la conférence de Vienne est venue et qu'elle a été repoussée par le divan, tandis que le tsar l'acceptait, on s'est retourné contre la Turquie avec d'autant plus de vivacité peut-être qu'on s'attendait moins à son refus. Les commentaires récens du cabinet de Saint-Pétersbourg viennent rétablir les choses, parce que, après tout, la modération de la Russie n'a été qu'apparente. L'empereur Nicolas avait cependant la plus merveilleuse situation à prendre en tout ceci, il nous semble. Lors même qu'il eût consenti aux modifications sollicitées par la Porte, donnant ainsi des gages plus complets de son désir de la paix, qui eût songé à mettre en doute la puissance et l'efficacité de sa politique? Il a cédé à une autre pensée, et cette pensée, c'est toujours celle qui a présidé à la mission du prince Menchikof à Constantinople, celle que l'Europe a jugée déjà incompatible avec l'équilibre de l'Occident. Rien ne prouve mieux la persistance de l'ambition russe que la note de M. de Nesselrode à M. de Meyendorf, et le document qui explique le refus de la Russie d'accéder aux modifications de la Porte. Nous n'avons point le dessein de revenir sur des questions épuisées, de chercher à démontrer une fois de plus ce qu'il y a de peu justifiable au point de vue du droit dans les prétentions russes. Il y a cependant dans la note de M. de Nesselrode un argument singulier. — Si les changemens réclamés par la Porte sont insignifians, dit le chancelier de Russie, pourquoi en fait-elle dépendre son acceptation? S'ils sont importans, pourquoi s'étonner que nous refusions d'y acquiescer? — Oui, cela peut être, mais c'est là justement ce qu'on disait à la Russie dans les commencemens de cette crise. Si les prétentions qu'elle voulait faire reconnaître étaient fondées sur des traités existans, et si elles étaient toutes simples, pourquoi y tant tenir et réclamer des stipulations nouvelles? Si elles étaient quelque chose de très nouveau et de très sérieux, pourquoi trouver surprenant que la Porte, usant de son droit, refusât d'y accéder? Est-ce donc que la seule supériorité de l'argument russe, c'est la force? Ainsi, du côté de la Russie et de la Turquie, les choses en sont revenues à un point où un conflit est dans l'ordre des faits possibles et probables. Tout peut dépendre, dans ces circonstances, de quelque enga-

gement qui aura lieu vers le Danube, d'autant plus qu'il ne tient qu'à la Turquie de considérer la guerre comme ouverte par l'occupation des principautés moldo-valaques.

Quant à l'Europe, sa situation ne laisse point assurément d'être difficile après l'insuccès de sa récente médiation. La vérité est que pour le moment la conférence de Vienne n'a plus de but, et que l'action commune des gouvernemens a cessé. Il est arrivé pour la médiation ce qui est arrivé pour les parties principales dans cette malheureuse affaire : c'est qu'en voulant trop s'expliquer, on devait finir par ne plus s'entendre. La différence des points de vue devait reparaître : chacun avait sa politique, ses engagemens, ses précédens, et après avoir délibéré une note en commun, le difficile était de se concerter également sur le degré d'action à employer pour la faire accepter. Il en résulte que les conseils portés à Constantinople ne devaient point être les mêmes. L'Autriche a pu conseiller à la Porte une acceptation pure et simple. L'Angleterre et la France, bien que regrettant la décision du divan, ont pu s'arrêter en présence des commentaires que la Russie faisait de la note de Vienne. C'est dans ces conditions que se produit aujourd'hui un événement qui n'est point évidemment sans importance, — le voyage de l'empereur Nicolas au camp d'Ollmütz, où il doit rencontrer le jeune empereur d'Autriche. Quel est jusqu'ici le sens de cette entrevue de souverains? Indépendamment des résultats que nous connaîtrons sans nul doute, il faudrait d'abord peut-être lui ôter un caractère trop général, surtout si, comme on l'assure, le roi de Prusse, en présence de l'opinion manifeste de Berlin, a refusé de se rendre à Ollmütz; mais enfin il reste toujours l'Autriche. Le tsar a voulu certainement essayer son ascendant personnel, qui est grand, sur l'empereur François-Joseph. Il a voulu sonder par lui-même le secret de la politique autrichienne, qui s'était jusqu'à un certain point montrée indépendante dans ces derniers temps, et la ramener probablement à ses desseins. Dans quelle mesure réussira-t-il? C'est là la question. Dans les affaires d'Orient elles-mêmes, l'Autriche a certainement des intérêts très distincts de ceux de la Russie; en outre il lui reste à peser ce qu'elle a à gagner au maintien de la paix générale, et ce qu'elle pourrait risquer dans une conflagration qui menacerait l'Europe. Ce qu'elle peut risquer, c'est le sort de ses provinces slaves d'un côté, et celui de ses provinces italiennes de l'autre. Il ne faut pas que l'Autriche oublie qu'elle a encore ces deux lourds fardeaux : la Hongrie et la Lombardie. Que des difficultés sérieuses s'élèvent en Europe, qui pourrait dire que l'Italie ne s'ébranlera pas? Faut-il donc un regard si pénétrant pour voir le travail des esprits dans ce pays, cette perpétuelle irritation de la fibre nationale frémissante sous la domination étrangère? Et en ce moment même, les relations de l'Autriche avec le Piémont sont-elles si sûres, si faciles, qu'elles ne puissent devenir une occasion des complications les plus sérieuses? Toutes ces considérations, l'Autriche les a présentes sans nul doute, et si elle ne les avait pas présentes, on les lui rappellerait probablement. Voilà pourquoi, la Prusse ne participant pas d'ailleurs directement aux conférences souveraines d'Ollmütz, nous ne croyons pas qu'il en puisse rien sortir de très décisif, malgré les puissantes séductions du tsar. Le jeune souverain de l'Autriche est à peine sur le seuil de son règne. Monté au trône après une révolution et ayant eu la fortune de rasseoir son empire, c'est à

lui de voir s'il doit compromettre cette œuvre pénible, accomplie par la main victorieuse de ses généraux et par la politique énergique du prince Schwarzenberg, qui eût maintenu intacte, à coup sûr, l'indépendance de l'Autriche dans la crise actuelle. Après tout, cette indépendance de la politique autrichienne vis-à-vis de la po itique russe est la seule chose à désirer pour que l'accord soit possible, naturel, nécessaire même, entre le cabinet de Vienne et les autres gouvernemens de l'Occident.

Mais, à quelque parti que s'arrête l'Autriche, que feront l'Angleterre et la France? L'envoi aux Dardanelles d'une partie des flottes combinées n'est-il pas déjà le sûr indice de la résolution qu'elles ont prise? Le refus du divan, on ne saurait le dissimuler, avait mis un instant les deux puissances dans une situation singulière, soit à l'égard de la Porte, soit à l'égard de la Russie. Comment continuer à couvrir l'empire ottoman après avoir préparé pour lui un arrangement qu'on croyait acceptable, et qui n'était pas accepté? Et d'un autre côté, comment le contraindre par la force ou l'abandonner à son destin? Le seul moyen était la voie des conseils diplomatiques, et ce moyen, la Russie est venue le paralyser en assignant à la note de Vienne un sens qu'elle ne pouvait avoir, de telle façon que l'Angleterre et la France se trouvent en réalité replacées dans une situation plus naturelle, ayant encore à défendre dans l'indépendance de l'empire ottoman un intérêt européen, comme à l'origine de la crise. Seulement les deux gouvernemens n'auront-ils pas cette fois à agir d'une manière plus décisive et plus efficace? Au premier mouvement, il se peut que la place des flottes anglaise et française ne soit plus à Besika, mais à Constantinople, et ceci pour deux raisons des plus sérieuses : la première, pour défendre la Turquie contre des actes ultérieurs d'hostilité de la part de la Russie; la seconde, pour protéger le sultan et les chrétiens de l'empire contre les hordes barbares qui les menacent. Il y a là un double intérêt à sauvegarder en présence de l'invasion russe et du fanatisme turc, excité, dit-on, par des agens étrangers. C'est de cette manière que l'Angleterre et la France peuvent le mieux marquer le sens élevé qu'elles attachent à la protection dont elles couvrent l'empire ottoman, protection qui ne cache aucune vue ambitieuse, qui s'appuie au contraire sur l'intérêt le plus actuel de l'Europe et de la civilisation. Là nous semble le but. Quant au reste, nous n'avons pas la prétention de savoir les moyens qu'emploieront les gouvernemens, et moins encore de pressentir les phases diverses par lesquelles peut passer encore la question d'Orient. Déjà l'opinion publique commence à s'émouvoir en Angleterre. Des *meetings* nombreux s'assemblent, et laissent apercevoir un mouvement prononcé contre la politique russe. Ce n'est point certainement à dire qu'il faille souscrire à tout ce qui se débite au-delà du détroit, ni même qu'on doive utiliser les services de M. Kossuth. Le mieux au contraire, c'est de se dispenser de tels services, et de ne pas permettre à M. Kossuth d'aller les offrir à qui que ce soit. Il y a lieu de croire d'ailleurs que le divan ne les accepterait pas; cependant il est bon que l'opinion publique en Angleterre comprenne le danger de pareilles alliances.

Ces mouvemens de l'opinion publique à l'occasion de quelque grande question politique sont fréquens en Angleterre. Ils s'étendent facilement à tout le pays, non pas toujours sans excès et sans excentricités, mais le plus sou-

vent sans danger. Dans leur ensemble, ils constituent une force qui peut être en certains instans l'appui des gouvernemens. En France, par malheur, voici longtemps qu'on cherche un milieu entre s'occuper trop et s'occuper trop peu de politique, et même quand la politique court les rues et les places publiques, les questions extérieures ne sont pas ce qui passionne le plus. Qu'est-ce donc dans ces périodes de stagnation qui suivent les agitations prolongées! Qu'on observe aujourd'hui l'état du pays : rien ne serait plus curieux à rechercher que l'influence et le retentissement de la question d'Orient dans la vie intérieure de la France. A Paris, on s'en émeut; elle a son effet à la Bourse; elle est matière à nouvelles et souvent à spéculations hasardées. A un autre point de vue, les esprits politiques s'en préoccupent. Bien des gens ne la connaissent pas toujours, mais ils en parlent et ils s'arrangent de leur mieux pour s'y intéresser. La question étant à la mode, ils ne peuvent faire autrement. Dans la masse du pays, la question d'Orient prend un tout autre caractère. Nous ne voulons pas dire qu'elle rencontre l'indifférence; seulement elle devient quelque chose de très lointain et presque étranger à l'ensemble normal des intérêts. C'est presque une affaire de luxe, si l'on nous passe ce terme. Cela n'a rien de bien surprenant. En France, comme nous le disions, on connaît peu en général les questions extérieures, on les suit peu, on n'aperçoit que la paix ou la guerre qui peut en sortir, et l'opinion se prononce par des considérations le plus souvent fort étrangères aux questions elles-mêmes, selon les dispositions générales du moment, comme le veut l'invisible courant qui traverse l'atmosphère. Il est des instans où on ferait la guerre pour rien en France, et il en est d'autres où ce serait beaucoup que de l'accepter pour les intérêts les plus sérieux. Or on ne saurait se dissimuler que la question d'Orient se présente dans une heure où l'instinct de la paix a une singulière puissance. Allez dans quelques provinces, et tâchez de vous reconnaître dans cette absence de tout symptôme de vie publique. Ce qui domine d'abord, c'est le sentiment du repos après les tempêtes passées. C'est à peine si on est revenu encore. Parlez des affaires d'Orient, il se peut qu'on vous réponde par l'expression de préoccupations bien différentes et d'ailleurs très sérieuses par elles-mêmes. La solution des crises extérieures, on en remet sans effort le soin au gouvernement. Ce qui préoccupe, parce qu'il y a un intérêt plus rapproché, c'est l'affaire des subsistances, l'état des marchés, le mouvement du prix des grains; c'est encore la maladie qui s'étend sur la vigne dans un assez grand nombre de contrées, — chose plus grave peut-être qu'un déficit de grains, parce que ce déficit peut se combler dans un an, tandis que la maladie de la vigne non-seulement atteint un objet d'alimentation, mais encore peut menacer pour longtemps un des élémens les plus considérables du commerce extérieur. Il semble même que cette influence néfaste atteigne cette année tous les fruits de la terre. Dans ce concours de circonstances diverses, il n'y a sans doute nul sujet d'alarme; il y a lieu du moins à de sages et opportunes mesures en tout ce qui est du ressort de la prévoyance et de l'habileté humaine.

Le gouvernement tout le premier y porte son attention. On a vu récemment quelques-unes des dispositions qu'il a prises pour faciliter l'entrée et la circulation des grains. Il vient encore de dégrever un autre objet de consommation en réduisant les droits à l'importation des bestiaux et des viandes

fraîches ou salées. Cette réduction n'est point peu de chose, puisque sur certains articles, sur les bœufs par exemple, le droit s'abaisse de 50 francs à 3 francs par tête. Quelle sera dans l'application la portée de ce décret? Il a évidemment pour but de faire diminuer le prix des viandes livrées à la consommation et de rendre accessible au plus grand nombre une alimentation substantielle. En lui-même, le principe est excellent; mais, en réalité, ses effets tiennent à une infinité de circonstances, à la différence des conditions locales. A Paris notamment, il n'est point sûr que l'abaissement des droits d'importation ait un résultat bien sensible, tant que la boucherie restera un monopole. C'est ce monopole plus que tout le reste qui favorise le maintien de prix élevés sur les viandes. Nous savons tout ce qu'on peut dire pour la défense du commerce constitué comme il l'est aujourd'hui. Il n'y a point cependant de priviléges à Londres, et l'Angleterre ne s'en trouve pas plus mal. L'existence du privilége fait que souvent des mesures prises dans l'intérêt des consommateurs commencent par profiter aux commerçans eux-mêmes; l'effet s'arrête en route. Quant aux campagnes, il est certain qu'il en est beaucoup où l'usage de la viande est peu répandu, où il est même plus rare que ne le pensent parfois les économistes, qui voient souvent de chez eux; mais cela tient-il à l'élévation des droits d'importation? Il n'en est rien. Cela tient sans doute en partie au peu de ressources des habitans des campagnes, et aussi à des habitudes d'alimentation différente, à de la sobriété chez beaucoup, à de l'économie. Nous étonnerions peut-être bien des gens en leur parlant de contrées en France où il y a des paysans même riches qui n'achètent point de la viande dix fois en une année, et où il n'y a point de boucher: à quoi nous pouvons ajouter au surplus que la population y est aussi saine et aussi vigoureuse qu'ailleurs. Il n'en faut pas conclure qu'il n'y ait rien à améliorer dans cet état de choses. Il faut au contraire s'efforcer de rendre possible et facile pour tous une nourriture substantielle; mais en même temps il ne faut pas croire avoir tout fait, avoir pourvu à tous les besoins en faisant une sorte d'idéal dithyrambique de l'usage de la viande. Quant à nous, notre économie politique serait bien simple : elle consisterait à ne laisser subsister nulle part aucun monopole dans le commerce de la boucherie pour que le privilége ne maintienne pas un objet essentiel de consommation au-dessus des ressources du plus grand nombre, — à développer du mieux qu'on peut l'aisance chez les habitans des campagnes en les laissant libres de faire ce qu'ils veulent, même de ne pas manger de la viande, si cela leur convient, — et à maintenir parmi eux de salutaires influences morales, pour qu'ils ne se créent point des goûts et des besoins factices, et pour qu'ils ne soient pas un peu moins riches dans le bien-être qu'on leur aura donné que dans leur pauvreté première.

Quant aux incidens politiques d'une autre nature propres à caractériser notre situation intérieure, le plus saillant sans doute est le discours de l'empereur à la levée du camp de Satory. Deux paroles sont à remarquer surtout dans ce discours : l'une qui remet aux armées le soutien des empires dans les temps difficiles, l'autre qui fait de l'abnégation, du désintéressement de la vie militaire une sorte de reproche aux énervemens de la paix, à l'amour des richesses qui se développe dans d'autres classes : paroles également graves, également significatives, de quelque manière qu'on les comprenne.

Et comme au milieu des choses les plus sérieuses la comédie a toujours quelque place dans une société comme la nôtre, voici que les tables tournantes sont encore en jeu. Il y avait longtemps qu'on n'avait ouï parler des tables tournantes; elles n'avaient point cependant disparu de la scène. Des brochures de toute couleur se sont succédé pour expliquer le merveilleux phénomène, pour l'exalter ou pour le maudire. Des évêques même, dit-on, ont eu l'extrême conscience de s'en occuper, ce qui dénotait de la part des dignes prélats une opinion peu rassurante sur le compte de leurs ouailles. Il est pourtant curieux de voir comment des choses de ce genre peuvent agir sur les esprits violens et excessifs de la plus diverse nature. L'autre jour, M. Agénor de Gasparin n'écrivait-il pas des lettres pour confesser le prodige avec une naïve et ardente conviction? Et bien mieux encore, il s'est trouvé un ancien représentant montagnard qui a surpassé tous les miracles : il a fait parler les tables tournantes, lesquelles lui ont dicté un livre : *Sauvons le genre humain!* que le confident du bois miraculeux a demandé l'autorisation de publier. L'ancien représentant montagnard n'a qu'un scrupule, c'est que les merveilleuses tables ont bouleversé toutes ses idées démocratiques, ou du moins les ont sensiblement modifiées. Quand nous disions, il y a quelque temps, que les tables tournantes simplifieraient singulièrement l'art de gouverner! Voilà déjà que d'un coup elles sauvent le genre humain! Et c'est ainsi qu'au sortir des bouleversemens on ne peut se remettre au simple et paisible exercice de l'intelligence. On a goût à l'excentrique; on se jette dans l'excès ou la puérilité, — choses qui ne s'excluent pas toujours, qui se complètent au contraire, et font un tableau au moins aussi curieux, sinon plus miraculeux que les tables tournantes.

Ce n'est pas en un jour que les traces de si profondes commotions s'effacent. On peut les suivre encore dans les choses de la pensée, même quand elles ne sont plus ailleurs. Elles se font reconnaître à l'inquiétude des uns, à la lassitude des autres, à l'incertitude de tous, aux influences qui se prolongent, à l'obstination avec laquelle on se reprend sans cesse à considérer et à reproduire certaines époques en qui se résument toutes nos luttes, tous nos combats. Quelle époque, plus que la révolution française, a conservé le don de s'imposer aux imaginations, de les troubler et de les égarer même, en restant toujours une chose vivante et présente? On a beau faire, c'est là qu'il faut revenir comme à la source génératrice de notre temps. Aussi, dans la multitude d'œuvres qui voient encore le jour, en est-il régulièrement un bon nombre sur la révolution. La politique et la philosophie la commentent, le drame et le roman la mettent en scène, l'histoire la raconte dans ses moindres détails; chaque parti, chaque faction a son point de vue et son témoignage. Par tous les points, l'intelligence contemporaine mord au sinistre sujet. Cela prouve qu'en dépit du temps, des expériences et des transformations, nos comptes ne sont pas réglés avec la grande époque, — grande surtout par les formidables problèmes qu'elle a posés. Cela signifie que la révolution reste malgré tout à l'état de mystère et de doute pour la conscience humaine. Malheureusement rien n'est moins fait que la nouvelle histoire achevée en ce moment par M. Michelet pour éclaircir ces doutes; elle ne peut qu'y ajouter au contraire les fumées d'une imagination devenue ma-

lade à force de se surexciter elle-même dans la contemplation solitaire de ces lugubres années.

Entre tous les écrivains de ce temps, M. Michelet avait autrefois un talent original et élevé. Il avait un fonds d'inspiration personnelle, sympathique et émue, qui s'alliait à une érudition savante, à un grand art d'interroger le passé et de le faire revivre. On n'a point oublié les pages attachantes et pittoresques de son *Histoire de France* où il donne une couleur si vive et si forte à la géographie de notre pays dans sa formation. Qui ne se souvient de l'épisode de Jeanne d'Arc? Ce talent, nous ne voulons pas dire que M. Michelet ne l'a plus; mais, — on peut le voir encore par ses derniers volumes de l'*Histoire de la Révolution française*, — il s'est livré au souffle de ces orages où les esprits médiocres se boursouflent et se guindent, où les esprits comme le sien contractent quelque chose de fébrile et de maladivement nerveux. Il erre comme une âme en peine dans ce dédale de luttes, de violences et d'immolations; il va d'un événement à l'autre, d'un homme, d'un parti à l'autre, de Marat à Chalier de Lyon, de Danton à Robespierre, des girondins aux montagnards, des cordeliers aux jacobins, demandant partout qui lui donnera un gouvernement, cherchant partout la réalisation d'un idéal qui ne vient guère, on le comprend. La seule chose bien claire, c'est une sorte d'enthousiasme mystique de l'auteur pour l'idée même de la révolution, dont il fait une religion; mais comme après tout il ne peut abdiquer un certain instinct élevé, il se trouve assez bizarrement partagé quelquefois entre son enthousiasme et une espèce d'ironie violente pour tous ces petits personnages qu'il décompose, qu'il dissèque et qu'il démasque sans trop de façons. En vérité, au milieu de toutes les formules d'admiration, on n'est pas plus sévère pour ce pauvre grand homme de Robespierre; on ne saurait le railler d'un ton plus dégagé sur ses prétentions au pontificat, à la divinité : — « Un prêtre, une idole, un pape! » dit ironiquement de lui M. Michelet. Il faut voir comme l'auteur peint ce pur, cet incorruptible jouant de son mieux à la bascule, ne demandant pas mieux que d'incliner vers la clémence et se réfugiant dans la terreur tout simplement pour se soutenir, attendant le moment de « serrer ces drôles » d'Hébert, Vincent et autres, et jusque-là se servant d'eux en tolérant leurs corruptions, ne sachant à quoi se résoudre, et en fin de compte emporté par un orage qu'il ne sait pas prévenir. Quant au tribunal révolutionnaire, s'il ne s'agissait d'une telle tragédie, les traits de l'historien ne seraient-ils pas amusans, lorsqu'il trace le profil de cet « excellent juré qui, étant idiot, à tout hasard tuait toujours, » et de cet autre, meilleur et plus solide encore, insensible à toute émotion, à tout incident, « véritable idéal du juré, — il était sourd? » Après cela, M. Michelet a bien quelque droit de se demander avec scrupule s'il a conservé tout le respect possible pour ses héros. Tout se mêle un peu dans le livre de M. Michelet, et il est tel passage de son histoire où, dans un accès d'illuminisme, il en vient à être parfaitement convaincu que la fureur révolutionnaire supplée à toute sorte de capacités, et dispense de savoir les finances, la diplomatie ou la guerre. Il est vrai que l'auteur a également sa théorie sur les femmes, lesquelles, selon lui, embrouillent la politique par leurs passions, mais seraient beaucoup plus propres que les hommes à l'administration. M. Michelet place

les femmes entre l'administration et le sacerdoce, pour lequel elles ont aussi une vocation toute spéciale, à ce qu'il paraît. Voilà pourtant où peut tomber une imagination malade! Tout cela se presse et se mêle dans un récit haché, fantasque, plein de boutades humoristiques. Cette histoire était commencée avant 1848; février est venu et n'en a point changé l'esprit. Seulement elle était autrefois une arme de parti, elle ne peut plus guère être cela aujourd'hui et n'est pas davantage une sérieuse histoire. Tout au plus est-elle un symptôme de certaines tendances morales et intellectuelles de notre temps et des ravages que peut causer dans une imagination cette espèce de fanatisme mystique de la révolution.

Si on étudiait les maladies morales, les symptômes intellectuels du moment présent, ce genre de mysticisme révolutionnaire serait certes au premier rang; il y aurait encore par malheur dans la vie morale des hommes d'aujourd'hui plus d'une nuance, plus d'une singularité, plus d'une corruption, ou bien d'autres erreurs périlleuses, quoique sous des apparences plus inoffensives, qu'il serait facile d'analyser et de décrire sans se rejeter dans l'histoire. C'est ce que fait l'auteur du *Mariage au point de vue chrétien*, par un procédé plus direct d'observation, dans un livre nouveau et un peu étrange sur *Quelques défauts des Chrétiens d'aujourd'hui*. On connaît l'auteur et son zèle de prosélytisme protestant et sa verve assez âpre de moraliste presque sectaire. Or cette verve et ce zèle, Mme de Gasparin les emploie avec une sincérité passionnée à signaler des défauts qu'elle connaît sans nul doute, tandis que de son côté M. Agénor de Gasparin s'occupe à méditer et à écrire sur les tables tournantes, s'exposant ainsi à d'assez dangereux rapprochemens avec les montagnards en disponibilité. N'est-il point étrange que ce soit l'auteur du *Mariage au point de vue chrétien*, du *Journal d'un Voyage au Levant*, qui entreprenne une croisade contre l'esprit de secte, contre l'étroit formalisme et les passions exclusives des petites églises, contre le rigorisme intolérant? Mme de Gasparin n'y va pas même de main légère, et il ne serait point impossible, à tout prendre, que sans y songer elle ne se blessât elle-même parfois, et qu'elle ne fût la première à tomber dans quelques-uns de ces défauts qu'elle signale : pure affaire d'habitude. L'auteur est d'humeur prêcheuse et ne peut si subitement y renoncer. Le formalisme, l'esprit de secte, le mysticisme même, sont des caractères généraux que Mme de Gasparin peut décrire avec verve, mais qui n'ont rien de particulièrement propre à notre siècle. Ce temps-ci cependant n'est point sans lui offrir plus d'un trait nouveau, par exemple ce radicalisme qui se pare d'une couleur chrétienne, cette espèce de communisme qui se déguise sous un habit religieux et qui va s'entretenir dans les agapes fraternelles. Ce qu'est ce radicalisme sous sa forme purement révolutionnaire, nous l'avons vu ces dernières années : Mme de Gasparin le montre sous une autre forme. Il y a donc, à ce qu'il paraît, quelque part, dans l'ombre des églises que connaît l'auteur, des agapes fraternelles? On s'y réunit pour causer, pour prier, pour prendre le thé, pour se dire qu'on est frères en Christ. La cuisinière s'asseoit à côté de sa maîtresse, le cordonnier à côté de son client. Le prétexte, c'est l'édification mutuelle et la fraternité chrétienne; le vrai mobile, c'est la passion du nivellement. Par malheur cela ne change rien, et après comme avant il faut en revenir à ce mot d'un domestique que rapporte l'auteur : « Hier soir nous étions tous *messieurs;* ce matin c'est encore : Pierre, apportez-moi

mes bottes! » Et c'est là l'histoire de ces comédies d'égalité, même quand ce sont des chrétiens qui les jouent, et surtout quand ce sont des démocrates. Le livre de Mme de Gasparin doit avoir à coup sûr une destination spéciale, et nous n'avons nulle envie d'y regarder : il vaut mieux s'arrêter aux aperçus plus généraux, aux vérités de tout le monde. Oui, Mme de Gasparin a raison quand elle dit que nous ne savons pas trouver un milieu entre l'excès de l'indépendance et l'excès de la servilité; que ce qui nous manque, c'est le caractère. Elle a raison aussi lorsqu'elle dit spirituellement que nous sommes dans « le siècle du gris, » que nous aimons les demi-jours, les vérités à demi effacées, les subtilités, les interprétations bizarres, ce que l'auteur appelle en un mot « des cheveux partagés en quatre. » Tel est l'effet de l'abus de l'intelligence fonctionnant à vide, si l'on nous passe cette expression.

Ce n'est point sûrement qu'il faille se hâter de proscrire les études abstraites, l'analyse morale, qui a joué un si grand rôle de nos jours. Cela veut dire plus simplement qu'il y a aussi pour l'intelligence une utilité féconde et comme un préservatif salutaire à se retremper dans la réalité, dans l'observation exacte des faits, dans la contemplation virile des mouvemens et des transformations du monde. On apprend là peut-être à se guérir des fantaisies et des utopies. Ce siècle au fond n'est pas si dénué de vie, qu'il n'offre les élémens les plus nombreux et les plus variés; le difficile est de classer ces élémens et d'en saisir l'ensemble. Et dans cet ordre de travaux, pourquoi ne parlerions-nous pas d'un livre, — l'*Annuaire des Deux Mondes*, — à qui il ne nous est point interdit sans doute de faire sa place par cela seul qu'il est né auprès de nous, au milieu de nous? L'*Annuaire* n'a pas la prétention d'être un ouvrage de spéculation philosophique, de partager des cheveux en quatre, comme le dit Mme de Gasparin, ou de tirer de la révolution une religion, comme le veut M. Michelet : il a la prétention de rassembler des faits et des documens qui ne sont point à la portée de tous, et de faire de ces documens le tissu d'un récit complet et exact; il a la prétention de résumer tous les ans l'histoire de tous les peuples, de leur diplomatie, de leur développement politique intérieur, de leurs progrès intellectuels, de leur commerce, de leur industrie, de leurs finances, de telle façon qu'on puisse avoir en un moment sous les yeux le spectacle de la civilisation contemporaine à mesure que les événemens s'accomplissent, et qu'on sente en quelque sorte dans ce tableau renouvelé d'année en année les palpitations du monde. Ce qu'il y a de curieux en effet dans une publication de ce genre, c'est de pouvoir suivre pour ainsi dire jour par jour la marche de la politique et des intérêts, de pouvoir prendre sur le fait l'agrandissement de certaines races, le dépérissement de certaines autres, le mouvement compliqué des influences qui s'agitent pour se disputer la prépondérance. Ce ne sont à coup sûr ni les épisodes curieux, ni les questions graves, ni les luttes décisives, qui manquent dans cette histoire contemporaine pour mettre en relief ce travail universel des peuples. Il y a trois ans déjà que l'*Annuaire* a commencé de paraître, et ce sont par conséquent trois volumes qui ont vu le jour avec le dernier, qui comprend la période de 1852-1853. Qu'on observe dans cet intervalle les événemens qui se sont produits : l'Europe a changé de face; là où la république existait comme en France, un empire est né; les monarchies ébranlées et menacées de dislocation, comme la monarchie autrichienne, se sont progres-

sivement rassises. Aux mouvemens de 1848 et 1849 une réaction immense a succédé. L'Italie, sauf le Piémont, est retombée sous le pouvoir absolu. Seule l'Angleterre a poursuivi durant ces années le cours victorieux de ses destinées, ajoutant chaque jour à sa fortune; et tandis que s'opérait ce mouvement intérieur dans chaque pays, il naissait à l'horizon une question qui tient encore la politique extérieure en suspens : les projets de la Russie sur l'Orient se dessinaient non pas sous un jour nouveau, mais dans un sens plus décisif et plus menaçant. Étendons nos regards hors de l'Europe. Au-delà des mers, ce sont les États-Unis qui grandissent d'année en année; c'est le Mexique qui se débat dans la plus effroyable anarchie, prêt à être envahi et dévoré; c'est l'Amérique centrale qui est le théâtre des rivalités des Anglais et des Américains; ce sont toutes les républiques de l'Amérique du Sud qui travaillent péniblement à s'organiser et à vivre : elles ne travaillent à s'organiser que depuis quarante ans! Sur un autre point enfin, vers l'extrême Orient, en Chine et dans l'Inde, des révolutions s'accomplissent, des conquêtes se préparent ou se poursuivent. C'est cet ensemble si complexe et si varié de faits contemporains que l'*Annuaire* a l'ambition de reproduire. Nous ne voulons point toucher aux questions générales qui sont encore à résoudre, non plus qu'aux événemens de France, où il y aurait pourtant plus d'un détail curieux à recueillir sur la reconnaissance de l'empire par les gouvernemens étrangers; mais il y a à côté plus d'un de ces incidens qui passent obscurément quand ils arrivent, parce qu'on n'en sait pas le secret, et qui trouvent ici leur explication.

Transportons-nous à Naples, et souvenons-nous de deux incidens dont l'un a fait quelque bruit à son heure, et dont l'autre est passé presque inaperçu : nous voulons parler des *Lettres* de M. Gladstone sur l'état napolitain et de la retraite du président du conseil, le marquis Fortunato, qui suivit quelque temps après. Quel rapport pouvait-il y avoir entre ces deux incidens? C'était là un point assez peu éclairci, peut-être peu important, mais qui dévoile un fait singulier, — le rôle de la crainte là où il n'y a qu'un maître faisant tout, réglant tout, quelque honnête que soit ce maître d'ailleurs. Or tel est l'état du royaume de Naples, où la puissance la plus absolue n'a de correctif que la conscience du monarque. Avant de publier ses *Lettres*, M. Gladstone avait fait savoir, par l'organe de lord Aberdeen, au gouvernement de Naples qu'il ne les mettrait pas au jour, s'il était tenu compte des faits qu'elles révélaient, et si la liberté était rendue au jeune Poerio, impliqué dans le procès de *l'Unité italienne*. Cet avis, le prince Castelcicala, ministre napolitain à Londres, le transmettait à son ministre des affaires étrangères, le marquis Fortunato; mais celui-ci craignit de blesser les susceptibilités du roi en lui communiquant les conditions de M. Gladstone : il ne fit rien, et les *Lettres* parurent. Peu après, au milieu des polémiques soulevées à ce sujet à Londres, le prince Castelcicala recevait une assez verte semonce de lord Palmerston, et était rappelé par son gouvernement. Admis à l'audience royale, le prince Castelcicala avait à essuyer de vifs reproches de ce qu'il n'avait pas su prévenir la publication du pamphlet de M. Gladstone, ou du moins la connaître d'avance. Pour toute réponse, le prince n'avait qu'à produire la dépêche qui transmettait l'avis de lord Aberdeen; mais alors la colère royale retombait sur le marquis Fortunato, qui ne pouvait alléguer que la crainte où il avait

été de déplaire au roi. La conclusion était une sorte de révocation du président du conseil. Quant à la moralité, elle peut être double : cela prouve d'une part que les maîtres absolus peuvent faire des serviteurs dévoués, mais non pourvus toujours d'un sentiment suffisant de la responsabilité, et de l'autre, que quand il s'agit uniquement de complaire à une volonté, on se trompe souvent, on risque de trop faire ou de ne pas faire assez. Un autre fait non moins curieux et qui n'est pas plus connu, c'est la négociation qui avait lieu en 1852 entre le saint-siége et le gouvernement anglais, — négociation où en définitive ce dernier n'a eu le dessus sous aucun rapport. Après la grande affaire de l'établissement de la hiérarchie épiscopale, le cabinet anglais voulait fonder une légation à Rome, et de plus il promettait une protection spéciale à l'église catholique d'Irlande, si la cour de Rome voulait diriger l'action politique de cette église dans un sens conforme aux vues du gouvernement britannique. Le saint-siége se refusait formellement à toute immixtion dans les luttes de partis en Angleterre, et quant à la fondation de la légation britannique à Rome, il ne la voulait admettre à aucun prix, à moins de l'abrogation du bill voté il y a quelques années, en vertu duquel le représentant du pape à Londres ne peut avoir qu'un caractère purement laïque.

Il serait facile de recueillir bien d'autres faits de ce genre; mais c'est déjà de l'histoire qui n'est presque plus contemporaine, tant les années s'écoulent vite : c'est du passé, et le présent est là avec ses incidens nouveaux et ses crises plus récentes. On n'a qu'à ouvrir ce livre au chapitre de l'Espagne, on y trouvera le germe et les commencemens des faits qui se produisent aujourd'hui au-delà des Pyrénées. La situation présente de ce pays est du reste assez difficile à définir. Depuis deux ans, la Péninsule se trouve placée entre une pensée de réforme constitutionnelle et l'impossibilité d'accomplir cette réforme. D'un côté, la pensée a semblé subsister jusqu'ici invariablement dans les conseils du gouvernement; de l'autre, un tel projet a rencontré une invincible opposition chez le plus grand nombre des hommes éminens du parti conservateur lui-même. La lutte se poursuit et se résout périodiquement en crises ministérielles qui jusqu'à ce moment n'ont eu aucun résultat très appréciable. Depuis la fin de 1852, trois cabinets se sont succédé, et en réalité il y a eu peu de différence dans leur politique. Lorsque M. Bravo Murillo tombait du pouvoir, on croyait que le cabinet présidé par le général Roncali allait porter aux affaires une autre pensée, un autre esprit; il n'en était rien cependant, et bientôt ce ministère était conduit aux mêmes extrémités que le précédent. Un nouveau cabinet se formait, à la tête duquel était le général Lersundi; celui-ci avait-il une pensée différente, surtout plus arrêtée? Le ministère Lersundi était animé sans doute d'intentions excellentes de conciliation; quant à sa politique, il n'a vécu qu'à la condition de ne point s'expliquer, de ne point toucher aux questions les plus graves et les plus urgentes, telles que la convocation des cortès par exemple. Toutes les fois qu'il a voulu prendre une décision sur un point important, il s'en est suivi une dislocation ministérielle. C'est ainsi que MM. Manuel Bermudez de Castro et Claudio Moyano sont sortis successivement du cabinet. Aujourd'hui, après avoir eu la plus extrême peine à se compléter, c'est le cabinet tout entier qui disparaît; il disparaît par les mêmes causes qui ont fait toutes les crises ministérielles depuis six mois, parce qu'il n'a pu se résoudre ni à revenir purement

et simplement à l'ordre constitutionnel, ni à tenter d'une manière quelconque un changement dans la régime politique de l'Espagne. Dans ces conditions, quel est le caractère du nouveau cabinet? Voyons d'abord les hommes. Le président du conseil, M. Sartorius, comte de San-Luis, est, comme on sait, un ancien publiciste ayant été ministre avec le général Narvaez. Il avait été opposé aux projets de réforme de M. Bravo Murillo. Dans ces derniers temps cependant, il s'était séparé de ce qu'on appelait la coalition pour se rapprocher des cabinets Roncali et Lersundi. M. Roca de Togoras, marquis de Molins, a fait aussi partie du ministère Narvaez. M. Esteban Collantes a été un moment dans le dernier cabinet. Le général Blaser est un officier d'opinions politiques peu marquées jusqu'ici. Le fait le plus singulier est la présence d'un progressiste, de M. Domenech, dans le conseil nouveau. Maintenant, nous le répétons, quel est le caractère de ce cabinet? Si on avait voulu former un ministère conservateur purement constitutionnel, c'étaient d'autres hommes plus importans qui étaient désignés au pouvoir, non pas peut-être à l'exclusion du comte de San-Luis, mais avec lui du moins. S'il s'agissait de donner une place aux progressistes dans le pouvoir, ce qui ne s'expliquerait en rien du reste, on aurait pu trouver quelque chef de ce parti plus marquant que M. Domenech : c'est donc encore un essai de transaction tenté seulement dans d'autres conditions que les précédens. Sur quelles bases s'opérera cette transaction? C'est là ce qu'il est impossible de savoir encore d'après la composition un peu hétérogène du ministère. Si les cortès ne sont pas convoquées, ce ne sera guère que la politique de ces derniers mois continuée; si elles sont réunies, nous ne savons comment le nouveau cabinet fera pour se soutenir, à moins de procéder à une dissolution nouvelle : là en est pour le moment la situation de l'Espagne.

Au fond de l'Amérique du Sud, la République Argentine vient encore d'avoir un changement de décoration politique, une révolution nouvelle, ou plutôt la fin d'une révolution, si tant est que ce soit la fin. On sait quels mouvemens successifs, contradictoires et toujours anarchiques ont eu lieu à Buenos-Ayres depuis la chute de Rosas. Menace d'un soulèvement, coup d'état, révolution contre le coup d'état, insurrection contre insurrection, tout cela a rempli l'année 1852, et tout cela avait fini par le siége en règle que le général Urquiza, chargé des pouvoirs du reste de la confédération, était venu mettre devant la ville de Buenos-Ayres. Il y a six mois déjà que ce siége durait avec des alternatives diverses, entremêlé chaque jour d'engagemens et d'essais infructueux de médiation et de conciliation. A qui est restée la victoire? Est-ce au plus fort, au plus habile ou au plus conciliant? Non; la lutte s'est tranchée par de tout autres moyens, qui dénotent ce qui vient se mêler de corruption à toute cette anarchie des républiques américaines. La réalité est que pendant tout ce siége c'était à qui corromprait les agens de l'autre. La vénalité a commencé la débâcle, la défection des troupes l'a achevée. On n'a point oublié que le général Urquiza, en même temps qu'il assiégeait par terre la ville de Buenos-Ayres, avait mis devant le port un blocus maritime. Quelques forces navales que le directeur provisoire avait pu réunir étaient chargées d'exécuter ce blocus, et à la tête de ces troupes se trouvait, non un Argentin, comme on pourrait le penser, mais un Américain du Nord du nom de Coe. Pourquoi un Américain n'aurait-il pas commandé la flotte d'Urquiza?

c'était un Polonais qui commandait celle des assiégés : nouveau trait caractéristique de ces luttes étranges. L'amiral polonais s'était fait battre; l'amiral américain a été plus habile : il s'est fait acheter par ceux qu'il était chargé de combattre, pour lever le blocus et leur livrer les quelques bâtimens placés sous ses ordres, et c'est ainsi que le général Urquiza s'est trouvé privé d'un de ses plus puissans moyens d'action. Une fois ceci accompli, les événemens se sont précipités. Un officier argentin réfugié à Montevideo, le général Florès, a débarqué dans la province de Buenos-Ayres pour soulever les campagnes contre Urquiza et pour chercher à lui enlever ses troupes. Il a réussi, un corps d'armée envoyé contre lui par le directeur provisoire a fait défection, et c'est au point que le général Urquiza, abandonné de la plus grande partie de son armée, sans même attendre l'issue de négociations nouvelles nouées avec la ville, a dû regagner précipitamment la province d'Entre-Rios. La ville de Buenos-Ayres s'est donc trouvée délivrée, et la délivrance a été, comme on pense, célébrée par de grands triomphes et de pompeuses fêtes. Un nouveau gouverneur, le docteur Pastor Obligado, a été nommé. Ce n'est pas tout cependant d'avoir vaincu. La difficulté maintenant est de vivre. On peut se demander si les autres provinces accepteront la loi de Buenos-Ayres, si le congrès de Santa-Fé verra sa constitution supprimée avant d'avoir existé bien réellement. Que d'élémens encore de guerre civile! Urquiza avait commis de grandes fautes. Le parti libéral de Buenos-Ayres est pourtant dans une grande erreur, s'il pense, en renversant Urquiza, s'être préservé du péril des antagonismes et des dominations militaires. Demain peut-être ce sera le tour des généraux qui ont aidé à évincer le vainqueur de Rosas, le libérateur de l'an dernier, tant l'anarchie est profonde et presque incurable dans ces malheureuses régions. Sur l'autre bord de la Plata, à Montevideo, il vient d'y avoir aussi un mouvement qui heureusement n'a point eu de suites. Malgré la défaite du général Oribe il y a deux ans, il ne faut pas croire que son parti fût sans force. Il était au contraire en majorité dans le pays, dans les chambres, au ministère. De là une assez grande irritation des anciens défenseurs de Montevideo. Depuis quelques mois déjà, il régnait une certaine agitation. Le 18 juillet, jour de l'anniversaire du serment prêté à la constitution, une collision s'engageait entre la milice nationale, composée des partisans d'Oribe, et les troupes de ligne, à la tête desquelles venaient se mettre bientôt les généraux Diaz et Pacheco y Obes dans une pensée de conciliation et d'apaisement. Le résultat a été la mise en fuite de la garde nationale, et à la suite le président, M. Giro, a changé son ministère. Il a appelé au pouvoir quelques-uns des hommes principaux du parti des anciens défenseurs de Montevideo, M. Berro, M. Herrera y Obez. Peu après, le calme était complétement rétabli dans la République Orientale, et le calme est certes un besoin pour elle, afin qu'elle puisse cicatriser les plaies d'un siége de dix ans, réparer ses finances complétement épuisées et obérées, stimuler le travail et l'industrie par un appel intelligent fait aux émigrans et aux capitaux étrangers, et devenir enfin un état régulier au milieu de cette Amérique si tristement et si stérilement agitée. CH. DE MAZADE.

V. DE MARS.